POWER CORPORATION
DU CANADA

Rapport de gestion annuel

16 mars 2023

États financiers consolidés et notes annexes

pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2022 et les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation[MD]. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 103

Rapport de gestion

LE 16 MARS 2023

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
M$ = MILLIONS DE DOLLARS G$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2022. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Power Corporation et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (les états financiers consolidés de 2022). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powercorporation.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (telle qu'elle est définie aux présentes) lancée en 2023, les incidences de la vente par la Société de sa participation dans ChinaAMC (telle qu'elle est définie aux présentes) à IGM, et la vente par IGM d'une partie de sa participation dans Lifeco, les déclarations portant sur l'impôt différé, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur les fonds propres attribuables aux actionnaires, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, l'occasion d'acquisition prévue de Portage Fintech Acquisition Corporation, l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un niveau égal ou supérieur à un seuil minimal par rapport aux charges fixes et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris leurs attentes à la suite des acquisitions des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential (telle qu'elle est définie aux présentes), des activités liées aux services de retraite de MassMutual (telle qu'elle est définie aux présentes) ainsi que les synergies, les incidences et le calendrier connexes, les incidences des acquisitions d'Affidea (telle qu'elle est définie aux présentes) et de Sanoptis (telle qu'elle est définie aux présentes), de même que le partenariat stratégique avec nesto (tel qu'il est défini aux présentes) et le calendrier des offres en vertu de celui-ci. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévus, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS > Le présent rapport de gestion contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté », « bénéfice net ajusté par action », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif consolidé et actif géré », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le présent rapport de gestion contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités des sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : actif géré, actif administré, actif géré et actif sous services-conseils, valeur comptable par action participante, intéressement aux plus-values, capitaux générant des honoraires, capitalisation boursière, valeur de l'actif net, intéressement aux plus-values (montant net) et engagements non capitalisés. De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de chaque mesure.

Structure du rapport de gestion annuel

	Page
Aperçu	
Power Corporation du Canada	4
Faits saillants de 2022	5
Sociétés en exploitation cotées en bourse	9
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	12
Autres placements et entreprises autonomes	24
Mode de présentation	25
Résultats de Power Corporation	28
États consolidés des résultats	29
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	31
Situation financière	54
Valeur de l'actif net ajustée	61
Flux de trésorerie	63
Gestion du capital	66
Gestion des risques	69
Instruments financiers et autres instruments	76
Arrangements hors bilan	79
Passifs éventuels	79
Engagements et obligations contractuels	80
Impôt sur le bénéfice	80
Transactions avec des parties liées	81
Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	82
Changements de méthodes comptables	87
Modifications comptables futures	87
Contrôles et procédures de communication de l'information	90
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	90
Corporation Financière Power	91
Mesures financières non conformes aux normes IFRS	93
Autres mesures	99
Principales données annuelles	100
Sommaire des résultats trimestriels	101

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG
Affidea	Affidea Group B.V.
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Canyon	Canyon Bicycles GmbH
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America (auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company)
EPA	Bourse Euronext de Paris
EverWest	EverWest Holdings Inc.
Financière Power	Corporation Financière Power
GBL	Groupe Bruxelles Lambert
GEA	GEA Group AG
Grayhawk	Grayhawk Wealth Holdings Inc.
Holcim	Holcim Ltd.
IFRS	Normes internationales d'information financière
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.
Imerys	Imerys SA
Investment Planning Counsel ou IPC	Investment Planning Counsel Inc.
Irish Life	Irish Life Group Limited
Koho	KOHO Financial Inc.
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
Lion	La Compagnie électrique Lion
LMPG	LMPG inc.
LSE	Marché AIM de la Bourse de Londres
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company
MOWI	Mowi ASA
Nautilus ou Nautilus Solar	Nautilus Solar Energy, LLC
NCREIF	National Council of Real Estate Investment Fiduciaries
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
NYSE	Bourse de New York
Ontex	Ontex Group NV
OSE	Bourse d'Oslo
PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.
Pargesa	Pargesa Holding SA ou Pargesa SA
Parjointco	Parjointco SA
Parques Reunidos	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
Personal Capital	Personal Capital Corporation
PFTA ou Portage SPAC	Portage Fintech Acquisition Corporation
Plateformes de placement	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
Potentia ou Potentia Renewables	Potentia Renewables Inc.
Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Power Sustainable China	Gestion d'investissements durables Power Inc.
Power Sustainable Energy	Power Sustainable Infrastructure énergétique
Power Sustainable Lios	Power Sustainable Lios Inc.
PPSIE	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
Prudential	Prudential Financial, Inc.
Putnam	Putnam Investments, LLC
Sagard	Sagard Holdings Inc.
Sagard Credit Partners I	Sagard Credit Partners, LP
Sagard Credit Partners II	Sagard Credit Partners II, LP
Sagard Healthcare Partners	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
Sagard Holdings Management ou SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
Sagard MidCap	Sagard MidCap II, Sagard MidCap III, Sagard MidCap IV (auparavant Sagard Europe II, Sagard Europe 3, Sagard Europe 4)
Sagard Senior Lending Partners ou SSLP	Sagard Senior Lending Partners Holdings (I et II) LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings (I-U et II-U) LP
Sanoptis	Sanoptis AG
SGS	SGS SA
SIX	Bourse de la Suisse
SPPC	Sagard Placements Privés Canada
TotalEnergies	TotalEnergies SA
TSX	Bourse de Toronto
Umicore	Umicore, NV/SA
USPF	GWL U.S. Property Fund L.P.
Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
Webhelp	Groupe Webhelp
XETR	Bourse XETRA

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a mis en œuvre une stratégie active en matière de technologies financières au cours des dernières années. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de la société de portefeuille : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir des capitaux de lancement à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles :

- Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement à des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.
- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable et ayant une approche d'investissement à long terme. L'objectif de Power Sustainable est de créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable gère actuellement trois principales plateformes :
  - Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et adopte une approche proactive pour investir dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine en choisissant des sociétés et des modèles d'affaires qui s'alignent grandement sur les objectifs suivants : innovation et technologie, décarbonisation et croissance responsable.
  - Power Sustainable Infrastructure énergétique investit dans le développement, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'énergie renouvelable en Amérique du Nord.
  - Power Sustainable Lios investit dans des entreprises de taille moyenne exerçant des activités au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord et soutenant la transformation durable du système alimentaire.

La Société exerce aussi une influence notable et détient des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

FAITS SAILLANTS DE 2022

Faits saillants des sociétés en exploitation cotées en bourse et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Un certain nombre de transactions stratégiques ont été complétées au cours de 2022, dont les suivantes :

- **Activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential) :** Le 1er avril 2022, Empower a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. Cette acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis à environ 81 000 régimes d'épargne en milieu de travail en date du 31 décembre 2022. Lifeco a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité (billets RCRL de série 1) d'un montant de 1 193 M$ US et d'emprunts à court terme d'un montant de 823 M$ US, en plus de ses ressources existantes.

  Lifeco prévoit réaliser des synergies de coûts grâce à la migration des activités liées aux services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées estimatives devraient s'établir à 180 M$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque la migration des systèmes sera terminée. Au 31 décembre 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M$ US avaient été réalisées. Lifeco s'attend à des synergies relatives aux produits de 20 M$ US, sur une base annualisée, d'ici la fin de 2024, et prévoit également qu'elles augmenteront pour atteindre 50 M$ US d'ici 2026. Lifeco prévoit engager des charges d'intégration et de restructuration non récurrentes de 170 M$ US avant impôt dans le cadre de l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 68 M$ US avant impôt avait été engagée au 31 décembre 2022. Lifeco prévoit que l'intégration sera complétée au cours du premier semestre de 2024.
- **Activités liées aux services de retraite de MassMutual :** Lifeco a complété l'intégration des activités liées aux services de retraite de MassMutual au 31 décembre 2022 et a réalisé des synergies de coûts annualisées finales de 160 M$ US avant impôt, conformément à ses attentes initiales. Lifeco est en voie de réaliser des synergies annualisées relatives aux produits de 30 M$ US avant impôt en 2024 et prévoit qu'elles continueront de croître après 2024. À ce jour, Lifeco a engagé des charges de restructuration et d'intégration de 125 M$ US avant impôt relativement à l'acquisition de MassMutual, dont une tranche de 116 M$ US avant impôt a été comptabilisée en charges au 31 décembre 2022, conformément à ses attentes initiales.
- **Personal Capital :** En date du 31 décembre 2022, Lifeco avait complété l'intégration de Personal Capital. À ce jour, Lifeco a engagé des charges de restructuration et d'intégration de 57 M$ US avant impôt, dont une tranche de 43 M$ US avant impôt avait été comptabilisée en charges au 31 décembre 2022, conformément à ses attentes initiales. Au cours du troisième trimestre de 2022, Lifeco a repris une provision liée à la contrepartie éventuelle de 41 M$ US avant impôt, car la croissance de son actif géré était inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle était payable.
- **Nesto Inc. (nesto) :** Le 13 décembre 2022, IG Gestion de patrimoine et nesto ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique en vertu duquel nesto offrira aux clients d'IG Gestion de patrimoine des services hypothécaires de nouvelle génération intégrés à la marque IG à l'échelle du Canada par l'entremise de sa plateforme Mortgage Cloud. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie continue d'IG Gestion de patrimoine visant à transformer ses activités, et fait suite à la modernisation de ses plateformes de gestion de placements et de planification financière.

  La solution Mortgage Cloud de nesto sera intégrée aux solutions de prêts hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine, ce qui permettra aux conseillers d'IG Gestion de patrimoine d'offrir aux clients une expérience améliorée en matière de services hypothécaires, caractérisée par un processus de demandes en ligne, des délais de traitement rapides, un suivi en temps réel et des mises à jour régulières sur l'état d'avancement du traitement des demandes et des outils dynamiques. IG Gestion de patrimoine et nesto commenceront à offrir en 2023 les services hypothécaires nouvellement intégrés sur la plateforme Mortgage Cloud. De plus, IGM a annoncé avoir effectué, parallèlement à ce partenariat, un placement en titres de participation dans nesto.
- **En 2022, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, ceux-ci ayant totalisé 2,4 G$, incluant les engagements de fonds suivants :**

  SAGARD

  - **Portage Ventures III :** Le 21 juillet 2022, Portage a annoncé la clôture finale de son fonds Portage Ventures III. En 2022, Sagard a mobilisé des engagements en capital de 78 M$ US, portant ainsi le montant total des engagements en capital du fonds à 655 M$ US.
  - **Sagard Placements Privés Canada :** Le 22 juin 2022, Sagard a annoncé que son premier fonds d'actions de sociétés fermées, Sagard Placements Privés Canada, avait atteint sa taille visée initiale de 400 M$ plus tôt que prévu. SPPC a complété la clôture finale en 2022, atteignant un montant total d'engagements en capital de 406 M$.

- **Sagard MidCap 4 :** En 2022, Sagard a complété la clôture finale de son fonds d'actions de sociétés fermées européennes, Sagard MidCap 4, et a mobilisé des capitaux additionnels de 138 M€, portant ainsi le montant total des engagements en capital à 815 M€.
- **Sagard Senior Lending :** Le 8 février 2023, après la fin de l'exercice, Sagard a annoncé la clôture initiale de Sagard Senior Lending Partners, un fonds lancé en 2022. Le montant total des engagements du fonds se chiffre à 315 M$ US. De ce montant, une tranche de 237 M$ US peut actuellement être appelée. Par l'entremise d'un compte à gestion distincte, Sagard gère aussi un investissement additionnel pouvant atteindre 240 M$ US.

POWER SUSTAINABLE

- **Power Sustainable Lios :** Le 30 mars 2022, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa plateforme nord-américaine de placements privés dans le secteur agroalimentaire, Power Sustainable Lios, et de son premier fonds, le fonds Lios I. Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital du fonds Lios I pouvait atteindre 219 M$. De ce montant, une tranche de 161 M$ peut actuellement être appelée par le fonds.
- **Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) :** Le 29 novembre 2022, Power Sustainable a annoncé la clôture du millésime II (Vintage II) de PPSIE. Le partenariat a mobilisé des engagements en capital additionnels de 600 M$ auprès de partenaires financiers, actuels ou nouveaux, portant ainsi le capital engagé de la plateforme d'investissement à 1,6 G$.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- **China Asset Management Company, Ltd. (ChinaAMC) :** Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. L'actif géré total de ChinaAMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 722 milliards RMB¥ (338 G$ CA) au 31 décembre 2022.

  Au 31 décembre 2022, la Société et IGM détenaient chacune une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, représentant une participation combinée de 27,8 %. Ensemble, elles exerçaient une influence notable et comptabilisaient leur participation respective en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

  Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à Mackenzie, une filiale en propriété exclusive d'IGM, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G$. Les actionnaires de la Société conserveront une participation dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM.

  Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie d'environ 553 M$ (le transfert des actions de Lifeco). La Financière Power a acquis une participation d'environ 1,6 % auprès d'IGM, portant ainsi sa participation dans Lifeco à environ 68,2 %. Le transfert des actions de Lifeco n'a pas eu d'incidence sur la propriété véritable totale des actions ordinaires de Lifeco par la Financière Power, qui demeure propriétaire véritable de 70,6 % des actions ordinaires de Lifeco émises et en circulation (incluant la propriété véritable indirecte par l'intermédiaire de sa participation donnant le contrôle dans IGM). L'intérêt économique de la Financière Power a augmenté pour s'établir à 69,7 %. Ensemble, la Financière Power et ses filiales demeurent propriétaires de titres comportant des droits de vote conférant environ 65 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres comportant des droits de vote de Lifeco.

  La Société prévoit retourner à ses actionnaires une partie du produit en trésorerie net de la transaction, après avoir pris en compte l'achat des actions ordinaires de Lifeco et ce, au moyen de rachats d'actions effectués au fil du temps aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

  Les transactions ont été examinées et approuvées par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés et n'auront pas d'incidence importante sur les états des résultats ni sur les bilans.

  La participation dans ChinaAMC met à profit l'expérience du groupe à l'échelle mondiale en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Le groupe de sociétés de Power bénéficie d'une relation stratégique avec ChinaAMC, qui lui offre des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations de sous-conseiller.

MISE À JOUR SUR LA TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

- IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1er janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société, elle ne devrait pas avoir d'incidence financière significative ni modifier la stratégie d'affaires sous-jacente de Lifeco.

  IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1er janvier 2023. Ce changement ne devrait pas entraîner de variation significative du niveau des placements. La Société s'attend à une augmentation de la volatilité du bénéfice net à la suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Se reporter à la section Modifications comptables futures pour obtenir plus de détails.

  La Société présentera pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La Société et Lifeco continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes. En se fondant sur les analyses effectuées à ce jour, les incidences attendues de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

  - Une diminution d'environ 10 % des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1er janvier 2022 est prévue à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1er janvier 2023, conformément aux attentes initiales, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), partiellement contrebalancée par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
  - L'incidence pour la Société de l'établissement par Lifeco de la MSC pour les contrats en vigueur au 1er janvier 2022 se chiffrera à 4,4 G$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et à 4,2 G$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les fonds propres d'ouverture.

  La partie B du présent rapport de gestion décrit en détail l'incidence prévue de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par Lifeco.

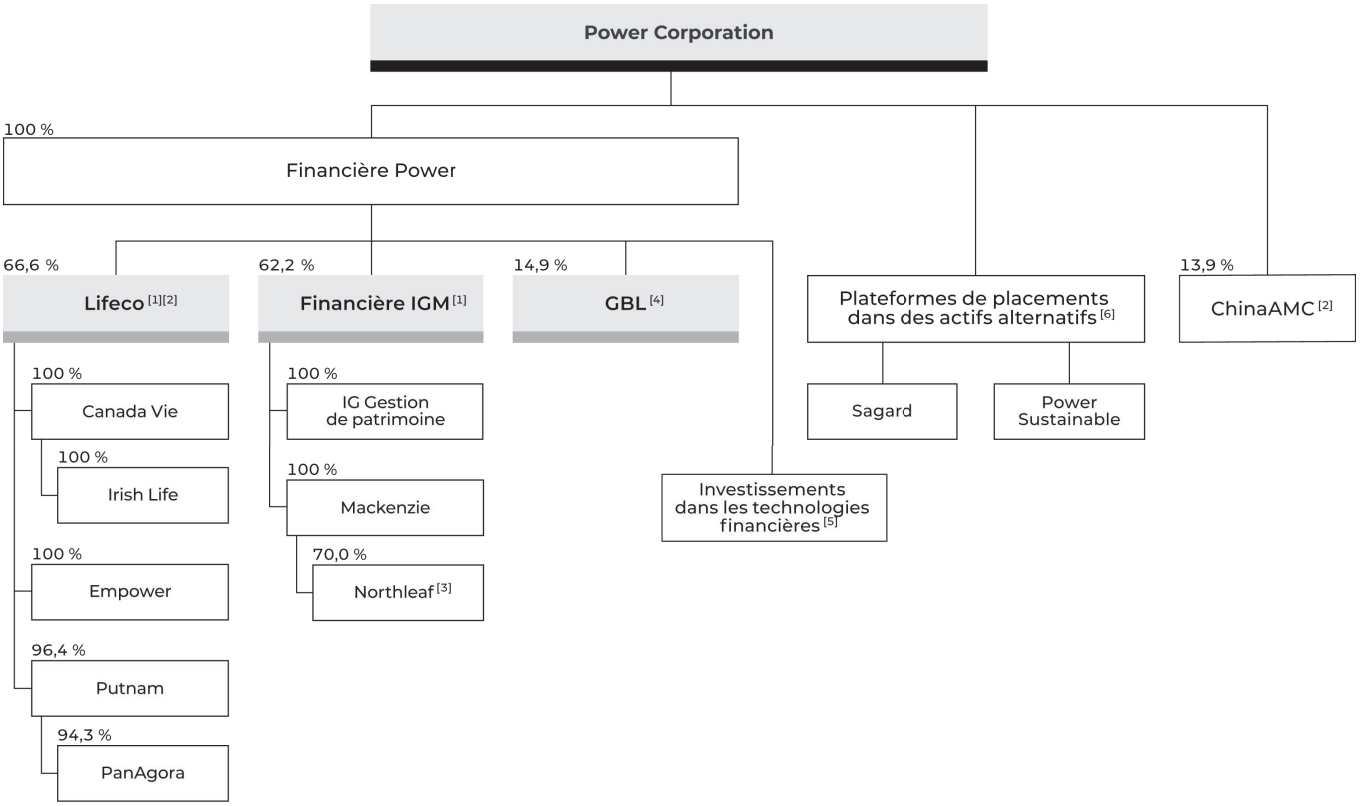
STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend trois parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée, incluant une analyse de l'apport à la société de portefeuille de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements;
- Partie B – Rapport de gestion annuel de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion annuel d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 31 décembre 2022 (se reporter à la section Autres mesures).

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 31 décembre 2022, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs et sa participation dans ChinaAMC.



En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

[1] Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Au 31 décembre 2022, IGM détenait également une participation de 13,9 % dans ChinaAMC. Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont complété une transaction dans le cadre de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la sous-section China Asset Management Company, Ltd. (ChinaAMC) dans la section Faits saillants de 2022.

[3] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule de placement dans lequel IGM détient une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.

[4] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation avec droit de vote de 44,0 % dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.

[5] Comprend les participations donnant le contrôle dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.

[6] Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 29,2 G$ au 31 décembre 2022, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower, Putnam Investments et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, principalement par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Par l'entremise de l'unité d'exploitation Client individuel, Lifeco offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de constitution de patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, Lifeco offre à l'intention des clients collectifs au Canada des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de revenus et de rentes et d'autres produits spécialisés.

L'exploitation américaine gère deux principales unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. L'unité d'exploitation Services financiers, plus précisément la marque Empower, aide les gens à épargner et à investir en plus de leur offrir des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. Cette offre comprend les activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, qui ont été acquises le 1er avril 2022, et Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de pointe à des conseils personnalisés. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de consultants, de conseillers, d'administrateurs tiers et d'institutions financières. L'unité d'exploitation Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocédé. L'unité d'exploitation Gestion d'actifs, plus particulièrement la marque Putnam, offre des services de gestion de placements et des services administratifs connexes ainsi que des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels. PanAgora, une filiale de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des stratégies quantitatives.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités d'exploitation britannique et allemande exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité irlandaise exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life. Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation du Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite) et d'assurance collective. Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation de l'Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de Lifeco en Irlande. En plus de gérer des actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi des actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels partout en Europe et en Amérique du Nord. Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation de l'Allemagne sont les produits de retraite collectifs et individuels et les produits d'assurance-vie.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance.

Au 31 décembre 2022, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %. Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la sous-section ChinaAMC de la section Faits saillants de 2022.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 9,0 G$ au 31 décembre 2022, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs, et Investissements stratégiques et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. Le secteur Gestion de patrimoine suit une démarche exhaustive en matière de planification par l'intermédiaire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements, soit les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Le secteur Investissements stratégiques et autres représente les principaux investissements stratégiques effectués par IGM, y compris ceux dans ChinaAMC (se reporter à la sous-section ChinaAMC de la section Faits saillants de 2022), Lifeco, Northleaf, Wealthsimple et les fonds Portage Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué.

Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, IGM a complété une transaction en vertu de laquelle elle a acquis auprès de la Société une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G$, ce qui a entraîné une hausse de la participation d'IGM dans ChinaAMC, la faisant passer de 13,9 % à 27,8 %. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Société pour une contrepartie en trésorerie d'environ 553 M$, ce qui a réduit la participation d'IGM dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. Se reporter à la sous-section ChinaAMC de la section Faits saillants de 2022.

Au 31 décembre 2022, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2022, Parjointco détenait une participation indirecte de 29,8 % (44,0 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 11,4 G€ au 31 décembre 2022, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs par l'intermédiaire de GBL Capital (auparavant Sienna Capital). De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers, une filiale en propriété exclusive. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes :

ENTITÉS OUVERTES

- Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels
- SGS (SIX : SGSN) – solutions d'inspection, de vérification, de contrôle et de certification
- adidas (XETR : ADS) – conception, développement, fabrication et distribution d'articles de sport
- Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux
- Holcim (SIX : HOLN) – solutions et matériaux de construction, incluant ciment, granulats et béton
- Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux
- GEA (XETR : G1A) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons
- Ontex (EBR : ONTEX) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle
- MOWI (OSE : MOWI) – producteur de saumon atlantique

ENTITÉS FERMÉES

- Webhelp – impartiteur de processus d'affaires spécialisé dans l'expérience client, les services de vente et de commercialisation, et les services de paiement
- Canyon – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs
- Affidea – fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes
- Sanoptis – fournisseur de services ophtalmologiques
- Voodoo – concepteur et éditeur de jeux mobiles
- Parques Reunidos – exploitant de parcs de loisirs

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL a étendu ses activités à la gestion d'actifs alternatifs et elle développe un portefeuille de placements alternatifs composé de placements dans des fonds gérés à l'externe et de placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées. Elle offre également une gamme complète de stratégies de placement par l'intermédiaire de ses gestionnaires de fonds externes. En 2021, Sienna Investment Managers a acquis L'Etoile Properties (renommée Sienna Real Estate), marquant ainsi le lancement de la plateforme de gestion d'actifs pour le compte de tiers de Sienna Investment Managers. En mars 2022, Sienna Investment Managers a complété les acquisitions de participations majoritaires dans Malakoff Humanis et Acofi Gestion, qui exercent désormais respectivement leurs activités sous les marques Sienna Gestion et Sienna Private Credit. De plus, en 2022, Sienna Investment Managers a lancé Sienna Private Equity, Sienna Venture Capital et Sienna Multi-Manager Private Equity, qui se consacrent aux placements dans des fonds primaires et secondaires ainsi qu'aux placements conjoints directs.

Le 1er juillet 2022, GBL a complété l'acquisition d'une participation majoritaire dans Sanoptis, un important réseau de cliniques ophtalmologiques en Allemagne et en Suisse, marquant ainsi son premier investissement privé dans le secteur des soins de santé en 2022. GBL a investi 728 M€ en fonds propres dans Sanoptis. Dans le cadre de la transaction, la direction en place a augmenté sa participation dans la société au moyen d'un important réinvestissement. GBL et la direction de Sanoptis entendent poursuivre la croissance de Sanoptis, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions, au sein des marchés actuels de Sanoptis et de nouveaux marchés situés dans d'autres pays d'Europe.

Le 22 juillet 2022, GBL a complété l'acquisition d'une participation majoritaire dans Affidea, un important fournisseur européen de services de diagnostic dans le secteur des soins de santé, avec 328 emplacements dans 15 pays. GBL a investi 1,0 G€ en fonds propres dans la transaction en collaboration avec la direction d'Affidea. En partenariat avec la direction d'Affidea, GBL veillera à accélérer la croissance interne et les transactions de croissance externe ainsi que les programmes de santé numériques.

En 2022, et après la fin de l'exercice, GBL a réduit son exposition à certains placements cotés en bourse, générant un produit total d'environ 1,4 G€ qui se détaille comme suit :

- MOWI : En 2022, GBL a réduit son placement dans MOWI, le faisant passer de 7,0 % à la fin de 2021 à 1,9 % au 31 décembre 2022, ce qui a représenté des réductions respectives de 3,5 % et de 1,6 % de sa participation aux deuxième et quatrième trimestres. Ces ventes ont généré un produit de 512 M€ et un profit net de 75 M€ pour GBL. Après la fin de l'exercice, GBL a cédé une autre tranche de sa participation dans MOWI, la faisant passer à 1,3 %, ce qui a généré un produit de 47 M€ et une perte nette, conformément à IFRS 9, de 2 M€ pour GBL.
- Holcim : Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2022, GBL a finalisé la liquidation de sa participation de 2,1 % dans Holcim au moyen de contrats de vente à terme qui seront réglés le 31 mai 2023, générant un produit net respectif de 75 M€ et de 463 M€. Ces ventes généreront un profit net, conformément à IFRS 9, de 49 M€ pour GBL, incluant les frais de préfinancement.
- Pernod Ricard : Au cours du quatrième trimestre de 2022, GBL a cristallisé les profits sur son placement dans Pernod Ricard, l'actif le plus important de son portefeuille, en réduisant sa participation pour la faire passer de 7,6 % à la fin de 2021 à 6,9 % au 31 décembre 2022, ce qui a généré un produit de 384 M€ et un profit net, conformément à IFRS 9, de 255 M€ pour GBL (selon le prix d'acquisition historique). Après la fin de l'exercice, GBL a complété son plan de cession, réduisant sa participation dans Pernod Ricard à 6,7 %, ce qui a généré un produit de 110 M€ et un profit net, conformément à IFRS 9, de 76 M€ pour GBL (selon le prix d'acquisition historique).

En 2022, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 7,6 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 643 M€, soit 5,0 % de son capital au 31 décembre 2022. En mai 2022, le conseil d'administration de GBL a approuvé une cinquième attribution pour le rachat d'actions de 500 M€, que GBL a commencé à mettre en œuvre en juin 2022 et qui était complétée à 63,0 % au 31 décembre 2022. Au cours du deuxième trimestre de 2022, GBL a annulé 3,4 millions de ses actions propres.

Le 31 janvier 2023, après la fin de l'exercice, Imerys a complété la cession précédemment annoncée de ses activités Solutions Haute Température à la société d'investissement Platinum Equity pour une valeur d'entreprise de 930 M€. Le 9 septembre 2022, Imerys a annoncé qu'elle avait entamé des négociations exclusives avec Syntagma Capital en vue de la vente éventuelle de la plupart de ses actifs destinés à l'industrie papetière pour une valeur d'entreprise de 390 M€, incluant une clause d'indexation basée sur le rendement futur de l'entreprise. La transaction, qui est assujettie au respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention de renseignements et la réalisation de consultations auprès de comités d'entreprise ainsi que la réception d'autres approbations réglementaires, devrait être complétée en 2023.

Au 31 décembre 2022, la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures) de GBL s'est établie à 17 775 M€ comparativement à 22 501 M€ au 31 décembre 2021.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL ont été préparés à partir de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice de 2022. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en Europe en 2002, Power Corporation a continué de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles pour le compte de la Société et d'investisseurs tiers dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies basées sur les actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Les plateformes de placement Sagard et Power Sustainable sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les plateformes de placement de Power Corporation visent à fournir des rendements attrayants à leurs investisseurs i) en attirant des équipes de professionnels en placement chevronnés pour mettre en œuvre des stratégies de placement dans le cadre desquelles l'écosystème des plateformes de placement leur donne un avantage concurrentiel; ii) en tirant parti du réseau mondial créé au fil des décennies par le groupe Power pour favoriser le succès commercial de leurs stratégies de placement et de leurs placements sous-jacents; et iii) en fournissant des solutions souples en matière de capital pour répondre à un éventail de besoins d'affaires et financiers.

Les plateformes de placement comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et l'intéressement aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie. Il est prévu que les rendements se réalisent sur différents horizons temporels :

- au moyen de stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, les redevances et le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, devant générer des rendements sur une base régulière;
- au moyen de stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées et Power Sustainable China, devant générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

Sagard

Sagard a été fondée en complément des activités d'investissement mondiales de la Société. Actuellement, Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes.

Les activités de gestion des placements alternatifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). Par l'entremise de Sagard, la Société détenait une participation donnant le contrôle de 80,9 % dans SHMI au 31 décembre 2022 (86,3 % au 31 décembre 2021).

En novembre 2021, SHMI a conclu l'acquisition d'EverWest, une société de gestion de placements immobiliers, auprès de Lifeco. En contrepartie, Lifeco a acquis une participation minoritaire dans SHMI, qui pourrait augmenter si certains objectifs financiers sont réalisés d'ici au 31 décembre 2026.

Les activités de Sagard comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 31 décembre 2022, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 14,0 G$ US (13,8 G$ US au 31 décembre 2021), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans cinq catégories d'actifs, soit le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier, incluant 1,0 G$ US d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,0 G$ US au 31 décembre 2021).

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en milliards de dollars américains)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fonds	8,0	9,4
Comptes à gestion distincte et véhicules de placement conjoint	1,2	0,4
Immobilier – comptes à gestion distincte	3,8	3,0
Autres [1]	1,0	1,0
Actif géré	14,0	13,8
Power Corporation	*0,9*	*1,4*
Tiers et entreprises associées [2]	*13,1*	*12,4*
Capitaux générant des honoraires [1][3]	10,4	8,4
Power Corporation	*0,5*	*0,5*
Tiers et entreprises associées [2]	*9,9*	*7,9*

[1] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine.

[2] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[3] Se reporter à la section Autres mesures.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard et les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2022				Participation détenue			Rémunération du gestionnaire		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagement en capital	Power Corporation	Entreprises associées[1]	Tiers	Honoraires[2]		Intéressement aux plus-values
			($)	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Capital de risque et de croissance									
Portage Ventures I[3][4]	$ CA	2016	458	38,0	62,0	–	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II[3][5]	$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III	$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital engagé	20,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	$ CA	2021	406	3,7	13,5	82,8	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II[5]	€	2006	728	22,4	26,0	51,6	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap III[5][6]	€	2013	729	0,2	27,0	72,8	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap IV	€	2020	815	18,6	27,2	54,2	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen[7]	€	2020	231	26,3	30,4	43,3	2,00	Capital engagé	20,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	$ US	2017	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	$ US	2020	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Senior Lending Partners[7]	$ US	2022	45	–	19,5	80,5	1,25	Capital investi	15,0
Redevances									
Sagard Healthcare Partners	$ US	2019	726	10,3	0,5	89,2	1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF[8]	$ US	2002	1 103	1,6	22,3	76,1	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	–

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M$ dans Portage Ventures II, 59 M$ US dans Portage Ventures III, 50 M$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap IV, 50 M$ US dans Sagard Credit Partners II, jusqu'à 120 M$ US dans SSLP et 246 M$ US dans USPF), d'IGM (33 M$ dans Portage Ventures II et 26 M$ US dans Portage Ventures III), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (102 M€ dans Sagard MidCap II, 192 M€ dans Sagard MidCap III, 150 M€ dans Sagard MidCap IV et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 26 M$ et 258 M$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base de chaque fonds.

[3] Comprend les participations respectives de 38,0 % et de 7,7 % dans Portage Ventures I et Portage Ventures II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[4] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] En 2021, la Société a cédé sa participation dans Sagard MidCap III dans le cadre d'une transaction secondaire. La participation restante de la Société est détenue dans des unités avec intéressement aux plus-values.

[7] Sagard NewGen et Sagard Senior Lending Partners poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[8] USPF est géré par EverWest en vertu d'une entente de services de gestion. USPF est un fonds immobilier à capital variable et investit généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, l'engagement en capital du fonds est représentatif de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures).

Le tableau suivant présente un sommaire des activités dans chacun des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2022				Engagement		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé	Distributions à ce jour [1]	Valeur de l'actif net [2]
		($)	($)	(%)	($)	($)
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I [3]	$ CA	458	–	–	614	1 025
Portage Ventures II	$ CA	359	68	15,9	17	793
Portage Ventures III	$ US	197	458	69,9	–	163
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	$ CA	52	354	87,1	–	45
Sagard MidCap II [4]	€	722	6	0,9	1 163	35
Sagard MidCap III	€	666	63	8,7	925	611
Sagard MidCap IV	€	388	427	52,4	–	384
Sagard NewGen	€	186	45	19,7	–	204
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I [5]	$ US	514	315	56,6	500	130
Sagard Credit Partners II	$ US	270	897	76,9	5	280
Sagard Senior Lending Partners	$ US	–	45	100,0	–	–
Redevances						
Sagard Healthcare Partners [5]	$ US	415	311	42,8	5	405

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 0,9 G$ au 31 décembre 2022 (2,1 G$ au 31 décembre 2021).

[4] Le 21 avril 2022, Sagard MidCap II a cédé son dernier placement.

[5] Le total de l'engagement capitalisé représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis la création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. L'engagement non capitalisé de Sagard Credit Partners I inclut la distribution d'un montant de 272 M$ qui pourrait être rappelé par le fonds.

Capital de risque et de croissance (investissements dans les technologies financières)

- Portage, une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers au sein de Sagard, avait un actif géré 2,1 G$ US (2,8 G$ CA) au 31 décembre 2022 (3,3 G$ US [4,2 G$ CA] au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés et un investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée. La mission de Portage est de soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers, et son équipe accompagne des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions. Portage a également commandité Portage Fintech Acquisition Corporation, une société d'acquisition à vocation spécifique.
- Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 90 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. La Société, par l'entremise des placements détenus par la Financière Power, en partenariat avec Lifeco, IGM et Sagard sont les investisseurs principaux dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III.
  - Au 31 décembre 2022, Portage Ventures I détenait des placements de 129 M$ (164 M$ au 31 décembre 2021), en excluant l'investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée présentée ci-après.
  - Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures II s'élevait à 427 M$, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 20 M$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M$, pour un total de 119 M$. Au 31 décembre 2022, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures II se chiffrait à 810 M$ (874 M$ au 31 décembre 2021).
  - Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures III s'élevait à 655 M$ US, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 16 M$ US, et Lifeco et IGM ont engagé des montants respectifs de 59 M$ US et de 26 M$ US. Au 31 décembre 2022, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures III se chiffrait à 235 M$ (174 M$ US) (137 M$ [108 M$ US] au 31 décembre 2021).
- En juillet 2022, Portage a annoncé le lancement de Portage Capital Solutions, un partenaire financier pour les entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers, qui vise à procurer à ces entreprises des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles et ciblera en général des investissements de plus de 50 M$. Portage Capital Solutions a entrepris ses activités de mobilisation de capitaux au cours du troisième trimestre de 2022.
- Au deuxième trimestre de 2021, Portage a lancé Portage SPAC, une société d'acquisition à vocation spécifique axée sur les occasions en matière de technologies financières et de services financiers commanditée par PFTA I LP, une société liée de Sagard. Le 21 juillet 2021, Portage SPAC a complété avec succès un premier appel public à l'épargne visant 25,9 millions de parts à un prix de 10,00 $ US par part de PFTA, qui a généré un produit brut de 259 M$ US, incluant l'exercice de l'option de surallocation offerte aux preneurs fermes du placement. Depuis le 21 juillet 2021, les parts sont inscrites à la cote de la Bourse du Nasdaq et se négocient sous le symbole « PFTAU ». Chaque part est constituée d'une action ordinaire de catégorie A de PFTA et d'un tiers d'un bon de souscription rachetable.

  Sagard détient indirectement un intérêt économique de 6 % dans PFTA par l'intermédiaire d'actions de catégorie B et de bons de souscription privés. Sagard a déterminé qu'elle exerce une influence notable sur PFTA par l'entremise de PFTA I LP et comptabilise sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

  Portage SPAC entend mettre l'accent sur une occasion d'acquisition dans les secteurs susceptibles de compléter les connaissances sectorielles de la plateforme et entend tirer parti de sa capacité à repérer et acquérir une entreprise dans l'écosystème des technologies financières ou des services financiers.

Actions de sociétés fermées

- Au 31 décembre 2022, Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, détenait un actif géré de 2,6 G$ US (2,5 G$ US au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés et un investissement dans une filiale contrôlée, répartis dans trois stratégies soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe) et Sagard NewGen (Europe).
- Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés dans le marché canadien des PME axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier. Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de SPPC se chiffrait à 406 M$, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 15 M$ et de 50 M$. Au quatrième trimestre de 2022, à la clôture finale du fonds, la Société a reconsidéré l'évaluation du contrôle qu'elle exerce sur SPPC et a déterminé que son exposition aux rendements variables confirme que Sagard agit comme un mandataire. La Société ne contrôle plus SPPC et a décomptabilisé les actifs et les passifs du fonds au 31 décembre 2022.
- Sagard MidCap (auparavant Sagard Europe) est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
  - Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap III, un fonds lancé en 2013, s'élevait à 729 M€.

    En mars 2022, Sagard a établi un véhicule de placement conjoint à vocation spécifique, Sagard Minority Extended Participation Fund 1 S.L.P. (Sagard MEP). Au 31 décembre 2022, Sagard MEP avait conclu des engagements pour un montant total de 207 M€. Il s'agit d'un fonds de continuation qui, conjointement avec de nouveaux investisseurs financiers, a investi dans certaines sociétés de portefeuille auparavant détenues par Sagard MidCap III.
  - Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap IV, un fonds lancé en 2020, s'élevait à 815 M€, à l'égard desquels la Société et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 150 M€ et de 50 M€. Le fonds a complété sa clôture finale au quatrième trimestre de 2022, et il est fermé aux nouveaux engagements en capital.
- Lancé en 2020, Sagard NewGen est un fonds européen dont la stratégie de placement est axée sur les actions de sociétés fermées qui sont des chefs de file dans les secteurs des technologies et des soins de santé à forte croissance au sein du segment inférieur du marché intermédiaire, et dont la valeur des placements se situe généralement entre 10 M€ et 50 M€. Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Sagard NewGen s'élevait à 231 M€, à l'égard desquels la Société avait engagé un montant de 60 M€. Au 31 décembre 2022, la juste valeur du portefeuille de placements de Sagard NewGen, en excluant un investissement dans une filiale contrôlée, se chiffrait à 247 M$ (171 M€) (139 M$ [97 M€] au 31 décembre 2021).

  Sagard poursuit ses activités de mobilisation de capitaux pour Sagard NewGen.

Instruments de crédit privé

- Au 31 décembre 2022, Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, détenait un actif géré de 2,1 G$ US (1,9 G$ US au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés, répartis dans deux stratégies, soit Sagard Credit et Sagard Senior Lending.
- Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
  - Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Sagard Credit Partners I, un fonds lancé en 2017, s'élevait à 557 M$ US, à l'égard desquels Sagard avait engagé un montant de 100 M$ US. Sagard Credit Partners I a clôturé sa période d'investissement en décembre 2021.
  - Sagard Credit Partners II, un fonds qui succède à Sagard Credit Partners I, a été lancé en 2020. Au 31 décembre 2022, Sagard Credit Partners II avait des engagements totalisant 1 167 M$ US, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient chacune engagé un montant de 50 M$ US.

    Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi un investissement additionnel pouvant atteindre 200 M$ US.

- En octobre 2021, Sagard a annoncé le lancement de Sagard Senior Lending, une nouvelle stratégie de prêts directs de premier rang, axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable non parrainés à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques. Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital de Sagard Senior Lending Partners, un fonds lancé en 2022, s'élevait à 215 M$ US, dont une tranche de 45 M$ US pouvait être appelée par le fonds, et comprenait un engagement de Lifeco pouvant aller jusqu'à 120 M$ US.

  Le 8 février 2023, après la fin de l'exercice, SSLP a annoncé une clôture additionnelle ayant généré des engagements en capitaux additionnels de 100 M$ US. Le montant total des engagements du fonds a augmenté pour atteindre 315 M$ US, dont une tranche de 237 M$ US peut actuellement être appelée par le fonds.

  Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi, avec la stratégie Sagard Senior Lending, un investissement additionnel pouvant atteindre 240 M$ US au 31 décembre 2022.

  Sagard poursuit ses activités de mobilisation de capitaux pour Sagard Senior Lending Partners.

Redevances

- Au 31 décembre 2022, l'actif géré de Sagard dans la catégorie d'actif des redevances se chiffrait à 911 M$ US, incluant des engagements non capitalisés et l'actif géré au nom de co-investisseurs (823 M$ US au 31 décembre 2021).
- Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs. Le montant total des engagements en capital de Sagard Healthcare Partners, un fonds lancé en 2019, s'élevait à 726 M$ US, à l'égard desquels Sagard avait engagé un montant de 75 M$ US.

Immobilier

- EverWest, une société acquise en novembre 2021, est une plateforme de services complets en placement immobilier qui exerce des activités d'acquisition, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans certains sous-marchés aux États-Unis. Le siège social d'EverWest est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis. Au 31 décembre 2022, EverWest gérait un actif dont la juste valeur s'établissait à 5,3 G$ US (4,3 G$ US au 31 décembre 2021), représentant plus de 130 propriétés.

  EverWest offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte. Par l'intermédiaire de son secteur des comptes à gestion distincte et de véhicules de placement privé déjà existants, EverWest gère des actifs immobiliers dont la juste valeur s'élevait à 3,8 G$ US au 31 décembre 2022, incluant 1,2 G$ US d'actifs gérés pour le compte de Lifeco (montants respectifs de 2,9 G$ US et de 800 M$ US au 31 décembre 2021). Le fonds vedette d'EverWest, USPF, est un fonds de placement immobilier à capital variable de base qui fait partie du NCREIF Fund Index – Open-End Diversified Core Equity Index (NFI-ODCE). Au 31 décembre 2022, USPF gérait un actif dont la juste valeur s'établissait à 1,5 G$ US (1,4 G$ US au 31 décembre 2021).

Plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine

- Sagard détient indirectement une participation de 65,0 % donnant le contrôle dans Grayhawk, une plateforme de placement en gestion privée de patrimoine offrant aux familles canadiennes des solutions de placement indépendantes, sur mesure et centrées sur le client. Grayhawk avait un actif géré de 1,3 G$ au 31 décembre 2022 (1,3 G$ au 31 décembre 2021).

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans des fonds qui sont gérés par Sagard, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	Investissements à ce jour [1]	Distributions à ce jour [1]	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour [1]	Distributions à ce jour [1]	Juste valeur des investissements
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I [2]	179	222	391	158	159	854
Portage Ventures II	53	12	87	50	10	93
Portage Ventures III	6	–	5	4	–	3
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	3	1	2	2	–	2
Sagard MidCap II [3]	221	329	9	221	289	49
Sagard MidCap III	525	776	37	525	762	46
Sagard MidCap IV	206	112	100	163	102	63
Sagard NewGen	115	45	76	72	3	71
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I	158	150	34	157	100	79
Sagard Credit Partners II	16	1	16	–	–	–
Redevances						
Sagard Healthcare Partners	101	47	57	54	43	10
Immobilier						
USPF	22	–	25	–	–	–

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Au cours du deuxième trimestre de 2022, Sagard MidCap II a complété la vente de son dernier placement, et la Société a reçu sa quote-part du produit de 41 M$ (30 M€), ce qui exclut un paiement différé dans le cadre de l'entente de vente.

Investissements dans les technologies financières

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple. Les placements de la Société dans les fonds Portage Ventures lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe de sociétés de Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

WEALTHSIMPLE

Au 31 décembre 2022, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 54,3 % (54,8 % au 31 décembre 2021) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 56,5 % et une participation entièrement diluée de 42,5 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'une des plateformes de placement en ligne les plus complètes et figure parmi celles ayant affiché la croissance la plus rapide au pays.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2022, Wealthsimple comptait 2,0 millions de clients [1] sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 18,3 G$, comparativement à 18,4 G$ (en excluant l'actif administré des clients sur les marchés des États-Unis et du Royaume-Uni) au 31 décembre 2021.

Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a complété la vente de son portefeuille d'affaires au Royaume-Uni et le transfert des comptes de clients établis au Royaume-Uni. Cette cession cadre avec la stratégie de Wealthsimple de se concentrer sur le marché canadien.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 0,9 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 2,1 G$ au 31 décembre 2021. Aux premier et deuxième trimestres de 2022, la juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple a diminué respectivement de 0,4 G$ et de 0,8 G$. La variation de la juste valeur reflétait le recul des marchés boursiers et les évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics ainsi que la décision de Wealthsimple de se concentrer sur ses principaux secteurs d'activité et de réviser ses attentes en matière de produits. La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,9 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 333 M$ au 31 décembre 2022 (796 M$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, le groupe Power avait investi 315 M$ dans Wealthsimple (soit le même montant qu'au 31 décembre 2021).

[1] En 2022, Wealthsimple a affiné sa définition du terme « client » en fonction des ajustements continus apportés aux activités. Au 31 décembre 2021, le nombre de clients, excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, s'élevait à 1,8 million, conformément à cette définition.

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire de placements exclusivement axé sur le développement durable dont les bureaux sont situés au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonisation, au progrès social et à la croissance responsable, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement trois plateformes de placement : Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique et Power Sustainable Lios.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 31 décembre 2022, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 3,4 G$ (2,9 G$ au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en millions)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Power Sustainable China		
Fonds	132	194
Ententes de gestion de placements distinctes	813	1 162
Power Sustainable Infrastructure énergétique		
Fonds	1 949	1 132
Participations directes	391	461
Power Sustainable Lios		
Fonds	157	–
Actif géré	3 442	2 949
Power Corporation	*1 626*	*1 866*
Tiers et entreprises associées [2]	*1 816*	*1 083*
Capitaux générant des honoraires [1][3]	2 533	1 904
Power Corporation	*1 444*	*1 173*
Tiers et entreprises associées [2]	*1 089*	*731*

[1] Se reporter à la section Autres mesures.

[2] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[3] Comprend la valeur de l'actif net des participations directes dans des actifs énergétiques depuis le deuxième trimestre de 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des plateformes gérées par Power Sustainable et la participation de la Société dans chacune de ces plateformes.

31 décembre 2022			Engagements		Participation détenue			
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées [1]	Tiers	Valeur de l'actif net
			($)	($)	(%)	(%)	(%)	($)
Power Sustainable China [2]	$ CA	2005	945	s.o.	70,4	–	29,6	945
Power Sustainable Infrastructure énergétique								
Partenariat en infrastructure énergétique [3][4]	$ CA	2021	1 600	686	39,4	14,9	45,7	1 035
Power Sustainable Lios [5]	$ CA	2022	161	49	–	20,5	79,5	45

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M$ dans PPSIE et de 30 M$ dans Power Sustainable Lios.

[2] Power Sustainable China gère des fonds à capital variable et des actifs au nom des clients par l'intermédiaire d'ententes de gestion de placements distinctes. Par conséquent, l'engagement en capital est représentatif de la valeur de l'actif net.

[3] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[4] La participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2022. Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 391 M$.

[5] Engagements de fonds d'un montant maximal de 219 M$, dont une tranche de 161 M$ peut actuellement être appelée par le fonds.

Power Sustainable China

Power Sustainable China investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale et vise à fournir des rendements assortis de faibles niveaux de volatilité. Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et vise à investir dans des sociétés de grande qualité et bien gérées qui profitent d'un avantage concurrentiel par rapport aux sociétés comparables et sont en adéquation avec les tendances à long terme en matière de développement durable.

Power Sustainable China gère des fonds d'investissement en Chine et détient un permis de gestionnaire de fonds privés pour les investisseurs chinois locaux. Power Sustainable China gère également le capital de la Société, qui est investi dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect. Au 31 décembre 2022, l'actif géré par Power Sustainable China se chiffrait à 945 M$ (1 356 M$ au 31 décembre 2021). De ce montant, une tranche 0,3 G$ était gérée au nom d'investisseurs tiers (0,4 G$ au 31 décembre 2021). Power Sustainable China poursuit ses activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de ses véhicules de placement.

Power Sustainable China reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,75 % et 1,50 %, calculés sur la valeur de l'actif net des fonds et des placements gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement gagnés sur une base absolue ou par rapport à l'indice MSCI Chine, variant entre 15 % et 20 %.

Power Sustainable Infrastructure énergétique

Au 31 décembre 2022, Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) avait un actif géré de 2 340 M$ (1 593 M$ au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés et des participations directes dans des infrastructures énergétiques et elle exploitait une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Amérique du Nord totalisant 1,8 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs de 546 MW en cours de construction et des actifs de 346 MW dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 100 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Power Sustainable Energy gère activement les placements par l'entremise de PPSIE et au moyen de participations directes. Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

PARTENARIAT POWER SUSTAINABLE EN INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

Au 31 décembre 2022, PPSIE avait un actif géré de 1,9 G$ (1,1 G$ au 31 décembre 2021), incluant des engagements non capitalisés, à l'échelle de l'Amérique du Nord. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Power Sustainable Energy a conclu le deuxième millésime (Vintage II) de PPSIE et a mobilisé des engagements en capital additionnels de 600 M$ auprès de ses commanditaires actuels ou de nouveaux commanditaires, y compris des engagements respectifs de 50 M$ de Power Sustainable et de 70 M$ de Lifeco. Les engagements du premier millésime (Vintage I) et du deuxième millésime (Vintage II) de PPSIE seront investis proportionnellement dans le portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable sous-jacents. Au 31 décembre 2022, PPSIE comptait des engagements en capital totalisant 1,6 G$ destinés au secteur de l'énergie renouvelable, incluant des engagements totaux de 450 M$ de Power Sustainable et de 220 M$ de Lifeco.

En 2022, PPSIE a investi 299 M$ dans plusieurs portefeuilles d'actifs d'énergies solaire et éolienne et a distribué un montant de 16 M$. Au 31 décembre 2022, la valeur de l'actif net de PPSIE était de 1 035 M$.

Le 31 mars 2022, Golden South, un projet éolien d'une capacité d'environ 200 MW en cours de construction, a atteint le stade de l'exploitation commerciale. En août 2022, le projet et la dette connexe ont été transférés de Potentia à PPSIE en échange d'une contrepartie totale en trésorerie et en parts du fonds de 94 M$.

PARTICIPATIONS DIRECTES DANS DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Au 31 décembre 2022, Power Sustainable Energy avait un actif géré de 391 M$ par l'entremise de participations directes dans des projets en cours d'aménagement et en exploitation en Amérique du Nord (461 M$ au 31 décembre 2021). Ces participations directes comprennent des actifs d'énergies solaire et éolienne d'une capacité combinée de 583 MW, incluant des actifs de 306 MW en cours de construction et des actifs de 119 MW dans des projets dont le développement est avancé.

Au deuxième trimestre de 2022, Potentia a cédé sa participation dans un projet d'énergie solaire d'une capacité d'environ 32 MW en République dominicaine. En 2022, la Société a comptabilisé un profit net à la cession de 20 M$. Les produits et le bénéfice net tirés du projet n'ont pas eu une incidence significative sur les résultats de la Société.

Au 31 décembre 2022, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 3,5 G$ (2,5 G$ au 31 décembre 2021).

Power Sustainable Lios

Le 30 mars 2022, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa plateforme nord-américaine de placements privés dans le secteur agroalimentaire, Power Sustainable Lios, et de son premier fonds, soit le fonds Lios I. Power Sustainable Lios est une plateforme de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables. Au 31 décembre 2022, le montant total des engagements en capital du fonds Lios I pouvait atteindre jusqu'à 219 M$. De ce montant, une tranche de 161 M$ peut actuellement être appelée par le fonds et comprend un engagement de Lifeco de 30 M$.

Power Sustainable Infrastructure Credit

Le 9 mars 2023, après la fin de l'exercice, Power Sustainable a annoncé le lancement de ses plateformes mondiale et européenne de crédit lié aux infrastructures, qui cibleront des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité, sociales et numériques, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme mondiale, établie à Miami, visera des investissements ayant un profil de qualité inférieure dans des infrastructures, tandis que la plateforme européenne, établie à Londres, visera à la fois des investissements ayant un profil de qualité supérieure et inférieure dans des infrastructures au Royaume-Uni ainsi que dans le reste de l'Europe. Les plateformes auront pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans chacune des plateformes gérées par Power Sustainable.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements
Power Sustainable China [1][2]	387	340	666	366	318	962
Power Sustainable Infrastructure énergétique						
PPSIE [3]	269	9	388	167	2	211
Participations directes [4]	978	500	391	834	310	460

[1] Au 31 décembre 2022, la juste valeur des investissements comprenait un montant de 53 M$ détenu en trésorerie, déduction faite des transactions non réglées (227 M$ au 31 décembre 2021), et les pertes latentes du portefeuille se chiffraient à 2 M$ (profits latents de 57 M$ au 31 décembre 2021). De plus, la juste valeur des investissements exclut un montant de 20 M$ au titre des honoraires liés au rendement à payer de la Société (38 M$ au 31 décembre 2021). Au cours des premier et troisième trimestres de 2022, la Société a reçu des distributions respectives de 18 M$ et de 4 M$.

[2] Les investissements à ce jour incluent un montant de 150 M$ investi dans la plateforme Power Sustainable China depuis 2005 pour financer les charges (129 M$ au 31 décembre 2021).

[3] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021 et au troisième trimestre de 2022.

[4] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

Entreprises autonomes

SAGARD

- Peak : Au 31 décembre 2022, Sagard détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit, fabrique et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

  Au quatrième trimestre de 2022, Sagard a reçu de Peak un retour de capital de 29 M$.

POWER SUSTAINABLE

- LMPG : Au 31 décembre 2022, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (54,4 % au 31 décembre 2021) dans LMPG, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

  Au quatrième trimestre de 2022, LMPG a complété un financement par fonds propres de 73 M$ à la suite duquel la participation de la Société a été diluée, passant de 54,4 % à 49,6 %.

  Le 16 février 2023, après la fin de l'exercice, LMPG a annoncé l'acquisition d'Architectural Lighting Works (ALW), une société fermée qui fournit des solutions novatrices d'éclairage DEL architectural intérieur et extérieur. ALW fabrique une vaste gamme de produits d'éclairage linéaire, architectural et décoratif et de produits d'éclairage acoustique pour des environnements commerciaux, institutionnels et médicaux ainsi que pour des entreprises en Amérique du Nord.

- Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) : Au 31 décembre 2022, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation de 35,4 % (même participation qu'au 31 décembre 2021) dans Lion, un fabricant innovant de véhicules zéro émission, qui conçoit et fabrique des camions urbains commerciaux de classes 5 à 8 et des autobus et des minibus 100 % électriques pour les secteurs du transport scolaire, du transport adapté et du transport en commun. Lion conçoit, fabrique et assemble la plupart des composantes de ses véhicules, y compris les châssis, les batteries, les cabines de camion et les fourgons d'autobus.

  Au cours du quatrième trimestre de 2022, Power Sustainable a investi dans Lion un montant de 25 M$ US (34 M$) en contrepartie de 9 842 519 actions ordinaires et de 9 842 519 bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription se chiffrait à 9 M$ au 31 décembre 2022.

  Au 31 décembre 2022, Power Sustainable détenait également des droits d'achat visant l'acquisition d'au plus 2 270 895 actions auprès de certains actionnaires actuels de Lion, qui expireront le 31 octobre 2023. La juste valeur des droits d'achat était estimée comme étant nulle au 31 décembre 2022 (8 M$ au 31 décembre 2021). Au cours des premier et deuxième trimestres de 2022, la Société a comptabilisé une perte liée à la réévaluation des droits d'achat de montants respectifs de 3 M$ et de 5 M$ dans les produits de placement nets de l'état consolidé des résultats.

  Au quatrième trimestre de 2022, Power Sustainable a comptabilisé une charge pour perte valeur de 109 M$ après impôt (126 M$ avant impôt) liée à son placement dans Lion, découlant d'une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2022.

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés de 2022 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère) et de ses filiales après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, des entités sous le contrôle de la Financière Power.

La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société.

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
	À la juste valeur par le biais du résultat net [1]	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.
Placements	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise
		Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global	Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur	
		Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.

[1] La Société a choisi d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque.

Au 31 décembre 2022, les principaux placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse [1]			
Lifeco [2]	66,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM [3]	62,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL [4]	14,9	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
ChinaAMC [5]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SHMI [6]	80,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple [1][7]	13,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I [1][8]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II [1][9]	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III [10]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Credit Partners I	18,0	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners II [11]	4,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Healthcare Partners	10,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Placements Privés Canada [12]	3,7	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap II	22,4	Placement	Disponible à la vente
Sagard MidCap IV [13]	18,6	Placement	Disponible à la vente
Sagard NewGen	26,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Gestion d'investissements durables Power Inc.	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique [14]	39,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	35,4	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans ChinaAMC.

[6] Au cours du deuxième trimestre de 2022, des membres de la direction de Sagard ont investi un montant additionnel dans SHMI et ont acquis une participation de 3,0 %. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de six ans. Au 31 décembre 2022, la direction de Sagard détenait une participation de 12,2 % dans SHMI. Lifeco détient également une participation de 6,9 % dans SHMI.

[7] Portage Ventures I et IGM détiennent également des participations respectives de 10,8 % et de 30,0 % dans Wealthsimple (se reporter également à la section Wealthsimple).

[8] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[9] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, Sagard détient une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[10] Lifeco et IGM détiennent également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[11] Lifeco détient également une participation de 4,2 % dans Sagard Credit Partners II.

[12] Lifeco détient également une participation de 12,3 % dans Sagard Placements Privés Canada.

[13] Lifeco détient également une participation de 6,1 % dans Sagard MidCap IV.

[14] Lifeco détient également une participation de 14,9 % dans PPSIE.

Au 31 décembre 2022, les principaux placements de Parjointco se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	29,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entités ouvertes			
Imerys	54,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pernod Ricard	6,9	Placement	Disponible à la vente
adidas	7,6	Placement	Disponible à la vente
SGS	19,1	Placement	Disponible à la vente
Umicore	15,9	Placement	Disponible à la vente
MOWI	1,9	Placement	Disponible à la vente
Holcim	2,1	Placement	Disponible à la vente
GEA	6,3	Placement	Disponible à la vente
Ontex	20,0	Placement	Disponible à la vente
Autres placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Entités fermées			
Sienna Investment Managers	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL Capital	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Webhelp	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Canyon	48,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Affidea	99,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sanoptis	83,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Voodoo	16,2	Placement	Disponible à la vente
Parques Reunidos	23,0	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Fonds d'investissement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation
Portage Ventures I [1]	Disponible à la vente	Juste valeur
Portage Ventures II	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Ventures III	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Sagard NewGen [2]	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

[1] Exclut le placement dans Wealthsimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

[2] Exclut un placement dans une filiale contrôlée et consolidée.

Ce mode de présentation doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- une analyse de l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que de l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, de ChinaAMC, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent le bilan et l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 33 des états financiers consolidés de 2022 de la Société, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections du présent rapport de gestion.

REPORT D'IFRS 9 – *INSTRUMENTS FINANCIERS* (IFRS 9)

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, y compris un changement de la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1er janvier 2023. De plus, l'IASB a reporté au 1er janvier 2023 l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes.

IGM, une filiale, et GBL, détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1er janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, aux résultats de GBL. Au moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de GBL pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections d'IGM et de GBL, sous Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2022 sont présentés ci-dessous. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ces tableaux reflètent l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, de sa participation dans ChinaAMC, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé – Exercices clos les

	Lifeco	IGM [1]	GBL [2]	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [3]	Incidence de la consolidation [4]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits								
Total des primes, montant net	52 821	–	–	–	–	(26)	52 795	52 791
Produits (pertes) de placement nets	(15 778)	24	–	48	(60)	15	(15 751)	5 246
Honoraires	7 598	3 431	–	–	253	(168)	11 114	10 955
Autres produits	–	–	–	–	537	–	537	569
Total des produits	44 641	3 455	–	48	730	(179)	48 695	69 561
Charges								
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	–	–	–	–	–	29 664	50 295
Commissions	2 675	1 295	–	–	–	(48)	3 922	3 910
Charges d'exploitation et frais administratifs	8 157	1 134	–	125	1 089	(130)	10 375	10 170
Charges financières	398	114	–	55	94	15	676	599
Total des charges	40 894	2 543	–	180	1 183	(163)	44 637	64 974
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 747	912	–	(132)	(453)	(16)	4 058	4 587
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	21	211	(15)	57	(146)	(162)	(34)	729
Bénéfice avant impôt	3 768	1 123	(15)	(75)	(599)	(178)	4 024	5 316
Impôt sur le bénéfice	234	250	–	4	(8)	1	481	643
Bénéfice net	3 534	873	(15)	(79)	(591)	(179)	3 543	4 673
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 441	329	–	135	(148)	(179)	1 578	1 704
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation [4]	2 093	544	(15)	(266)	(443)	–	1 913	2 917
	3 534	873	(15)	(79)	(591)	(179)	3 543	4 673

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés par la Société au moment de la consolidation et inclus au titre de l'incidence de la consolidation.

[2] Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de GBL revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[4] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Lifeco	IGM [1]	GBL [2]	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [3]	Incidence de la consolidation [4]	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Produits									
Total des primes, montant net	8 544	–	–	–	–	(9)	8 535	13 915	12 982
Produits (pertes) de placement nets [5]	3 563	16	–	20	(6)	(17)	3 576	(3 377)	3 428
Honoraires	1 979	839	–	–	60	(38)	2 840	2 751	2 859
Autres produits	–	–	–	–	134	–	134	146	206
Total des produits	14 086	855	–	20	188	(64)	15 085	13 435	19 475
Charges									
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 832	–	–	–	–	–	9 832	8 770	14 592
Commissions	715	321	–	–	–	(12)	1 024	928	1 048
Charges d'exploitation et frais administratifs	2 218	280	–	34	375	(39)	2 868	2 545	2 811
Charges financières [5]	114	29	–	14	25	3	185	167	156
Total des charges	12 879	630	–	48	400	(48)	13 909	12 410	18 607
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 207	225	–	(28)	(212)	(16)	1 176	1 025	868
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(14)	66	48	14	(146)	(48)	(80)	(31)	219
Bénéfice avant impôt	1 193	291	48	(14)	(358)	(64)	1 096	994	1 087
Impôt sur le bénéfice	118	63	–	1	(13)	(1)	168	85	107
Bénéfice net	1 075	228	48	(15)	(345)	(63)	928	909	980
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	425	93	–	34	(60)	(63)	429	474	341
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	13	–	–	13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation [4]	650	135	48	(62)	(285)	–	486	422	626
	1 075	228	48	(15)	(345)	(63)	928	909	980

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés par la Société au moment de la consolidation et inclus au titre de l'incidence de la consolidation.

[2] Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de GBL revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[4] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[5] Les chiffres comparatifs pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 ont été retraités afin de refléter un reclassement des variations de la juste valeur de certains contrats dérivés. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport de ChinaAMC et des autres placements et entreprises autonomes de la Société. Les activités propres de Power Corporation et celles de la Financière Power sont présentées sur une base combinée.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté [1]					
Lifeco [2]	2 143	2 175	594	458	550
IGM [2]	538	601	140	134	161
GBL [2]	(133)	60	(24)	(36)	(3)
Incidence de la consolidation [3]	66	68	31	(21)	(6)
	2 614	2 904	741	535	702
Sagard et Power Sustainable [4]	(365)	426	(183)	(45)	29
ChinaAMC	57	62	14	15	17
Autres placements et entreprises autonomes	(20)	259	(82)	14	22
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(184)	(233)	(49)	(50)	(47)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(187)	(188)	(47)	(47)	(47)
	1 915	**3 230**	**394**	**422**	**676**
Ajustements [5]					
Lifeco [2]	–	(87)	89	–	(39)
IGM [2]	–	5	–	–	5
Incidence de la consolidation	8	(103)	3	–	(1)
	8	(185)	92	–	(35)
Sagard et Power Sustainable	(10)	(115)	–	–	(15)
Activités propres	–	(13)	–	–	–
	(2)	**(313)**	**92**	–	**(50)**
Bénéfice net [6]					
Lifeco [2]	2 143	2 088	683	458	511
IGM [2]	538	606	140	134	166
GBL [2]	(133)	60	(24)	(36)	(3)
Incidence de la consolidation	74	(35)	34	(21)	(7)
	2 622	2 719	833	535	667
Sagard et Power Sustainable [4]	(375)	311	(183)	(45)	14
ChinaAMC	57	62	14	15	17
Autres placements et entreprises autonomes	(20)	259	(82)	14	22
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(184)	(246)	(49)	(50)	(47)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(187)	(188)	(47)	(47)	(47)
	1 913	**2 917**	**486**	**422**	**626**
Bénéfice par action – de base [6]					
Bénéfice net ajusté	2,85	4,77	0,59	0,63	1,00
Ajustements	–	(0,46)	0,14	–	(0,07)
Bénéfice net	**2,85**	**4,31**	**0,73**	**0,63**	**0,93**

[1] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, se reporter aux sections Lifeco, Financière IGM et Sagard et Power Sustainable ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) des plateformes de placement de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant :
  - i) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans PPSIE;
  - ii) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM et GBL.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté selon sa nature pour Lifeco, IGM et GBL.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Lifeco					
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun et autres	(50)	(13)	(33)	(1)	–
IGM					
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun	(5)	(43)	(6)	(7)	13
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres	3	12	(2)	1	5
	(2)	(31)	(8)	(6)	18
GBL					
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres	118	112	72	(14)	(24)
	66	68	31	(21)	(6)
Par action	0,11	0,10	0,05	(0,03)	(0,01)

2022 par rapport à 2021	Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022
Bénéfice net	
1 913 M$ (2,85 $ par action), comparativement à 2 917 M$ (4,31 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 33,9 % par action.	486 M$ (0,73 $ par action), comparativement à 626 M$ (0,93 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 21,5 % par action, et à 422 M$ (0,63 $ par action) au troisième trimestre de 2022.
Bénéfice net ajusté	
1 915 M$ (2,85 $ par action), comparativement à 3 230 M$ (4,77 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 40,3 % par action.	394 M$ (0,59 $ par action), comparativement à 676 M$ (1,00 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 41,0 % par action, et à 422 M$ (0,63 $ par action) au troisième trimestre de 2022.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	
Apport de 2 622 M$ au bénéfice net, comparativement à 2 719 M$ pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 3,6 %.	Apport de 833 M$ au bénéfice net, comparativement à 667 M$ pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 24,9 %, et à 535 M$ au troisième trimestre de 2022.
Apport de 2 614 M$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 2 904 M$ pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 10,0 %.	Apport de 741 M$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 702 M$ pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 5,6 %, et à 535 M$ au troisième trimestre de 2022.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, ChinaAMC, Autres placements et entreprises autonomes, Activités propres et Ajustements ci-après.

LIFECO

Apport à Power Corporation

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Apport aux éléments suivants de Power Corporation [1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	2 143	2 175	594	458	550
Incidence de la consolidation [2]	(50)	(13)	(33)	(1)	–
	2 093	2 162	561	457	550
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	–	(87)	89	–	(39)
Incidence de la consolidation [3]	–	(2)	–	–	1
	–	(89)	89	–	(38)
Bénéfice net	2 093	2 073	650	457	512

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 66,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (66,7 % pour la période correspondante de 2021).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant un ajustement au titre de la participation de Lifeco dans PPSIE et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté par action [1][2]	3,455	3,507	0,957	0,738	0,887
Ajustements [3]	–	(0,142)	0,144	–	(0,065)
Bénéfice net par action [1]	3,455	3,365	1,101	0,738	0,822

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté [1][2]					
Exploitation canadienne	1 146	1 220	295	283	317
Exploitation américaine	652	671	185	204	156
Exploitation européenne	892	830	239	200	213
Solutions de gestion du capital et des risques	532	547	187	1	145
Exploitation générale de Lifeco	(3)	(8)	(14)	–	(6)
	3 219	3 260	892	688	825
Ajustements [3][4]					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [5]	129	134	49	68	23
Incidences liées aux marchés sur les passifs [5]	(33)	24	38	(45)	20
Coûts de transaction liés à des acquisitions	(49)	(189)	(5)	20	(74)
Charges de restructuration et d'intégration	(131)	(66)	(32)	(43)	(15)
Incidence des modifications aux lois fiscales	84	(21)	84	–	–
Profit net (charge nette) à la cession d'entreprises	–	(14)	–	–	(14)
	–	(132)	134	–	(60)
Bénéfice net [1]					
Exploitation canadienne	1 116	1 187	380	160	307
Exploitation américaine	460	499	162	164	92
Exploitation européenne	984	976	287	249	239
Solutions de gestion du capital et des risques	662	532	211	115	133
Exploitation générale de Lifeco	(3)	(66)	(14)	–	(6)
Bénéfice net [1]	3 219	3 128	1 026	688	765

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur.

[3] Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[5] Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus détails, y compris une définition de ces ajustements.

2022 par rapport à 2021	Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022
Bénéfice net 3 219 M$ (3,455 $ par action), comparativement à 3 128 M$ (3,365 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 2,7 % par action. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net de Lifeco comprenait une provision de 128 M$ après impôt principalement liée aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur relativement à ces garanties, découlant des répercussions de l'ouragan Ian.	1 026 M$ (1,101 $ par action), comparativement à 765 M$ (0,822 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 33,9 % par action, et à 688 M$ (0,738 $ par action) au troisième trimestre de 2022.
Bénéfice net ajusté 3 219 M$ (3,455 $ par action), comparativement à 3 260 M$ (3,507 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 1,5 % par action.	892 M$ (0,957 $ par action), comparativement à 825 M$ (0,887 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 7,9 % par action, et à 688 M$ (0,738 $ par action) au troisième trimestre de 2022.

CANADA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 71 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 1 116 M$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a diminué de 74 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 1 146 M$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse des honoraires découlant de la diminution de l'actif, des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, ainsi qu'à la baisse des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans l'unité Client individuel et à des résultats moins favorables au chapitre des placements liés aux prêts hypothécaires rechargeables;
- partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par des résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée dans l'unité Client collectif découlant de la gestion efficace des demandes de règlement et de la rigueur des mesures qui ont été prises relativement aux prix.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant négatif de 30 M$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 33 M$ pour la période correspondante de 2021. La révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 117 M$, comparativement à un montant négatif de 43 M$ pour la période correspondante de 2021, et avaient principalement trait à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et par le raffinement du modèle au troisième trimestre de 2022. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tiennent également compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques de 84 M$ découlant d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada quasi adoptée au cours du quatrième trimestre de 2022. Les incidences liées aux marchés se sont établies à un montant positif de 3 M$, comparativement à un montant positif de 10 M$ pour la période correspondante de 2021.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 73 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 380 M$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a diminué de 22 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 295 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant positif de 85 M$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 10 M$ pour le trimestre correspondant de 2021. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques de 84 M$, tel qu'il est indiqué précédemment pour l'exercice. La révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 2 M$, comparativement à un montant négatif de 13 M$ pour le trimestre correspondant de 2021. Les incidences liées aux marchés se sont établies à un montant négatif de 1 M$, comparativement à un montant positif de 3 M$ pour le trimestre correspondant de 2021.

ÉTATS-UNIS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 48 M$ US (39 M$ CA) par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 349 M$ US (460 M$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 499 M$ US (652 M$ CA), soit une diminution de 36 M$ US (19 M$ CA) par rapport à la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable à :

- une diminution de 126 M$ US relative à Putnam, qui s'est traduite par une perte nette de 50 M$ US, principalement en raison de la baisse des honoraires liés à l'actif et de l'incidence défavorable de certains éléments fiscaux.

Partiellement contrebalancée par :

- une augmentation de 62 M$ US au sein du secteur Services financiers, qui s'est traduite par un bénéfice net ajusté de 544 M$ US, principalement en raison du bénéfice net ajusté de 129 M$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que par une hausse de l'apport des placements. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires découlant de la baisse des niveaux moyens sur les marchés boursiers, de même que par la baisse des volumes de transactions, ainsi que par la hausse des charges attribuables à la croissance des affaires;
- une augmentation de 28 M$ US au sein de l'exploitation générale, qui s'est traduite par un bénéfice net ajusté de 5 M$ US, principalement en raison de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant négatif de 150 M$ US (192 M$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 138 M$ US (172 M$ CA) pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable à la hausse des charges de restructuration et d'intégration se rapportant aux acquisitions de Prudential et de MassMutual, ainsi qu'à la volatilité des marchés ayant engendré une inefficacité de la couverture en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts de transaction attribuable à la reprise, au troisième trimestre de 2022, d'une provision liée à la contrepartie éventuelle de 39 M$ US se rapportant à Personal Capital. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 76 M$ se rapportant à l'acquisition de Personal Capital.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 46 M$ US (70 M$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 119 M$ US (162 M$ CA). Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 135 M$ US (185 M$ CA), soit une augmentation de 10 M$ US (29 M$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une augmentation de 41 M$ US au sein du secteur Services financiers, qui s'est traduite par un bénéfice net ajusté de 151 M$ US, principalement en raison du bénéfice net ajusté de 47 M$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice;
- une augmentation de 24 M$ US au sein de l'exploitation générale, qui s'est traduite par un bénéfice net ajusté de 4 M$ US, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour l'exercice;
- partiellement contrebalancées par une diminution de 55 M$ au sein de Putnam, qui s'est traduite par une perte nette de 20 M$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant négatif de 16 M$ US (23 M$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 52 M$ US (64 M$ CA) pour le trimestre correspondant de 2021. La baisse des ajustements est principalement attribuable à la diminution des coûts de transaction. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 tenaient compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 39 M$ US se rapportant à l'acquisition de Personal Capital. Les ajustements au sein du secteur Services financiers ont représenté un montant comparable à celui du trimestre correspondant de 2021, car la hausse des charges de restructuration et d'intégration se rapportant à l'acquisition de Prudential a été contrebalancée par l'apport positif de l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential, découlant de l'amélioration des marchés boursiers au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022.

EUROPE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 8 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 984 M$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a augmenté de 62 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 892 M$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre des placements au sein de l'exploitation du Royaume-Uni et de celle de l'Irlande, une hausse des honoraires et des résultats favorables au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation de l'Irlande;
- partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre de la longévité au sein de l'exploitation du Royaume-Uni, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par la nature non récurrente d'un profit enregistré en 2021 au titre du règlement d'un régime de retraite en Irlande.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant positif de 92 M$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 146 M$ pour la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport découlant de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, ainsi qu'aux incidences défavorables liées aux marchés découlant de la baisse des valeurs sur le marché immobilier au Royaume-Uni. Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte de l'incidence défavorable des modifications aux lois fiscales sur les passifs d'impôt différé, ainsi que de la diminution des coûts de transaction, y compris les provisions liées à une contrepartie éventuelle se rapportant à des acquisitions au sein de l'exploitation de l'Irlande, et d'une charge nette à la cession d'une entreprise au sein de l'exploitation générale.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 48 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 287 M$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a augmenté de 26 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 239 M$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre des placements au sein des exploitations du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi qu'à des résultats favorables au chapitre de la longévité au sein de l'exploitation du Royaume-Uni;
- partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation de l'Irlande, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par la nature non récurrente des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation du Royaume-Uni en 2021.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant positif de 48 M$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 26 M$ pour le trimestre correspondant de 2021. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable à la diminution des coûts de transaction, incluant les provisions liées à une contrepartie éventuelle, se rapportant à des acquisitions au sein de l'exploitation de l'Irlande, de même qu'à une charge nette à la cession d'entreprises en 2021. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse de l'apport attribuable à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction. Les incidences liées aux marchés sur les passifs sont demeurées comparables à celles du trimestre correspondant de 2021, la baisse des valeurs sur le marché immobilier au Royaume-Uni ayant été essentiellement contrebalancée par l'incidence favorable des affaires liées aux garanties de placement et l'incidence positive des taux d'intérêt en Irlande.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 130 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 662 M$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a diminué de 15 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 532 M$. La diminution est principalement attribuable à :

- une provision nette de 128 M$ après impôt comptabilisée au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian au cours du troisième trimestre de 2022. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprenaient également une provision de 61 M$ au titre d'importants phénomènes météorologiques. Lifeco offre aux compagnies de réassurance des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et, de ce fait, elle est exposée aux sinistres potentiels découlant d'importants phénomènes météorologiques et d'autres événements catastrophiques;
- partiellement contrebalancée par la croissance des affaires, les résultats favorables au chapitre de la longévité et l'amélioration des résultats en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie aux États-Unis.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant positif de 130 M$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 15 M$ pour la période correspondante de 2021. Les résultats de l'exercice 2022 tiennent compte des incidences favorables de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'une diminution des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 78 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 211 M$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net ajusté a augmenté de 42 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 187 M$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la solide croissance des nouvelles affaires, des résultats favorables au chapitre de la longévité et l'amélioration des résultats en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie aux États-Unis;
- partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 exclut des ajustements d'un montant positif de 24 M$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 12 M$ pour le trimestre correspondant de 2021, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2022, les ajustements représentant une incidence nette nulle comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable de 134 M$, incluant une incidence favorable de 49 M$ après impôt (49 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, une incidence favorable liée aux marchés sur les passifs de 38 M$ après impôt (46 M$ avant impôt) et une incidence favorable de 84 M$ après impôt (55 M$ avant impôt) au titre des modifications aux lois fiscales. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des charges de restructuration et d'intégration de 32 M$ après impôt (43 M$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine et par des coûts de transaction de 5 M$ après impôt (5 M$ avant impôt) liés à de récentes acquisitions au sein de l'exploitation européenne.
- Au troisième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence nette nulle, incluant une incidence favorable de 68 M$ après impôt (24 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, un montant positif de 20 M$ après impôt (16 M$ avant impôt) au titre des coûts de transaction, comprenant la reprise d'une provision liée à la contrepartie éventuelle se rapportant à Personal Capital, partiellement contrebalancée par les coûts de transaction relatifs à l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential et aux acquisitions récentes au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés par des charges de restructuration et d'intégration de 43 M$ après impôt (58 M$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine et par une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 45 M$ après impôt (54 M$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 95 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence favorable de 21 M$ après impôt (24 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, contrebalancée par une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 15 M$ après impôt (19 M$ avant impôt), des coûts de transaction de 57 M$ après impôt (71 M$ avant impôt) au titre de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, ainsi que des acquisitions récentes au sein de l'exploitation européenne et des charges de restructuration et d'intégration de 44 M$ après impôt (60 M$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine.

- Au premier trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable de 39 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 9 M$ après impôt (9 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 11 M$ après impôt (14 M$ avant impôt), des charges de restructuration et d'intégration de 12 M$ après impôt (17 M$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine et des coûts de transaction de 7 M$ après impôt (8 M$ avant impôt) au titre de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, ainsi qu'au titre des acquisitions au sein de l'exploitation européenne.

En 2021, les ajustements représentant une incidence défavorable de 132 M$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2021, les ajustements comprenaient une incidence défavorable de 60 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence favorable de 23 M$ après impôt (28 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, ainsi qu'une incidence favorable liée aux marchés sur les passifs de 20 M$ après impôt (22 M$ avant impôt). Ces facteurs ont été contrebalancés par des coûts de transaction de 74 M$ après impôt (76 M$ avant impôt) au titre des acquisitions des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, de Personal Capital et de MassMutual au sein de l'exploitation américaine, par des charges de restructuration et d'intégration de 15 M$ après impôt (21 M$ avant impôt) et par une charge nette à la cession d'entreprises de 14 M$ après impôt (14 M$ avant impôt) au sein de l'exploitation européenne.
- Au troisième trimestre de 2021, les ajustements comprenaient une incidence favorable de 2 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence favorable de 69 M$ après impôt (74 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, ainsi qu'une incidence favorable liée aux marchés sur les passifs de 47 M$ après impôt (52 M$ avant impôt). Ces facteurs ont été contrebalancés par des coûts de transaction de 90 M$ après impôt (104 M$ avant impôt) au titre des acquisitions des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, de Personal Capital et de MassMutual, y compris une provision de 58 M$ pour les paiements se rapportant à l'acquisition de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie effectuée par Lifeco en 2003 et comptabilisée au sein de l'exploitation générale, ainsi que par des charges de restructuration et d'intégration de 24 M$ après impôt (32 M$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2021, les ajustements comprenaient une incidence défavorable de 42 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence favorable de 37 M$ après impôt (42 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, contrebalancée par une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 19 M$ après impôt (14 M$ avant impôt), par l'incidence défavorable de 21 M$ des modifications aux lois fiscales au Royaume-Uni, par des coûts de transaction de 24 M$ après impôt (25 M$ avant impôt) au titre des acquisitions de Personal Capital et de MassMutual, ainsi que par des charges de restructuration et d'intégration de 15 M$ après impôt (21 M$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2021, les ajustements comprenaient une incidence défavorable de 32 M$ sur le bénéfice, incluant une incidence favorable de 5 M$ après impôt (4 M$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses actuarielles et aux autres mesures prises par la direction, contrebalancée par une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 24 M$ après impôt (25 M$ avant impôt), par des charges de restructuration et d'intégration de 12 M$ après impôt (16 M$ avant impôt) et par des coûts de transaction de 1 M$ après impôt (2 M$ avant impôt) au titre des acquisitions de Personal Capital et de MassMutual.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com).

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Apport aux éléments suivants de Power Corporation [1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par IGM	538	601	140	134	161
Incidence de la consolidation [2]	(2)	(31)	(8)	(6)	18
	536	570	132	128	179
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par IGM	–	5	–	–	5
Incidence de la consolidation [3]	8	(101)	3	–	(2)
	8	(96)	3	–	3
Bénéfice net	544	474	135	128	182

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 62,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (61,8 % pour la période correspondante de 2021).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés, reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, et reflète les ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté par action [1][2]	3,63	4,05	0,94	0,91	1,08
Ajustements [3][4]	–	0,03	–	–	0,03
Bénéfice net par action [1]	3,63	4,08	0,94	0,91	1,11

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Gestion de patrimoine [1]	448	543	108	110	147
Gestion d'actifs [1]	213	241	51	59	66
Investissements stratégiques et autres [1]	206	187	66	47	48
Bénéfice net ajusté [2][3]	867	971	225	216	261
Ajustements [3][4]	–	8	–	–	8
Bénéfice net [2]	867	979	225	216	269

[1] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

2022 par rapport à 2021	Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022
Bénéfice net	
867 M$ (3,63 $ par action), comparativement à 979 M$ (4,08 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 11,0 % par action.	225 M$ (0,94 $ par action), comparativement à 269 M$ (1,11 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 15,3 % par action, et à 216 M$ (0,91 $ par action) au troisième trimestre de 2022.
Bénéfice net ajusté	
867 M$ (3,63 $ par action), comparativement à 971 M$ (4,05 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 10,4 % par action.	225 M$ (0,94 $ par action), comparativement à 261 M$ (1,08 $ par action) pour la période correspondante de 2021, soit une diminution de 13,0 % par action, et à 216 M$ (0,91 $ par action) au troisième trimestre de 2022.

Le 1er janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 et continuait d'appliquer IAS 39 au 31 décembre 2022. L'apport à Power Corporation comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM. Au cours du deuxième trimestre de 2022, IGM a cédé des placements d'entreprise classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, que la Société a classés comme disponibles à la vente conformément à IAS 39. Le profit à la cession a été comptabilisé en résultat net par la Société et a été inclus comme un ajustement au titre de l'incidence de la consolidation.

IGM n'a présenté aucun ajustement en 2022. Le bénéfice net ajusté excluait des ajustements représentant une incidence favorable de 8 M$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 95 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 448 M$. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une diminution de 86 M$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 43 M$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 883 M$ pour l'exercice, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 23 M$ pour se chiffrer à 559 M$, principalement en raison des hausses de taux attribuables aux variations de la productivité des conseillers. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 20 M$ pour s'établir à 76 M$, en raison de l'inscription à l'actif de commissions fondées sur les ventes additionnelles et de l'amortissement de ces commissions en 2021 et 2022.
- Une diminution de 28 M$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 875 M$, principalement en raison de la diminution de 3,0 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,0 points de base en 2021, reflétant des réductions de prix dans certains fonds et des changements dans la composition des produits.
- Une diminution de 23 M$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 141 M$, en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires.
- Une diminution de 14 M$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 140 M$, principalement en raison de la diminution de 0,5 % de l'actif sous services-conseils moyen et de la baisse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour l'exercice s'est établi à 102,5 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 103,2 points de base en 2021, reflétant principalement des changements dans la composition de la clientèle et des produits.
- Une augmentation de 7 M$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 424 M$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une diminution de 6 M$ des frais de rachat, qui se sont établis à 4 M$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 5 M$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 169 M$, principalement en raison de la baisse de l'actif géré.
- Une diminution de 31 M$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 160 M$.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 39 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 108 M$. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une diminution de 37 M$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une diminution de 23 M$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 215 M$, principalement en raison de la diminution de 9,4 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,3 points de base en 2021, reflétant des réductions de prix dans certains fonds et des changements dans la composition des produits.
- Une diminution de 18 M$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 283 M$, principalement en raison de la diminution de 6,6 % de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour le trimestre s'est établi à 102,4 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 101,8 points de base en 2021, reflétant principalement des changements dans la composition de la clientèle et des produits.
- Une diminution de 9 M$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 32 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.
- Une augmentation de 5 M$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 109 M$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 4 M$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 42 M$, principalement en raison de la baisse de l'actif géré.
- Une diminution de 3 M$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 217 M$ pour le trimestre. La rémunération fondée sur l'actif a diminué de 2 M$ pour s'établir à 140 M$, principalement en raison des hausses de taux et de la baisse de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancées par l'augmentation de 5 M$ de la rémunération fondée sur les ventes, qui s'est chiffrée à 20 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont diminué de 5 M$ pour se chiffrer à 57 M$ au cours du trimestre, principalement en raison de la diminution des charges liées à d'autres programmes pour les conseillers et de la distribution des produits d'assurance.
- Une diminution de 13 M$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 38 M$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 28 M$ par rapport à la période correspondante de 2021, pour s'établir à 213 M$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 21 M$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 750 M$, principalement en raison d'une diminution de 18 M$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 2,6 % de l'actif géré moyen. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,2 points de base, soit un taux comparable à celui de 2021. Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine ont diminué de 3 M$ pour se chiffrer à 112 M$, ce qui est attribuable à une diminution de 2,2 % de l'actif géré moyen. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,7 points de base, soit un taux comparable à celui de 2021.
- Une augmentation de 12 M$ des charges, qui se sont établies à 443 M$, principalement en raison d'une augmentation de 23 M$ des charges liées aux activités et aux services de soutien au cours de l'exercice. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne et les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services. L'augmentation des charges liées aux activités et aux services de soutien a été partiellement contrebalancée par la diminution de 9 M$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires et par la diminution de 2 M$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires comprennent principalement les activités de distribution aux intermédiaires et varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La diminution pour l'exercice est attribuable à la baisse des commissions de ventes aux intermédiaires, qui reflète le recul des ventes nettes de fonds d'investissement.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 5 M$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 76 M$.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 15 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, pour s'établir à 51 M$, principalement en raison des éléments suivants :

- Une diminution de 22 M$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 184 M$, principalement en raison d'une diminution de 19 M$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 11,1 % de l'actif géré moyen, contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 55,1 points de base, comparativement à 54,8 points de base en 2021. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente. Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine ont diminué de 3 M$ pour s'établir à 27 M$. La diminution des honoraires de gestion est principalement attribuable à la diminution de 8,4 % de l'actif géré moyen. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,7 points de base, comparativement à 14,8 points de base en 2021.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 4 M$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 6 M$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des investisseurs tiers.
- Une diminution de 1 M$ des charges, qui se sont établies à 113 M$, principalement en raison d'une baisse de 3 M$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires et d'une baisse de 1 M$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller au cours du trimestre, partiellement contrebalancées par l'augmentation de 3 M$ des charges liées aux activités et aux services de soutien.
- Une diminution de 2 M$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 19 M$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. Se reporter à la section Autres mesures pour obtenir une définition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

(en milliards de dollars)	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021
Gestion de patrimoine				
Actif géré	103,9	100,0	116,2	112,1
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	36,5	33,3	36,4	33,4
Actif sous services-conseils	140,4	133,3	152,6	145,5
Gestion d'actifs				
Actif géré, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	113,1	108,7	129,1	124,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	73,5	71,8	81,2	79,2
Actif géré	186,6	180,5	210,3	203,3
Données consolidées [1]				
Actif géré	217,0	208,7	245,3	236,2
Autres éléments de l'actif sous services-conseils [2]	32,4	29,4	31,8	29,0
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils [2]	249,4	238,1	277,1	265,2

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

	2022				2021			
(en milliards de dollars)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine								
Actif sous services-conseils	139,2	137,8	141,0	148,3	149,7	146,5	140,2	134,9
Actif géré	103,9	103,9	106,7	112,7	115,1	113,1	108,5	104,9
Gestion d'actifs								
Actif géré, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	112,6	113,4	118,5	125,7	126,8	125,2	119,3	112,7
Total de l'actif géré	186,3	187,3	195,5	205,5	207,1	204,9	196,6	187,2
Données consolidées [1]								
Actif géré	216,5	217,3	225,2	238,4	241,9	238,3	227,8	217,6
Actif géré et actif sous services-conseils [2]	247,8	247,2	255,3	269,5	272,0	267,4	255,4	243,9

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

IGM n'a présenté aucun ajustement en 2022.

En 2021, les ajustements comprenaient une incidence favorable sur le bénéfice de 8 M$ après impôt (11 M$ avant impôt) comptabilisée au quatrième trimestre et découlaient d'une contrepartie additionnelle à recevoir liée à la vente de la participation d'IGM dans Personal Capital en 2020, qui a été reçue ultérieurement. Lors de la consolidation, la Société a éliminé le montant de la contrepartie additionnelle à recevoir comptabilisée par IGM relativement à la vente de sa participation dans Personal Capital.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com).

GBL

Apport à Power Corporation

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 décembre 2022	Exercices clos les 31 décembre 2021	Trimestres clos les 31 décembre 2022	Trimestres clos les 30 septembre 2022	Trimestres clos les 31 décembre 2021
Apport au bénéfice net de Power Corporation [1] :					
Tel qu'il a été présenté par GBL	(133)	60	(24)	(36)	(3)
Incidence de la consolidation [2]	118	112	72	(14)	(24)
Bénéfice net (perte nette)	(15)	172	48	(50)	(27)

[1] Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la participation indirecte moyenne de la Financière Power dans GBL était de 14,8 % (14,2 % pour la période correspondante de 2021).

[2] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Société comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL (conformément à IFRS 9)

	Exercices clos les 31 décembre 2022	Exercices clos les 31 décembre 2021	Trimestres clos les 31 décembre 2022	Trimestres clos les 30 septembre 2022	Trimestres clos les 31 décembre 2021
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :					
Imerys	130	132	24	1	13
Webhelp	26	40	12	7	13
Canyon	11	(15)	(3)	5	(13)
Parques Reunidos/Piolin II	1	13	(22)	37	4
Sanoptis	(21)	–	(6)	(15)	–
Affidea	(30)	–	7	(37)	–
GBL Capital et Sienna Investment Managers	(12)	116	–	3	38
	105	286	12	1	55
Dividendes nets tirés des placements :					
SGS	110	104	–	–	–
Pernod Ricard	82	62	51	–	35
adidas	39	35	–	–	–
Umicore	31	31	–	9	–
Holcim	28	65	–	–	–
MOWI	19	16	3	4	5
GEA	10	13	–	–	–
Autres [1]	3	37	–	2	–
	322	363	54	15	40
Produits (charges) d'intérêts	(34)	(20)	(9)	(9)	(5)
Autres produits financiers (charges financières)	(616)	(164)	(99)	(111)	(56)
Autres produits (charges) d'exploitation	(273)	(312)	(57)	(82)	(54)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	(87)	125	(15)	43	7
Impôt	(2)	1	2	–	1
Bénéfice net (perte nette) [2][3]	(585)	279	(112)	(143)	(12)

[1] Les données de 2021 comprennent principalement le remboursement de retenues d'impôt à la source reçu et à recevoir des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus de TotalEnergies en 2006 et en 2019.

[2] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[3] Attribuable aux actionnaires de GBL.

2022 par rapport à 2021	Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022
Bénéfice net (perte nette)	
Perte nette de 585 M€, comparativement à un bénéfice net de 279 M€ pour la période correspondante de 2021.	Perte nette de 112 M€, comparativement à une perte nette de 12 M€ pour la période correspondante de 2021, et à une perte nette de 143 M€ au troisième trimestre de 2022.

Ajustements apportés à l'apport de GBL conformément à IAS 39

Le 1er janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La majorité de ses placements dans des entités ouvertes est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global.

Les placements dans des fonds alternatifs (auparavant désignés comme des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement) et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents au 1er janvier 2018 sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Depuis le 1er janvier 2018, les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continuait d'appliquer IAS 39 au 31 décembre 2022. Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Cession partielle du placement dans Pernod Ricard [1]	67	–	67	–	–
Cession partielle du placement dans MOWI [2]	22	–	–	–	–
Cession partielle du placement dans Holcim [3]	–	122	–	–	–
Cession partielle du placement dans Umicore [4]	–	33	–	–	–
Cession partielle du placement dans GEA [5]	–	17	–	–	4
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des entités ouvertes [6]	(7)	(30)	–	(4)	(22)
Charges pour perte de valeur au titre des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées [7]	(107)	–	–	(23)	–
Cession de fonds alternatifs et autres [8]	38	27	3	2	3
Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds alternatifs et autres [9]	105	(57)	2	11	(9)
Total	118	112	72	(14)	(24)

[1] Au cours du quatrième trimestre de 2022, une partie du placement dans Pernod Ricard a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 67 M$ et comprenait un recouvrement lié à la reprise d'une perte de valeur précédemment comptabilisée.

[2] Au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2022, une partie du placement dans MOWI a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit net. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 22 M$ et a été comptabilisée au deuxième trimestre.

[3] Au cours des premier et deuxième trimestres de 2021, une partie du placement dans Holcim avait été cédée, ce qui s'était traduit par un recouvrement lié à la reprise de pertes de valeur précédemment comptabilisées. Ce recouvrement n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 35 M$ au premier trimestre et à 87 M$ au deuxième trimestre.

[4] Au cours du deuxième trimestre de 2021, une partie du placement dans Umicore avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 33 M$.

[5] Au cours des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2021, une partie du placement dans GEA avait été cédée, ce qui s'était traduit par un recouvrement lié à la reprise de pertes de valeur précédemment comptabilisées. Ce recouvrement n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 9 M$ au deuxième trimestre et à 4 M$ aux troisième et quatrième trimestres.

[6] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Power Corporation a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur les placements suivants :

- Ontex – Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 6,99 € par action. Au cours des premier et troisième trimestres de 2022, le cours de l'action a diminué pour atteindre respectivement 6,63 € et 5,52 €, ce qui a donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société s'est chiffrée à 1 M$ pour le premier trimestre et à 4 M$ pour le troisième trimestre. Au cours des premier et quatrième trimestres de 2021, la Société avait comptabilisé des montants respectifs de 8 M$ et de 7 M$ au titre de la quote-part lui revenant d'une charge pour perte de valeur.
- Autres placements – Au cours du deuxième trimestre de 2022, Power Corporation a comptabilisé un montant de 2 M$ au titre de la quote-part lui revenant des charges pour perte de valeur sur les autres placements. Au cours du quatrième trimestre de 2021, la quote-part revenant à Power Corporation des charges pour perte de valeur sur les autres placements s'était chiffrée à 15 M$.

[7] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation continue de classer ces placements comme disponibles à la vente conformément à IAS 39. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2022, la valeur de certains placements dans des actions de sociétés fermées, principalement dans le portefeuille d'actifs numériques de GBL, a été réduite en-dessous de leur coût, ce qui s'est traduit par des charges pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur s'est respectivement chiffrée à 84 M$ et à 23 M$ au cours des deuxième et troisième trimestres de 2022.

[8] Au cours des premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022, des placements détenus par l'entremise de fonds alternatifs et d'autres fonds d'investissement classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 ont été cédés, ce qui a donné lieu à des profits réalisés. La quote-part revenant à Power Corporation des profits réalisés, conformément à IAS 39, s'est chiffrée à 11 M$ pour le premier trimestre, à 22 M$ pour le deuxième trimestre, à 2 M$ pour le troisième trimestre et à 3 M$ pour le quatrième trimestre de 2022 (7 M$ pour le premier trimestre, 6 M$ pour le deuxième trimestre, 11 M$ pour le troisième trimestre et 3 M$ pour le quatrième trimestre de 2021).

[9] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et continue de classer ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

Le bénéfice de GBL comprend les dividendes provenant de ses placements cotés non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

- Holcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- GEA (deuxième trimestre)
- MOWI (trimestriellement)

RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette s'est chiffrée à 585 M€, comparativement à un bénéfice net de 279 M€ pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 452 M€ des autres charges financières, qui se sont chiffrées à 616 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des charges financières de 164 M€ au cours de la période correspondante de 2021. Les autres charges financières pour l'exercice 2022 comprennent un profit de 98 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations convertibles et échangeables émises par GBL, contrebalancé par une incidence défavorable de 255 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation. De plus, GBL a comptabilisé une diminution nette de 487 M€ de la juste valeur des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, GBL avait comptabilisé une incidence défavorable de 293 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp et une perte de 140 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations convertibles et échangeables, partiellement contrebalancées par une augmentation de 256 M€ de la juste valeur des placements alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une diminution de 128 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif de 12 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 116 M€ pour l'exercice 2021.
- Un apport négatif de 87 M€ des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, comparativement à un apport positif de 125 M€ au cours de la période correspondante de 2021. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, GBL a comptabilisé une perte de valeur de 103 M€ au titre d'un placement détenu par GBL Capital, partiellement contrebalancée par un profit net comptabilisé à la vente d'un placement détenu par GBL Capital. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, GBL a comptabilisé une perte de valeur de 15 M€ au titre du goodwill de Sienna Real Estate, l'une des stratégies de Sienna Investment Managers. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, GBL avait comptabilisé des profits nets à la vente de deux placements détenus par GBL Capital.
- Une diminution de 41 M€ des dividendes, qui se sont établis à 322 M€, principalement en raison d'une diminution respective de 37 M€ et de 34 M€ des dividendes reçus de Holcim et des autres dividendes. Le dividende reçu de Holcim a diminué en raison d'une réduction de la participation détenue par GBL. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les autres dividendes comprenaient principalement un montant de 37 M€ se rapportant au remboursement de retenues d'impôt à la source qui avait été reçu des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus de TotalEnergies en 2006 et en 2019. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par les hausses respectives de 20 M€ et de 6 M€ des dividendes reçus de Pernod Ricard et de SGS.
- Un apport négatif de 21 M€ et de 30 M€ au bénéfice de GBL provenant respectivement de Sanoptis et d'Affidea, principalement associé aux coûts engagés dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés, au cours du troisième trimestre de 2022.
- Une diminution de 14 M€ de la quote-part revenant à GBL du résultat net de Webhelp, représentant un apport de 26 M€ pour GBL.
- Une diminution de 12 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport de 1 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 13 M€ pour l'exercice 2021.
- Une diminution de 2 M€ de l'apport d'Imerys, représentant un apport de 130 M€ au bénéfice de GBL. L'apport au bénéfice de GBL comprend une charge pour perte de valeur du goodwill associée au désinvestissement d'actifs destinés à l'industrie papetière, qui a été annoncé au cours du troisième trimestre de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 39 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 273 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 159 M€ au cours de la période, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, comparativement à une augmentation de 213 M€ des passifs pour la période correspondante de 2021.
- Une augmentation de 26 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice, représentant un apport de 11 M€ pour GBL. L'acquisition de Canyon a eu lieu au premier trimestre de 2021, et GBL a comptabilisé les coûts de transaction connexes en 2021.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la perte nette s'est chiffrée à 112 M€, comparativement à une perte nette de 12 M€ pour le trimestre correspondant de 2021. Cette augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 43 M€ des autres charges financières, qui se sont chiffrées à 99 M€ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à des charges financières de 56 M€ au cours de la période correspondante de 2021. Les autres charges financières du quatrième trimestre de 2022 comprennent une perte de 32 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations convertibles et échangeables émises par GBL et une incidence défavorable de 59 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation, comparativement à une incidence favorable de 3 M€ pour le trimestre correspondant de 2021. De plus, au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, GBL a comptabilisé une diminution nette de 9 M€ de la juste valeur des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, comparativement à une augmentation de 41 M€ de la juste valeur au cours du trimestre correspondant de 2021.
- Une diminution de 38 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport nil au bénéfice de GBL, comparativement à un apport de 38 M€ pour le trimestre correspondant de 2021.
- Une diminution de 26 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 22 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 4 M€ pour le trimestre correspondant de 2021.
- Un apport négatif de 15 M€ des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, comparativement à un apport positif de 7 M€ au cours du trimestre correspondant de 2021, principalement en raison d'une charge pour perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill de Sienna Real Estate. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, GBL a comptabilisé un profit net à la vente d'un placement détenu par GBL Capital.
- Un apport négatif de 6 M€ au bénéfice de GBL provenant de Sanoptis, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022.
- Une augmentation de 3 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 57 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 22 M€ au cours du trimestre, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, comparativement à une augmentation de 32 M€ des passifs pour le trimestre correspondant de 2021.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 11 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport de 24 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 13 M€ pour le trimestre correspondant de 2021.
- Une augmentation de 10 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice, représentant un apport négatif de 3 M€ pour GBL.
- Une augmentation de 14 M€ des dividendes, qui se sont établis à 54 M€, principalement en raison de l'augmentation des dividendes reçus de Pernod Ricard.
- Un apport positif de 7 M€ au bénéfice de GBL provenant d'Affidea, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les exercices et les trimestres clos les 31 décembre 2022 et 2021 étaient les suivants :

	Exercices clos les			Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation en %	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation en %
€/$ CA	1,370	1,483	(7,6)	1,386	1,441	(3,8)

L'information ci-dessus est tirée de l'information financière publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice de 2022. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

SAGARD ET POWER SUSTAINABLE

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour obtenir des renseignements détaillés et une analyse de l'actif géré et des capitaux générant des honoraires de Sagard et Power Sustainable.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils sont réalisés.

Apport à Power Corporation

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Activités de gestion d'actifs					
Sagard	(68)	72	(10)	(9)	28
Power Sustainable [1]	(15)	(27)	3	(3)	(11)
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Sagard	26	122	(13)	(5)	32
Power Sustainable [1]	(308)	259	(163)	(28)	(20)
	(365)	426	(183)	(45)	29
Ajustements					
Sagard	–	(100)	–	–	–
Power Sustainable	(10)	(15)	–	–	(15)
Bénéfice net (perte nette)	(375)	311	(183)	(45)	14

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la présentation des activités de gestion d'actifs de Power Sustainable a été modifiée afin de séparer certaines activités exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE de ses activités de gestion. Par ailleurs, une répartition de certaines charges est incluse dans les autres activités d'investissement de la Société. Les informations comparatives ont été retraitées afin de refléter ces changements.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Sagard					
Honoraires de gestion [1]	158	100	45	36	32
Charges liées aux plateformes de placement	(162)	(106)	(50)	(39)	(33)
Bénéfice tiré des honoraires [2]	(4)	(6)	(5)	(3)	(1)
Intéressement aux plus-values, montant net [3][4]	(62)	96	(6)	(3)	34
Autres [2]	(5)	(9)	(1)	(1)	(3)
	(71)	81	(12)	(7)	30
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs [5]	(9)	(5)	(1)	(3)	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle [6]	12	(4)	3	1	–
	(68)	72	(10)	(9)	28
Power Sustainable					
Honoraires de gestion [1]	22	16	7	5	5
Charges liées aux plateformes de placement	(63)	(51)	(19)	(14)	(19)
Bénéfice tiré des honoraires [2]	(41)	(35)	(12)	(9)	(14)
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net [3][7]	30	4	19	7	3
Autres [2][8]	(4)	4	(4)	(1)	–
	(15)	(27)	3	(3)	(11)
Bénéfice net (perte nette)	(83)	45	(7)	(12)	17

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif et pour la gestion des entreprises autonomes. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin qu'ils soient conformes à cette présentation.

[3] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts liés aux employés, qui sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[4] Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 tiennent respectivement compte d'une reprise de l'intéressement aux plus-values, montant net, de 13 M$ et de 42 M$, principalement attribuable aux diminutions de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de ces périodes. Les résultats du troisième trimestre de 2021 tenaient compte de l'incidence de la déconsolidation de Sagard Credit Partners I, y compris la reprise de l'intéressement aux plus-values comptabilisé sur la durée de vie du fonds.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluent la participation détenue dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte d'un intéressement aux plus-values, montant net, de 17 M$ attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi que d'une reprise des honoraires liés au rendement à payer en raison de la baisse de la valeur des placements au sein de Power Sustainable China.

[8] Le poste Autres comprend les activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)					
Sagard					
Actions de sociétés fermées et autres stratégies [1]	36	129	(4)	1	(4)
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) [2]	(10)	(7)	(9)	(6)	36
Power Sustainable					
Actions de sociétés ouvertes [3]	(218)	301	(55)	(24)	7
Infrastructure énergétique					
Pertes avant les variations des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle [4]	(19)	(37)	(45)	2	(23)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle [5]	(71)	(5)	(63)	(6)	(4)
	(282)	381	(176)	(33)	12
Ajustements					
Réévaluations du passif au titre des droits de vente de Wealthsimple	–	(100)	–	–	–
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	(10)	(15)	–	–	(15)
Bénéfice net (perte nette)	(292)	266	(176)	(33)	(3)

[1] Les résultats du troisième trimestre de 2021 tiennent compte d'un profit réalisé de 66 M$ comptabilisé par la Société à la cession de sa participation dans Sagard MidCap III.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 tiennent respectivement compte d'une reprise de l'intéressement aux plus-values à payer de 13 M$ et de 25 M$, principalement attribuable aux diminutions de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de ces périodes. Les résultats du premier trimestre de 2021 comprenaient une charge de 52 M$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison des augmentations de la juste valeur des placements détenus dans les fonds Portage Ventures et dans Wealthsimple. De plus, les résultats excluaient une charge de 100 M$ liée à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple, laquelle a été incluse dans les ajustements (se reporter à la section Ajustements ci-après). La diminution nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power, dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III, Koho et Wealthsimple, s'est établie à 430 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une augmentation de la juste valeur de 650 M$ pour la période correspondante de 2021.

[3] Comprend principalement les profits (pertes) réalisés au titre de la cession de placements et les dividendes reçus. Aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022, la Société a réalisé des pertes respectives de 54 M$, de 70 M$, de 22 M$ et de 55 M$ au titre de la cession de placements dans Power Sustainable China, et des pertes de valeur de 16 M$ ont été comptabilisées en 2022, dont une tranche de 13 M$ comptabilisée au premier trimestre en raison des reculs des marchés boursiers chinois (profits respectifs de 229 M$, de 54 M$, de 18 M$ et de 10 M$ réalisés aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2021).

[4] Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de la quote-part revenant à la Société d'une charge de 19 M$ liée à l'intéressement aux plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que de pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ces pertes ont été partiellement contrebalancées par un profit de 20 M$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs solaires, dont une tranche de 17 M$ a été comptabilisée au deuxième trimestre, ainsi que par des profits latents de 46 M$ au titre des contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, dont une tranche de 10 M$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. Les pertes d'exploitation du quatrième trimestre de 2021 étaient principalement attribuables à la diminution de l'ensoleillement, au caractère saisonnier des activités et aux pertes causées par la neige, ainsi qu'à des charges associées au remplacement de certains panneaux solaires ayant une capacité de production supérieure. Les résultats du premier trimestre de 2022 et du quatrième trimestre de 2021 excluent respectivement une charge de 10 M$ et de 15 M$ attribuable aux pertes de valeur d'actifs au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).

[5] Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte d'une charge de 63 M$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, qui est principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE. La valeur de l'actif net de PPSIE se chiffrait à 1 035 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 805 M$ au 30 septembre 2022. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

SAGARD

Le 3 mai 2021, Wealthsimple avait annoncé la signature d'une offre d'investissement en fonds propres de 750 M$. Par conséquent, au premier trimestre de 2021, l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple avait donné lieu à une charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle de Wealthsimple. Les ajustements relatifs à la plateforme de placements dans des actifs alternatifs (Sagard) reflétaient la quote-part revenant à la Société de la charge, en fonction de sa participation, d'un montant de 100 M$ (100 M$ avant impôt). À la clôture de la transaction, les droits de vente existants détenus par les participations ne donnant pas le contrôle et les détenteurs d'options de Wealthsimple ont été annulés.

POWER SUSTAINABLE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Power Sustainable a comptabilisé une perte de valeur de 10 M$ au premier trimestre au titre de projets en cours de construction qui sont inclus dans les participations directes dans des infrastructures énergétiques au sein de la plateforme de Power Sustainable, comparativement à une perte de valeur de 15 M$ au titre de projets en cours de construction qui avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2021.

ChinaAMC

Les produits tirés de ChinaAMC pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont chiffrés à 57 M$, comparativement à 62 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les produits tirés de ChinaAMC pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 se sont chiffrés à 14 M$, comparativement à 17 M$ pour le trimestre correspondant de 2021.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes.

Les produits tirés des autres placements sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant plus particulièrement le moment de leur réalisation.

Sommaire des autres placements et entreprises autonomes :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Autres placements					
Fonds d'investissement et de couverture	23	37	15	–	16
Autres [1]	25	(3)	5	11	(6)
Entreprises autonomes [2]	(68)	225	(102)	3	12
Bénéfice net (perte nette)	(20)	259	(82)	14	22

[1] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprennent un profit de 7 M$ à la cession d'un immeuble par la Société.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, de LMPG, de Peak et de GP Strategies (jusqu'à la date de la cession, au quatrième trimestre de 2021).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffrée à 20 M$, comparativement à un bénéfice net de 259 M$ pour la période correspondante de 2021. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 68 M$, comparativement à un bénéfice net de 225 M$ pour la période correspondante de 2021. La diminution de 293 M$ du bénéfice net des entreprises autonomes est principalement attribuable à :

- une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 109 M$ après impôt (126 M$ avant impôt) comptabilisée au quatrième trimestre de 2022, reflétant la baisse de la valeur de marché de Lion au 31 décembre 2022;
- une diminution de 211 M$ de l'apport se rapportant à la participation de la Société dans Lion en 2022. En 2021, l'apport se rapportant à la participation de la Société dans Lion incluait un profit net de 153 M$ comptabilisé au deuxième trimestre. Ce montant comprenait i) un profit de 62 M$ se rapportant à l'incidence de la variation de la participation découlant de la conclusion de la transaction de fusion entre Lion et Northern Genesis Acquisition Corp.; ii) un profit de 147 M$ se rapportant à la réévaluation des droits d'achat détenus par Power Sustainable, dont une partie avait été exercée au cours du deuxième trimestre de 2021; et iii) une charge de 56 M$ se rapportant à l'augmentation des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme et de l'impôt différé;
- une reprise de perte de valeur de 33 M$ comptabilisée antérieurement au titre de sa participation dans GP Strategies au cours du deuxième trimestre de 2021;
- partiellement contrebalancées par un recouvrement attribuable à la diminution des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme, déduction faite de l'impôt connexe.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la perte nette des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffrée à 82 M$, comparativement à un bénéfice net de 22 M$ pour la période correspondante de 2021. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 102 M$, comparativement à un bénéfice net de 12 M$ pour la période correspondante de 2021. La diminution de 114 M$ du bénéfice net est principalement attribuable à une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie liée à la participation de la Société dans Lion, tel qu'il est expliqué ci-dessus pour l'exercice.

ACTIVITÉS PROPRES (DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE)

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Charges d'exploitation [1]	119	145	32	33	36
Charges financières [2]	55	54	14	14	14
Amortissement	6	8	2	1	(1)
Impôt sur le bénéfice	4	26	1	2	(2)
	184	233	49	50	47

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à certaines options, lesquelles ont été reclassées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société a conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent un profit net de 20 M$, dont un montant de 17 M$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2022, découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite de la perte liée à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé.

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 18 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit le même montant qu'en 2021.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge d'impôt sur le bénéfice s'est chiffrée à 4 M$, comparativement à 26 M$ pour la période correspondante de 2021. Les résultats de l'exercice 2021 comprenaient i) une charge d'impôt de 42 M$, qui se rapportait principalement à la charge d'impôt différé découlant de la réalisation de profits comptabilisés en résultat à la vente de placements (dont une tranche de 38 M$ représentait un reclassement de l'impôt sur le bénéfice comptabilisé précédemment dans les autres éléments de bénéfice global au 31 décembre 2020), partiellement contrebalancée par ii) une économie d'impôt de 16 M$, qui se rapportait principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux pour compenser le profit réalisé sur la vente secondaire de Wealthsimple (le profit réalisé et la charge d'impôt connexe ont été comptabilisés dans l'état des variations des fonds propres).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la charge d'impôt sur le bénéfice s'est chiffrée à 1 M$, comparativement à une économie d'impôt sur le bénéfice de 2 M$ pour le trimestre correspondant de 2021.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Lifeco [1]					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	86	90	33	45	16
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(22)	16	25	(30)	13
Coûts de transaction liés à des acquisitions	(33)	(126)	(4)	14	(49)
Charges de restructuration et d'intégration	(87)	(44)	(21)	(29)	(10)
Incidence des modifications aux lois fiscales	56	(14)	56	–	–
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises	–	(9)	–	–	(9)
	–	(87)	89	–	(39)
Incidence de la consolidation [2]	–	(2)	–	–	1
	–	(89)	89	–	(38)
IGM [1]					
Profit net à la cession d'entreprises	–	5	–	–	5
Incidence de la consolidation [2]	8	(101)	3	–	(2)
	8	(96)	3	–	3
Sagard et Power Sustainable					
Réévaluations du passif au titre des droits de vente de Wealthsimple	–	(100)	–	–	–
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	(10)	(15)	–	–	(15)
	(10)	(115)	–	–	(15)
Activités propres					
Charges au titre de la réorganisation	–	(13)	–	–	–
	(2)	(313)	92	–	(50)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des ajustements liés au portefeuille d'investissements dans les technologies financières, en fonction de leur participation respective; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM.

Incidence de la consolidation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'incidence de la consolidation se rapportait principalement aux réévaluations à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple.

- Le 3 mai 2021, Wealthsimple avait annoncé la signature d'une offre d'investissement en fonds propres de 750 M$. Par conséquent, au premier trimestre de 2021, l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple avait donné lieu à une charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à la réévaluation du passif au titre des droits de vente s'était chiffrée à 208 M$ (208 M$ avant impôt) et était incluse dans les ajustements. La charge a été reflétée dans les ajustements relatifs aux plateformes de placements dans des actifs alternatifs, de Lifeco et d'IGM, au prorata de leur participation respective, au titre de l'incidence de la consolidation, soit des montants respectifs de 100 M$, de 11 M$ et de 97 M$. À la clôture de la transaction, les droits de vente existants détenus par les participations ne donnant pas le contrôle et les détenteurs d'options de Wealthsimple ont été annulés.

Activités propres

Au cours du troisième trimestre de 2021, la Société avait comptabilisé des charges de 13 M$ dans le cadre de la réorganisation de la Société et de la Financière Power complétée en février 2020, relativement à la perte de valeur de certains actifs de la Société.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM et Sagard et Power Sustainable. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et des bilans consolidés résumés de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, qui figurent à la note 33 des états financiers consolidés de 2022.

	31 décembre 2022					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Placements	229 639	5 200	194	1 976	151	237 160
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	375	1 075	20 331	–	(21 781)	–
GBL [2]	–	–	3 314	–	–	3 314
Autres	327	596	2 524	–	(3 447)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	783	1 147	(47)	3 202
Fonds détenus par des assureurs cédants	15 186	–	–	–	–	15 186
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018	–	–	–	–	25 018
Autres actifs	18 703	5 651	310	4 664	(208)	29 120
Immobilisations incorporelles [3]	6 209	1 364	2	751	(31)	8 295
Goodwill [3]	10 604	2 802	–	591	613	14 610
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	–	–	–	–	387 897
Total de l'actif	701 455	18 873	28 735	9 622	(25 035)	733 650
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	247 698	–	–	–	–	247 698
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 610	–	–	–	4 610
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [4]	10 509	2 100	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	23 033	5 900	987	4 366	(317)	33 969
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	–	–	–	–	387 897
Total du passif	669 137	12 610	1 884	6 322	(405)	689 548
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	–	–	2 830	–	(2 830)	–
Actions non participantes	2 720	–	950	–	(2 720)	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	24 790	6 196	23 071	2 895	(33 881)	23 071
Participations ne donnant pas le contrôle [5][6]	3 308	67	–	405	16 301	20 081
Total des fonds propres	32 318	6 263	26 851	3 300	(24 630)	44 102
Total du passif et des fonds propres	701 455	18 873	28 735	9 622	(25 035)	733 650

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 33 des états financiers consolidés de 2022.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

						31 décembre 2021
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Placements	198 898	5 488	260	1 926	81	206 653
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	366	1 021	18 930	–	(20 317)	–
GBL [2]	–	–	4 278	–	–	4 278
Autres	306	1 263	2 938	–	(4 507)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	159	1 028	766	1 237	(44)	3 146
Fonds détenus par des assureurs cédants	17 194	–	–	–	–	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance	21 138	–	–	–	–	21 138
Autres actifs	14 338	3 410	347	3 857	(231)	21 721
Immobilisations incorporelles [3]	5 514	1 357	2	768	(34)	7 607
Goodwill [3]	9 081	2 802	–	472	613	12 968
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif	630 488	17 661	29 156	9 019	(24 691)	661 633
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	220 833	–	–	–	–	220 833
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	5 058	–	–	–	5 058
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [4]	8 804	2 100	250	1 467	(88)	12 533
Autres passifs	12 949	4 002	1 090	3 854	(480)	21 415
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total du passif	600 005	11 160	1 987	5 321	(568)	617 905
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	–	–	2 830	–	(2 830)	–
Actions non participantes	2 720	–	954	–	(2 720)	954
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	22 996	6 450	23 385	3 370	(32 816)	23 385
Participations ne donnant pas le contrôle [5][6]	3 267	51	–	328	15 743	19 389
Total des fonds propres	30 483	6 501	27 169	3 698	(24 123)	43 728
Total du passif et des fonds propres	630 488	17 661	29 156	9 019	(24 691)	661 633

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 33 des états financiers consolidés de 2022.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 733,7 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 661,6 G$ au 31 décembre 2021, principalement en raison de l'acquisition de Prudential par Lifeco au cours du deuxième trimestre de 2022, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises attribuable au raffermissement du dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la baisse des niveaux sur les marchés boursiers, de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des devises attribuable à l'affaiblissement de la livre sterling et de l'euro. Au 31 décembre 2022, l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential avait permis d'ajouter un montant de 119 G$ au total de l'actif.

Le passif a augmenté pour s'établir à 689,5 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 617,9 G$ au 31 décembre 2021, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 26,9 G$. Cette augmentation découle principalement du montant de 44,2 G$ acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, de l'incidence des nouvelles affaires et du raffermissement du dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par les ajustements à la juste valeur.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 30,5 G$, principalement en raison d'une augmentation de 77,7 G$ liée à l'acquisition de Prudential, de l'incidence de 9,5 G$ des fluctuations des devises et des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G$. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence combinée de la diminution de 53,7 G$ des produits de placement nets et de la valeur de marché ainsi que par des retraits nets (déduction faite des dépôts des titulaires de polices) de 6,2 G$.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [1]	1 277	1 635
Participations :		
Lifeco	16 646	15 496
IGM	3 685	3 434
GBL [2]	3 314	4 278
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs [3]	1 848	2 211
ChinaAMC	783	766
Autres placements et entreprises autonomes	870	987
Autres actifs [4]	312	349
Total de l'actif de la société de portefeuille	28 735	29 156
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt [5]	897	897
Autres passifs	987	1 090
Total du passif de la société de portefeuille	1 884	1 987
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles [6]	2 830	2 830
Actions non participantes	950	954
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 071	23 385
Total des fonds propres de la société de portefeuille	26 851	27 169
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	28 735	29 156

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 358 M$ (480 M$ au 31 décembre 2021). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M$ déclarés par IGM au quatrième trimestre et reçus par la Financière Power le 31 janvier 2023 (même montant qu'au 31 décembre 2021).

[5] Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M$ au 31 décembre 2022 (même montant qu'au 31 décembre 2021).

[6] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 277 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1 635 M$ à la fin de décembre 2021 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par Sagard et Power Sustainable, y compris Power Sustainable China, se sont élevés à 194 M$ au 31 décembre 2022 (441 M$ au 31 décembre 2021) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET GBL (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)

Le tableau ci-dessous présente, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 23 645 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 23 208 M$ au 31 décembre 2021.

	Lifeco	IGM	GBL [1]	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	15 496	3 434	4 278	23 208
Apport du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)	2 093	536	(15)	2 614
Apport des ajustements	-	8	-	8
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) [2]	256	58	(929)	(615)
Dividendes	(1 216)	(333)	(84)	(1 633)
Incidence des variations des participations et autres	17	(18)	64	63
Valeur comptable au 31 décembre 2022	16 646	3 685	3 314	23 645

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La quote-part revenant à GBL des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M$ liées aux écarts de change.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Le tableau ci-dessous présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	60	116
Power Sustainable	33	21
Activités d'investissement		
Sagard [1]	654	706
Power Sustainable	1 101	1 368
	1 848	2 211

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

PARTICIPATION DANS ChinaAMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans ChinaAMC s'élevait à 783 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 766 M$ au 31 décembre 2021.

Valeur comptable au début de l'exercice	766
Dividendes	(31)
Quote-part du bénéfice net	57
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(9)
Valeur comptable au 31 décembre 2022	783

L'actif géré total de ChinaAMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 722 milliards RMB¥ (338 G$ CA) au 31 décembre 2022, comparativement à 1 662 milliards RMB¥ (331 G$ CA) au 31 décembre 2021. Après la fin de l'exercice, la Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM. Se reporter à la sous-section ChinaAMC de la section Faits saillants de 2022.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Le tableau ci-dessous présente les composantes des autres placements et entreprises autonomes. Certaines entreprises autonomes contrôlées sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les éléments suivants :

Valeur comptable aux	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Autres placements [1]	192	262
Entreprises autonomes	678	725
	870	987

[1] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 31 décembre 2022, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 39 M$.

FONDS PROPRES

Actions non participantes

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent cinq séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 950 M$ au 31 décembre 2022 (954 M$ au 31 décembre 2021), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Le 15 janvier 2022, la Société a racheté la totalité de ses 86 100 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 en circulation au prix de 50,00 $ par action.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 23 071 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 23 385 M$ au 31 décembre 2021.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	23 385	21 251
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(169)	(61)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 683 043 actions en 2022 et 3 436 756 actions en 2021) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	52	107
	(117)	46
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 965	2 969
Dividendes déclarés	(1 378)	(1 295)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et autres	(246)	(92)
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie [1]	(54)	–
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres [2]	9	574
	296	2 156
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	417	(186)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	(432)	(483)
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	425	495
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(885)	3
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales	(18)	103
	(493)	(68)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	23 071	23 385

[1] Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à 13 621 606 options et a reclassé les options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2022 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Inclut l'incidence de la variation de la participation dans Wealthsimple comptabilisée dans les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au deuxième trimestre de 2021.

La valeur comptable par action participante (se reporter à la section Autres mesures) de la Société s'est établie à 34,58 $ au 31 décembre 2022, comparativement à 34,56 $ à la fin de 2021.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2021), et 611 476 233 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 621 756 088 au 31 décembre 2021.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 25 451 737 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 10 900 781 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 25 février 2021 est arrivée à expiration le 24 février 2022. Au cours du premier trimestre de 2022, la Société avait racheté 703 700 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre, pour un montant total de 29 M$ (4 068 900 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 153 M$ en 2021).

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était en vigueur jusqu'au 27 février 2023 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,3 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 14 février 2022) aux prix du marché. Au 31 décembre 2022, la Société avait racheté 10 515 700 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 386 M$. Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 246 M$ (92 M$ en 2021) et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1er mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 16 mars 2023, la Société avait racheté 857 400 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 31 M$.

La Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) auprès d'un courtier désigné afin de permettre le rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1er mars 2023, soit la date de début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2022, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 41,91 $, comparativement à 52,60 $ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 20,3 %. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable par action participante (se reporter à la section Autres mesures) de la Société se chiffrait à 34,58 $, un montant comparable à celui au 31 décembre 2021, soit 34,56 $.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	16 646	2 768	19 414	15 496	8 049	23 545
IGM	3 685	1 907	5 592	3 434	3 315	6 749
GBL [1]	3 314	(926)	2 388	4 278	(1 121)	3 157
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs [2]						
Sagard	60	-	60	116	–	116
Power Sustainable	33	-	33	21	–	21
Activités d'investissement						
Sagard [3]	654	263	917	706	693	1 399
Power Sustainable	1 101	344	1 445	1 368	265	1 633
ChinaAMC	783	367	1 150	766	384	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements	192	55	247	262	50	312
Entreprises autonomes [4]	678	151	829	725	606	1 331
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 277	-	1 277	1 635	–	1 635
Autres actifs	312	-	312	349	–	349
Total de l'actif de la société de portefeuille	28 735	4 929	33 664	29 156	12 241	41 397
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débentures et autres instruments d'emprunt	897	-	897	897	–	897
Autres passifs [5][6]	987	37	1 024	1 090	39	1 129
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	-	3 780	3 784	–	3 784
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 664	37	5 701	5 771	39	5 810
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	23 071	4 892	27 963	23 385	12 202	35 587
Par action	**34,58**		**41,91**	34,56		52,60

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,8 G$ (2,6 G€) au 31 décembre 2022 (4,7 G$ [3,3 G€] au 31 décembre 2021).

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable et sont principalement composées de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intéressement aux plus-values.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 13 M$ (80 M$ au 31 décembre 2021) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas par ailleurs comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant la cession de ses participations dans les entreprises autonomes.

[5] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[6] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M$ (39 M$ au 31 décembre 2021) se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 88,7 % du total des actifs à la juste valeur au 31 décembre 2022 (89,7 % au 31 décembre 2021). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 2 837 M$, ou 4,25 $ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, qui figurent à la note 33 des états financiers consolidés de 2022. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre						2022
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	7 047	738	1 473	(34)	(1 722)	7 502
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement	(5 493)	135	60	(1 392)	192	(6 498)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	–	–	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

Exercice clos le 31 décembre						2021
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres [1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	10 373	943	1 312	(234)	(1 341)	11 053
Activités de financement	(992)	(1 522)	(1 572)	689	2 435	(962)
Activités d'investissement	(11 212)	1 099	669	(237)	(898)	(10 579)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	–	–	(4)	1	(43)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 871)	520	409	214	197	(531)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 946	772	1 226	545	(449)	10 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 339 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une diminution de 531 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 7 502 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 11 053 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle et les hausses et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 948 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 962 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 6 498 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 10 579 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	1 216	1 119
IGM	333	333
GBL	84	81
ChinaAMC	31	27
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie [1]	(191)	(248)
	1 473	1 312
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 331)	(1 211)
Actions privilégiées perpétuelles	(134)	(137)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	47	96
Émission d'actions privilégiées perpétuelles	-	200
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(415)	(153)
Rachat d'actions non participantes	(4)	(2)
Rachat d'actions privilégiées perpétuelles	-	(200)
Variations des autres instruments d'emprunt	-	(106)
Autres	(2)	(7)
	(1 891)	(1 572)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements	386	1 165
Acquisition de placements	(365)	(502)
Autres [2]	39	6
	60	669
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(358)	409
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 635	1 226
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 277	1 635

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend le produit reçu de la vente d'un immeuble par la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont diminué de 358 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une augmentation de 409 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 473 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 312 M$ pour la période correspondante de 2021. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	1,96	1 216	1,804	1 119
IGM	2,25	333	2,25	333

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 84 M$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2022, comparativement à 81 M$ (55 M€) pour la période close le 31 décembre 2021.
- Le 8 février 2023, après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 6,1 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,490 $ par action à 0,520 $ par action, payable le 31 mars 2023.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 1 891 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 572 M$ pour la période correspondante de 2021, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 383 M$, comparativement à 1 263 M$ pour la période correspondante de 2021. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 1,980 $ par action, comparativement à 1,790 $ par action pour la période correspondante de 2021.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 134 M$, comparativement à 137 M$ pour la période correspondante de 2021.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 47 M$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 96 M$ pour la période correspondante de 2021.
- Aucune émission d'actions privilégiées perpétuelles par la Financière Power, comparativement à l'émission d'un montant de 200 M$ pour la période correspondante de 2021.
- Aucun rachat d'actions privilégiées perpétuelles par la Financière Power, comparativement au rachat d'un montant de 200 M$ pour la période correspondante de 2021.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités de 415 M$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement au rachat d'un montant de 153 M$ pour la période correspondante de 2021.
- Le rachat d'actions non participantes d'un montant de 4 M$, comparativement au rachat d'un montant de 2 M$ au cours de la période correspondante de 2021.
- Aucune variation des autres instruments d'emprunt, comparativement à une diminution de 106 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 60 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 669 M$ pour la période correspondante de 2021.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 122 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 64 M$ pour la période correspondante de 2021.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes ou à un niveau supérieur.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 74 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2022.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	10 509	8 804
IGM	2 100	2 100
Autres [1]	1 956	1 467
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	14 727	12 533
	15 374	13 180
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	950	954
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 220	4 220
	7 050	7 050
	8 000	8 004
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 071	23 385
Participations ne donnant pas le contrôle [2]	13 031	12 339
	36 102	35 724
	59 476	56 908

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées et des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt en vertu de facilités de crédit renouvelables détenus par les fonds d'investissement et d'autres instruments d'emprunt détenus par des entités contrôlées de 113 M$ (72 M$ en 2021), d'instruments d'emprunt de 1 763 M$ (1 301 M$ en 2021) liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique et d'autres instruments d'emprunt de 80 M$ (94 M$ en 2021) détenus par les entreprises autonomes. Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 15B des états financiers consolidés de 2022 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 15 janvier 2022, la Société a racheté la totalité de ses 86 100 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 en circulation au prix de 50,00 $ par action.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1er mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par Lifeco. À la date d'acquisition, la facilité de 645 M$ (500 M$ US) avait été entièrement utilisée, ainsi qu'un montant de 416 M$ (323 M$ US) sur une facilité de crédit renouvelable existante de Lifeco, pour financer une partie de l'acquisition des activités liées aux services de retraite de Prudential. Le 1er juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un premier paiement de 150 M$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, suivi d'un paiement final de 173 M$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, la facilité de 675 M$ (500 M$ US) de Lifeco demeurait entièrement utilisée, et aucun montant n'avait été prélevé sur sa facilité de crédit renouvelable existante.
- Le 16 novembre 2022, Lifeco a émis des euro-obligations de premier rang à 4,70 % d'un montant de 500 M€ échéant le 16 novembre 2029. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de la bourse Euronext de Dublin et à la cote du marché des changes mondial de la bourse Euronext de Dublin. Lifeco utilisera le produit net de la transaction pour les besoins généraux de l'entreprise.

  Actuellement, Lifeco prévoit racheter les euro-obligations de premier rang à 2,50 % d'un montant de 500 M€ à leur échéance, soit le 18 avril 2023.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans le présent rapport de gestion, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour une analyse portant précisément sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révise et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait un montant de 1,3 G$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées de 506 M$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 421 M$ était disponible au 31 décembre 2022).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

	Paiements exigibles par période			
31 décembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et certificats	1 644	-	-	1 644
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	415	608	1 195	2 218
Paiements de loyers futurs	30	115	272	417
Cotisations au titre des régimes de retraite	18	-	-	18
	2 107	723	2 117	4 947

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, de même que d'autres prêts. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2022, environ 17 % du montant de 1 277 M$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 179 M$ en dollars américains, 35 M$ en euros et 3 M$ en francs suisses. Au 31 décembre 2022, environ 75 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (73 % au 31 décembre 2021).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés soit comme étant disponibles à la vente, soit comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant disponibles à la vente, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 77 M$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte de 34 M$ en résultat net, respectivement (montants respectifs de 55 M$ et de 35 M$ au 31 décembre 2021). Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de sa participation dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, détenue par l'intermédiaire de Parjointco. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 163 M$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (214 M$ en 2021).

Power Corporation est également exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 39 M$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (38 M$ en 2021).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés soit comme étant disponibles à la vente, soit comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés directement en résultat net. Les placements classés comme étant disponibles à la vente sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur des placements disponibles à la vente de 18 M$ (nil en 2021). Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 95 M$ dans les autres éléments de bénéfice global (110 M$ au 31 décembre 2021) en lien avec des placements classés comme étant disponibles à la vente et par la comptabilisation d'une perte de 147 M$ en résultat net (128 M$ au 31 décembre 2021) en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et avec des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Au 31 décembre 2022, les placements détenus sous forme d'actions de sociétés cotées en bourse et d'actions de sociétés fermées représentaient respectivement 24 % et 76 %, en excluant les participations détenues dans des placements consolidés. Les plateformes de placement investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société a classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'un recul de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par une perte latente d'environ 282 M$ (395 M$ en 2021) comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. Pour une description de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux fraudes internes et externes, aux pratiques inadéquates en matière de ressources humaines, aux erreurs d'exécution et de procédures, aux modèles, à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités et à la cybersécurité, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, des procédures relatives à la continuité des activités, de la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié aux modèles

Le risqué lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

RISQUE LIÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le risque lié au développement durable correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux et les risques liés à la gouvernance, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir le réchauffement et les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits humains, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs. Les risques liés à la gouvernance ont trait aux effets néfastes de pratiques contraires à l'éthique, comme la corruption, des conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de responsabilité sociale, une politique environnementale, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société a adopté une approche équilibrée dans le cadre de l'exercice de ses activités et fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié au développement durable soit identifié et géré conformément aux politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux importants et ceux liés à la gouvernance soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés.

AUTRES RISQUES

Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future, actuellement prévue en 2024. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023, en vue de la mise en œuvre prévue en 2024. Le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial, et cette mise en œuvre, y compris l'établissement du calendrier, se fera en coordination avec les partenaires internationaux, mais aucun projet de loi n'a encore été proposé. Les pays où la Société et ses filiales exercent actuellement des activités ont annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays utilisent actuellement un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et il est prévu que l'adoption de lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La Société et ses filiales attendent les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elles exercent leurs activités.

COVID-19

La Société gère les risques liés à la pandémie de COVID-19 au moyen de son cadre de gestion des risques existant. Au sein de Power Corporation et des sociétés de son groupe, la gestion de la sécurité et du bien-être des employés, le maintien de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services aux clients du groupe, l'évaluation des incidences sur le bénéfice, les liquidités et le capital, la planification en vue de différents scénarios éventuels et les communications avec les parties prenantes demeurent les priorités. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables des structures de gouvernance et des processus afin de superviser la gestion des risques et les incidences potentielles du ralentissement économique actuel ainsi que les autres conséquences possibles découlant de la COVID-19. Pour obtenir une description plus détaillée des risques et des processus mis en place par Lifeco et IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

La durée de la pandémie de COVID-19 et l'ampleur de ses répercussions demeurent incertaines pour l'instant. La distribution des vaccins a donné lieu à un assouplissement des restrictions dans plusieurs économies, mais la pandémie de COVID-19 continue de perturber d'importantes chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, entraînant des pressions économiques constantes. Bien que les conditions se soient stabilisées, de nombreux facteurs continuent d'alimenter l'incertitude économique, notamment le déploiement et l'efficacité des vaccins, l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 et la durabilité et l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales.

Tensions géopolitiques

Les hostilités militaires qui se poursuivent en Ukraine, de même que les défis économiques dans le reste du monde, en particulier en ce qui a trait aux relations commerciales, aux pressions inflationnistes ainsi qu'à la volatilité des flux de capitaux internationaux entre les grandes économies, contribuent à la conjoncture économique difficile. La croissance économique a ralenti dans l'ensemble des régions au cours de l'année, ce qui reflète les tensions commerciales, les efforts des banques centrales pour contrer l'inflation et les perturbations continues sur le marché du travail et au sein des chaînes d'approvisionnement. La Société surveille étroitement les conséquences que ce contexte pourrait avoir sur sa situation financière. La nature diversifiée des filiales en exploitation de la Société, de leur modèle d'affaires et des marchés qu'elles desservent contribue à atténuer les risques posés par l'incertitude mondiale actuelle.

La durée de la pandémie de COVID-19 et des tensions géopolitiques et l'ampleur de leurs répercussions demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2022 pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'incidence sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants de la Société. Pour une analyse détaillée de la gestion des risques, de l'incertitude relative à la mesure et des risques éventuels auxquels sont exposées Lifeco et IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	113 772	113 772	103 708	103 708
Disponibles à la vente	12 222	12 222	12 603	12 603
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	3 230	3 230	2 724	2 724
Disponibles à la vente	240	240	–	–
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	14 227	14 227	13 975	13 975
Disponibles à la vente [1]	1 038	1 038	1 343	1 343
Immeubles de placement	8 344	8 344	7 763	7 763
Fonds détenus par des assureurs cédants	11 851	11 851	14 999	14 999
Instruments dérivés	2 480	2 480	1 049	1 049
Actifs au titre des cessions en réassurance	73	73	106	106
Autres actifs	3 163	3 163	1 890	1 890
	170 640	170 640	160 160	160 160
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Prêts et créances	33 962	30 464	24 676	26 717
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	41 186	38 114	31 542	32 406
Actions				
Disponibles à la vente	119	119	–	–
Fonds détenus par des assureurs cédants	129	129	126	126
	75 396	68 826	56 344	59 249
Total	246 036	239 466	216 504	219 409
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	13 810	13 810	12 455	12 455
Instruments dérivés	1 717	1 717	1 063	1 063
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds [2]	1 697	1 697	1 160	1 160
Autres passifs	191	191	227	227
	17 415	17 415	14 905	14 905
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610	4 544	5 058	5 146
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	650	647	869
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 727	13 446	12 533	14 056
Dépôts et certificats	5 978	5 978	3 968	3 968
Autres passifs	243	243	110	110
	26 205	24 861	22 316	24 149
Total	43 620	42 276	37 221	39 054

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

[2] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	301	3	(19)	121	12	12
Financière Power	14	5	5	20	13	13
Lifeco	46 639	2 314	675	36 570	967	(63)
IGM	1 751	64	12	1 840	41	23
Autres filiales	1 809	94	90	1 361	16	1
	50 213	2 477	782	39 791	1 037	(26)
	50 514	2 480	763	39 912	1 049	(14)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 10,6 G$, principalement en raison de la hausse des swaps de devises conclus dans le cadre de l'acquisition de Prudential et des activités de couverture courantes de Lifeco. De plus, la Société a conclu un swap de rendement total afin de couvrir la volatilité d'une partie du passif lié à ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 2 480 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1 049 M$ au 31 décembre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion.

Potentia et PPSIE ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 326 M$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires en exploitation et aux contrats d'achat d'énergie éolienne accordés, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

Se reporter aussi à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

	Paiements exigibles par période				
Au 31 décembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie [1]	Total
Power Corporation [2]	8	1	653	154	816
Financière Power [2]	15	2	253	–	270
Lifeco	7 406	2 558	7 410	–	17 374
IGM	5 328	4 272	1 706	–	11 306
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	2 642	673	1 086	258	4 659
Total	15 399	7 506	11 108	412	34 425
Débentures et autres instruments d'emprunt [3]	2 017	3 040	10 394	–	15 451
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	948	3 651	11	–	4 610
Dépôts et certificats	5 976	1	1	–	5 978
Obligations locatives [4]	134	427	631	–	1 192
Obligations d'achat [5]	749	303	64	–	1 116
Cotisations au titre des régimes de retraite [6]	330	–	–	–	330
Engagements contractuels [1][7]	5 245	84	7	412	5 748
Total	15 399	7 506	11 108	412	34 425

[1] Une tranche de 154 M$ correspond à des engagements en cours de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

[2] Comprend des débentures de 650 M$ de la Société et de 250 M$ de la Financière Power.

[3] Se reporter aux notes 14 et 15 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[4] Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats de construction et d'achat de turbines liés à des projets éoliens en cours d'aménagement de Potentia.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Comprend une tranche de 5 336 M$ des engagements pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2022, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 205 M$ (dont des pertes de 1 165 M$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2042.

Au 31 décembre 2022, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 144 M$ (dont des pertes de 50 M$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2022, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 466 M$.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs et technologiques; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En 2022, un projet éolien ayant atteint le stade de l'exploitation commerciale a été transféré de Potentia à PPSIE en échange d'une contrepartie en trésorerie et en parts du fonds. Se reporter à la sous-section Power Sustainable de la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu une participation de 1,6 % dans Lifeco à la Financière Power. Se reporter à la sous-section ChinaAMC de la section Faits saillants de 2022.

Se reporter également à la note 30 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société.

INCIDENCE DE LA COVID-19 ET DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE SUR LES ESTIMATIONS, LES HYPOTHÈSES ET LES JUGEMENTS IMPORTANTS

La pandémie de COVID-19 a continué de causer de l'incertitude sur les marchés des capitaux partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant, tout comme l'efficacité des interventions fiscales et monétaires connexes mises en place par les gouvernements et les banques centrales.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils en 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. La Société et ses filiales continuent de surveiller les impacts potentiels du conflit, y compris les incidences financières, l'augmentation des cyberrisques et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence de la conjoncture actuelle sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes et de l'inflation, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité.

La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles, en plus d'avoir recours à ses propres évaluations du crédit. Le jugement de la direction est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés, les variations des notations de tiers pourraient accuser un retard par rapport aux nouveaux développements concernant la conjoncture actuelle.

La juste valeur des placements (note 27 des états financiers consolidés de 2022), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

En raison de l'incertitude entourant la conjoncture actuelle, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations faites dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Aux fins du calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou des clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations ainsi que des prêts hypothécaires et autres prêts désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-après.

a) *Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente*
La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

b) *Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente*
La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

c) *Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente*
Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

d) *Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts classés comme des prêts et créances*
La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts classés comme des prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

e) *Immeubles de placement*
La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR DE PLACEMENTS

Les placements sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés qui sont classés comme des prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. Lorsque des obligations disponibles à la vente sont considérées comme dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relatives aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est importante ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est comptabilisée directement dans les produits de placement nets.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif ou du passif au titre des prestations de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2021, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous :

- La Société a adopté la modification à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, avec prise d'effet le 1er janvier 2022, qui précise les coûts à inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. Le tableau suivant présente les normes importantes qui seront adoptées le 1er janvier 2023.

IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9)

IFRS 17 remplacera IFRS 4 avec prise d'effet le 1er janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, Lifeco compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles une entité accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé en constituant au moins les groupes suivants :
  - Les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, sont déficitaires.
  - Les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite.
  - Les autres contrats du portefeuille.

- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-dessous.

  Modèle d'évaluation général (MEG)

  Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

  Selon ce modèle, les passifs relatifs aux contrats d'assurance figurant aux bilans sont évalués selon le total :

  i) des flux de trésorerie d'exécution (FTE) : les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex., à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants;

  ii) de la marge sur services contractuels (MSC) : le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

  À la fin de chaque période, Lifeco recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

  Méthode de la répartition des primes (MRP)

  Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

  Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, il n'est pas obligatoire de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

  Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

  Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

  De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, les FTE et la MSC sont recalculés, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de Lifeco dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, Lifeco et la Société mettront en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1er janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti.
- Les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits de placement nets dans les états des résultats.
- La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques, n'aura pas d'incidence significative sur la Société.

Les informations actuellement fournies pour l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la Société incluent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la Société est le 1er janvier 2023, et la Société prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la Société et ses filiales évaluent actuellement.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G$, du total du passif de 13,0 G$ et du total des fonds propres d'environ 3,4 G$, par rapport au bilan de transition au 1er janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par l'établissement de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,4 G$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,2 G$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs seront partiellement contrebalancés par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les fonds propres d'ouverture.

Le total des fonds propres devrait diminuer d'environ 3,4 G$, soit une réduction de 1,2 G$ pour les participations ne donnant pas le contrôle et une réduction de 2,2 G$ pour les fonds propres attribuables aux actionnaires.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera complétée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La Société et Lifeco prévoient être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement à la publication de leur premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023.

Le tableau suivant présente d'autres normes comptables futures.

Norme	Sommaire des modifications futures
IAS 1 – *Présentation des états financiers*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IAS 12 – *Impôts sur le résultat*	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique*. Les modifications précisent qu'un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois déductibles et imposables donnant lieu à un actif et à un passif d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IFRS 16 – *Contrats de location*	En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location*, intitulées *Obligation locative découlant d'une cession-bail*. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2022, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2022.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2022, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2022.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022.

LIMITATION DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2022, la direction de Lifeco a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, que Lifeco a acquises le 1er avril 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les activités liées aux services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 609 M$, un bénéfice net de 94 M$ après impôt, incluant une incidence défavorable liée aux marchés sur les passifs de 9 M$ et des coûts d'intégration de 19 M$ après impôt, ainsi qu'un montant de 43 M$ au titre des autres éléments de perte globale. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1er avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 s'élevaient à 124 967 M$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1er avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 s'élevaient à 122 339 M$. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Lifeco a finalisé son évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis auprès de Prudential et de la répartition du prix d'achat.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) en vertu de l'article 13.1 du Règlement 51-102 et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

Au 31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Activités propres et autres [1]	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	701 455	18 873	28 031	(22 537)	725 822	733 650
Total du passif	669 137	12 610	3 603	(371)	684 979	689 548

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 668	1 624

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		$		$
Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)				
Série A [i]	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D [ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E [ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F [ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H [ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K [ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L [ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O [ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P [ii]	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q [ii]	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R [ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S [ii]	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T [ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V [ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 [ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
		2 830		2 830

Actions privilégiées de premier rang

[i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 $ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.

[ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang		Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
		(en $/action)		(en $/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe				
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,00
Série V,	5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable	26,00
Série 23,	4,50 %	0,281250	31 janvier 2027	26,00
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans [1]				
Série P,	1,998 % [2]	0,124875	31 janvier 2026	25,00
Série T,	4,215 %	0,263438	31 janvier 2024	25,00
À dividende non cumulatif, à taux variable				
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % [2][3]	Variable	Actuellement rachetable	25,50

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

[2] En vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série P (les actions de série P) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q (les actions de série Q), les porteurs de 137 539 actions de série P ont choisi, le 1er février 2021, de convertir leurs actions en actions de série Q, et les porteurs de 829 570 actions de série Q ont choisi de convertir leurs actions en actions de série P à raison de une pour une. Le taux de dividende des actions de série P a été rajusté à un taux fixe de 1,998 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,124875 $ par action, payable trimestriellement.

[3] Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang, série P, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions de série Q, au gré de la Financière Power, au prix de 25,00 $ par action si elles sont rachetées le 31 janvier 2026 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, ou au prix de 25,50 $ par action si elles sont rachetées à tout autre moment.

Le 15 octobre 2021, la Financière Power avait émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série 23, pour un produit brut de 200 M$.

Le 22 novembre 2021, la Financière Power avait racheté la totalité de ses 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 6,00 %, série I, en circulation, pour un montant total de 200 M$.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et des passifs d'impôt différé connexes, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, comprennent les charges de restructuration ou de réorganisation, les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, l'incidence des modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, et les profits nets, pertes nettes ou charges nettes liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.
Valeur de l'actif net ajustée	La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.	Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Actif consolidé et actif géré, et actif consolidé et actif administré	L'actif consolidé et l'actif géré incluent le total de l'actif selon les états financiers ainsi que l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, notamment : ▪ des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; ▪ la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré consolidé et les autres actifs administrés. Les autres actifs administrés incluent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités de placement. Les services offerts relativement à l'actif administré comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.	L'actif consolidé et l'actif géré et l'actif consolidé, et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	Valeur de l'actif net ajustée calculée par action. Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS [1]	1 915	3 230	394	422	676
Quote-part des ajustements [2], déduction faite de l'impôt					
Lifeco	–	(89)	89	–	(38)
IGM	8	(96)	3	–	3
Sagard et Power Sustainable	(10)	(115)	–	–	(15)
Activités propres	–	(13)	–	–	–
	(2)	(313)	92	–	(50)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS [1]	1 913	2 917	486	422	626

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de Sagard et Power Sustainable et des activités propres.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Lifeco [1]					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	59	99	33	16	19
(Charge) économie d'impôt	27	(9)	–	29	(3)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	(27)	23	31	(36)	14
(Charge) économie d'impôt	5	(7)	(6)	6	(1)
Coûts de transaction liés à des acquisitions (avant impôt)	(46)	(139)	(4)	10	(51)
(Charge) économie d'impôt	13	13	–	4	2
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(118)	(60)	(28)	(39)	(14)
(Charge) économie d'impôt	31	16	7	10	4
Incidence des modifications aux lois fiscales	37	–	37	–	–
(Charge) économie d'impôt	19	(14)	19	–	–
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	(9)	–	–	(9)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
	–	(87)	89	–	(39)
Incidence de la consolidation (avant impôt) [2]	–	(2)	–	–	1
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
	–	(89)	89	–	(38)
IGM [1]					
Profit net à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	7	–	–	7
(Charge) économie d'impôt	–	(2)	–	–	(2)
	–	5	–	–	5
Incidence de la consolidation (avant impôt) [2]	7	(101)	2	–	(2)
(Charge) économie d'impôt	1	–	1	–	–
	8	(96)	3	–	3
Sagard et Power Sustainable					
Réévaluations du passif au titre des droits de vente de Wealthsimple	–	(100)	–	–	–
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	(13)	(19)	–	–	(19)
(Charge) économie d'impôt	3	4	–	–	4
	(10)	(115)	–	–	(15)
Activités propres					
Charges au titre de la réorganisation	–	(13)	–	–	–
	(2)	(313)	92	–	(50)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des ajustements liés au portefeuille d'investissements dans les technologies financières, en fonction de leur participation respective; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	11 103	10 807
Réserves	2 482	2 975
	23 071	23 385
Ajustements liés à la juste valeur [1]		
Lifeco	2 768	8 049
IGM	1 907	3 315
GBL	(926)	(1 121)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	607	958
ChinaAMC	367	384
Autres placements et entreprises autonomes	206	656
Ajustements des autres passifs [1]	(37)	(39)
	4 892	12 202
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	27 963	35 587
Par action [2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	34,58	34,56
Valeur de l'actif net ajustée	41,91	52,60

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif consolidé et actif géré et actif consolidé et actif administré

				2022				2021
(en milliards de dollars)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total de l'actif consolidé selon les états financiers	734	703	700	631	662	645	635	621
Autres actifs gérés	509	490	492	545	575	553	540	523
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré	1 243	1 193	1 192	1 176	1 237	1 198	1 175	1 144
Autres actifs administrés	1 505	1 430	1 390	1 274	1 312	1 249	1 229	1 166
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré	2 748	2 623	2 582	2 450	2 549	2 447	2 404	2 310

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS	**1 913**	**2 917**	**486**	**422**	**626**
Excluant les éléments suivants :					
Apport de Lifeco au bénéfice net	(2 093)	(2 073)	(650)	(457)	(512)
Apport d'IGM au bénéfice net	(544)	(474)	(135)	(128)	(182)
Apport de GBL au bénéfice net	15	(172)	(48)	50	27
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(2 622)	(2 719)	(833)	(535)	(667)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net [1]	266	338	62	71	67
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net [1]	**(443)**	**536**	**(285)**	**(42)**	**26**
Excluant les éléments suivants :					
Activités d'investissement	292	(266)	176	33	3
Entreprises autonomes	68	(225)	102	(3)	(12)
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	**(83)**	**45**	**(7)**	**(12)**	**17**
Ajustements :					
Sagard					
Participations ne donnant pas le contrôle	(12)	4	(3)	(1)	–
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	9	5	1	3	2
Intéressement aux plus-values, montant net	62	(96)	6	3	(34)
Rémunération fondée sur des actions	5	4	1	1	3
Amortissements des immobilisations incorporelles	2	–	1	–	–
Impôt sur le bénéfice et autres	(2)	5	(1)	–	–
Power Sustainable					
Perte provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	5	(2)	4	1	–
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net	(30)	(4)	(19)	(7)	(3)
Impôt sur le bénéfice et autres	(1)	(2)	–	–	–
	38	(86)	(10)	–	(32)
Bénéfice tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS	**(45)**	**(41)**	**(17)**	**(12)**	**(15)**
Sagard	*(4)*	*(6)*	*(5)*	*(3)*	*(1)*
Power Sustainable	*(41)*	*(35)*	*(12)*	*(9)*	*(14)*

[1] Pour le deuxième trimestre de 2022, une répartition de certaines charges est incluse dans les autres activités d'investissement de la Société, tandis qu'elle était auparavant présentée au sein de Power Sustainable. Les informations comparatives ont été retraitées afin de refléter ces changements.

Autres mesures

Le présent rapport de gestion comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré pour lequel IGM fournit des services de gestion de placements, détenus dans les comptes des clients des sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : ▪ la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent inutilisé; ▪ la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ▪ la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : ▪ le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et de croissance, d'actions de sociétés fermées, et de redevances au cours de la période d'investissement; ▪ le montant net du capital investi des fonds de crédit privé et des fonds dont la période d'investissement est close; ▪ la valeur de l'actif net de Power Sustainable China, de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ▪ le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes distincts au sein de la plateforme de développement immobilier; ▪ la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par la plateforme de gestion de patrimoine.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.
Valeur de l'actif net présentée par GBL	Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements, de sa trésorerie brute et de ses actions propres, moins sa dette brute. Les placements de GBL détenus dans des entités cotées sont évalués à leur valeur de marché, tandis que ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. Le portefeuille de placements de Sienna Investment Managers est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de Sienna Investment Managers, moins sa dette nette. Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.be).
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions, qui peuvent être rappelées par le fonds.

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Total des produits	48 695	69 561	64 616
Actif consolidé et actif géré [en milliards] [1]	1 243	1 237	1 142
Actif consolidé et actif administré [en milliards] [1]	2 748	2 549	2 195
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 913	2 917	1 994
Par action – de base	2,85	4,31	3,08
Par action – dilué	2,80	4,27	3,08
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) [1]	1 915	3 230	1 988
Par action – de base [1]	2,85	4,77	3,07
Actif consolidé	733 650	661 633	629 104
Total des passifs financiers	48 550	41 993	38 275
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	647	756
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 727	12 533	13 299
Fonds propres attribuables aux actionnaires	24 021	24 339	22 207
Valeur comptable par action participante	34,58	34,56	31,38
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités	612,2	621,8	622,4
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes	1,9800	1,8375	1,7900
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation			
Série 1986 [2]	-	0,8576	1,0124
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A [3]	0,7223	0,4288	0,4839
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série I [4]	-	1,2154	1,5000
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P [5]	0,4995	0,4995	0,5765
Série Q [6]	0,8221	0,4312	0,5403
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T	1,0538	1,0538	1,0538
Série V	1,2875	1,2875	1,2875
Série 23 [7]	1,1250	0,3329	-

[1] L'actif consolidé et l'actif géré, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion. Au premier trimestre de 2021, la charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple était présentée à titre d'ajustement, puisque ces droits ont été annulés à la clôture de la transaction et qu'il n'y aura pas de variation de la juste valeur par la suite. Les montants correspondants des périodes comparatives ont été reclassés à titre d'ajustement pour tenir compte de cette présentation.

[2] Les actions privilégiées de premier rang de série 1986 donnaient droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes. La Société a racheté les actions privilégiées de premier rang de série 1986 le 15 janvier 2022.

[3] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.

[4] La Financière Power avait racheté les actions privilégiées de premier rang de série I le 22 novembre 2021, et Power Corporation avait déclaré un dividende final de 0,09041 $ pour la période allant jusqu'à la date du rachat.

[5] Le 31 janvier 2021, les actions privilégiées de premier rang de série P avaient fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2021, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 1,998 %, soit 0,124875 $ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

[6] Les actions privilégiées de premier rang de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %.

[7] La Financière Power avait émis les actions privilégiées de premier rang de série 23 le 15 octobre 2021. Un dividende initial de 0,33288 $ a été déclaré le 10 novembre 2021.

Sommaire des résultats trimestriels

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits [1]	15 085	13 435	10 157	10 018	19 475	18 584	19 318	12 184
Actif consolidé et actif géré [en milliards] [2]	1 243	1 193	1 192	1 176	1 237	1 198	1 175	1 144
Actif consolidé et actif administré [en milliards] [2]	2 748	2 623	2 582	2 450	2 549	2 447	2 404	2 310
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	486	422	527	478	626	741	994	556
Par action – de base	0,73	0,63	0,78	0,71	0,93	1,09	1,47	0,82
Par action – dilué	0,72	0,63	0,76	0,70	0,91	1,08	1,46	0,82
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) [2]	394	422	584	515	676	748	1 020	786
Par action – de base [2]	0,59	0,63	0,87	0,76	1,00	1,10	1,51	1,16
Ajustements [2][3]	92	–	(57)	(37)	(50)	(7)	(26)	(230)
Par action – de base [2]	0,14	–	(0,09)	(0,05)	(0,07)	(0,01)	(0,04)	(0,34)

[1] Les chiffres comparatifs pour 2022 ont été retraités afin de tenir compte d'un reclassement des variations de la juste valeur de certains contrats dérivés. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

[2] L'actif consolidé et l'actif géré, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[3] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de Sagard et Power Sustainable, y compris l'incidence de la consolidation, ainsi que les ajustements de la Société :

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Lifeco								
Avant impôt	69	(49)	(83)	(32)	(40)	(3)	(7)	(38)
Incidence fiscale	20	49	20	6	2	9	(18)	6
	89	–	(63)	(26)	(38)	6	(25)	(32)
IGM								
Avant impôt	2	–	6	(1)	5	–	(1)	(97)
Incidence fiscale	1	–	–	–	(2)	–	–	(1)
	3	–	6	(1)	3	–	(1)	(98)
Sagard et Power Sustainable								
Avant impôt	–	–	–	(13)	(19)	–	–	(100)
Incidence fiscale	–	–	–	3	4	–	–	–
	–	–	–	(10)	(15)	–	–	(100)
Activités propres								
Avant impôt	–	–	–	–	–	(13)	–	–
Incidence fiscale	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	(13)	–	–
	92	–	(57)	(37)	(50)	(7)	(26)	(230)

Page laissée en blanc intentionnellement.

Bilans consolidés

[en M$ CA]	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	9 848	9 509
Placements [note 5]		
Obligations	159 956	140 987
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 656	34 266
Actions	15 384	15 318
Immeubles de placement	8 344	7 763
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
	237 160	206 653
Fonds détenus par des assureurs cédants [note 6]	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 12]	25 018	21 138
Instruments financiers dérivés [note 26]	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 8]	4 409	3 686
Autres actifs [note 9]	21 044	15 855
Actifs d'impôt différé [note 17]	1 187	1 131
Immobilisations incorporelles [note 10]	8 295	7 607
Goodwill [note 10]	14 610	12 968
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	387 897	357 419
Total de l'actif	733 650	661 633
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 12]	233 888	208 378
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 12]	13 810	12 455
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 13]	4 610	5 058
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 14]	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 15]	14 727	12 533
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	8 247	1 542
Instruments financiers dérivés [note 26]	1 717	1 063
Autres passifs [note 16]	22 483	17 217
Passifs d'impôt différé [note 17]	1 522	1 593
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	387 897	357 419
Total du passif	689 548	617 905
Fonds propres		
Capital social [note 18]		
Actions non participantes	950	954
Actions participantes	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	11 103	10 807
Réserves	2 482	2 975
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	24 021	24 339
Participations ne donnant pas le contrôle [note 20]	20 081	19 389
Total des fonds propres	44 102	43 728
Total du passif et des fonds propres	733 650	661 633

Approuvé par le conseil d'administration,

Signé,
Siim A. Vanaselja
Administrateur

Signé,
R. Jeffrey Orr
Administrateur

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M$ CA, sauf les montants par action]	2022	2021
Produits		
Revenu-primes		
Primes brutes souscrites [note 12]	64 692	57 375
Primes cédées	(11 897)	(4 584)
Total des primes, montant net	52 795	52 791
Produits de placement nets [note 5]		
Produits de placement nets réguliers	8 165	7 101
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(23 916)	(1 855)
Produits (pertes) de placement nets	(15 751)	5 246
Honoraires	11 114	10 955
Autres produits	537	569
Total des produits	48 695	69 561
Charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut [note 12]	58 836	49 355
Montant cédé	(2 888)	(3 544)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	55 948	45 811
Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	(24 006)	1 152
Montant cédé	(4 462)	1 891
Total des variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	(28 468)	3 043
Participations des titulaires de polices et bonifications	2 184	1 441
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	50 295
Commissions	3 922	3 910
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 23]	10 375	10 170
Charges financières [note 24]	676	599
Total des charges	44 637	64 974
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 058	4 587
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	(34)	729
Bénéfice avant impôt	4 024	5 316
Impôt sur le bénéfice [note 17]	481	643
Bénéfice net	3 543	4 673
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 20]	1 578	1 704
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 913	2 917
	3 543	4 673
Bénéfice par action participante [note 29]		
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
– de base	2,85	4,31
– dilué	2,80	4,27

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M$ CA]	2022	2021
Bénéfice net	3 543	4 673
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents	(1 229)	(207)
(Charge) économie d'impôt	210	40
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	226	(519)
Charge (économie) d'impôt	(27)	62
	(820)	(624)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	11	74
(Charge) économie d'impôt	-	(20)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	1	(47)
Charge (économie) d'impôt	-	13
	12	20
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	499	(364)
(Charge) économie d'impôt	2	(5)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	88	117
(Charge) économie d'impôt	28	(12)
	617	(264)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(929)	(57)
(Charge) économie d'impôt	3	(3)
	(926)	(60)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(1 117)	(928)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 25]	773	955
(Charge) économie d'impôt	(177)	(233)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	5	11
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	601	733
Autres éléments de perte globale	(516)	(195)
Bénéfice global	3 027	4 478
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 573	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 402	2 691
	3 027	4 478

États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 [en M$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 28]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Bénéfice net	–	–	1 965	–	–	–	1 578	3 543
Autres éléments de perte globale	–	–	–	–	(511)	(511)	(5)	(516)
Bénéfice global	–	–	1 965	–	(511)	(511)	1 573	3 027
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 18]	–	(169)	(246)	–	–	–	–	(415)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(52)	–	–	–	–	(52)
Actions participantes	–	–	(1 326)	–	–	–	–	(1 326)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(984)	(984)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 19]	–	–	–	68	–	68	39	107
Options sur actions exercées	–	52	–	(49)	–	(49)	44	47
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie [note 19]	–	–	(54)	(39)	–	(39)	–	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	9	2	36	38	20	67
Solde à la fin de l'exercice	950	9 486	11 103	378	2 104	2 482	20 081	44 102

États consolidés des variations des fonds propres (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en M$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 28]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice	956	9 557	8 651	293	2 750	3 043	16 526	38 733
Bénéfice net	–	–	2 969	–	–	–	1 704	4 673
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	–	(226)	(226)	31	(195)
Bénéfice global	–	–	2 969	–	(226)	(226)	1 735	4 478
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 18]	–	(61)	(92)	–	–	–	–	(153)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(52)	–	–	–	–	(52)
Actions participantes	–	–	(1 243)	–	–	–	–	(1 243)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(945)	(945)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 19]	–	–	–	65	–	65	34	99
Options sur actions exercées	–	107	–	(82)	–	(82)	71	96
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité par Lifeco [note 20]	–	–	–	–	–	–	1 500	1 500
Incidence de la variation du capital et du pourcentage de détention sur la participation dans Wealthsimple [note 20]	–	–	593	119	–	119	368	1 080
Autre incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	(19)	1	55	56	100	137
Solde à la fin de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M$ CA]	2022	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	4 024	5 316
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(711)	(519)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(23 273)	1 819
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	(294)	845
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	3 830	1 915
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	23 916	1 855
Autres	10	(178)
	7 502	11 053
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(983)	(945)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 331)	(1 211)
	(2 366)	(2 208)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 18]	47	96
Actions ordinaires et privilégiées de filiales	161	993
Billets avec remboursement de capital à recours limité d'une filiale [note 20]	–	1 500
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	534	727
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 18]	(415)	(153)
Actions non participantes de la Société	(4)	(2)
Actions ordinaires et privilégiées de filiales	(116)	(394)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(18)	(164)
Cession de participations dans une filiale [note 20]	–	500
Diminution des autres instruments d'emprunt de la Société [note 14]	–	(106)
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 15]		
Émission d'obligations de premier rang	691	–
Augmentation des autres instruments d'emprunt [1]	1 722	698
Diminution des autres instruments d'emprunt [1]	(630)	(1 254)
Remboursement d'obligations locatives [note 16]	(109)	(110)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 171	1 429
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 616)	(2 514)
	(948)	(962)
Activités d'investissement		
Ventes, remboursements ou échéances		
Obligations	27 774	28 128
Prêts hypothécaires et autres prêts	4 687	6 133
Actions	6 067	9 008
Immeubles de placement	55	40
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(171)	64
Acquisitions ou placements		
Obligations	(27 528)	(35 944)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(6 971)	(6 523)
Actions	(6 390)	(9 112)
Entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(265)	(317)
Immeubles de placement	(710)	(970)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis [note 3]	(2 242)	(520)
Acquisition d'immobilisations, de biens immobiliers et autres	(804)	(566)
	(6 498)	(10 579)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	283	(43)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	339	(531)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 509	10 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	9 848	9 509
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants		
Intérêts et dividendes reçus	6 511	5 617
Intérêts versés	734	702

[1] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Notes annexes aux états financiers consolidés

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M$ = MILLIONS DE DOLLARS G$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	110
Note 2	Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables	110
Note 3	Acquisitions d'entreprises et autres transactions	133
Note 4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	136
Note 5	Placements	137
Note 6	Fonds détenus par des assureurs cédants	139
Note 7	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	140
Note 8	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	142
Note 9	Autres actifs	143
Note 10	Goodwill et immobilisations incorporelles	144
Note 11	Fonds distincts et autres entités structurées	147
Note 12	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	151
Note 13	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	158
Note 14	Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	159
Note 15	Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	160
Note 16	Autres passifs	164
Note 17	Impôt sur le bénéfice	165
Note 18	Capital social	168
Note 19	Rémunération fondée sur des actions	170
Note 20	Participations ne donnant pas le contrôle	174
Note 21	Gestion du capital	176
Note 22	Gestion des risques	178
Note 23	Charges d'exploitation et frais administratifs	192
Note 24	Charges financières	192
Note 25	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	193
Note 26	Instruments financiers dérivés	199
Note 27	Évaluation de la juste valeur	203
Note 28	Autres éléments de bénéfice global	209
Note 29	Bénéfice par action	209
Note 30	Parties liées	210
Note 31	Passifs éventuels	210
Note 32	Engagements et garanties	211
Note 33	Information sectorielle	212

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

Ark Life	Ark Life Assurance Company dac
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America (auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company)
Financière Power	Corporation Financière Power
GBL	Groupe Bruxelles Lambert
IFRS	Normes internationales d'information financière
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.
Irish Life	Irish Life Group Limited
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
Lion	La Compagnie Électrique Lion
LMPG	LMPG inc.
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company
MCAB	Méthode canadienne axée sur le bilan
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Pargesa	Pargesa SA
Parjointco	Parjointco SA
Personal Capital	Personal Capital Corporation
Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
Potentia	Potentia Renewables Inc.
Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Power Sustainable Infrastructure énergétique	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
Prudential	Prudential Financial, Inc.
Putnam	Putnam Investments, LLC
Sagard	Sagard Holdings Inc.
TSX	Bourse de Toronto
Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 16 mars 2023, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2022 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés plus haut ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus. Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que des entreprises associées suivantes :

				% de participation	
Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
China Asset Management Co., Ltd. [1][2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. [2][3]	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,6	70,7
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America [4]	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC [5]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	96,4	96,2
Société financière IGM Inc. [6]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,1	65,6
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
Northleaf Capital Group Ltd. [7]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert [8]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	29,8	29,1
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique [9]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	54,3	55,0
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. [10]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	87,8	92,9
Wealthsimple Financial Corp. [11]	Filiale	Canada	Services financiers	54,3	54,8
Portag3 Ventures LP [12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP [13]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP [14]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	17,6
Sagard NewGen	Filiale	France	Fonds d'actions de sociétés fermées	26,3	51,6
Entreprises autonomes					
LMPG inc.	Filiale	Canada	Énergie durable	49,6	54,4
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	35,4	35,4

[1] Power Corporation et Placements Mackenzie détiennent chacune une participation de 13,9 % dans ChinaAMC.

[2] Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM. Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco (note 7).

[3] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % dans Lifeco (participations respectives de 66,7 % et de 4,0 % au 31 décembre 2021).

[4] Le 1er août 2022, Great-West Life & Annuity Insurance Company a changé sa dénomination sociale pour Empower Annuity Insurance Company of America.

[5] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,4 % du total des actions en circulation (96,2 % au 31 décembre 2021).

[6] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 61,7 % et de 3,9 % au 31 décembre 2021).

[7] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenu par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[8] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL ainsi qu'une participation avec droit de vote de 44,0 % (44,2 % au 31 décembre 2021).

[9] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 40 % et de 15 % au 31 décembre 2021).

[10] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 86,3 % et de 6,6 % au 31 décembre 2021).

[11] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,7 %, de 10,9 % et de 30,2 % au 31 décembre 2021).

[12] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[13] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[14] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III (participations respectives de 2,8 %, de 10,2 % et de 4,6 % au 31 décembre 2021).

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté la modification à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, avec prise d'effet le 1er janvier 2022, qui précise les coûts à inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DE LA COVID-19 ET DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE SUR LES ESTIMATIONS, LES HYPOTHÈSES ET LES JUGEMENTS IMPORTANTS

La pandémie de COVID-19 a continué de causer de l'incertitude sur les marchés des capitaux partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant, tout comme l'efficacité des interventions fiscales et monétaires connexes mises en place par les gouvernements et les banques centrales.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils en 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. La Société et ses filiales continuent de surveiller les impacts potentiels du conflit, y compris les incidences financières, l'augmentation des cyberrisques et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence de la conjoncture actuelle sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes et de l'inflation, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité.

La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles, en plus d'avoir recours à ses propres évaluations du crédit. Le jugement de la direction est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés, les variations des notations de tiers pourraient accuser un retard par rapport aux nouveaux développements concernant la conjoncture actuelle.

La juste valeur des placements, l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

En raison de l'incertitude entourant la conjoncture actuelle, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations faites dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables. Déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.	2
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	3
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	2
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	12
Évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la MCAB	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices et les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices.	12
Correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans certains passifs relatifs aux contrats d'assurance	Direction de Lifeco	La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.	12
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	27
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	5

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de Lifeco	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	5
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	3, 10
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	10
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Formuler les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge pour l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses devant être utilisées.	25
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	17
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	17
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	31
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	13
Classement des achats et des ventes de placements de portefeuille dans les états des flux de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les achats et les ventes de placements de portefeuille sont de nature à long terme, auquel cas ils seront comptabilisés dans les activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.	s.o.
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client est le bénéficiaire ou le fonds et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	9

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement.	9
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds doivent être classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	16

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts évalués au coût amorti. Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées. Les produits d'intérêts et le revenu de dividendes sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Lifeco

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de mortalité et de morbidité limités sont généralement comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Les produits tirés des immeubles de placement sont inclus dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu avec des sous-conseillers des accords en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité. Les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits dans les états des résultats.

Les produits tirés des honoraires de gestion gagnés par les filiales qui sont des gestionnaires d'actifs pour le compte d'investisseurs incluent ce qui suit.

- Produits tirés des gestionnaires d'actifs : Les honoraires de gestion sont gagnés conformément aux accords contractuels conclus avec les fonds d'investissement en fonction du capital engagé ou investi et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.
- Produits tirés d'entreprises de gestion de placements : Les produits tirés des honoraires de gestion sont comptabilisés en fonction des services de gestion quotidiens fournis aux investisseurs, à mesure que l'obligation de prestation est remplie.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires fondés sur le rendement en vertu duquel le gestionnaire d'actifs alternatifs reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds d'investissement sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Les produits tirés des intéressements aux plus-values sont comptabilisés lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds d'investissement excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu.

Les produits tirés des honoraires de gestion et les produits tirés des intéressements aux plus-values sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires sont inclus dans les autres passifs.

PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco. Les placements sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature des instruments ou selon les caractéristiques des placements. Actuellement, la Société et ses filiales ne détiennent aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ou s'il est géré et que sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les placements dans les obligations (y compris les titres à revenu fixe), les prêts hypothécaires et autres prêts et les actions négociées activement sur un marché organisé ou dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ou encore classés comme disponibles à la vente, et sont comptabilisés à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme disponibles à la vente.

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont inscrits dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés sont reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets dans les états des résultats lorsque le placement disponible à la vente est vendu ou déprécié.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts et les obligations qui ne sont pas négociés activement sur un marché organisé sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts reçus, les pertes de valeur et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement nets dans les états des résultats.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût et ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco sont classées dans les prêts et créances et sont évaluées au coût amorti. Le montant présenté au titre des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à la juste valeur.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers reflète la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations ainsi que des prêts hypothécaires et autres prêts désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-après.

a) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

b) Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

c) Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

d) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts classés comme des prêts et créances

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts classés comme des prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

e) Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

Perte de valeur

Les placements sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés qui sont classés comme des prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. Lorsque des obligations disponibles à la vente sont considérées comme dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relatives aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte latente est importante ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est comptabilisée directement dans les produits de placement nets.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont déduits de la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 25 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui respectent la définition d'immeubles de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début, déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales est utilisé. Habituellement, le taux d'emprunt marginal est utilisé. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges de manière linéaire, sur la durée des contrats.

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats de manière linéaire, sur la durée du contrat.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les débiteurs et les intérêts à recevoir, les fonds de clients déposés, les actifs du compte de négociation, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et les charges payées d'avance ainsi que d'autres actifs divers, lesquels sont évalués au coût amorti.

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net de ces fonds.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes des clients déposés principalement auprès d'institutions financières canadiennes.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsque des honoraires sont perçus directement auprès du client ou qu'ils sont reçus directement du fonds d'investissement.

Lorsque des honoraires sont perçus auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, elle effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées avec sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels et celle de certains contrats conclus avec les clients et des contrats d'achat d'énergie. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 10 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) contrats d'achat d'énergie (20 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire.

FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits de placement et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Classement des contrats

Si un contrat comporte un risque d'assurance significatif, les produits de Lifeco sont classés lors de la prise d'effet du contrat à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque Lifeco accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que Lifeco ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 12 pour une analyse du risque d'assurance de Lifeco.

Si un contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 22 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la MCAB, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Aux fins du calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou des clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

CONTRATS DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des activités, Lifeco utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par Lifeco de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit dans la section Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par Lifeco au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et la perte de valeur est comptabilisée dans les états des résultats.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états des résultats immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la MCAB.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs sont effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

FONDS DÉTENUS PAR DES ASSUREURS CÉDANTS ET FONDS DÉTENUS EN VERTU DE CONTRATS DE RÉASSURANCE

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à Lifeco, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus afin de couvrir les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. En ce qui concerne les actifs sous forme de fonds retenus dans les cas où Lifeco gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, Lifeco conserve le risque de crédit. Le solde des fonds retenus dont Lifeco assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits de placement nets. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par Lifeco. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par Lifeco relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. Lifeco retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements à l'échéance, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements à l'échéance et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt, y compris les débentures de fiducies de capital, sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent les créditeurs, le découvert bancaire, les dividendes et les intérêts à verser, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les dépôts et certificats et divers autres passifs qui sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs du fonds, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par le fonds, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif ou du passif au titre des prestations de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les actifs ou les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt sur le bénéfice de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Couvertures de juste valeur
Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

Couvertures de flux de trésorerie
Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

Couvertures d'investissements nets
Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie du contrat hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un taux de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et aux caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états des résultats. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies, des profits et des pertes latents sur les placements disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement ainsi que de la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Les billets avec remboursement de capital à recours limité émis par Lifeco sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers. Lifeco peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses instruments de fonds propres. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'émission sont imputés aux fonds propres.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi. La charge de rémunération liée aux options réglées en titres de fonds propres est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés et les attributions qui sont octroyées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement et des régimes d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

ÉCART DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au taux de change en vigueur aux dates de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au taux de change en vigueur à la date de la transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates de clôture, et la totalité des produits et des charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation octroyées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Les options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action, montant net, si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice. Le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. La section qui suit présente les normes importantes qui seront adoptées le 1er janvier 2023.

IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9)

IFRS 17 remplacera IFRS 4 avec prise d'effet le 1er janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, Lifeco compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles une entité accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé en constituant au moins les groupes suivants :
  - Les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, sont déficitaires.
  - Les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite.
  - Les autres contrats du portefeuille.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-dessous.

  Modèle d'évaluation général (MEG)

  Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

  Selon ce modèle, les passifs relatifs aux contrats d'assurance figurant aux bilans sont évalués selon le total :

  i) des flux de trésorerie d'exécution (FTE) : les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex., à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants;

  ii) de la marge sur services contractuels (MSC) : le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

  À la fin de chaque période, Lifeco recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

  Méthode de la répartition des primes (MRP)

  Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

  Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, il n'est pas obligatoire de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

  Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

  Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

  De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, les FTE et la MSC sont recalculés, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de Lifeco dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, Lifeco et la Société mettront en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les FTE évalués à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1er janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti.
- Les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits de placement nets dans les états des résultats.
- La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques, n'aura pas d'incidence significative sur la Société.

Les informations actuellement fournies pour l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la Société incluent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la Société est le 1er janvier 2023, et la Société prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la Société et ses filiales évaluent actuellement.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative attendue de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 (montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39)	Reclassement d'actifs ou de passifs	IFRS 9	IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1er janvier 2022 (montants retraités selon IFRS 17 et IFRS 9)
Actif						
Obligations	140 987	–	2 041	–	–	143 028
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	–	505	–	–	34 771
Actions	15 318	16	26	–	–	15 360
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(20 040)	–	697	350	48 684
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	–	–	–	–	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif	661 633	(20 024)	2 572	697	350	645 228
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 378	(58 904)	–	6 812	–	156 286
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	41 210	–	–	–	53 665
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 815)	–	–	(325)	9 586
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	–	–	–	–	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	–	–	–	–
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	65 253	–	–	–	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	292 166	–	–	–	292 166
Total du passif	617 905	(19 509)	–	6 812	(325)	604 883
Total des fonds propres	43 728	(515)	2 572	(6 115)	675	40 345
Total du passif et des fonds propres	661 633	(20 024)	2 572	697	350	645 228

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G$, du total du passif de 13,0 G$ et du total des fonds propres d'environ 3,4 G$, par rapport au bilan de transition au 1er janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,4 G$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,2 G$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs seront partiellement contrebalancés par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les fonds propres d'ouverture.

Le total des fonds propres devrait diminuer d'environ 3,4 G$, soit une réduction de 1,2 G$ pour les participations ne donnant pas le contrôle et une réduction de 2,2 G$ pour les fonds propres attribuables aux actionnaires.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera complétée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La Société et Lifeco prévoient être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement à la publication de leur premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Le tableau suivant présente d'autres normes comptables futures.

Norme	Sommaire des modifications futures
IAS 1 – *Présentation des états financiers*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IAS 12 – *Impôts sur le résultat*	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique*. Les modifications précisent qu'un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois déductibles et imposables donnant lieu à un actif et à un passif d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.
IFRS 16 – *Contrats de location*	En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location*, intitulées *Obligation locative découlant d'une cession-bail*. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions

LIFECO

Acquisition des activités liées aux services de retraite de Prudential

Le 1er avril 2022, Empower a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance. Lifeco est devenue responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités, tandis que Prudential conserve son obligation envers les titulaires de contrat pour la partie réassurée. Lifeco a acquis les activités pour un montant total de 4 350 M$ (3 480 M$ US), comprenant une contrepartie d'achat de 2 628 M$ (2 102 M$ US) incluant le prix d'achat de base, la commission de réassurance et les ajustements au fonds de roulement, ainsi qu'un montant de 1 722 M$ (1 378 M$ US) au titre du capital requis pour financer les activités. La transaction a été financée au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 500 M$ (1 193 M$ US) et d'emprunts à court terme d'un montant de 823 M$ US, en plus de ressources existantes de Lifeco (note 15).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Lifeco a terminé son évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis auprès de Prudential et de la répartition du prix d'achat. La contrepartie d'achat initiale a été ajustée, passant ainsi de 2 744 M$ à 2 628 M$ (soit de 2 195 M$ US à 2 102 M$ US).

Le goodwill initial de 1 109 M$ (887 M$ US) présenté dans les états financiers de la Société au 30 juin 2022 a été ajusté pour s'établir à 1 264 M$ (1 011 M$ US). Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers de la Société au 30 juin 2022 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, des actifs acquis et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 450 M$ (360 M$ US) et un amortissement cumulé de 22 M$ (16 M$ US) au 31 décembre 2022. Les autres passifs incluent également un contrat de services-conseils en matière de placements assorti de modalités atypiques défavorables repris par Lifeco, dont le montant comptabilisé initialement était de 38 M$ (30 M$ US), sur lequel une tranche de 5 M$ (4 M$ US) a été amortie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Lifeco a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance acquis au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. La valeur des immobilisations incorporelles acquises est déterminée en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits et du bénéfice, ainsi que les taux d'actualisation. Par ailleurs, la valeur des provisions techniques reprises est déterminée en fonction de jugements et d'hypothèses permettant de choisir le modèle d'évaluation approprié, de même qu'au moyen de projections des entrées et sorties de trésorerie fondées sur les meilleures estimations des résultats futurs, plus particulièrement à l'égard du comportement des titulaires de polices, ainsi que les taux d'actualisation. Lifeco a également apporté des ajustements aux montants provisoires présentés au titre des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis et des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts repris, ce qui n'a eu aucune incidence sur la juste valeur des actifs nets acquis.

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2022, les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux passifs repris le 1er avril 2022.

Actifs acquis et goodwill	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	487
Obligations	36 292
Prêts hypothécaires	8 017
Actions	381
Autres actifs	376
Immobilisations incorporelles	450
Goodwill	1 264
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700
	124 967
Passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	43 550
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	690
Autres passifs	399
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700
	122 339
Actifs nets acquis	2 628

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill à l'acquisition entre le 1er avril 2022 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement au 30 juin 2022	1 109
Évaluation finale des immobilisations incorporelles	285
Ajustements de la contrepartie d'achat	(116)
Autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	(14)
Goodwill présenté au 31 décembre 2022	1 264

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets, soit les synergies ou les avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiables individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions intéressantes en matière de charges et de produits et devraient avoir une incidence favorable sur le bénéfice. Le goodwill est déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Lifeco a engagé des charges d'acquisition de 102 M$ (79 M$ US), lesquelles sont comptabilisées dans les états des résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Prudential a fourni un apport de 609 M$ (525 M$ US) aux produits et de 94 M$ (70 M$ US) au bénéfice net, ainsi qu'un apport de 43 M$ (34 M$ US) au titre des autres éléments de perte globale. Ces montants sont inclus dans les états des résultats et les états du résultat global.

Étant donné que le mode de présentation de l'information financière de Prudential était différent de celui de Lifeco, les données complémentaires sur les produits et le bénéfice net pro forma de l'entité regroupée, établies comme si la date d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avait été la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière annuelle, n'ont pas été incluses car il est impraticable de les fournir.

Acquisition de Personal Capital Corporation

Le 17 août 2020, Empower a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Personal Capital, y compris la participation de 24,8 % détenue par IGM avant la conclusion de la transaction (environ 21,7 % compte tenu de l'effet dilutif). Lorsque la répartition du prix d'achat avait été finalisée au quatrième trimestre de 2020, une provision de 22 M$ liée à la contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation avait été comptabilisée, ce qui représentait la meilleure estimation de Lifeco en ce qui a trait à l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré définis dans la convention de fusion. La provision liée à la contrepartie éventuelle a été augmentée de 87 M$ en 2021, pour atteindre un montant total de 109 M$ au 31 décembre 2021, en raison de la croissance des actifs nets acquis au-delà du montant présumé à la date d'acquisition.

La convention de fusion prévoyait une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 236 M$ (175 M$ US), sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré, qui serait payable à la suite d'évaluations au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle évaluée conformément à la convention de fusion survenues après la finalisation de la répartition du prix d'achat ont été comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats. Au cours du premier trimestre de 2022, Lifeco a effectué son premier paiement de 59 M$ US, en fonction des seuils liés à l'actif géré atteints au 31 décembre 2021.

Au cours du troisième trimestre de 2022, la provision liée à la contrepartie éventuelle restante de 45 M$ a été reprise, ce qui s'est traduit par une réduction de 45 M$ du montant des charges d'exploitation et frais administratifs inscrit dans les états des résultats, car la croissance des actifs nets acquis observée à ce moment était inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle serait payable. La juste valeur de la contrepartie éventuelle était nulle au 31 décembre 2022.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Acquisition d'Ark Life Assurance Company

Le 1er novembre 2021, Irish Life a complété l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 332 M$ (230 M€). Ark Life, qui n'accepte plus de nouvelles affaires, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Lifeco a complété son évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis d'Ark Life et de la répartition du prix d'achat.

Le goodwill initial de 21 M$ (15 M€) présenté dans les états financiers de la Société au 31 décembre 2021 a été ajusté à la suite de la finalisation de la répartition du prix d'achat. Un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat de 20 M$ (14 M€) a été comptabilisé dans les états des résultats en tant que produits de placement nets réguliers, et il n'est pas imposable. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers de la Société au 31 décembre 2021 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 48 M$ (34 M€), pour lesquels l'amortissement cumulé se chiffre à 4 M$ (3 M€) au 31 décembre 2022.

Les informations comparatives dans les états financiers de la Société n'ont pas été retraitées.

Lifeco a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie actualisés en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits, ainsi que sur les charges liées au renouvellement et les taux d'actualisation.

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2022, les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 1er novembre 2021.

Actifs acquis et goodwill	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Obligations	333
Actifs au titre des cessions en réassurance	1 238
Autres actifs	89
Immobilisations incorporelles	48
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
	4 569
Passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 257
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	43
Autres passifs	73
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
	4 217
Actifs nets acquis	352

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement au 31 décembre 2021	21
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(48)
Comptabilisation de passifs d'impôt différé sur les immobilisations incorporelles et autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	7
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat au 31 décembre 2022	(20)

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Entente de réassurance aux États-Unis

Le 31 décembre 2022, Empower a conclu deux ententes distinctes visant la cession, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance de 7 946 M$ à une partie non liée. À la suite de cette transaction, des actifs au titre des cessions en réassurance de 7 946 M$ (note 12), des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance de 7 031 M$ et d'autres passifs de 918 M$ ont été comptabilisés dans les bilans au 31 décembre 2022. Dans les états des résultats, la Société a comptabilisé, par l'intermédiaire de Lifeco, une hausse de 8 005 M$ des primes cédées, de même qu'une baisse de 8 005 M$ du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices et une hausse de 3 M$ des charges d'exploitation et des frais administratifs en raison de la transaction.

FONDS D'INVESTISSEMENT

La Société réévalue continuellement le contrôle qu'elle exerce sur ses fonds d'investissement gérés à l'interne. Au cours de 2022 et de 2021, certains fonds d'investissement gérés par Sagard qui étaient précédemment considérés comme étant contrôlés par la Société ont cessé de l'être après réévaluation en raison de certaines circonstances, incluant des apports additionnels de nouveaux capitaux provenant de tiers qui ont entraîné une réduction des intérêts économiques et de l'exposition aux rendements variables, des modifications apportées aux conventions de sociétés en commandite et d'autres facteurs qui confirment que Sagard agit comme un mandataire. La Société comptabilise donc dorénavant ses participations dans ces fonds à titre de placements désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme étant disponibles à la vente, et elle a décomptabilisé les actifs et les passifs de ces fonds et de leurs filiales, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur les bilans de la Société.

NOTE 4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	5 248	4 891
Équivalents de trésorerie	4 600	4 618
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 848	9 509

Au 31 décembre 2022, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie de 981 M$ était soumis à restrictions relativement à son utilisation par les filiales (1 344 M$ au 31 décembre 2021). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité ou en mains tierces.

NOTE 5 Placements

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	113 511	113 511	103 540	103 540
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	261	261	168	168
Disponibles à la vente	12 222	12 222	12 603	12 603
Prêts et créances	33 962	30 464	24 676	26 717
	159 956	156 458	140 987	143 028
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	41 186	38 114	31 542	32 406
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	3 230	3 230	2 667	2 667
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	–	–	57	57
Disponibles à la vente	240	240	–	–
	44 656	41 584	34 266	35 130
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	13 564	13 564	13 339	13 339
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	663	663	636	636
Disponibles à la vente [2]	1 157	1 157	1 343	1 343
	15 384	15 384	15 318	15 318
Immeubles de placement	8 344	8 344	7 763	7 763
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 820	8 319	8 319
	237 160	230 590	206 653	209 558

[1] En vertu d'IAS 39, un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ou s'il est géré et que sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

[2] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts courants et non courants :

	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			
31 décembre 2022	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	13 897	42 976	103 043	159 916
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 737	23 181	17 725	44 643
	17 634	66 157	120 768	204 559

	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			
31 décembre 2021	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	11 409	28 396	101 164	140 969
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 971	15 417	15 805	34 193
	14 380	43 813	116 969	175 162

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, car le moment précis de la recouvrabilité est incertain. Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

NOTE 5 Placements (suite)

PLACEMENTS DÉPRÉCIÉS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES DE CRÉDIT

Les valeurs comptables des placements dépréciés s'établissent comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Montants dépréciés par catégorie		
À la juste valeur par le biais du résultat net	11	14
Disponibles à la vente	12	10
Prêts et créances	42	73
Total	65	97

La valeur comptable des placements dépréciés tient compte des obligations, des prêts hypothécaires et autres prêts et des actions. La valeur comptable des prêts et créances est présentée déduction faite de corrections de valeur pour pertes de crédit de 18 M$ au 31 décembre 2022 (29 M$ au 31 décembre 2021). La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la correction de valeur pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS

Exercice clos le 31 décembre 2022	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	5 878	1 247	434	459	746	8 764
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	(71)	–	(187)	–	–	(258)
Autres classements	–	14	–	–	(24)	(10)
Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(42)	–	–	–	(42)
Autres produits (charges)	–	3	4	(144)	(152)	(289)
	5 807	1 222	251	315	570	8 165
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(22 554)	(638)	(650)	(41)	(33)	(23 916)
Produits de placement nets	(16 747)	584	(399)	274	537	(15 751)

Exercice clos le 31 décembre 2021	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	4 265	1 004	386	422	617	6 694
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	13	–	497	–	–	510
Autres classements	12	63	7	–	54	136
Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(30)	–	–	–	(30)
Autres produits (charges)	–	12	14	(146)	(89)	(209)
	4 290	1 049	904	276	582	7 101
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(4 797)	(130)	2 387	615	70	(1 855)
Produits de placement nets	(507)	919	3 291	891	652	5 246

Les produits de placement nets comprennent les produits tirés des placements qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, dans chaque cas déduction faite des charges pour perte de valeur, et des placements qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

NOTE 5 Placements (suite)

ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur de ces titres fluctue. Au 31 décembre 2022, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 191 M$ (169 M$ au 31 décembre 2021). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 9 550 M$ (10 525 M$ au 31 décembre 2021).

NOTE 6 Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2022, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants figurant aux bilans se chiffraient à 15 186 M$ (17 194 M$ au 31 décembre 2021). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont inclus dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

Valeurs comptables et justes valeurs estimatives

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222	222	336	336
Obligations	11 172	11 172	14 105	14 105
Prêts hypothécaires	457	457	558	558
Autres actifs	129	129	126	126
	11 980	11 980	15 125	15 125
Éléments couverts :				
Passifs de réassurance	11 825	11 825	14 907	14 907
Surplus	155	155	218	218
	11 980	11 980	15 125	15 125

Qualité de l'actif

Le tableau suivant présente, par notation de crédit, la valeur comptable du portefeuille d'obligations.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
AAA	1 037	1 251
AA	2 607	3 721
A	4 289	5 222
BBB	3 124	3 749
BB ou inférieure	115	162
Total des obligations	11 172	14 105

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

	Entreprises contrôlées conjointement					Entreprises associées	
31 décembre 2022	Parjointco [1]	Autres [2]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Autres [2]	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	590	7 424
Acquisition et placements	–	104	–	28	–	133	265
Cession	–	–	–	–	–	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(15)	17	114	7	26	(57)	92
Perte de valeur	–	–	–	(126)	–	–	(126)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(929)	18	(17)	(9)	–	13	(924)
Dividendes et distributions	(84)	(79)	(62)	–	–	(15)	(240)
Incidences des variations des participations et autres	64	(45)	–	–	–	38	57
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	670	6 516

	Entreprises contrôlées conjointement					Entreprises associées	
31 décembre 2021	Parjointco	Autres [2]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Autres [2]	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	4 216	272	1 436	–	248	357	6 529
Acquisition et placements	–	98	–	242	1	180	521
Cession	–	–	–	–	–	(96)	(96)
Quote-part du bénéfice	172	92	123	95	10	237	729
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(69)	(2)	30	(3)	–	(2)	(46)
Dividendes et distributions	(81)	(32)	(54)	–	–	–	(167)
Incidences des variations des participations et autres	40	–	–	–	–	(86)	(46)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	590	7 424

[1] La quote-part revenant à Parjointco des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M$ liées aux écarts de change.

[2] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

La Société détenait une participation de 35,4 % dans Lion au 31 décembre 2022 (même participation qu'au 31 décembre 2021).

Le 6 mai 2021, Lion avait été inscrite à la cote de la TSX et de la Bourse de New York et avait complété un placement privé engagé de 200 M$ US visant des actions ordinaires de Lion, auquel Power Sustainable avait participé en investissant un montant de 17 M$ US (20 M$). L'incidence de la variation de la participation avait donné lieu à un profit net de 62 M$, qui avait été comptabilisé dans la quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées dans l'état des résultats de 2021.

Au 31 décembre 2022, Power Sustainable détenait également des droits d'achat visant l'acquisition d'au plus 2 270 895 actions supplémentaires auprès de certains actionnaires actuels de Lion, qui expireront le 31 octobre 2023. En 2021, Power Sustainable avait exercé une partie de ses droits d'achat en circulation et avait acquis 8 891 812 actions, sur la base d'un règlement net sans numéraire, ce qui avait donné lieu à une augmentation de 222 M$ de la valeur comptable de la participation dans Lion. La juste valeur des droits d'achat restants était estimée à nil au 31 décembre 2022 (8 M$ au 31 décembre 2021, qui était inclus au titre des actifs financiers dérivés dans les bilans). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une perte liée à la réévaluation des droits d'achat de 8 M$ (profit net de 128 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) a été comptabilisée dans les produits de placement nets dans l'état des résultats.

Le 16 décembre 2022, Power Sustainable a investi un montant de 25 M$ US (34 M$) dans Lion en contrepartie de 9 842 519 actions ordinaires et de 9 842 519 bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription, estimée à 9 M$ au 31 décembre 2022, est incluse au titre des actifs financiers dérivés dans les bilans.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 126 M$ (109 M$ après impôt) sur sa participation dans Lion découlant d'une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de la participation de la Société dans Lion se chiffrait à 234 M$ selon le cours du marché.

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (suite)

PARJOINTCO

Parjointco détenait une participation de 100 % (100% des droits de vote) dans Pargesa au 31 décembre 2022 (même participation qu'au 31 décembre 2021). Pargesa détenait une participation de 29,8 % (44,0 % des droits de vote) dans GBL au 31 décembre 2022 (participation de 29,1 % et 44,2 % des droits de vote au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, la valeur de l'actif net de la participation indirecte de la Société dans GBL s'établissait à environ 3 756 M$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 3 314 M$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits de GBL se sont chiffrés à 7 952 M€ (10 891 M$ CA) (7 574 M€, ou 11 230 M$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) et la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'est établie à 585 M€ (801 M$ CA) (bénéfice net de 279 M€, ou 413 M$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021). Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part revenant à la Société du bénéfice de Parjointco comprend un ajustement se rapportant au bénéfice de GBL, conformément à IAS 39. D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

CHINAAMC

Au 31 décembre 2022, Power Corporation et la Financière IGM détenaient chacune une participation de 13,9 % dans ChinaAMC (même participation qu'au 31 décembre 2021). ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. La Société et IGM comptabilisent leur participation respective dans ChinaAMC comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 12 janvier 2023, IGM a acquis une participation de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de la Société pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G$. La participation d'IGM dans ChinaAMC est ainsi passée de 13,9 % à 27,8 %. La Société conservera une participation de 27,8 % dans ChinaAMC par l'intermédiaire de sa participation dans IGM.

Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M$ (le transfert des actions de Lifeco). La Financière Power a acquis une participation d'environ 1,6 % auprès d'IGM, portant ainsi sa participation dans Lifeco à environ 68,2 %. Le transfert des actions de Lifeco n'a pas eu d'incidence sur la propriété véritable totale des actions ordinaires de Lifeco par la Financière Power, qui demeure propriétaire véritable de 70,6 % des actions ordinaires de Lifeco émises et en circulation. Les transactions ont été examinées et approuvées par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de ChinaAMC.

	2022		2021	
[en millions]	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre [1]				
Actif	3 461	17 650	3 241	16 295
Passif	1 032	5 261	996	5 007
Bénéfice global pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 446	7 475	1 560	8 015
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	418	2 163	449	2 312
Total du bénéfice global	434	2 248	444	2 287

[1] Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M$ (16 380 millions RMB¥).

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.

Au 31 décembre 2022, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco détenaient une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf Capital Group Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco (mêmes participations qu'au 31 décembre 2021).

Au terme d'une période d'environ cinq ans commençant à la date d'acquisition, soit le 29 octobre 2020, et se poursuivant au cours des périodes subséquentes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition. Cette influence notable résulte d'une représentation au sein du conseil d'administration, de la participation au processus d'élaboration de politiques et d'initiatives stratégiques communes.

Le bénéfice net de Northleaf n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

NOTE 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective.

			Immobilisations		
31 décembre 2022	Actifs au titre de droits d'utilisation [1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Actifs de production d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	1 078	1 011	1 702	1 990	5 781
Acquisitions	113	15	801	129	1 058
Modifications	(8)	-	-	–	(8)
Cessions/mises hors service	(6)	-	(66)	(60)	(132)
Fluctuations des taux de change et autres	21	11	99	9	140
Coût à la fin de l'exercice	1 198	1 037	2 536	2 068	6 839
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(317)	(214)	(171)	(1 393)	(2 095)
Amortissement et perte de valeur	(115)	(40)	(101)	(126)	(382)
Modifications	7	-	-	–	7
Cessions/mises hors service	4	-	14	45	63
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	1	(18)	(4)	(23)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(423)	(253)	(276)	(1 478)	(2 430)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	775	784	2 260	590	4 409

			Immobilisations		
31 décembre 2021	Actifs au titre de droits d'utilisation [1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Actifs de production d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	965	1 059	1 133	1 951	5 108
Acquisitions	130	23	489	138	780
Modifications	(11)	–	–	–	(11)
Cessions/mises hors service	(6)	(10)	(13)	(90)	(119)
Décomptabilisation	–	(52)	–	–	(52)
Fluctuations des taux de change et autres	–	(9)	93	(9)	75
Coût à la fin de l'exercice	1 078	1 011	1 702	1 990	5 781
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(215)	(218)	(129)	(1 329)	(1 891)
Amortissement et perte de valeur	(113)	(19)	(48)	(138)	(318)
Modifications	7	–	–	–	7
Cessions/mises hors service	4	3	6	49	62
Décomptabilisation	–	20	–	2	22
Fluctuations des taux de change et autres	–	–	–	23	23
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(317)	(214)	(171)	(1 393)	(2 095)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	761	797	1 531	597	3 686

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Canada	2 710	2 233
États-Unis	1 426	1 139
Europe	273	314
	4 409	3 686

NOTE 9 Autres actifs

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	7 528	6 845
Fonds de clients déposés	5 969	3 990
Actifs du compte de négociation	2 972	1 671
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	1 035	945
Prestations de retraite [note 25]	552	363
Impôt sur le bénéfice à recevoir	362	287
Créances liées à des contrats de location-financement	539	433
Charges payées d'avance	216	196
Autres	1 871	1 125
	21 044	15 855

Les autres actifs d'un montant de 18 748 M$ au 31 décembre 2022 (13 998 M$ au 31 décembre 2021) devraient être réalisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés ni les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-dessous.

COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	945	853
Acquisitions	245	266
Cessions	(23)	(27)
Amortissement	(140)	(113)
Fluctuations des taux de change et autres	8	(34)
Solde à la fin de l'exercice	1 035	945

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles

GOODWILL

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	14 129	(1 161)	12 968	15 124	(1 161)	13 963
Acquisitions et cessions d'entreprises	1 396	-	1 396	104	–	104
Ajustements apportés à la répartition du prix d'achat	31	-	31	161	–	161
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(55)	-	(55)	(1 181)	–	(1 181)
Fluctuations des taux de change et autres	348	(78)	270	(79)	–	(79)
Solde à la fin de l'exercice	15 849	(1 239)	14 610	14 129	(1 161)	12 968

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

31 décembre 2022	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	1 372	2 542	741	354	5 009
Fluctuations des taux de change et autres	31	106	-	–	137
Coût à la fin de l'exercice	1 403	2 648	741	354	5 146
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(130)	(1 028)	-	–	(1 158)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	(64)	-	–	(71)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(137)	(1 092)	-	–	(1 229)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 266	1 556	741	354	3 917

31 décembre 2021	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	1 387	2 542	741	354	5 024
Fluctuations des taux de change et autres	(15)	–	–	–	(15)
Coût à la fin de l'exercice	1 372	2 542	741	354	5 009
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(133)	(1 028)	–	–	(1 161)
Fluctuations des taux de change et autres	3	–	–	–	3
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(130)	(1 028)	–	–	(1 158)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 242	1 514	741	354	3 851

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

31 décembre 2022	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	2 835	2 658	597	545	6 635
Acquisitions	393	546	22	43	1 004
Cessions	(32)	(3)	–	(3)	(38)
Fluctuations des taux de change et autres	74	173	(5)	(51)	191
Coût à la fin de l'exercice	3 270	3 374	614	534	7 792
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 649)	(888)	(105)	(237)	(2 879)
Amortissement et perte de valeur	(250)	(177)	(33)	(29)	(489)
Cessions	3	3	–	3	9
Fluctuations des taux de change et autres	(57)	(31)	8	25	(55)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 953)	(1 093)	(130)	(238)	(3 414)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 317	2 281	484	296	4 378

31 décembre 2021	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	2 500	1 401	511	464	4 876
Acquisitions	380	1 266	86	174	1 906
Cessions	(17)	–	–	(2)	(19)
Fluctuations des taux de change et autres	(28)	(9)	–	(91)	(128)
Coût à la fin de l'exercice	2 835	2 658	597	545	6 635
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 451)	(738)	(73)	(198)	(2 460)
Amortissement et perte de valeur	(231)	(154)	(32)	(43)	(460)
Cessions	15	–	–	1	16
Fluctuations des taux de change et autres	18	4	–	3	25
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 649)	(888)	(105)	(237)	(2 879)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 186	1 770	492	308	3 756

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
Lifeco						
Canada						
Client collectif	1 633	354	1 987	1 630	354	1 984
Client individuel	2 806	619	3 425	2 795	649	3 444
Europe	2 418	218	2 636	2 442	221	2 663
États-Unis						
Services financiers	4 207	95	4 302	2 674	89	2 763
Gestion d'actifs	-	1 566	1 566	-	1 473	1 473
IGM						
Gestion de patrimoine	1 586	23	1 609	1 586	23	1 609
Gestion d'actifs	1 274	1 003	2 277	1 274	1 003	2 277
Autres	686	39	725	567	39	606
	14 610	3 917	18 527	12 968	3 851	16 819

VALEUR RECOUVRABLE

Lifeco

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable à la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction de Lifeco. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Financière IGM

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée de niveau 3 pour les besoins de l'évaluation de la juste valeur. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur sont des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie d'IGM, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs et les passifs de ces fonds sont présentés à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif d'un montant équivalent est comptabilisé au titre des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 6 388 M$ au 31 décembre 2022 (3 125 M$ au 31 décembre 2021).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris la variation de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de Lifeco, ils ne sont pas inclus séparément dans les états des résultats.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

EXPOSITION AU RISQUE INHÉRENT AUX GARANTIES LIÉES AUX FONDS DISTINCTS

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux justes valeurs des fonds de placement. Bien que ces produits soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la juste valeur des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum, ainsi qu'un bloc fermé de produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès. Un bloc de polices assorties de garanties de retrait minimum a été acquis auprès de Prudential le 1er avril 2022.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait auparavant des produits assortis de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 033 M$ (3 316 M$ au 31 décembre 2021).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2022 [1]	31 décembre 2021 [1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 562	12 500
Obligations	69 371	60 647
Prêts hypothécaires	2 159	2 377
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	117 878	134 568
Fonds communs de placement	168 459	133 916
Immeubles de placement	13 035	12 776
	385 464	356 784
Produits à recevoir	692	442
Autres passifs	(4 647)	(2 932)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 388	3 125
	387 897	357 419

[1] Au 31 décembre 2022, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 283 M$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (83 754 M$ au 31 décembre 2021). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 157 M$, des obligations de 12 437 M$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 M$, des fonds communs de placement de 53 778 M$, des produits à recevoir de 103 M$ et d'autres passifs de 207 M$.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	357 419	334 032
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	40 618	29 657
Produits de placement nets	8 019	9 442
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Retraits des titulaires de polices	(46 859)	(40 324)
Acquisitions d'entreprises [1]	77 700	2 844
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	64	(30)
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(14)	(22)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	(59)	22
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	3 263	1 635
	30 478	23 387
Solde à la fin de l'exercice	387 897	357 419

[1] Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential en 2022 et de l'acquisition d'Ark Life en 2021 (note 3).

PRODUITS DE PLACEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Produits de placement nets	8 019	9 442
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Total	(44 235)	29 605
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	(44 235)	29 605
Montant net	–	–

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

				31 décembre 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1]	270 907	106 720	14 455	392 082

[1] Excluant un montant de 4 185 M$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

				31 décembre 2021
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1]	249 543	96 575	13 822	359 940

[1] Excluant un montant de 2 521 M$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2022, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 301 M$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 137 M$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2021), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

Au 31 décembre 2022, un montant de 3 928 M$ (5 394 M$ au 31 décembre 2021) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	13 822	13 556
Total des profits (pertes) inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(310)	415
Achats [1]	1 011	333
Ventes	(366)	(482)
Transferts vers le niveau 3	343	5
Transferts hors du niveau 3	(45)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	14 455	13 822

[1] Comprend un montant de 236 M$ au titre des actifs de niveau 3 acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential (note 3).

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées à Lifeco et qui reçoivent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

Lifeco reçoit des honoraires de gestion pour la gestion de ces produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 6 332 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (6 194 M$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, les autres actifs (note 9) comprennent des placements de 2 777 M$ (1 525 M$ au 31 décembre 2021) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam et Empower, ainsi que des placements de 195 M$ (146 M$ au 31 décembre 2021) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	233 888	24 945	208 943	208 378	21 032	187 346
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	13 810	73	13 737	12 455	106	12 349
	247 698	25 018	222 680	220 833	21 138	199 695

COMPOSITION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DE L'ACTIF CONNEXE

La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco se présente comme suit :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation						
Canada	49 871	(226)	50 097	50 049	(115)	50 164
États-Unis	10 649	4 003	6 646	10 694	13	10 681
Europe	128	-	128	141	-	141
Solutions de gestion du capital et des risques	761	-	761	886	-	886
Polices sans participation						
Canada	32 056	274	31 782	34 780	207	34 573
États-Unis	105 000	16 193	88 807	63 938	14 708	49 230
Europe	37 415	4 688	32 727	47 215	6 197	41 018
Solutions de gestion du capital et des risques	11 818	86	11 732	13 130	128	13 002
	247 698	25 018	222 680	220 833	21 138	199 695

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

La composition de l'actif couvrant les passifs et les fonds propres de Lifeco se présente comme suit :

31 décembre 2022	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	20 382	11 710	8 043	4 519	5 217	49 871
États-Unis	4 472	597	137	-	5 443	10 649
Europe	54	-	46	8	20	128
Solutions de gestion du capital et des risques	554	6	-	-	201	761
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	21 731	4 287	2 764	715	2 559	32 056
États-Unis	58 238	12 616	817	-	33 329	105 000
Europe	24 270	6 105	388	2 345	4 307	37 415
Solutions de gestion du capital et des risques	5 374	224	-	-	6 220	11 818
Autres	13 653	3 076	1 229	327	403 154	421 439
Total des fonds propres	10 859	908	844	430	19 277	32 318
Total de la valeur comptable	159 587	39 529	14 268	8 344	479 727	701 455
Juste valeur	156 089	36 574	14 240	8 344	479 727	694 974

31 décembre 2021	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	21 370	11 166	8 522	4 013	4 978	50 049
États-Unis	4 876	607	76	–	5 135	10 694
Europe	66	–	67	8	–	141
Solutions de gestion du capital et des risques	666	8	–	–	212	886
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	23 620	4 661	3 116	579	2 804	34 780
États-Unis	32 302	4 641	211	–	26 784	63 938
Europe	33 208	5 891	391	2 743	4 982	47 215
Solutions de gestion du capital et des risques	6 394	80	–	–	6 656	13 130
Autres	7 257	1 202	873	157	369 683	379 172
Total des fonds propres	10 853	596	927	263	17 844	30 483
Total de la valeur comptable	140 612	28 852	14 183	7 763	439 078	630 488
Juste valeur	142 653	29 658	14 235	7 763	439 078	633 387

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. La variation de la juste valeur de l'actif est largement contrebalancée par la variation de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La variation de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice qui s'y rapporte, entraînerait une variation correspondante du surplus au fil du temps, conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice résulte des activités d'affaires et des modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	Polices avec participation			Polices sans participation			
31 décembre 2022	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	61 770	(102)	61 872	146 608	21 134	125 474	187 346
Incidence des nouvelles affaires	(60)	(4)	(56)	5 881	(374)	6 255	6 199
Variations normales des affaires en vigueur	(571)	11	(582)	(28 141)	(5 733)	(22 408)	(22 990)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(415)	(138)	(277)	264	433	(169)	(446)
Transfert d'affaires avec des parties externes	–	4 038	(4 038)	(29)	5 084	(5 113)	(9 151)
Acquisition de Prudential [note 3]	–	–	–	43 550	–	43 550	43 550
Incidence des fluctuations des taux de change	685	(28)	713	4 346	624	3 722	4 435
Solde à la fin de l'exercice	61 409	3 777	57 632	172 479	21 168	151 311	208 943

	Polices avec participation			Polices sans participation			
31 décembre 2021	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	58 264	(186)	58 450	150 638	22 177	128 461	186 911
Incidence des nouvelles affaires	(78)	–	(78)	10 559	84	10 475	10 397
Variations normales des affaires en vigueur	3 819	27	3 792	(12 920)	(1 472)	(11 448)	(7 656)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(223)	57	(280)	(673)	(540)	(133)	(413)
Transfert d'affaires avec des parties externes	–	–	–	(613)	(37)	(576)	(576)
Acquisition d'Ark Life [note 3]	–	–	–	1 257	1 238	19	19
Incidence des fluctuations des taux de change	(12)	–	(12)	(1 640)	(316)	(1 324)	(1 336)
Solde à la fin de l'exercice	61 770	(102)	61 872	146 608	21 134	125 474	187 346

Selon IFRS 4, la variation de la juste valeur des actifs connexes a une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur de l'actif est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur du passif. La variation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associée à la variation de la valeur des actifs connexes est incluse dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

2022

En 2022, le principal facteur ayant contribué à l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence de 43 550 M$ découlant de l'acquisition de Prudential. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur d'un montant de 22 990 M$, s'expliquant principalement par les ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt. Les transferts d'affaires avec des parties externes comprennent une nouvelle entente de réassurance (note 3).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 169 M$ en 2022 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 127 M$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et une diminution de 147 M$ enregistrée par l'exploitation européenne, partiellement contrebalancées par une hausse de 105 M$ enregistrée par l'exploitation canadienne.

La diminution enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 194 M$, partiellement contrebalancée par les hausses découlant de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 55 M$ et de la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 24 M$.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 128 M$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 311 M$. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une diminution de 76 M$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité, par une diminution de 58 M$ attribuable au raffinement de la modélisation et par une diminution de 55 M$ découlant des modifications du taux d'imposition des sociétés.

L'exploitation américaine n'a enregistré aucun changement découlant des mesures prises par la direction ou de la révision des hypothèses.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 277 M$ en 2022, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses.

2021

Le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont entrées en vigueur le 15 octobre 2021. Les modifications comprenaient des diminutions des taux de réinvestissement ultimes, une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et une augmentation de l'écart de crédit net maximum sur les réinvestissements à long terme.

En 2021, le principal facteur ayant contribué à l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance était l'incidence des nouvelles affaires de 10 397 M$. Ce facteur avait été partiellement contrebalancé par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 7 656 M$ et aux fluctuations des taux de change de 1 336 M$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation avait diminué de 133 M$ en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprenait des diminutions de 219 M$ et de 7 M$ enregistrées respectivement par l'exploitation européenne et l'exploitation américaine, partiellement contrebalancées par des hausses respectives de 75 M$ et de 18 M$ enregistrées par l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 165 M$, la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 29 M$ et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 22 M$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'expliquait principalement par la révision des hypothèses économiques, qui tenait compte de l'incidence nette des nouvelles normes, de 5 M$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 172 M$, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 44 M$ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 37 M$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs, qui tenaient compte de l'incidence nette de nouvelles normes de 146 M$ et du raffinement de la modélisation de 29 M$.

L'augmentation enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre des charges de 11 M$ et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la longévité à l'égard de l'assurance-vie de 6 M$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation avait diminué de 280 M$ en 2021, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	12 455	106	12 349	9 145	130	9 015
Variations normales des affaires en vigueur	2 433	38	2 395	3 497	38	3 459
Résultats au chapitre des placements	(2 523)	(76)	(2 447)	(242)	(62)	(180)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	1	-	1	-	-	-
Acquisition de Prudential [note 3]	690	-	690	-	-	-
Acquisition d'Ark Life [note 3]	-	-	-	43	-	43
Incidence des fluctuations des taux de change	754	5	749	12	-	12
Solde à la fin de l'exercice	13 810	73	13 737	12 455	106	12 349

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. L'incidence sur les résultats au chapitre des placements en 2022 est attribuable aux ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt.

REVENU-PRIMES, MONTANT BRUT

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Primes directes	29 990	26 197
Primes liées à la réassurance prise en charge	34 702	31 178
Total	64 692	57 375

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, MONTANT BRUT

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Prestations directes	24 628	20 903
Prestations liées à la réassurance prise en charge	34 208	28 452
Total	58 836	49 355

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Réassurance IARD	Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par des entités au sein des activités de Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.
Rendement des placements	Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passifs sont répartis par segment. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour que les pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif soient prises en compte. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de fonds propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux) (se reporter à la note 22).
Charges	Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions de vente, par exemple) et les impôts sont pris en compte selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est présumée être en corrélation avec les taux d'intérêt de l'argent frais.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

GESTION DES RISQUES

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'objectif de Lifeco est d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception de produits, la diversification de produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à sa stratégie de tarification et le recours à des ententes de réassurance.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction de Lifeco, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco sur les passifs en question.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	(247)	(276)
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(522)	(722)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253)	(262)
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Augmentation de 1 %	–	–
Diminution de 1 %	–	–
Variation des taux d'intérêt		
Augmentation de 1 %	79	197
Diminution de 1 %	(290)	(555)
Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse		
Augmentation de 20 %	37	21
Augmentation de 10 %	27	13
Diminution de 10 %	(28)	(19)
Diminution de 20 %	(146)	(66)
Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Augmentation de 10 %	52	79
Augmentation de 5 %	26	39
Diminution de 5 %	(70)	(30)
Diminution de 10 %	(236)	(112)
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Augmentation de 1 %	525	567
Diminution de 1 %	(620)	(649)
Charges – augmentation de 5 %	(193)	(207)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(945)	(1 002)

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans le tableau ci-dessus représentent l'incidence des méthodes comptables de la Société au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Canada	81 927	48	81 879	84 829	92	84 737
États-Unis	115 649	20 196	95 453	74 632	14 721	59 911
Europe	37 543	4 688	32 855	47 356	6 197	41 159
Solutions de gestion du capital et des risques	12 579	86	12 493	14 016	128	13 888
	247 698	25 018	222 680	220 833	21 138	199 695

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Risque de réassurance

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait occasionner des pertes pour Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

NOTE 13 Obligations à l'égard d'entités de titrisation

IGM titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisqu'IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est comptabilisée dans les dérivés et avait une juste valeur de 1 M$ au 31 décembre 2022 (5 M$ en 2021).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	2 494	2 460	34	2 653	2 651	2
PCAA commandité par des banques	2 143	2 150	(7)	2 372	2 407	(35)
Total	4 637	4 610	27	5 025	5 058	(33)
Juste valeur	4 532	4 544	(12)	5 084	5 146	(62)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 14 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
POWER CORPORATION				
Débentures – non garanties				
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	199	150	250
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	232	249	316
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	219	248	303
Total de Power Corporation	647	650	647	869

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M$ portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 %. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	647	756
Diminution des autres instruments d'emprunt	-	(106)
Fluctuations des taux de change et autres	-	(3)
Solde à la fin de l'exercice	647	647

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débentures pour les cinq prochains exercices.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours

A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE POWER				
Débentures – non garanties				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	283	250	337
Total de la Financière Power	250	283	250	337
LIFECO				
Débentures et obligations de premier rang – non garanties				
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€) [1]	725	724	720	743
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) [1]	722	665	717	768
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	498	467	498	533
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	108	100	125
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€)	721	744	–	–
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	597	507	597	602
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	196	223	195	270
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	395	447	394	549
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	372	342	478
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	342	493	479
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M$)	157	177	157	215
	4 948	4 776	4 213	4 762
Autres instruments d'emprunt – non garantis				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 4,628 % (taux de 0,172 % à 0,203 % au 31 décembre 2021)	135	135	122	122
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (50 M$ US) (50 M$ US au 31 décembre 2021)	67	67	64	64
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M$ US)	675	675	–	–
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M$ US)	672	600	632	617
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M$ US)	538	451	506	493
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M$ US)	403	380	379	431
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M$ US)	537	406	506	490
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M$ US)	930	729	874	1 057
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M$ US)	669	555	629	820
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M$ US)	935	588	879	899
	5 561	4 586	4 591	4 993
Total de Lifeco	10 509	9 362	8 804	9 755

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE IGM				
Débentures – non garanties				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	375	400	423
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	133	125	154
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	171	150	203
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	196	175	238
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	169	150	207
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	213	200	274
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	177	200	241
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	206	250	284
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	166	200	230
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	208	250	290
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(85)	(88)	(105)
Total d'IGM	2 012	1 929	2 012	2 439
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	12 771	11 574	11 066	12 531

LIFECO

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par Lifeco. Le 1er avril 2022, la facilité de 500 M$ US avait été entièrement utilisée, et un montant de 323 M$ US avait été prélevé sur une facilité de crédit renouvelable existante pour financer une partie de l'acquisition de Prudential (note 3). La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. Le 1er juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un paiement de 150 M$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, suivi d'un paiement final de 173 M$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, la facilité de 675 M$ (500 M$ US) avait été entièrement utilisée, et aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable existante.

Le 16 novembre 2022, Lifeco a émis à la valeur nominale des obligations de premier rang à 4,70 % d'un montant en capital total de 500 M€ échéant le 16 novembre 2029 et dont la valeur comptable se chiffrait à 721 M$ au 31 décembre 2022. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de la bourse Euronext de Dublin et à la cote du marché des changes mondial de la bourse Euronext de Dublin.

Débentures de fiducie de capital

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 24). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	11 066	11 955
Émission d'obligations de premier rang	691	–
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 101	63
Diminution des autres instruments d'emprunt	(495)	(831)
Fluctuations des taux de change et autres	408	(121)
Solde à la fin de l'exercice	12 771	11 066

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt des filiales s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2023	1 602
2024	–
2025	675
2026	725
2027	1 032
Par la suite	8 799

B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
Fonds d'investissement – instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 49 M$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	24	24	7	7
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (10 M$ US) (10 M$ US au 31 décembre 2021)	13	13	13	13
Facilité d'emprunt renouvelable allant jusqu'à 135 M$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 1,85 %, ou au SOFR majoré de 1,75 % (1 M$ et 35 M$ US) (38 M$ et 11 M$ US au 31 décembre 2021)	48	48	52	52
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€) [1]	28	28	–	–
Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis				
Facilités de crédit pour la construction exigibles entre janvier 2023 et décembre 2042, portant intérêt à des taux variant entre 4,28 % et 4,72 %, au TIOL majoré de 2,5 % et au taux de base américain majoré de 1,5 % (361 M$ et 186 M$ US) (253 M$ et 52 M$ US au 31 décembre 2021)	613	620	319	318
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	560	519	598	621
Facilités d'emprunt exigibles entre janvier 2025 et août 2046, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,07 %, au taux préférentiel majoré de 1,5 % et au TIOL majoré d'une marge variant entre 2,25 % et 3,0 % (322 M$ et 128 M$ US) (75 M$ et 168 M$ US au 31 décembre 2021)	496	452	287	318
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	94	88	97	102
Entreprises autonomes – instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 %	80	80	94	94
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 956	1 872	1 467	1 525

[1] Représente un titre d'emprunt détenu par une entité contrôlée par un fonds d'investissement.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Potentia Renewables Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société, a conclu des facilités de crédit pour la construction sans recours de 572 M$ (un montant de 203 M$ était disponible au 31 décembre 2022). Les facilités portent intérêt au taux moyen pondéré de 4,4 % et arrivent à échéance entre septembre 2040 et décembre 2042.

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	1 467	1 344
Acquisitions	25	123
Décomptabilisation	(46)	(204)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	621	635
Diminution des autres instruments d'emprunt	(135)	(423)
Fluctuations des taux de change et autres	24	(8)
Solde à la fin de l'exercice	1 956	1 467

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2023	415
2024	100
2025	302
2026	98
2027	108
Par la suite	945

NOTE 16 Autres passifs

	31 décembre 2022	31 décembre 2021 [1]
Créditeurs	4 111	3 840
Découvert bancaire	274	407
Dividendes et intérêts à verser	545	525
Impôt sur le bénéfice exigible	160	311
Provisions au titre des produits différés	293	314
Dépôts et certificats	5 978	3 968
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 25]	928	1 522
Obligations locatives	916	886
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 697	1 160
Autres	7 581	4 284
	22 483	17 217

[1] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Les autres passifs d'un montant de 17 630 M$ au 31 décembre 2022 (13 118 M$ au 31 décembre 2021) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les variations des obligations locatives s'établissent comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligations locatives au début de l'exercice	886	869
Acquisitions	122	108
Modifications	2	19
Paiements de loyers	(144)	(143)
Intérêts	35	33
Fluctuations des taux de change et autres	15	–
Obligations locatives à la fin de l'exercice	916	886

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2023	134
2024	122
2025	109
2026	99
2027	96
Par la suite	606
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2022	1 166

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Impôt exigible	679	375
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(240)	260
Décomptabilisation (comptabilisation) de pertes fiscales, de crédits d'impôt et de différences temporaires comptabilisés (non comptabilisés) précédemment	21	(13)
Variation des taux d'imposition et autres	21	21
	(198)	268
	481	643

Le tableau ci-dessous présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Charge (économie) d'impôt exigible	(157)	(1)	(38)	54
Charge (économie) d'impôt différé	118	7	196	(21)
	(39)	6	158	33

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,5
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :		
Produits de placement non imposables	(5,1)	(6,6)
Taux d'imposition différents applicables dans les territoires locaux et étrangers	(10,1)	(7,1)
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(0,4)	(1,6)
Changement de taux d'imposition sur l'impôt différé	0,6	0,4
Autres	0,5	0,5
Taux d'imposition effectif	12,0	12,1

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future, actuellement prévue en 2024. Les pays où la Société et ses filiales exercent actuellement des activités ont annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays utilisent actuellement un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et il est prévu que l'adoption de lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La Société et ses filiales attendent les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elles exercent leurs activités.

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice (suite)

IMPÔT DIFFÉRÉ

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(575)	(766)	1 484	(1 184)	227	352	(462)
Comptabilisé dans							
États des résultats	(1 494)	1 495	142	(46)	(42)	143	198
États du résultat global	–	60	–	–	(177)	(1)	(118)
États des variations des fonds propres	–	–	(7)	(4)	–	4	(7)
Acquisitions d'entreprises	(90)	(4)	–	127	1	35	69
Fluctuations des taux de change et autres	(70)	(11)	92	(60)	1	33	(15)
Solde à la fin de l'exercice	(2 229)	774	1 711	(1 167)	10	566	(335)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(320)	(865)	1 521	(1 068)	472	261	1
Comptabilisé dans							
États des résultats	(236)	48	(31)	(112)	(12)	75	(268)
États du résultat global	–	63	–	–	(233)	(26)	(196)
États des variations des fonds propres	–	3	(2)	20	–	–	21
Acquisitions d'entreprises	–	(1)	1	(30)	–	(2)	(32)
Fluctuations des taux de change et autres	(19)	(14)	(5)	6	–	44	12
Solde à la fin de l'exercice	(575)	(766)	1 484	(1 184)	227	352	(462)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Présentés aux bilans comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 187	1 131
Passifs d'impôt différé	(1 522)	(1 593)
	(335)	(462)

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2022, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2022, un actif d'impôt différé de 1 619 M$ (1 388 M$ au 31 décembre 2021) avait été comptabilisé par Lifeco relativement à des pertes fiscales reportées en avant qui totalisaient 7 319 M$. De ce montant, une tranche de 4 478 M$ viendra à expiration entre 2026 et 2042, et la tranche restante de 2 841 M$ ne comporte aucune date d'expiration. Lifeco réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice exigible.

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice (suite)

Une filiale américaine de Lifeco a enregistré des pertes sur plusieurs exercices. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffrait à 466 M$ (345 M$ US) au 31 décembre 2022 et était principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction de Lifeco a conclu qu'il est probable que cette filiale et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles cette filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produiront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les pertes et les déductions américaines non utilisées pour lesquelles un actif d'impôt différé a été comptabilisé.

Au 31 décembre 2022, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 1 944 M$ (1 397 M$ en 2021) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 798 M$ viendra à expiration entre 2023 et 2042, et la tranche restante de 146 M$ ne comporte aucune date d'expiration. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 559 M$ (298 M$ en 2021) afin de contrebalancer des gains en capital futurs et pour lesquels les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 44 M$ viendra à expiration en 2027 et une tranche de 515 M$ représente des pertes en capital qui pourront être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2022, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 621 M$ (665 M$ en 2021) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Aux 31 décembre 2022 et 2021, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, puisque la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

NOTE 18 Capital social

AUTORISÉ

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		$		$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende cumulatif rachetables				
Série 1986	-	-	86 100	4
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		954
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	621 756 088	9 370	622 388 232	9 324
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 683 043	52	3 436 756	107
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(11 219 400)	(169)	(4 068 900)	(61)
Solde à la fin de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Total des actions participantes		9 486		9 603

Actions non participantes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté la totalité de ses 86 100 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 en circulation à un prix de 50,00 $ par action (43 300 actions en 2021).

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(en $/action)		(en $/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00

NOTE 18 Capital social (suite)

Actions participantes

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,938 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et confèrent le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités confèrent un droit de vote par action. En 2022, la Société a émis 1 683 043 actions comportant des droits de vote limités (3 436 756 en 2021) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 47 M$ (96 M$ en 2021).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,9800 $ par action en 2022 (1,8375 $ par action en 2021).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 25 février 2021, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 24 février 2022. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la Société avait racheté aux fins d'annulation 703 700 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 29 M$ (4 068 900 actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 153 M$ en 2021, en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était en vigueur jusqu'au 27 février 2023 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aurait racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,3 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 14 février 2022) aux prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 10 515 700 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 386 M$.

Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 246 M$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (92 M$ en 2021).

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1er mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 16 mars 2023, la Société avait racheté 857 400 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 31 M$.

La Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) auprès d'un courtier désigné afin de permettre le rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Le RAAA entre en vigueur le 1er mars 2023, soit la date de début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Un nombre respectif de 21 366 139 actions comportant des droits de vote limités et de 10 901 693 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions). Les régimes stipulent que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (un droit jumelé ou les droits jumelés), aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2022		2021	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation au début de l'exercice	27 556 547	31,30	31 484 425	30,70
Attribuées	670 304	38,34	659 112	33,47
Exercées ou remises contre trésorerie	(2 658 043)	27,70	(4 586 990)	27,48
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(1 565)	38,34	–	–
En circulation à la fin de l'exercice	25 567 243	31,86	27 556 547	31,30
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	18 576 247	31,10	17 951 463	30,71

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions, y compris les droits jumelés, en circulation au 31 décembre 2022.

		Options en circulation			Options pouvant être exercées	
Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
$			(en années)	$		$
28,24 – 31,03	2023	3 026 949	0,4	28,80	3 026 949	28,80
28,51 – 33,68	2024	2 832 668	1,4	31,40	2 832 668	31,40
31,79 – 36,53	2025	3 618 439	2,2	34,46	2 718 439	34,54
27,30 – 30,79	2026	2 706 413	3,2	30,00	2 706 413	30,00
29,61 – 33,68	2027	2 474 221	4,2	32,80	2 474 221	32,80
28,51 – 30,27	2028	3 161 467	5,2	29,54	3 161 467	29,54
31,12 – 31,84	2029	3 327 605	6,3	31,40	1 656 090	31,40
34,23	2030	3 091 630	7,1	34,23	–	–
33,30 – 42,45	2031	659 112	8,2	33,47	–	–
38,34	2032	668 739	9,2	38,34	–	–
		25 567 243	4,1	31,86	18 576 247	31,10

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions (suite)

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Les régimes d'options sur actions de la Société prévoient l'attribution de droits jumelés à des options attribuées aux termes de ces régimes, au moment de l'attribution de ces options ou par la suite. Un droit jumelé permet au titulaire d'options de rendre à la Société, sans l'avoir exercé, le droit de souscrire une action comportant des droits de vote limités visée par l'option correspondante et de recevoir de la part de la Société un montant en trésorerie correspondant à l'excédent de la valeur de marché d'une action comportant des droits de vote limités sur le prix de souscription aux termes de l'option en question.

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2022			2021		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		$	$		$	$
En circulation au début de l'exercice	–	–	–	–	–	–
Rattachés à des options en circulation	13 621 606	30,87	93	1 230 234	26,83	8
Remis contre trésorerie	(975 000)	27,25	(14)	(1 150 234)	26,83	(8)
Exercés contre des actions comportant des droits de vote limités	–	–	–	(80 000)	25,97	–
Variation de la juste valeur	–	–	(40)	–	–	–
En circulation à la fin de l'exercice	12 646 606	31,15	39	–	–	–
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de l'exercice	10 813 886	30,87		–	–	

En 2022, la Société a reclassé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M$ et de 39 M$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 39 M$ (nil au 31 décembre 2021), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 décembre 2022 se chiffrait à 17 M$ (nil au 31 décembre 2021).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2022
Taux de rendement en dividende	5,7 %
Volatilité attendue	16,0 % – 21,6 %
Taux d'intérêt sans risque	3,7 % – 4,9 %
Durée prévue (en années)	0,4 – 6,3
Prix de l'action (en $/action)	31,85
Prix d'exercice moyen pondéré (en $/option)	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (en $/option)	3,08

Au deuxième trimestre de 2022, la Société a conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, un profit net de 20 M$ (nil en 2021) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite de la perte liée à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé, a été inclus dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions (suite)

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Power Corporation a attribué 670 304 options (659 112 options en 2021) en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants. En général, les options sont acquises i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants.

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022	2021
Taux de rendement en dividende	5,7 %	5,9 %
Volatilité attendue	17,7 %	18,0 %
Taux d'intérêt sans risque	2,4 %	1,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (en $/option)	2,46	1,67
Prix d'exercice moyen pondéré (en $/option)	38,34	33,47

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 107 M$ en 2022 (99 M$ en 2021) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du Régime, les unités d'actions liées au rendement peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement, dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées liées au rendement sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée liée au rendement à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées liées au rendement supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 31 M$ (31 M$ au 31 décembre 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions (suite)

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen sur cinq jours des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre (la valeur d'une UAD). L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de l'UAD à la date à laquelle les dividendes sur les actions comportant des droits de vote limités ont été versés. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siégera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie établi selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2022, la valeur des UAD en circulation était de 33 M$ (38 M$ au 31 décembre 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power et d'autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. Le montant total de la charge de rémunération relative aux régimes de ces filiales s'est élevé à 67 M$ en 2022 (365 M$ en 2021, ce qui incluait l'augmentation du passif au titre des droits de vente de certains détenteurs d'options de Wealthsimple), et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 20 Participations ne donnant pas le contrôle

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit :

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	7 365	2 003	–	507	9 875
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	–	2 830	–	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	3 156	–	–	–	3 156
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	14 741	2 003	2 830	507	20 081

31 décembre 2021	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 800	1 903	–	498	9 201
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	–	2 830	–	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	3 138	–	–	–	3 138
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	14 158	1 903	2 830	498	19 389

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle sont les suivantes :

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	14 158	1 903	2 830	498	19 389
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 240	300	135	(97)	1 578
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(43)	32	–	6	(5)
Dividendes	(667)	(182)	(135)	–	(984)
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires et du remboursement d'actions privilégiées	43	(71)	–	85	57
Incidence des variations des participations et autres	10	21	–	15	46
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 741	2 003	2 830	507	20 081

31 décembre 2021	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	11 852	1 552	2 830	292	16 526
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 342	263	136	(37)	1 704
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	44	–	(3)	31
Dividendes	(625)	(184)	(136)	–	(945)
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires et du remboursement d'actions privilégiées	103	60	–	295	458
Incidence des variations des participations et autres [1]	(4)	168	–	(49)	115
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 158	1 903	2 830	498	19 389

[1] Inclut l'incidence des offres d'investissement en fonds propres principale et secondaire de Wealthsimple et de l'annulation des droits de vente, tel qu'il est décrit ci-après.

NOTE 20 Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau ci-dessous présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM.

	2022		2021	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
Bilan				
Actif	701 455	18 873	630 488	17 661
Passif	669 137	12 610	600 005	11 160
Fonds propres	32 318	6 263	30 483	6 501
Bénéfice global				
Bénéfice net	3 534	873	3 563	981
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	192	(496)	117	956
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	7 047	738	10 373	943
Activités de financement	(620)	(1 092)	(992)	(1 522)
Activités d'investissement	(5 493)	135	(11 212)	1 099

FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées

Le 15 octobre 2021, la Financière Power avait émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série 23, au prix de 25,00 $ par action, pour un produit brut de 200 M$.

Le 22 novembre 2021, la Financière Power avait racheté la totalité de ses 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 6,00 %, série I, en circulation, pour un montant total de 200 M$.

LIFECO

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Le 16 août 2021, Lifeco avait émis à la valeur nominale un montant en capital total de 1 500 M$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (les titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 avaient une juste valeur de 1 125 M$ au 31 décembre 2022.

Actions privilégiées

Le 8 octobre 2021, Lifeco avait émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, au prix de 25,00 $ par action, pour un produit brut de 200 M$.

Le 31 décembre 2021, Lifeco avait racheté la totalité de ses 7 740 032 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 %, série F, en circulation, pour un montant total de 194 M$.

WEALTHSIMPLE

Le 12 mai 2021, Wealthsimple avait annoncé la clôture d'une offre d'investissement en fonds propres de 750 M$, qui se composait d'une offre principale de 250 M$ de Wealthsimple, ainsi que d'une offre secondaire de 500 M$ de la Société, d'IGM et de Lifeco, au prorata de leur participation respective. À la suite de l'offre secondaire, la Société avait reçu un produit de 500 M$. De plus, les droits de vente existants détenus par les participations ne donnant pas le contrôle et les détenteurs d'options de Wealthsimple ont été annulés. À la clôture de la transaction, la Société détenait une participation combinée de 56,0 % dans Wealthsimple.

Au premier trimestre de 2021, l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple avait donné lieu à des charges incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats et attribuables à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle et par certains détenteurs d'options de Wealthsimple, ainsi que des intéressements aux plus-values à payer totalisant 332 M$.

Au deuxième trimestre de 2021, à la suite de la clôture des offres principale et secondaire ainsi que de l'annulation des droits de vente, la Société avait comptabilisé une augmentation de 638 M$ (593 M$, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice) au titre des bénéfices non distribués, de 119 M$ de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions et de 368 M$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

NOTE 21 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes ou à un niveau supérieur.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

NOTE 21 Gestion du capital (suite)

Les filiales de Lifeco, la Canada Vie, Empower et les entités dont le siège social est situé en Europe sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 décembre 2022, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 120 % (124 % au 31 décembre 2021).
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2022 et 2021, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.
- Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2022 et 2021, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2022 et 2021, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2022 et 2021, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 22 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques significatifs liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
    - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
    - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
    - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario, qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- du fait que la réalité pourrait différer des hypothèses;
- des changements affectant la composition des activités, les taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Risque de liquidité

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la société de portefeuille proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée. Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées de 506 M$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 421 M$ était disponible au 31 décembre 2022).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités. Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

	Paiements exigibles par période			
31 décembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et certificats	1 644	-	-	1 644
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	415	608	1 195	2 218
Paiements de loyers futurs	30	115	272	417
Cotisations au titre des régimes de retraite	18	-	-	18
	2 107	723	2 117	4 947

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Risque de crédit

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change ou au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les autres filiales sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Risque de marché

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des dérivés et des débentures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

a) Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2022, environ 75 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (73 % au 31 décembre 2021).

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés soit comme étant disponibles à la vente, soit comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant disponibles à la vente, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 77 M$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte d'environ 34 M$ en résultat net (montants respectifs de 55 M$ et de 35 M$ au 31 décembre 2021). Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 163 M$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (214 M$ en 2021).

Power Corporation est également exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 39 M$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (38 M$ en 2021).

b) Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

c) Risque de prix

Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur des placements disponibles à la vente de 18 M$ (nil en 2021). Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 95 M$ dans les autres éléments de bénéfice global (110 M$ au 31 décembre 2021) en lien avec des placements classés comme étant disponibles à la vente et par la comptabilisation d'une perte de 147 M$ en résultat net (128 M$ au 31 décembre 2021) en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et avec les participations dans des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société a classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'un recul de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par une perte latente d'environ 282 M$ (395 M$ en 2021) comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des passifs et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs. Environ 35 % (environ 48 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 30 % (environ 24 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des ajustements de la juste valeur sous réserve de certaines conditions.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de sa société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2022, Lifeco disposait de liquidités de 950 M$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M$ US et d'une facilité de crédit non renouvelable de 500 M$ US par l'intermédiaire de Great-West Lifeco U.S. LLC, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 M$ US auprès d'un syndicat de banques mise à la disposition de Putnam, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M$ US par l'intermédiaire d'Empower.

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						
31 décembre 2022	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans	Total
Débentures et autres instruments d'emprunt	1 602	–	675	725	540	6 879	10 421
Débentures de fiducies de capital [1]	–	–	–	–	–	150	150
Obligations d'achat	184	108	79	55	47	64	537
Cotisations au titre des régimes de retraite	315	–	–	–	–	–	315
	2 101	108	754	780	587	7 093	11 423

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M$ (valeur comptable de 44 M$).

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Risque de crédit

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement et de gestion des risques visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examens réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

a) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	6 075
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	113 777	103 813
Disponibles à la vente	11 864	12 123
Prêts et créances	33 946	24 676
Prêts hypothécaires	39 529	28 852
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
Fonds détenus par des assureurs cédants [1]	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018	21 138
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 709	1 239
Débiteurs	3 556	3 183
Primes en voie de recouvrement	1 715	1 944
Actifs du compte de négociation	2 972	1 671
Créances liées à des contrats de location-financement	536	433
Autres actifs [2]	1 995	1 196
Actifs dérivés	2 314	967
Total du risque de crédit maximal au bilan	270 227	232 823

[1] Comprend un montant de 11 980 M$ au 31 décembre 2022 (15 125 M$ au 31 décembre 2021) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels Lifeco conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (se reporter à la note 6).

[2] Comprend des éléments tels que l'impôt sur le bénéfice à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2022 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 348 M$ (318 M$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, une tranche de 12 061 M$ des actifs au titre des cessions en réassurance de 25 018 M$ avait été cédée à Protective Life (une tranche de 14 512 M$ sur un montant de 21 138 M$ au 31 décembre 2021). Cette concentration du risque est atténuée par des fonds détenus en fiducie et d'autres arrangements d'un montant de 13 685 M$ au 31 décembre 2022 (15 963 M$ au 31 décembre 2021).

b) Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influer sur leur capacité à respecter leurs obligations.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco par émetteur, par secteur et par activité.

	31 décembre 2022				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	892	330	7 539	3 222	11 983
Organismes gouvernementaux	17 054	3 283	6 631	373	27 341
Créances titrisées par des agences	175	1 270	–	15	1 460
Autres créances titrisées	2 355	15 022	734	123	18 234
Services financiers	3 625	13 507	4 520	921	22 573
Communications	1 008	1 872	667	137	3 684
Produits de consommation courante	4 352	10 934	1 743	968	17 997
Énergie	2 277	3 698	406	285	6 666
Produits industriels	2 187	8 670	1 250	418	12 525
Technologie	848	3 394	392	298	4 932
Transport	3 503	2 090	638	122	6 353
Services publics	9 507	8 482	3 131	478	21 598
Obligations à court terme	3 001	17	822	401	4 241
	50 784	72 569	28 473	7 761	159 587

	31 décembre 2021				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	529	109	10 334	4 735	15 707
Organismes gouvernementaux	19 501	2 183	8 694	349	30 727
Créances titrisées par des agences	178	497	–	17	692
Autres créances titrisées	2 215	7 788	1 149	165	11 317
Services financiers	3 794	6 251	5 748	886	16 679
Communications	1 104	1 235	1 032	113	3 484
Produits de consommation courante	4 029	5 461	2 412	736	12 638
Énergie	2 602	2 634	482	330	6 048
Produits industriels	2 092	4 707	1 393	348	8 540
Technologie	729	1 732	411	319	3 191
Transport	3 674	1 227	897	135	5 933
Services publics	9 971	5 028	4 480	506	19 985
Obligations à court terme	2 854	1 976	644	197	5 671
	53 272	40 828	37 676	8 836	140 612

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité.

31 décembre 2022	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Prêts hypothécaires rechargeables	Biens commerciaux	Total
Canada	1 856	4 732	1 392	9 126	17 106
États-Unis	-	4 677	-	11 278	15 955
Europe	-	897	1 705	3 503	6 105
Solutions de gestion du capital et des risques	-	40	268	55	363
	1 856	10 346	3 365	23 962	39 529

31 décembre 2021	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Prêts hypothécaires rechargeables	Biens commerciaux	Total
Canada	1 979	4 297	1 063	9 364	16 703
États-Unis	–	2 474	–	3 696	6 170
Europe	–	792	1 546	3 553	5 891
Solutions de gestion du capital et des risques	–	38	–	50	88
	1 979	7 601	2 609	16 663	28 852

c) Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations	31 décembre 2022	31 décembre 2021
AAA	25 399	20 254
AA	32 244	35 460
A	55 063	48 764
BBB	45 080	35 098
BB ou inférieure	1 801	1 036
	159 587	140 612

Qualité du portefeuille de dérivés	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations de crédit des contreparties) :		
AA	1 604	662
A	697	304
Négociés en bourse	13	1
	2 314	967

d) Prêts en souffrance qui ne sont pas dépréciés

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction de Lifeco est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme dépréciés.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de 30 jours	530	164
De 30 à 90 jours	348	34
Plus de 90 jours	147	141
	1 025	339

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

e) Correction de valeur pour pertes de crédit futures

Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Polices avec participation	1 327	1 376
Polices sans participation	1 896	1 895
	3 223	3 271

Risque de marché

a) Risque de change

Si les actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, Lifeco reconvertirait généralement ces actifs dans la devise des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

b) Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits accordent des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), Lifeco investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. Lifeco bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsque aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Dans le cas des produits qui donnent aux titulaires de polices le droit de racheter les soldes à la valeur comptable, Lifeco les a dotés de caractéristiques qui permettent d'atténuer le risque de taux d'intérêt.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,11 % en 2022 (0,11 % en 2021). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux, car la sensibilité de Lifeco à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif.

L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir différentes incidences sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, selon l'ampleur de la variation des taux d'intérêt dans les différentes régions et en fonction des différentes durées. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net, mais l'incidence ne devrait pas être significative.

Le tableau qui suit présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 % [1]	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 % [1]
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(92)	386	(219)	678
Augmentation (diminution) du bénéfice net	79	(290)	197	(555)

[1] Pour la diminution de 1 %, les rendements sans risque initiaux sont réduits à zéro, ceux-ci n'étant pas négatifs actuellement.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans cette section représentent l'incidence des méthodes comptables au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient entraîner des répercussions additionnelles sur le marché et sur les passifs, faisant en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Cela signifie que des diminutions importantes des valeurs des actions auront une plus grande incidence sur le bénéfice net que la variation des valeurs des actions en soi. Des diminutions des valeurs des actions supérieures à celles présentées dans le tableau ci-dessous auraient une plus grande incidence sur le bénéfice net que la variation des valeurs des actions en soi.

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net. Les répercussions attendues tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(43)	(31)	31	180	(26)	(16)	22	76
Augmentation (diminution) du bénéfice net	37	27	(28)	(146)	21	13	(19)	(66)

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net. Les répercussions attendues tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(63)	(32)	90	302	(92)	(46)	38	144
Augmentation (diminution) du bénéfice net	52	26	(70)	(236)	79	39	(30)	(112)

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses liées au rendement des placements à l'égard des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces hypothèses s'appuient généralement sur les rendements historiques et les indices boursiers. Les sensibilités indiquées dans les tableaux ci-dessus tiennent compte de l'incidence des changements apportés à ces limites à la suite de baisses sur les marchés.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(676)	806	(715)	829
Augmentation (diminution) du bénéfice net	525	(620)	567	(649)

Lifeco parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Lifeco. Afin de couvrir son exposition au risque de prix associé à son régime d'unités d'actions liées au rendement, Lifeco a recours à des swaps de rendement total.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans cette section représentent l'incidence des méthodes comptables au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit :

	Paiements exigibles par période				
31 décembre 2022	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	-	21	31	-	52
Dépôts et certificats [1]	4 332	-	1	1	4 334
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	948	3 651	11	4 610
Paiements de loyers futurs	-	32	95	119	246
Débentures	-	-	525	1 575	2 100
Cotisations au titre des régimes de retraite	-	2	-	-	2
Total des échéances contractuelles	4 332	1 003	4 303	1 706	11 344

[1] Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés d'IGM.

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M$ au 31 décembre 2022, soit le même montant qu'au 31 décembre 2021. Les marges de crédit au 31 décembre 2022 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M$, soit les mêmes montants qu'au 31 décembre 2021. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2022 et 2021, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres placements détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 1 073 M$ (1 292 M$ en 2021), étaient composés de soldes de trésorerie de 346 M$ (326 M$ en 2021) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 727 M$ (966 M$ en 2021). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2022, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,0 G$ (5,4 G$ en 2021), comptabilisés dans les bilans d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 4,6 G$ (5,0 G$ en 2021) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 372 M$ (316 M$ en 2021) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 13 M$ (14 M$ en 2021) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG[MC] d'un client.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Dans certains cas, le risque de crédit est également restreint par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 2,5 G$ (2,6 G$ en 2021), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,1 G$ (2,4 G$ en 2021), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 55 M$ (68 M$ en 2021) et à 21 M$ (34 M$ en 2021) au 31 décembre 2022. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2022, 53,3 % (53,1 % en 2021) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans les bilans étaient assurés. Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2 M$ (3 M$ en 2021). Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 2 M$ (2 M$ en 2021).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les bilans, puisqu'IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 1 M$ au 31 décembre 2022 (1 M$ en 2021), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché relative à IGM ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2022. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Risque de marché

a) Risque de change

IGM est exposée au risque de change en raison de son investissement dans ChinaAMC. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 37 M$ de la valeur comptable totale de l'investissement étranger (41 M$ en 2021).

b) Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2022, ce swap avait une juste valeur de 21 M$ (1 M$ en 2021) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G$ (0,3 G$ en 2021). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces swaps totalisait un montant négatif de 20 M$ (4 M$ en 2021) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G$ (1,3 G$ en 2021). Au 31 décembre 2022, la juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans les bilans était de 1 M$ (5 M$ en 2021), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 1,5 G$ (1,6 G$ en 2021).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces swaps était de 5 M$ (1 M$ en 2021) sur un montant notionnel en cours de 192 M$ (129 M$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une diminution d'approximativement 2 M$ du bénéfice net (3 M$ en 2021). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

c) Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et sur ses participations dans des entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 23 Charges d'exploitation et frais administratifs

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel	5 605	5 680
Frais généraux et administratifs	3 211	3 118
Amortissements et pertes de valeur	877	778
Taxes sur les primes	497	500
Charges de restructuration et autres charges	185	94
	10 375	10 170

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

Lifeco

Restructuration et intégration d'Empower

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Lifeco a comptabilisé des charges d'intégration de 128 M$ (74 M$ en 2021) et des charges de restructuration de 50 M$ (10 M$ en 2021). La restructuration est principalement attribuable aux réductions de l'effectif et à d'autres coûts de sortie se rapportant aux acquisitions des activités liées aux services de retraite de MassMutual et de Prudential par Lifeco. En 2023, Lifeco prévoit engager des charges de restructuration et d'intégration supplémentaires relativement à l'acquisition de Prudential (note 3).

Au 31 décembre 2022, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 62 M$ (104 M$ en 2021) et était comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 24 Charges financières

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Intérêts sur les débentures et autres instruments d'emprunt	544	512
Intérêts sur les obligations locatives	35	33
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	20
Intérêts sur les débentures de fiducies de capital	11	11
Autres	32	23
	676	599

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, les régimes de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou celui de ses filiales, selon le cas.

Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés et ont été auparavant modifiés pour limiter quels employés peuvent devenir admissibles aux prestations. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	8 935	-	8 735	-
Produits d'intérêts	230	-	189	-
Cotisations de l'employé	23	-	20	-
Cotisations de l'employeur	142	22	149	23
Rendement réel de l'actif supérieur (inférieur) aux produits d'intérêts	(1 559)	-	572	-
Prestations versées	(409)	(22)	(387)	(23)
Règlements	(10)	-	(142)	-
Frais administratifs	(8)	-	(8)	-
Fluctuations des taux de change et autres	(12)	-	(193)	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 332	-	8 935	-
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	9 635	418	10 387	474
Coût des services rendus au cours de la période	102	3	126	4
Cotisations de l'employé	23	-	20	-
Coût financier	248	13	228	12
Écarts actuariels liés aux éléments suivants :				
Modifications des hypothèses économiques	(2 496)	(71)	(312)	(30)
Modifications des hypothèses démographiques	5	(33)	(16)	(10)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	10	(16)	(17)	(9)
Prestations versées	(409)	(22)	(387)	(23)
Coût des services passés et modifications des régimes	(2)	-	-	-
Règlements	(10)	-	(200)	-
Réductions	(2)	-	(2)	-
Fluctuations des taux de change et autres	(18)	2	(192)	-
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	7 086	294	9 635	418
Situation de capitalisation				
Surplus (déficit)	246	(294)	(700)	(418)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(328)	-	(41)	-
Passif au titre des prestations constituées	(82)	(294)	(741)	(418)

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	6 521	8 911
Régimes non capitalisés	565	724

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Actif au titre des prestations de retraite [note 9]	552	-	552	363	–	363
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 16]	(634)	(294)	(928)	(1 104)	(418)	(1 522)
Passif au titre des prestations constituées	(82)	(294)	(376)	(741)	(418)	(1 159)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14, Le *plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Plafond de l'actif au début de l'exercice	41	29
Intérêts sur le plafond de l'actif	1	1
Variation du plafond de l'actif	269	11
Fluctuations des taux de change	17	–
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	328	41

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	102	3	126	4
Coût financier, montant net	19	13	40	12
Coût des services passés, modifications des régimes, réductions et règlements	(4)	-	(60)	-
Frais administratifs	8	-	8	-
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	184	-	191	-
Charge comptabilisée en résultat net	309	16	305	16
Gains actuariels comptabilisés	(2 481)	(120)	(345)	(49)
Rendement de l'actif (supérieur) inférieur au taux d'actualisation	1 559	-	(572)	-
Variation du plafond de l'actif	269	-	11	-
Produits comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(653)	(120)	(906)	(49)
Total des produits	(344)	(104)	(601)	(33)

En 2022, la Société et ses filiales ont enregistré des gains actuariels de 5 M$ (11 M$ en 2021) liés aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des écarts actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES

	Régimes de retraite à prestations définies	
Pourcentage [%]	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Titres de participation	39	41
Titres d'emprunt	50	50
Totalité des autres actifs	11	9
	100	100

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco totalisant 5 614 M$ au 31 décembre 2022 (6 980 M$ au 31 décembre 2021), dont une tranche de 5 520 M$ (6 902 M$ au 31 décembre 2021) était incluse dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. Une partie de l'actif des régimes d'IGM est investie dans des fonds d'investissement gérés par IGM ou par des parties liées. Une partie de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	6 345	294	8 695	418
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	741	–	940	–
Obligation au titre des prestations définies	7 086	294	9 635	418

Échéance de l'obligation au titre des prestations définies en fonction du statut des participants aux régimes à prestations définies

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Employés en service	37	19	41	20
Participants avec droits acquis différés	14	–	16	–
Employés retraités	49	81	43	80
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	14,1	10,0	17,3	11,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur prévues pour l'exercice 2023 sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	68	–
Régimes à prestations définies non capitalisés	43	22
Régimes à cotisations définies	219	–
Total	330	22

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS

Hypothèses actuarielles

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	2,6 – 3,3	3,0 – 3,3	2,1 – 2,7	2,4 – 2,6
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	5,0 – 5,3	5,3 – 5,4	2,6 – 3,3	3,0 – 3,3
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations [1]				
Taux d'actualisation	2,9	3,1	2,4	2,5
Taux de croissance de la rémunération	3,2	–	3,0	–
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice [1]				
Taux d'actualisation	5,1	5,3	2,9	3,1
Taux de croissance de la rémunération	3,8	–	3,2	–
Taux tendanciels moyens pondérés du coût des soins de santé [1]				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,9		4,8
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		4,1		4,1
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité [1] :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,8	22,6	22,5
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,6	24,2	24,5	24,0
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,9	25,1	24,8	24,9
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,5	26,6	26,2

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses au chapitre de la mortalité. L'incidence d'une augmentation d'un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 191 M$ de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et de 6 M$ de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(886)	1 103	(1 446)	1 856
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	196	(177)	339	(306)
Incidence de la variation du taux d'inflation	390	(352)	657	(586)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(26)	29	(41)	50
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	16	(14)	27	(24)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une cote de solvabilité élevée.

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales.

	Montant nominal de référence					
31 décembre 2022	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 104	2 338	4 588	8 030	180	(324)
Options achetées	1	114	-	115	-	-
Contrats à terme normalisés – achat	6	-	-	6	-	-
Contrats à terme normalisés – vente	169	-	-	169	-	-
	1 280	2 452	4 588	8 320	180	(324)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	1 923	943
Contrats à terme de gré à gré	3 270	-	-	3 270	14	(66)
Options vendues	82	-	-	82	-	-
	6 567	7 521	17 416	31 504	1 937	877
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 567	224	103	1 894	39	7
Contrats à terme normalisés – achat	12	-	-	12	-	-
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	-	-	1 134	13	13
Autres contrats à terme de gré à gré	271	-	-	271	4	3
Swaps sur défaillance	-	500	175	675	-	-
	2 984	724	278	3 986	56	23
	10 831	10 697	22 282	43 810	2 173	576
Couvertures de juste valeur						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	83	-	-	83	-	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	72	965	1 037	45	45
Contrats de change						
Swaps de devises	-	100	-	100	6	6
Contrats à terme de gré à gré	344	10	-	354	13	9
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	93	284	-	377	43	24
	437	466	965	1 868	107	84
Couvertures d'investissements nets						
Contrats de change						
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270	179	134
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	-	2 483	21	(28)
	2 027	456	2 270	4 753	200	106
	13 378	11 619	25 517	50 514	2 480	763

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

	Montant nominal de référence					
31 décembre 2021 [1]	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 247	1 946	3 823	7 016	219	159
Options achetées	11	96	–	107	–	–
Contrats à terme normalisés – achat	1	–	–	1	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	147	–	–	147	–	–
	1 406	2 042	3 823	7 271	219	159
Contrats de change						
Swaps de devises	2 574	4 298	13 462	20 334	539	(420)
Contrats à terme de gré à gré	2 464	–	–	2 464	10	(4)
Options vendues	79	–	–	79	–	–
	5 117	4 298	13 462	22 877	549	(424)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 993	62	96	2 151	79	76
Contrats à terme normalisés – achat	15	–	–	15	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	578	–	–	578	1	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	1 488	–	–	1 488	3	3
	4 074	62	96	4 232	83	77
	10 597	6 402	17 381	34 380	851	(188)
Couvertures de juste valeur						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	78	–	–	78	–	(1)
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	–	42	499	541	11	10
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	274	99	–	373	–	(5)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	71	222	–	293	122	122
	345	363	499	1 207	133	127
Couvertures d'investissements nets						
Contrats de change						
Swaps de devises	–	–	2 320	2 320	25	–
Contrats à terme de gré à gré	1 409	518	–	1 927	40	48
	1 409	518	2 320	4 247	65	48
	12 429	7 283	20 200	39 912	1 049	(14)

[1] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Le montant assujetti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit. Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur totale représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants :

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal et les instruments d'emprunt.
Contrats de change	Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les flux de trésorerie. Les swaps de devises sont également utilisés pour couvrir les investissements nets de la Société et de ses filiales dans des établissements à l'étranger.
Autres contrats dérivés	Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers. Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré et les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Des options d'achat et des bons de souscription de titres de participation sont également utilisés dans le cadre des activités d'investissement de la Société. Les swaps sur défaillance sont utilisés pour transférer le risque de crédit à une autre partie.

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie pour 2022, qui comprend des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change, ainsi que les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois, n'est pas importante. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-après excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

				31 décembre 2022
		Montants connexes non compensés dans le bilan		
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie [1]	Garanties financières reçues ou versées [2]	Exposition nette
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	2 480	(912)	(1 274)	294
	2 480	(912)	(1 274)	294
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 717	(912)	(513)	292
	1 717	(912)	(513)	292

				31 décembre 2021
		Montants connexes non compensés dans le bilan		
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie [1]	Garanties financières reçues ou versées [2]	Exposition nette
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	1 049	(548)	(293)	208
	1 049	(548)	(293)	208
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 063	(548)	(279)	236
	1 063	(548)	(279)	236

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 348 M$ (318 M$ au 31 décembre 2021). Un montant de 754 M$ (480 M$ au 31 décembre 2021) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leurs niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur déterminés à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables (note 2) et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé. Les tableaux suivants présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2022	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	113 772	–	113 646	126	113 772
Disponibles à la vente	12 222	–	12 222	–	12 222
Prêts hypothécaires et autres prêts					
À la juste valeur par le biais du résultat net	3 230	–	–	3 230	3 230
Disponibles à la vente	240	–	–	240	240
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	14 227	10 705	76	3 446	14 227
Disponibles à la vente [1]	1 038	613	10	415	1 038
Immeubles de placement	8 344	–	–	8 344	8 344
Fonds détenus par des assureurs cédants	11 851	222	11 629	–	11 851
Instruments dérivés	2 480	13	2 439	28	2 480
Actifs au titre des cessions en réassurance	73	–	73	–	73
Autres actifs	3 163	320	1 903	940	3 163
	170 640	11 873	141 998	16 769	170 640
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	33 962	–	30 395	69	30 464
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Prêts et créances	41 186	–	33 582	4 532	38 114
Actions					
Disponibles à la vente	119	–	–	119	119
Fonds détenus par des assureurs cédants	129	–	–	129	129
	75 396	–	63 977	4 849	68 826
Total	246 036	11 873	205 975	21 618	239 466
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	13 810	–	13 810	–	13 810
Instruments dérivés	1 717	–	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 697	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	191	11	180	–	191
	17 415	97	15 736	1 582	17 415
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610	–	–	4 544	4 544
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	–	650	–	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 727	877	12 541	28	13 446
Dépôts et certificats	5 978	–	5 978	–	5 978
Autres passifs	243	–	–	243	243
	26 205	877	19 169	4 815	24 861
Total	43 620	974	34 905	6 397	42 276

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2021	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	103 708	–	103 608	100	103 708
Disponibles à la vente	12 603	–	12 603	–	12 603
Prêts hypothécaires et autres prêts					
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 724	–	57	2 667	2 724
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	13 975	11 721	14	2 240	13 975
Disponibles à la vente [1]	1 343	741	37	565	1 343
Immeubles de placement	7 763	–	–	7 763	7 763
Fonds détenus par des assureurs cédants	14 999	336	14 663	–	14 999
Instruments dérivés	1 049	1	1 036	12	1 049
Actifs au titre des cessions en réassurance	106	–	106	–	106
Autres actifs	1 890	383	976	531	1 890
	160 160	13 182	133 100	13 878	160 160
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	24 676	–	26 668	49	26 717
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Prêts et créances	31 542	–	27 319	5 087	32 406
Fonds détenus par des assureurs cédants	126	–	–	126	126
	56 344	–	53 987	5 262	59 249
Total	216 504	13 182	187 087	19 140	219 409
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	–	12 455	–	12 455
Instruments dérivés	1 063	3	1 054	6	1 063
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds [2]	1 160	–	155	1 005	1 160
Autres passifs	227	76	93	58	227
	14 905	79	13 757	1 069	14 905
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 058	–	–	5 146	5 146
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	–	869	–	869
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	12 533	186	13 870	–	14 056
Dépôts et certificats	3 968	–	3 968	–	3 968
Autres passifs	110	–	–	110	110
	22 316	186	18 707	5 256	24 149
Total	37 221	265	32 464	6 325	39 054

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

[2] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2022 et en 2021.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont présentés ci-dessous :

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts		Actions						
31 décembre 2022	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net [2]	Disponibles à la vente	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Autres actifs (passifs)	Total
Solde au début de l'exercice	100	2 667	–	2 240	565	7 763	6	(1 005)	473	12 809
Total des profits (pertes)										
Résultat net	(5)	(650)	–	217	63	(41)	26	(14)	(125)	(529)
Autres éléments de bénéfice global [1]	–	(67)	10	45	(152)	(42)	(1)	(39)	30	(216)
Achats	51	–	–	1 151	75	710	(5)	–	710	2 692
Émissions	–	1 463	230	–	–	–	–	(528)	–	1 165
Ventes	(20)	–	–	(183)	(137)	(55)	–	–	(168)	(563)
Règlements	–	(161)	–	–	–	–	(3)	6	–	(158)
Décomptabilisation	–	(22)	–	5	–	–	–	37	–	20
Transferts vers le niveau 3	–	–	–	2	–	–	–	(34)	12	(20)
Transferts hors du niveau 3	–	–	–	(27)	(3)	–	–	–	8	(22)
Autres	–	–	–	(4)	4	9	–	–	–	9
Solde à la fin de l'exercice	126	3 230	240	3 446	415	8 344	23	(1 577)	940	15 187

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2021	Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires et autres prêts – À la juste valeur par le biais du résultat net	Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net [2]	Actions – Disponibles à la vente	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds [3]	Autres actifs (passifs) [3]	Total
Solde au début de l'exercice	73	2 092	1 675	739	6 270	81	(756)	14	10 188
Total des profits (pertes)									
Résultat net	4	(91)	418	161	615	6	(301)	(62)	750
Autres éléments de bénéfice global [1]	(5)	(30)	5	45	(52)	(1)	19	–	(19)
Achats	28	92	1 099	105	970	15	–	597	2 906
Émissions	–	954	–	–	–	–	(704)	(50)	200
Ventes	–	–	(316)	(568)	(40)	–	–	(140)	(1 064)
Règlements	–	(178)	–	–	–	7	160	12	1
Décomptabilisation	–	(263)	(182)	–	–	–	546	–	101
Transferts vers le niveau 3	–	2	189	92	–	–	(26)	–	257
Transferts hors du niveau 3	–	(19)	(540)	(9)	–	(102)	57	–	(613)
Autres	–	108	(108)	–	–	–	–	102	102
Solde à la fin de l'exercice	100	2 667	2 240	565	7 763	6	(1 005)	473	12 809

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie avait levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds. Le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds avait été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents avait été rétablie étant donné l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le 19 avril 2021, le placement de Lifeco dans ces fonds, d'une juste valeur de 457 M$, avait été transféré du niveau 3 au niveau 1.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous :

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,9 % à 14,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,5 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 2,5 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,9 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 28 Autres éléments de bénéfice global

Exercice clos le 31 décembre 2022	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Solde au début de l'exercice	247	847	1 976	(474)	(17)	2 579
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(432)	417	(926)	425	5	(511)
Autres	–	–	37	–	(1)	36
Solde à la fin de l'exercice	(185)	1 264	1 087	(49)	(13)	2 104

Exercice clos le 31 décembre 2021	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Solde au début de l'exercice	730	1 033	1 984	(969)	(28)	2 750
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(483)	(186)	(63)	495	11	(226)
Autres	–	–	55	–	–	55
Solde à la fin de l'exercice	247	847	1 976	(474)	(17)	2 579

NOTE 29 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 965	2 969
Dividendes sur les actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	1 913	2 917
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(4)	(6)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés	(20)	–
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	1 889	2 911
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base	670,6	676,8
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	2,9	4,8
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – dilué	673,5	681,6
Bénéfice net par action participante		
De base	2,85	4,31
Dilué	2,80	4,27

Pour 2022, 1,6 million d'options sur actions (nil en 2021) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 30 Parties liées

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, distribuent des produits d'assurance, proposent d'autres services administratifs et technologiques à d'autres filiales du groupe et à la Société et vendent des prêts hypothécaires résidentiels, en plus d'offrir aux employés des participations à l'actionnariat, de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, ainsi que de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des gestionnaires d'actifs alternatifs du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 12 janvier 2023, après la fin de l'exercice, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu une participation de 1,6 % dans Lifeco à la Financière Power (note 7).

En 2022, un projet éolien ayant atteint le stade de l'exploitation commerciale, de même que la dette liée au projet, a été transféré de Potentia à Power Sustainable Infrastructure énergétique en échange d'une contrepartie en trésorerie et d'une participation dans le fonds totalisant 94 M$.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Rémunération et avantages du personnel	25	25
Avantages postérieurs à l'emploi	1	2
Paiements fondés sur des actions	17	15
	43	42

NOTE 31 Passifs éventuels

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds et de la façon dont elles exercent leurs activités. La direction de Lifeco estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. En fonction de l'information actuellement connue, ces poursuites ne devraient pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

NOTE 32 Engagements et garanties

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1 913 G$ US, dont une tranche de 1 497 G$ US était émise au 31 décembre 2022.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 326 M$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires en exploitation et aux contrats d'achat d'énergie éolienne accordés, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 5 336 M$ au 31 décembre 2022, dont une tranche de 5 245 M$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 84 M$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans et une tranche de 7 M$ était assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 412 M$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

i) Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans les bilans de la Société se chiffre à 1 467 M$ (1 263 M$ au 31 décembre 2021).

   De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements de portefeuille sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

ii) Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 74 M$ (63 M$ au 31 décembre 2021) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE

Potentia a conclu divers contrats d'achat d'énergie visant la vente de la quasi-totalité de l'électricité produite au moyen de ses projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 20 à 25 ans.

Potentia a conclu trois contrats d'achat d'énergie d'une durée de 20 ans visant 307 MW d'énergie éolienne en Alberta. Les contrats entreront en vigueur lorsque les parcs éoliens seront mis en service. L'exploitation commerciale de certains projets devrait commencer en 2023.

Potentia a conclu des contrats de construction et d'achat de turbines d'un montant de 579 M$ relativement à des projets éoliens en cours d'aménagement en Saskatchewan et en Alberta.

Énergie Power et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation et en cours de construction. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

NOTE 33 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- GBL est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe axé sur la création de valeur à long terme. Son portefeuille comprend des actifs cotés en bourse et des actifs privés composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'incidence de la consolidation représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont incluses dans les actifs de leur secteur respectif.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits							
Total des primes, montant net	52 821	–	–	–	–	(26)	52 795
Produits (pertes) de placement nets	(15 778)	24	–	48	(60)	15	(15 751)
Honoraires [1]	7 598	3 431	–	–	253	(168)	11 114
Autres produits	–	–	–	–	537	–	537
Total des produits	44 641	3 455	–	48	730	(179)	48 695
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	–	–	–	–	–	29 664
Commissions [1]	2 675	1 295	–	–	–	(48)	3 922
Charges d'exploitation et frais administratifs	8 157	1 134	–	125	1 089	(130)	10 375
Charges financières	398	114	–	55	94	15	676
Total des charges	40 894	2 543	–	180	1 183	(163)	44 637
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 747	912	–	(132)	(453)	(16)	4 058
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	21	211	(15)	57	(146)	(162)	(34)
Bénéfice avant impôt	3 768	1 123	(15)	(75)	(599)	(178)	4 024
Impôt sur le bénéfice	234	250	–	4	(8)	1	481
Bénéfice net	3 534	873	(15)	(79)	(591)	(179)	3 543
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 441	329	–	135	(148)	(179)	1 578
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes [2][3]	2 093	544	(15)	(266)	(443)	–	1 913
	3 534	873	(15)	(79)	(591)	(179)	3 543

[1] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les commissions.

[2] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[3] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	-	1 277	493	(285)	9 848
Placements	229 639	5 200	-	194	1 976	151	237 160
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 671	-	22 855	-	(25 228)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	58 907	5 651	-	310	4 664	(208)	69 324
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 243	4 173	-	2	1 487	-	22 905
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	-	-	-	-	-	387 897
Total de l'actif [1]	701 885	18 880	3 314	25 421	9 767	(25 617)	733 650
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	247 698	-	-	-	-	-	247 698
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	-	4 610
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	-	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	23 033	5 900	-	987	4 366	(317)	33 969
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	-	-	-	-	-	387 897
Total du passif	669 137	12 610	-	1 884	6 322	(405)	689 548

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2022	Canada	États-Unis	Europe	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	98 725	103 739	44 544	247 008
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2 535	289	3 692	6 516
Autres actifs	14 079	41 383	13 862	69 324
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 508	8 148	3 249	22 905
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	387 897
Total de l'actif	220 663	319 833	193 154	733 650
Total des produits	16 926	29 175	2 594	48 695

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	7 047	738	1 473	(34)	(1 722)	7 502
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement	(5 493)	135	60	(1 392)	192	(6 498)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	-	-	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

NOTE 33 Information sectorielle (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits							
Total des primes, montant net	52 813	–	–	–	–	(22)	52 791
Produits de placement nets	4 265	23	–	38	882	38	5 246
Honoraires [1]	7 294	3 565	–	–	285	(189)	10 955
Autres produits	–	–	–	–	569	–	569
Total des produits	64 372	3 588	–	38	1 736	(173)	69 561
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	50 295	–	–	–	–	–	50 295
Commissions [1]	2 664	1 296	–	–	–	(50)	3 910
Charges d'exploitation et frais administratifs	7 263	1 106	–	166	1 763	(128)	10 170
Charges financières	328	114	–	54	89	14	599
Total des charges	60 550	2 516	–	220	1 852	(164)	64 974
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 822	1 072	–	(182)	(116)	(9)	4 587
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	45	196	172	62	413	(159)	729
Bénéfice avant impôt	3 867	1 268	172	(120)	297	(168)	5 316
Impôt sur le bénéfice	304	287	–	26	24	2	643
Bénéfice net	3 563	981	172	(146)	273	(170)	4 673
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 490	507	–	136	(259)	(170)	1 704
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes [2][3]	2 073	474	172	(334)	532	–	2 917
	3 563	981	172	(146)	273	(170)	4 673

[1] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les commissions.

[2] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[3] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2021	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 075	1 292	–	1 635	759	(252)	9 509
Placements	198 898	5 488	–	260	1 926	81	206 653
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	672	2 284	–	21 868	–	(24 824)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	159	1 028	4 278	766	1 237	(44)	7 424
Autres actifs	52 670	3 410	–	347	3 857	(231)	60 053
Goodwill et immobilisations incorporelles	15 025	4 164	–	2	1 384	–	20 575
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif [1]	630 918	17 666	4 278	24 878	9 163	(25 270)	661 633
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	220 833	–	–	–	–	–	220 833
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	–	5 058	–	–	–	–	5 058
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	8 804	2 100	–	250	1 467	(88)	12 533
Autres passifs	12 949	4 002	–	1 090	3 854	(480)	21 415
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	–	357 419
Total du passif	600 005	11 160	–	1 987	5 321	(568)	617 905

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2021	Canada	États-Unis	Europe	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	101 614	60 239	54 309	216 162
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2 534	264	4 626	7 424
Autres actifs	10 942	32 419	16 692	60 053
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 455	5 983	3 137	20 575
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	357 419
Total de l'actif	228 082	215 824	217 727	661 633
Total des produits	23 785	31 027	14 749	69 561

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2021	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	10 373	943	1 312	(234)	(1 341)	11 053
Activités de financement	(992)	(1 522)	(1 572)	689	2 435	(962)
Activités d'investissement	(11 212)	1 099	669	(237)	(898)	(10 579)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	–	–	(4)	1	(43)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 871)	520	409	214	197	(531)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 946	772	1 226	545	(449)	10 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 12 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco ») a des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »). L'utilisation de cette méthode nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La direction de Lifeco formule de nombreuses hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur les taux de mortalité, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19, le cas échéant, ainsi que celles portant sur le comportement des titulaires de polices. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les résultats historiques de la compagnie et du secteur étaient limités et ii) les résultats historiques pouvaient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit plus étendu, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
  - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux estimés par Lifeco;
  - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour certains modèles d'évaluation.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices :
  - en évaluant si les hypothèses de la direction de Lifeco ont été établies conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
  - en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et de la mortalité;
  - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Impôt sur le bénéfice – Se reporter aux notes 2 et 17 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société et ses filiales comptabilisent un impôt différé pour l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et la base fiscale correspondante, en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels les différences devraient être réalisées.

Certaines filiales de Lifeco ont un historique de pertes et un actif d'impôt différé comprenant principalement des pertes d'exploitation nettes. Un jugement est exercé dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. Lifeco a conclu qu'avec le recours à certaines occasions de planification fiscale, il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera généré pour utiliser certaines des pertes inutilisées.

Dans la détermination de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé des filiales de Lifeco, la direction de Lifeco a dû porter des jugements relatifs à l'évaluation de la mise en œuvre prévue des stratégies fiscales de la direction. De plus, la direction de Lifeco formule des estimations et des hypothèses importantes pour établir les prévisions à l'égard du bénéfice imposable futur, plus précisément à l'égard des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues, ainsi que pour déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé. L'audit de ces jugements a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction de Lifeco est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes en fiscalité, ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux stratégies fiscales, aux taux de croissance des produits et aux marges de charges prévues et à la réponse à la question de savoir si les actifs d'impôt différé dans les filiales de Lifeco seront réalisés ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité, nous avons analysé le caractère raisonnable de la projection du bénéfice imposable futur prévu établie par la direction de Lifeco afin de déterminer si les modèles avaient correctement pris en compte l'incidence des stratégies de planification fiscale.
- Nous avons testé le caractère raisonnable des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues utilisées pour établir le bénéfice imposable futur prévu pour réaliser l'actif d'impôt différé :
  - en évaluant les principaux facteurs influençant les taux de croissance des produits et les marges de charges prévues établis par la direction de Lifeco et utilisés dans les prévisions au moyen des éléments probants provenant du marché et provenant de sources internes propres à l'entité;
  - en effectuant une analyse rétrospective du bénéfice imposable futur prévu par rapport aux résultats réels des exercices antérieurs.
- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité et d'autres spécialistes, nous avons évalué les stratégies de planification fiscale proposées qui sont prises en compte dans l'analyse de la recouvrabilité afin de déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Acquisition des activités liées aux services de retraite de Prudential Financial – Se reporter à la note 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le 1er avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (« Prudential ») au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance et a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris en fonction de leur juste valeur respective à la date d'acquisition, y compris les immobilisations incorporelles liées aux contrats conclus avec les clients (les « immobilisations incorporelles ») et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « passifs relatifs aux contrats d'assurance »).

La direction de Lifeco a utilisé des modèles de flux de trésorerie actualisés pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles. Bien que cette détermination repose sur plusieurs hypothèses et estimations, celles ayant le degré de subjectivité le plus élevé sont liées aux prévisions à l'égard des produits et du bénéfice et aux taux d'actualisation.

Plusieurs des composantes prises en compte dans la détermination de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance obligent la direction de Lifeco à porter des jugements et à faire des estimations portant sur 1) le traitement comptable approprié, et 2) le caractère approprié des modèles d'évaluation qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et qui incluent les taux d'actualisation. Les jugements et estimations ayant le degré de subjectivité le plus élevé portent sur la détermination du traitement comptable approprié, sur le caractère approprié des modèles d'évaluation, et sur les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et des taux d'actualisation.

L'audit de ces jugements, hypothèses et estimations a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit plus étendu, notamment la participation de spécialistes de la juste valeur, de spécialistes en actuariat et de spécialistes des instruments financiers.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux jugements, aux hypothèses, aux estimations et au traitement comptable utilisés pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont notamment inclus les aspects suivants :

Immobilisations incorporelles :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et du bénéfice en comparant les prévisions avec ce qui suit :
  - Les résultats historiques de l'entité acquise.
  - Les résultats réels de l'entité acquise après l'acquisition.
  - Les analyses sous-jacentes décrivant les stratégies d'affaires et les plans de croissance, y compris l'estimation des produits et des coûts par participant.
  - Les rapports de tiers et la performance de sociétés comparables.
- Avec l'aide des spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination des taux d'actualisation, de même qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance :

- Avec l'aide de spécialistes des instruments financiers, nous avons revu l'évaluation de la direction de Lifeco liée au traitement comptable des passifs relatifs aux contrats d'assurance :
  - en évaluant les contrats signés pour comprendre la nature des produits et pour déterminer si tous les faits et circonstances clés ont été intégrés à l'évaluation de la direction de Lifeco;
  - en analysant les normes comptables pertinentes, y compris divers aspects des normes IFRS, du cadre conceptuel et des directives.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
  - en testant les modèles d'évaluation pour vérifier si les hypothèses clés y ont été incorporées;
  - en recalculant l'estimation de la direction de Lifeco portant sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux estimés par Lifeco.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices :
  - en évaluant si les hypothèses de la direction de Lifeco ont été établies conformément aux principes et pratiques actuariels;
  - en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices;
  - en analysant l'interprétation et les jugements exercés par la direction de Lifeco en fonction des données d'entrée correspondantes, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17, Contrats d'assurance *(« IFRS 17 ») – Se reporter à la note 2 des états financiers*

Description de la question clé de l'audit

La Société et sa filiale, Lifeco, adopteront IFRS 17 pour la période ouverte à compter du 1er janvier 2023, et la Société a inclus une estimation de l'incidence financière sur le bilan consolidé d'ouverture au 1er janvier 2022 (la date de transition) conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre exigera une part considérable de jugement et d'interprétation, et qui aura une incidence sur la façon dont les contrats d'assurance de Lifeco seront comptabilisés, évalués et présentés, et sur la façon dont les informations à leur sujet seront fournies. Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle norme, certains choix de méthodes comptables ont été effectués, et l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a été présentée, ainsi que certains reclassements et autres ajustements transitoires qui reflètent l'application future des exigences d'IFRS 17, notamment en ce qui concerne l'établissement de la marge sur services contractuels initiale. Ces informations seront plus détaillées en 2023, une fois la nouvelle norme adoptée.

La direction de Lifeco a dû porter des jugements et formuler des estimations pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition, ainsi que pour estimer l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à divers spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Lorsque des informations supplémentaires découlant d'IFRS 17 devront être présentées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, des tests plus poussés portant sur l'incidence de la transition seront effectués. Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à la détermination du traitement comptable à appliquer lors de la transition et à leur estimation de l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués :

- Nous avons évalué les jugements portés par la direction de Lifeco pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition en analysant les informations fournies en fonction des directives comptables comprises dans IFRS 17.
- Nous avons évalué le caractère approprié et raisonnable de plusieurs reclassements, principaux modèles, hypothèses importantes et autres données pertinentes servant à déterminer les ajustements transitoires, ce qui comprend la marge sur services contractuels, ainsi que leur incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son exploitation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Benoît B. Patry.

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.[1]

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A110092

Le 16 mars 2023

Montréal (Québec)

SOMMAIRE FINANCIER QUINQUENNAL

31 décembre [en M$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	2022	2021	2020	2019	2018
Bilans consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 848	9 509	10 040	6 805	6 441
Total de l'actif	733 650	661 633	629 104	477 250	452 303
Fonds propres attribuables aux actionnaires	24 021	24 339	22 207	14 174	15 118
États consolidés des résultats					
Produits					
Total des primes, montant net	52 795	52 791	42 999	24 489	35 440
Produits (pertes) de placement nets	(15 751)	5 246	12 146	13 442	3 069
Honoraires	11 114	10 955	8 942	10 081	8 776
Autres produits	537	569	529	829	813
Total des produits	48 695	69 561	64 616	48 841	48 098
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	50 295	48 487	33 091	32 068
Commissions	3 922	3 910	3 439	3 480	3 512
Charges d'exploitation et frais administratifs	10 375	10 170	8 694	8 341	8 175
Charges financières	676	599	555	544	462
Total des charges	44 637	64 974	61 175	45 456	44 217
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 058	4 587	3 441	3 385	3 881
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(34)	729	170	212	164
Bénéfice avant impôt	4 024	5 316	3 611	3 597	4 045
Impôt sur le bénéfice	481	643	77	554	578
Bénéfice net	3 543	4 673	3 534	3 043	3 467
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	1 578	1 704	1 488	1 883	2 128
Détenteurs d'actions non participantes	52	52	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 913	2 917	1 994	1 108	1 287
	3 543	4 673	3 534	3 043	3 467
Par action					
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2,85	4,31	3,08	2,53	2,77
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2,85	4,77	3,07	2,92	2,46
Dividendes déclarés sur les actions participantes	1,98	1,84	1,79	2,00	1,50
Valeur comptable par action participante	34,58	34,56	31,38	30,98	30,38
Cours du marché (actions participantes)					
Haut	43,04	43,86	34,66	34,42	32,56
Bas	30,47	29,15	17,62	24,47	23,57
Fin de l'exercice	31,85	41,80	29,23	33,45	24,53

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

[en M$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre
2022				
Total des produits [1]	15 085	13 435	10 157	10 018
Bénéfice net	928	909	850	856
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	486	422	527	478
Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
– de base	0,73	0,63	0,78	0,71
– dilué	0,72	0,63	0,76	0,70
2021				
Total des produits	19 475	18 584	19 318	12 184
Bénéfice net	980	1 268	1 557	868
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	626	741	994	556
Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
– de base	0,93	1,09	1,47	0,82
– dilué	0,91	1,08	1,46	0,82

[1] Les chiffres comparatifs de 2022 ont été retraités afin de tenir compte d'un reclassement des variations de la juste valeur de certains contrats dérivés. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 97

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR, au www.sedar.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2021, avec le trimestre clos le 30 septembre 2022 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Ces produits sont distribués par l'entremise de canaux multiples : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux et le Groupe Financier Horizons. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays et composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Aux États-Unis, Empower est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des solutions composées de produits individuels. Cette offre comprend les affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential) acquises le 1er avril 2022. Personal Capital Corporation (Personal Capital) est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, ainsi que des services administratifs et des services de distribution connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. Les unités d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Allemagne exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation de l'Irlande exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les cibles et les objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, de Personal Capital et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire persistante causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'incidence attendue (ou l'absence d'incidence) d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur la stratégie d'affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), le bénéfice fondamental, le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l'incidence sur le bénéfice fondamental, sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévues de la compagnie au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles. De plus, les sensibilités du TSAV présentées dans le présent rapport de gestion ont été préparées en vertu d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et elles pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice net (perte nette) des activités principales », « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice					
Bénéfice fondamental [1]	892 $	688 $	825 $	3 219 $	3 260 $
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 026	688	765	3 219	3 128
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental [2]	0,957	0,738	0,887	3,455	3,507
Bénéfice net	1,101	0,738	0,822	3,455	3,365
Bénéfice net dilué	1,100	0,738	0,820	3,452	3,360
Dividendes versés	0,490	0,490	0,490	1,960	1,804
Valeur comptable [3]	26,60	25,61	24,71		
Rendement des capitaux propres fondamental [2]	13,6 %	13,5 %	14,6 %		
Rendement des capitaux propres [3]	13,6 %	12,7 %	14,0 %		
Total des primes, montant net	8 544 $	13 921 $	12 989 $	52 821 $	52 813 $
Total des primes et dépôt [1]	44 165	44 265	47 654	174 179	168 803
Honoraires et autres produits	1 979	1 897	1 885	7 598	7 294
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	16 193	14 162	12 241	58 132	47 252
Total de l'actif selon les états financiers	701 455 $	672 764 $	630 488 $		
Total de l'actif géré [1]	1 033 189	991 905	1 007 643		
Total de l'actif administré [1,4]	2 497 712	2 384 273	2 291 592		
Total des capitaux propres	32 318 $	31 361 $	30 483 $		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie [5]	120 %	118 %	124 %		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

5 Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2022 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est chiffré à 3,455 $, comparativement à 3,507 $ il y a un an; ainsi, malgré la volatilité des marchés et l'inflation élevée, la compagnie a enregistré une solide performance grâce à son portefeuille d'activités diversifié et à la rigueur appliquée sur le plan de l'exploitation. Pour 2022, le bénéfice fondamental inclut une provision nette de 128 M$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent également une provision de 61 M$ relative aux événements météorologiques d'envergure. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental s'est établi à 3 219 M$, en baisse de 41 M$, ou 1 %, par rapport au bénéfice fondamental de 3 260 M$ enregistré en 2021.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net par action ordinaire s'est chiffré à 3,455 $, comparativement à 3,365 $ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 3 %. En 2022, outre le bénéfice fondamental, le bénéfice net de Lifeco comprenait des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration de 180 M$, contre 255 M$ en 2021, principalement liés aux récentes acquisitions effectuées au sein des exploitations américaine et européenne. Pour 2022, le bénéfice net inclut également une incidence favorable nette de 84 M$ attribuable aux modifications des lois fiscales au sein de l'exploitation canadienne, comparativement à une incidence défavorable nette de 21 M$ au sein de l'exploitation européenne en 2021. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les incidences liées aux marchés sur les passifs, qui se sont établies à un montant négatif de 33 M$, comparativement à un montant positif de 24 M$ en 2021.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 120 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2022. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 8,6 %, pour s'établir à 1,960 $.
- Au 31 décembre 2022, le ratio de levier financier de la compagnie était de 34,4 %, comparativement à 33,2 % à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse temporaire de la dette à court terme servant à financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential et par l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,70 % pour un montant de 500 M€. À l'heure actuelle, la compagnie prévoit racheter les euro-obligations de premier rang à 2,50 % à leur arrivée à échéance le 18 avril 2023 pour un montant de 500 M€, ce qui se traduirait par une diminution de 1,1 % du ratio de levier financier pro forma au 31 décembre 2022.

Objectifs financiers à moyen terme

En 2021, la compagnie a annoncé ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, de générer une croissance du rendement des capitaux propres fondamental de 14 % à 15 % et de produire une trésorerie solide.

	1 an	5 ans
Objectifs financiers à moyen terme	**Mesures fondamentales [1]**	**Mesures fondamentales [1]**
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 % par année [1]	(1,5) %	Taux de croissance annuel composé [2] de 8,8 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 14 % à 15 % [1]	13,6 %	Moyenne de 13,1 %
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental [1]	56,7 %	Moyenne de 58,3 %
Mesures financières nettes	**Mesures nettes**	**Mesures nettes**
Croissance annuelle du bénéfice net par action	2,7 %	Taux de croissance annuel composé de 9,7 %
Rendement des capitaux propres net	13,6 %	Moyenne de 13,5 %
Ratio de distribution [3]	56,7 %	Moyenne de 56,7 %

1 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements. À la suite de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, avec prise d'effet le 1er janvier 2023, la compagnie rehaussera la fourchette cible de son rendement des capitaux propres fondamental, qui sera de 16 % à 17 %, ce qui reflète les changements apportés aux capitaux propres attribuables aux actionnaires au moment de la transition.

2 Pour 2017, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion. De plus, la compagnie a exclu le bénéfice lié aux activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire en 2019 afin de fournir une comparaison plus juste du taux de croissance sur cinq ans. Pour 2017, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 244 M$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,269 $, comparativement à un bénéfice net de 2 149 M$ et à un bénéfice net par action de 2,173 $. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour 2017 sont notamment l'incidence favorable de 243 M$ sur la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction, l'incidence défavorable de 3 M$ sur les incidences liées aux marchés sur les passifs, les coûts de restructuration et d'intégration de 160 M$, une perte nette à la cession d'entreprises de 122 M$, une perte nette de 216 M$ sur les incidences liées aux lois fiscales et un bénéfice de 163 M$ lié aux activités transférées à Protective Life en 2019.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Faits nouveaux en 2022

Faits saillants et transactions stratégiques

La compagnie a annoncé les transactions commerciales stratégiques suivantes aux États-Unis, au Canada et en Irlande, qui visent à augmenter la présence de ses activités, à les étendre et à les accroître.

Exploitation américaine

Le 1er avril 2022, une filiale de Lifeco, Empower Annuity Insurance Company of America (auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company), qui exerce principalement ses activités sous la marque Empower, a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis où elle comptait environ 81 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 décembre 2022.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M$ US et d'une dette à court terme de 823 M$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M$ US d'ici 2026.

La compagnie avait achevé l'intégration des affaires de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual) au 31 décembre 2022 et elle a réalisé des synergies de coûts annualisées finales de 160 M$ US avant impôt, un montant conforme à celui initialement attendu. Au quatrième trimestre de 2022, les synergies de coûts annualisées avant impôt ont augmenté de 59 M$ US avant impôt, alors qu'elles se chiffraient à 101 M$ US avant impôt au 30 septembre 2022. Empower est en voie de réaliser des synergies annualisées relatives aux produits de 30 M$ US avant impôt en 2024, et les synergies relatives aux produits devraient s'accroître encore après 2024.

En juillet 2022, Empower a lancé une nouvelle identité de marque, et la dénomination « Empower » a remplacé « Empower Retirement », dans le but de mieux communiquer la mission de la société, soit d'accroître la confiance financière des gens et les aider à atteindre leurs objectifs de mieux-être financier à court et à long terme tout au long de leur cheminement vers la retraite. Ce changement simplifie également les liens avec la clientèle et représente mieux l'expansion de la société dans le domaine du bien-être financier. La compagnie croit que, puisqu'il illustre bien la croissance rapide de la compagnie ainsi que sa présence grandissante, le nouveau nom de marque destiné au grand public continuera de favoriser la croissance des affaires.

Exploitation canadienne

Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.

Le 1er octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par l'unité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.

Exploitation européenne

Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life Assurance Company dac, (Ark Life), qui a été intégré à la division de détail d'Irish Life avec prise d'effet le 1er octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1er novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Opérations sur capitaux propres

Le 16 novembre 2022, la compagnie a conclu le placement d'euro-obligations de premier rang à 4,70 % échéant le 16 novembre 2029 pour un montant de 500 M€.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le montant total de la facilité de 645 M$ (500 M$ US) a été prélevé, de même qu'un montant de 416 M$ (323 M$ US) sur une facilité de crédit renouvelable existante afin de financer une partie de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential à la date d'acquisition.

Le 1er juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement initial de 150 M$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 M$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 M$ (500 M$ US) avait été prélevé et le solde de la facilité de crédit renouvelable existante était de néant.

Risques macroenvironnementaux

Bien que les gouvernements de différentes régions aient maintenant assoupli les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, bon nombre de facteurs ont contribué au maintien de l'incertitude économique. Les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ainsi que des sanctions qui en ont découlé. Cette volatilité a contribué aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et, par conséquent, à la hausse de l'inflation, ce qui a amené les banques centrales à réagir en augmentant les taux d'intérêt dans de nombreux pays où la compagnie exerce ses activités.

À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale. Jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités et des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité et de surveiller les conditions des marchés des capitaux, ainsi que l'augmentation des risques liés à l'informatique et à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui pourraient avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la compagnie.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie en matière de gestion de la volatilité des marchés, fait en sorte que celle-ci est bien positionnée dans le contexte actuel pour profiter des occasions qui se présenteront. Lifeco a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9

Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1er janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle ne devrait pas avoir d'incidence financière significative ni modifier la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1er janvier 2023, et ce changement ne devrait pas entraîner de variation significative du niveau de l'actif investi. La compagnie s'attend à une augmentation de la volatilité du bénéfice net à la suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes. En se fondant sur les analyses effectuées à ce jour, les incidences attendues de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- L'incidence sur les entreprises représentant actuellement environ 65 % du bénéfice fondamental [1,2] devrait être limitée ou nulle.
- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1er janvier 2022 devraient diminuer d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1er janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1er janvier 2022 s'établissait à 6,3 G$ relativement au compte de l'actionnaire et à 2,3 G$ relativement au compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental pro forma [1,2] devrait diminuer, diminution qui représentera un pourcentage à un chiffre dans la fourchette inférieure, en raison de la transition, mais la trajectoire du bénéfice fondamental ne devrait pas changer de façon significative. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de la dissociation de l'évaluation de l'actif et du passif. Les écarts réels entre les résultats présentés selon IFRS 4 et IFRS 17 pour une période donnée varieront en fonction de la composition des facteurs expliquant le bénéfice.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental [3] et au ratio de distribution fondamental [3] demeurent inchangés.
- L'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental [3] a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière sera maintenue et une incidence positive d'environ 10 points sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 est attendue [4] selon la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 ainsi que les conditions du marché et la conjoncture actuelles.

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Le bénéfice fondamental et le bénéfice net pro forma sont calculés en fonction de la composition et de la répartition du bénéfice prévues au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée. Plusieurs de ces estimations et hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la direction de la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

3 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

4 L'incidence réelle dépendra des conditions du marché, de la conjoncture et des résultats d'exploitation de la compagnie au moment de la transition.

Perspectives pour 2023

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Les solides résultats de Lifeco en 2022, malgré des conditions de marché difficiles, reflètent la résilience de son portefeuille d'activités diversifié ainsi que la priorité accordée à l'efficience opérationnelle. En 2023, Lifeco continuera de centrer ses efforts sur la gestion des défis courants et sur son adaptation à l'environnement qui est incertain. Lifeco continuera de prendre des décisions éclairées en priorisant la clientèle et en tirant parti de son expertise relative aux risques et aux placements, et ces décisions respecteront ses quatre priorités en matière de création de valeur afin de favoriser la croissance dans l'ensemble de son portefeuille d'entreprises. Ces priorités représentent des secteurs de compétence où la compagnie est engagée à investir afin de créer de la valeur pour les actionnaires :

- continuer d'accroître et de profiter de millions de relations clients pour générer de la valeur au moyen de solutions de gestion du patrimoine et d'assurance axées sur les conseils;
- offrir à la clientèle des conseils, des solutions et des services efficaces et efficients par l'intermédiaire de multiples canaux numériques;
- transformer les relations avec les participants en milieu de travail en relations à vie au moyen de conseils, de solutions et de services hybrides;
- mettre à profit l'expertise relative aux risques et aux placements pour offrir et bonifier les solutions de gestion du patrimoine et d'assurance.

La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

Compte tenu des acquisitions annoncées et conclues en 2021 et en 2022, la compagnie continuera de se concentrer sur la conclusion et l'intégration de ces acquisitions en vue d'améliorer l'expérience des clients et d'atteindre les cibles établies en matière de synergies, afin de maximiser les apports au bénéfice en 2023.

En 2023, la compagnie continuera d'élargir ses capacités d'analyse à la suite de la mise en œuvre réussie des modifications comptables liées à IFRS 17 et à IFRS 9, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2023.

Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour réaliser des gains d'efficience, pour créer des produits et des services novateurs, pour élargir et améliorer ses canaux de distribution et pour finalement mieux servir sa clientèle. Plus précisément, dans son unité Client individuel, la Canada Vie continuera de faire progresser sa convaincante proposition de valeur pour les conseillers dans l'ensemble des canaux au moyen de sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, en s'assurant de mettre en place les meilleurs outils et stratégies pour favoriser la sécurité financière à long terme de sa clientèle. Dans son unité Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans de nouvelles capacités numériques et des solutions novatrices en matière d'avantages dans le but d'améliorer la personnalisation de l'offre et la qualité des conseils fournis à ses clients et aux participants de leurs régimes, et visera à améliorer l'efficience et le service à la clientèle. L'unité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs. La résilience opérationnelle et la gestion prudente des charges dans l'ensemble du portefeuille diversifié de produits et de services de la Canada Vie seront également des éléments déterminants dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne en 2023.

Au sein de l'exploitation américaine, Empower prévoit des investissements continus dans l'amélioration de l'expérience client sur le Web, qui se traduira notamment par l'ajout de fonctions novatrices et de produits qui facilitent l'accès au service dans le but d'accroître la rétention des clients et de permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants en aidant les clients à mieux comprendre leurs besoins financiers actuels au moyen de conseils financiers et de l'établissement d'objectifs. Empower s'attend également à une croissance continue des activités de détail qui tirera parti des capacités de Personal Capital dans le but d'offrir des solutions hybrides et numériques en matière de conseil et de gestion du patrimoine afin d'accroître la pénétration dans le secteur des activités de détail. Comme ce fut le cas pour les récentes acquisitions visant Personal Capital et MassMutual, des synergies de coûts additionnelles liées à Prudential devraient être réalisées tout au long de 2023 et du premier semestre de 2024, à mesure que la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower se poursuit. Putnam mise sur ses gammes de produits et services novateurs pour générer un solide rendement des placements et une meilleure reconnaissance de la marque, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir davantage en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

Au Royaume-Uni, la compagnie dirige son attention sur le marché en croissance des services de retraite en développant des solutions pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite, ainsi qu'en augmentant sa présence sur le marché des rentes collectives. En Irlande, l'accent sera mis sur le renforcement des positions dans les marchés des services-conseils en matière de gestion du patrimoine et d'avantages du personnel à la suite des acquisitions récentes réalisées en 2020 et en 2021, et sur le recours à la technologie dans le but d'améliorer l'expérience des clients. En Allemagne, la compagnie prévoit faire croître son actif géré et sa part de marché au moyen d'innovations et d'investissements continus en ce qui a trait au développement de produits, à l'amélioration des services et à la distribution.

Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance continuera de soutenir ses clients dans les marchés existants et de rechercher des occasions dans de nouvelles régions, dans le cadre desquelles les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de Putnam, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Bénéfice fondamental [1] et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]					
Exploitation canadienne	295 $	283 $	317 $	1 146 $	1 220 $
Exploitation américaine	185	204	156	652	671
Exploitation européenne	239	200	213	892	830
Solutions de gestion du capital et des risques	187	1	145	532	547
Exploitation générale de Lifeco	(14)	–	(6)	(3)	(8)
Bénéfice fondamental de Lifeco [1]	892 $	688 $	825 $	3 219 $	3 260 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	49 $	68 $	23 $	129 $	134 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	38	(45)	20	(33)	24
Coûts de transaction liés aux acquisitions [3]	(5)	20	(74)	(49)	(189)
Coûts de restructuration et d'intégration	(32)	(43)	(15)	(131)	(66)
Incidence des modifications des lois fiscales	84	–	–	84	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises [4]	–	–	(14)	–	(14)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	134 $	– $	(60) $	– $	(132) $
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	380 $	160 $	307 $	1 116 $	1 187 $
Exploitation américaine	162	164	92	460	499
Exploitation européenne	287	249	239	984	976
Solutions de gestion du capital et des risques	211	115	133	662	532
Exploitation générale de Lifeco	(14)	–	(6)	(3)	(66)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 026 $	688 $	765 $	3 219 $	3 128 $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Les coûts de transaction ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual) ainsi qu'aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation européenne. En outre, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent une provision pour les paiements relativement à l'acquisition par la compagnie de la Canada Vie.

4 Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises tient compte d'une perte nette à la cession d'entreprises de 14 M$ au sein de l'exploitation générale européenne.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental et du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental et le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 892 M$ (0,957 $ par action ordinaire), en hausse de 67 M$, ou 8 %, comparativement à 825 M$ (0,887 $ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des nouvelles affaires et aux résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, au bénéfice fondamental lié à Prudential de 64 M$ (47 M$ US) ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements et de la longévité au sein de l'exploitation européenne. L'augmentation a été contrebalancée partiellement par la baisse des honoraires découlant de la diminution des actifs, et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et des placements au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 3 219 M$ (3,455 $ par action ordinaire), comparativement à 3 260 M$ (3,507 $ par action ordinaire) il y a un an. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires découlant de la diminution des actifs, à l'incidence défavorable des fluctuations des devises, aux résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, de la morbidité et des placements au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à la provision nette de 128 M$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par la hausse du bénéfice lié au surplus au sein de l'exploitation canadienne, par les résultats favorables enregistrés au chapitre des placements et de la mortalité au sein de l'exploitation européenne et par le bénéfice fondamental lié à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 1 026 M$ (1,101 $ par action ordinaire), en hausse de 261 M$, ou 34 %, comparativement à 765 M$ (0,822 $ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental ainsi qu'aux incidences plus favorables liées aux marchés sur les passifs et à la révision des hypothèses actuarielles. De plus, l'incidence nette de la réévaluation d'actifs d'impôt différé net et de provisions techniques découlant d'une hausse du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada quasi adoptée au cours du quatrième trimestre de 2022 a été favorable pour la compagnie. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts de restructuration et d'intégration au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 3 219 M$ (3,455 $ par action ordinaire), comparativement à 3 128 M$ (3,365 $ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 3 % est principalement attribuable à la diminution des coûts de transaction liés à Personal Capital ainsi qu'à l'incidence favorable nette de la réévaluation d'actifs d'impôt différé net et de provisions techniques évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la diminution du bénéfice fondamental, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par les incidences défavorables liées aux marchés sur les passifs découlant des flux de trésorerie liés aux immeubles au sein de l'exploitation européenne ainsi que par la volatilité du marché, qui a engendré une inefficacité des couvertures.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 1 026 M$ (1,101 $ par action ordinaire), en hausse de 338 M$, ou 49 %, comparativement à 688 M$ (0,738 $ par action ordinaire) pour le trimestre précédent. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net inclut une provision nette de 128 M$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. L'augmentation reflète également la croissance des nouvelles affaires dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation canadienne ainsi que les incidences favorables liées aux marchés sur les passifs.

Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction

L'incidence de la révision des hypothèses actuarielles découlant de la hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada est présentée dans le poste Incidence des modifications des lois fiscales, qui fait partie des éléments exclus du bénéfice fondamental.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la révision des autres hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 49 M$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 23 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 68 M$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation européenne, les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, principalement, ont eu une incidence positive de 37 M$ sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre des charges, est le principal facteur expliquant l'incidence positive de 10 M$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, aucune mise à jour significative n'a été relevée, mis à part les changements liés au taux d'imposition au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la révision des autres hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 129 M$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 134 M$ pour l'exercice 2021.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie et au chapitre des charges, est le principal facteur expliquant l'incidence positive sur le bénéfice net de 129 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, sont les principaux facteurs expliquant l'incidence positive de 117 M$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie et par le raffinement du modèle, est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 117 M$ sur le bénéfice net.

Incidences liées aux marchés

Par rapport à la période correspondante de 2021, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 16 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 11 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et de 7 % au Canada (indice S&P TSX), et ils sont demeurés stables au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du quatrième trimestre de 2022, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 14 % dans la grande région européenne, de 8 % au Royaume-Uni, de 7 % aux États-Unis et de 5 % au Canada, par rapport au 30 septembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les niveaux moyens des marchés boursiers ont diminué aux États-Unis, dans la grande région européenne et au Canada, alors qu'ils sont demeurés stables au Royaume-Uni, par rapport à l'exercice 2021.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 38 M$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2022 (incidence positive de 20 M$ au quatrième trimestre de 2021), ce qui reflète principalement l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 33 M$ sur le bénéfice net (incidence positive de 24 M$ en 2021). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 est principalement attribuable à l'incidence négative des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2022, ce qui a eu une incidence positive modeste sur le bénéfice net découlant de la hausse des produits tirés des actifs couvrant le surplus, contrebalancée en partie par la diminution des honoraires sur les produits à revenu fixe. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le taux de change moyen du dollar américain a augmenté, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont diminué par rapport au quatrième trimestre de 2021. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 4 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 (baisse de 95 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2022 au 31 décembre 2022, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 183 M$ pour le trimestre considéré (profits nets latents de 613 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures [1]	Total	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures [1]	Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022		
Exploitation canadienne	(1) $	1 $	– $	(1) $	2 $	1 $
Exploitation américaine	(11)	–	(11)	(12)	11	(1)
Exploitation européenne	(2)	2	–	(5)	–	(5)
Solutions de gestion du capital et des risques	–	–	–	–	(1)	(1)
Total	(14) $	3 $	(11) $	(18) $	12 $	(6) $
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
Total	(2) $	3 $	1 $	(14) $	(6) $	(20) $

1 Incidence de la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie sur les charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 14 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 2 M$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de charges au titre de prêts hypothécaires commerciaux dépréciés. Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 3 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence favorable de 3 M$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de l'amélioration des notations de certaines obligations de sociétés et de certains prêts hypothécaires commerciaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 18 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 14 M$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 12 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 6 M$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Dans les périodes futures, les baisses de notations qui pourraient survenir dans les économies aux prises avec des pressions inflationnistes ou des tensions géopolitiques significatives pourraient avoir des répercussions négatives.

Impôt sur le résultat

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous.

Taux d'imposition effectif

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires [1]	11,6 %	6,4 %	9,4 %	9,6 %	9,5 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	7,7 %	(3,3) %	9,8 %	5,9 %	9,9 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	9,9 %	1,5 %	3,8 %	6,2 %	7,9 %

1 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sont généralement inférieurs à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, adoptée en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % à 28,0 % (taux calculé au prorata de 27,5 % en 2022).

Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 11,6 %, en hausse comparativement à 9,4 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 7,7 %, en baisse comparativement à 9,8 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, et de la répartition des bénéfices parmi les territoires. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 9,9 %, en hausse comparativement à 3,8 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, ainsi que de la réévaluation d'un passif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 9,6 %, soit un taux comparable à celui de 9,5 % pour l'exercice précédent. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 5,9 %, en baisse comparativement à 9,9 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 6,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en baisse comparativement à 7,9 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires ainsi qu'à des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial, et cette mise en œuvre, y compris l'établissement du calendrier, se fera en coordination avec les partenaires internationaux. Les lois canadiennes devraient être adoptées en 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. Le Royaume-Uni prévoit mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elle exerce ses activités.

La Inflation Reduction Act of 2022, promulguée aux États-Unis en août 2022 et qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2023, a mis en place un impôt minimum de remplacement pour les sociétés de 15 % sur le revenu figurant dans les états financiers. Cette loi devrait provoquer le devancement des paiements d'impôts en trésorerie, mais la compagnie ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'incidence sur son taux d'imposition effectif global.

Total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Total des primes, montant net					
Exploitation canadienne	4 582 $	3 597 $	4 114 $	15 103 $	13 900 $
Exploitation américaine [1]	(5 515)	2 327	611	2 025	4 518
Exploitation européenne	1 025	786	1 042	3 962	4 862
Solutions de gestion du capital et des risques	8 452	7 211	7 222	31 731	29 533
Total des primes, montant net	8 544 $	13 921 $	12 989 $	52 821 $	52 813 $
Primes et dépôts [2]					
Exploitation canadienne	8 212 $	7 136 $	7 918 $	30 727 $	29 357 $
Exploitation américaine	20 249	22 957	24 932	82 099	79 896
Exploitation européenne	7 252	6 961	7 582	29 622	30 017
Solutions de gestion du capital et des risques	8 452	7 211	7 222	31 731	29 533
Total des primes et dépôts [2]	44 165 $	44 265 $	47 654 $	174 179 $	168 803 $
Souscriptions [3,4]					
Exploitation canadienne	4 029 $	3 087 $	4 881 $	14 639 $	16 425 $
Exploitation américaine	40 278	35 854	40 104	165 268	204 584
Exploitation européenne	6 438	6 582	6 493	27 280	26 613
Total des souscriptions [3,4]	50 745 $	45 523 $	51 478 $	207 187 $	247 622 $

1 Le 31 décembre 2022, Empower a conclu deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. Par suite de la transaction, la compagnie a comptabilisé une hausse de 8 005 M$ des primes cédées, ainsi qu'une baisse de 8 005 M$ du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 3d) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

2 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

4 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le total des primes, montant net, et des souscriptions, selon le cas, sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	2 327 $	2 262 $	1 647 $	8 489 $	6 481 $
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	(20)	(11)	(2)	(42)	(30)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(56)	(1)	42	(58)	139
Produits tirés des placements – réguliers	2 251	2 250	1 687	8 389	6 590
Frais de placement	(75)	(54)	(50)	(243)	(197)
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 176	2 196	1 637	8 146	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 373	(5 642)	1 611	(23 903)	(2 083)
Total des produits nets tirés des placements	3 549 $	(3 446) $	3 248 $	(15 757) $	4 310 $

Au quatrième trimestre de 2022, le total des produits nets tirés des placements a augmenté de 301 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2022 se sont soldées par une augmentation de 1 373 M$, comparativement à 1 611 M$ au quatrième trimestre de 2021. Au quatrième trimestre de 2022, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une baisse des rendements des obligations de sociétés aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au quatrième trimestre de 2021, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada.

Au quatrième trimestre de 2022, les produits nets tirés des placements réguliers se sont chiffrés à 2 176 M$, soit une augmentation de 539 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux produits gagnés sur les obligations et aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits nets réalisés. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 29 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à des profits de 8 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le total des produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a diminué de 20 067 M$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2022 se sont soldées par une diminution de 23 903 M$, comparativement à 2 083 M$ à l'exercice 2021. Les variations de la juste valeur étaient essentiellement attribuables à une hausse plus importante des rendements des obligations dans toutes les régions découlant de la hausse des taux d'intérêt causée par l'inflation élevée, ainsi qu'à une diminution des marchés boursiers au Canada au cours de l'exercice, comparativement à une hausse moins importante des rendements des obligations dans toutes les régions, facteurs contrebalancés en partie par une remontée des marchés boursiers au Canada en 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 1 753 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 8 146 M$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 44 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des profits de 27 M$ pour l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	425 $	427 $	452 $	1 725 $	1 765 $
Contrats de services administratifs seulement (SAS)	67	63	69	263	226
	492	490	521	1 988	1 991
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	1 156	1 095	998	4 271	3 880
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	328	312	364	1 334	1 415
Solutions de gestion du capital et des risques					
Réassurance et autres	3	–	2	5	8
Total des honoraires et autres produits	1 979 $	1 897 $	1 885 $	7 598 $	7 294 $

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	3 190 $	2 561 $	2 522 $	10 608 $	10 171 $
Exploitation américaine	4 140	3 687	1 654	13 472	7 310
Exploitation européenne	1 022	765	1 000	3 518	3 909
Solutions de gestion du capital et des risques	7 841	7 149	7 065	30 534	25 862
Total	16 193 $	14 162 $	12 241 $	58 132 $	47 252 $

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte des contrats SAS, des fonds distincts ou des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 16,2 G$, soit une augmentation de 4,0 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation du montant net des prestations aux titulaires de polices découle principalement de l'ajout des activités de Prudential au sein de l'exploitation américaine, ainsi que des variations des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La hausse a été contrebalancée en partie par une diminution des rachats au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 58,1 G$, soit une augmentation de 10,9 G$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation du montant net des prestations aux titulaires de polices découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 943 $	1 711 $	1 688 $	7 109 $	6 337 $
Commissions	715	628	717	2 675	2 664
Taxes sur les primes	139	123	134	497	500
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	93	101	89	373	336
Charges financières	114	98	89	398	328
Charges de restructuration et d'intégration	43	58	21	178	90
Total	3 047 $	2 719 $	2 738 $	11 230 $	10 255 $

Au quatrième trimestre de 2022, les autres prestations et charges se sont chiffrées à 3 047 M$, soit une augmentation de 309 M$ par rapport au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2022 comprennent des charges d'exploitation et frais administratifs liés à Prudential de 211 M$. De plus, la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs était attribuable à la croissance des activités d'Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les autres prestations et charges ont augmenté de 975 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 11 230 M$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent des charges d'exploitation et frais administratifs liés à Prudential de 604 M$. De plus, les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition de Prudential. La compagnie a achevé l'intégration de Personal Capital et de MassMutual au cours du quatrième trimestre de 2022.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré [1]

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
31 décembre 2022					
Actif					
Actif investi	90 751 $	98 929 $	39 420 $	8 738 $	237 838 $
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 794	7 966	3 053	–	16 813
Autres actifs	4 721	37 584	8 994	7 608	58 907
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	–	387 897
Total de l'actif	195 082	310 753	179 274	16 346	701 455
Autres actifs gérés [2]	4 057	277 138	50 539	–	331 734
Total de l'actif géré [1]	199 139	587 891	229 813	16 346	1 033 189
Autres actifs administrés [2]	26 344	1 426 834	11 345	–	1 464 523
Total de l'actif administré [1]	225 483 $	2 014 725 $	241 158 $	16 346 $	2 497 712 $
31 décembre 2021					
Actif					
Actif investi	92 400 $	55 376 $	48 669 $	9 359 $	205 804 $
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 722	5 826	3 047	–	14 595
Autres actifs	4 323	30 090	10 220	8 037	52 670
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	–	357 419
Total de l'actif	203 982	208 211	200 899	17 396	630 488
Autres actifs gérés [2]	5 742	310 933	60 480	–	377 155
Total de l'actif géré [1]	209 724	519 144	261 379	17 396	1 007 643
Autres actifs administrés [2,3]	29 615	1 241 974	12 360	–	1 283 949
Total de l'actif administré [1,3]	239 339 $	1 761 118 $	273 739 $	17 396 $	2 291 592 $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif administré avait augmenté de 206,1 G$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 2,5 billions de dollars, en raison de l'acquisition de Prudential au cours du deuxième trimestre de 2022, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les incidences du repli des marchés boursiers, de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des devises au sein de l'exploitation européenne. L'acquisition de Prudential avait fourni un apport de 119 G$ au total de l'actif, de 1 G$ aux autres actifs gérés et de 267 G$ aux autres actifs administrés de l'exploitation américaine au 31 décembre 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, se reporter à la note 3, Acquisitions d'entreprises et autres transactions, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révise et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
31 décembre 2022						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 936 $	4 901 $	14 621 $	4 011 $	43 469 $	18 %
Obligations de sociétés et autres obligations	30 848	67 668	13 852	3 750	116 118	49
Total partiel des obligations	50 784	72 569	28 473	7 761	159 587	67
Prêts hypothécaires	17 106	15 955	6 105	363	39 529	17
Actions	12 400	1 378	490	–	14 268	6
Immeubles de placement	5 759	33	2 552	–	8 344	3
Total partiel des placements de portefeuille	86 049	89 935	37 620	8 124	221 728	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 444	3 561	1 798	487	7 290	3
Avances consenties aux titulaires de polices	3 258	5 433	2	127	8 820	4
Total de l'actif investi	90 751 $	98 929 $	39 420 $	8 738 $	237 838 $	100 %
31 décembre 2021						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	21 863 $	4 313 $	19 411 $	5 289 $	50 876 $	25 %
Obligations de sociétés et autres obligations	31 409	36 515	18 265	3 547	89 736	43
Total partiel des obligations	53 272	40 828	37 676	8 836	140 612	68
Prêts hypothécaires	16 703	6 170	5 891	88	28 852	14
Actions	13 036	673	474	–	14 183	7
Immeubles de placement	4 913	8	2 842	–	7 763	4
Total partiel des placements de portefeuille	87 924	47 679	46 883	8 924	191 410	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 392	2 581	1 784	318	6 075	3
Avances consenties aux titulaires de polices	3 084	5 116	2	117	8 319	4
Total de l'actif investi	92 400 $	55 376 $	48 669 $	9 359 $	205 804 $	100 %

Au 31 décembre 2022, l'actif investi totalisait 237,8 G$, soit une augmentation de 32,0 G$ par rapport au 31 décembre 2021. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux obligations et aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, contrebalancés en partie par une baisse de la juste valeur des obligations découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2022, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 159,6 G$, soit 67 % de l'actif investi, contre 140,6 G$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de l'acquisition de Prudential, contrebalancées en partie par une baisse des justes valeurs découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2022. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés, alors que les économies émergent de la pandémie et subissent maintenant les répercussions des tensions géopolitiques.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
AAA	25 399 $	16 %	20 254 $	14 %
AA	32 244	20	35 460	25
A	55 063	35	48 764	35
BBB	45 080	28	35 098	25
BB ou inférieure	1 801	1	1 036	1
Total	159 587 $	100 %	140 612 $	100 %

Au 31 décembre 2022, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,8 G$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,0 G$, ou 0,7 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2021. L'augmentation du montant des obligations de moins bonne qualité est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de l'acquisition de Prudential.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	31 décembre 2022				31 décembre 2021	
	Assurés[1]	Non assurés	Total		Total	
Prêts hypothécaires par type de bien						
Résidences unifamiliales	418 $	1 438 $	1 856 $	5 %	1 979 $	7 %
Résidences multifamiliales	2 718	7 628	10 346	26	7 601	26
Prêts hypothécaires rechargeables	–	3 365	3 365	9	2 609	9
Biens commerciaux	–	23 962	23 962	60	16 663	58
Total	3 136 $	36 393 $	39 529 $	100 %	28 852 $	100 %

1 Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 39,5 G$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 28,9 G$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential. L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,1 G$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables, qui correspond à la moyenne pondérée du total du solde impayé des prêts, divisée par la valeur d'expertise des propriétés, était de 36 % (31 % au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
31 décembre 2022					
Magasins et centres commerciaux	3 712 $	1 167 $	951 $	2 $	5 832 $
Bâtiments industriels	3 654	5 845	704	34	10 237
Immeubles de bureaux	1 695	2 846	1 150	19	5 710
Autres	65	1 420	698	–	2 183
Total	9 126 $	11 278 $	3 503 $	55 $	23 962 $
31 décembre 2021					
Magasins et centres commerciaux	3 770 $	521 $	991 $	2 $	5 284 $
Bâtiments industriels	3 126	1 430	617	30	5 203
Immeubles de bureaux	2 088	1 282	1 209	18	4 597
Autres	380	463	736	–	1 579
Total	9 364 $	3 696 $	3 553 $	50 $	16 663 $

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 22,6 G$, soit 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 21,9 G$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La baisse de 1,0 G$ des actions cotées en bourse s'explique principalement par les baisses des valeurs de marché et la hausse de 1,1 G$ des actions non cotées en bourse découle surtout des achats. L'augmentation de 0,6 G$ des immeubles de placement s'explique principalement par les acquisitions de biens immobiliers.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	11 380 $	50 %	12 424 $	57 %
Actions non cotées en bourse	2 888	13	1 759	8
Total partiel	14 268	63	14 183	65
Immeubles de placement	8 344	37	7 763	35
Total	22 612 $	100 %	21 946 $	100 %

Immeubles de placement [1]

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Exploitation canadienne	**Exploitation américaine**	**Exploitation européenne**	**Total**	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Bâtiments industriels	2 304 $	– $	900 $	3 204 $	1 740 $	– $	1 009 $	2 749 $
Immeubles de bureaux	1 260	25	564	1 849	1 384	–	626	2 010
Commerces de détail	218	–	765	983	227	–	848	1 075
Autres	1 977	8	323	2 308	1 562	8	359	1 929
Total	5 759 $	33 $	2 552 $	8 344 $	4 913 $	8 $	2 842 $	7 763 $

1 Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs à l'égard de leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, et en raison des conditions difficiles à l'égard de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis et d'autres pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Montant brut	**Reprise de perte de valeur**	**Charge pour perte de valeur**	**Valeur comptable**	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	16 $	– $	(5) $	11 $	18 $	1 $	(5) $	14 $
Disponibles à la vente	–	–	–	–	6	1	–	7
Prêts et créances	56	–	(16)	40	99	–	(28)	71
Total	72 $	– $	(21) $	51 $	123 $	2 $	(33) $	92 $

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur a totalisé 72 M$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 123 M$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2021, soit une diminution nette de 51 M$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial déprécié au sein de l'exploitation canadienne.

La charge pour perte de valeur s'établissait à 21 M$ au 31 décembre 2022, contre 33 M$ au 31 décembre 2021. La diminution est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial déprécié au sein de l'exploitation canadienne. Ces actifs demeurent dépréciés en fonction des facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n'a été établie pour les titres d'emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d'une notation A+ ou supérieure et dont l'émetteur est monétairement souverain.

Au 31 décembre 2022, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 223 M$, comparativement à 3 271 M$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 48 M$ qui découle principalement de la fluctuation des taux d'intérêt et de l'incidence des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par l'acquisition de Prudential.

Les charges pour perte de valeur de 21 M$ (33 M$ au 31 décembre 2021) et les charges actuarielles pour pertes de crédit futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 223 M$ (3 271 M$ au 31 décembre 2021) représentaient au total 1,5 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2022 (1,8 % au 31 décembre 2021).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2022. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 348 M$ (318 M$ au 31 décembre 2021) et un montant de 754 M$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (480 M$ au 31 décembre 2021). L'augmentation des garanties reçues à l'égard des actifs dérivés est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. La hausse des garanties données à l'égard des passifs dérivés s'explique essentiellement par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt du marché sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 10,0 G$, pour se chiffrer à 46,6 G$, principalement en raison des augmentations des swaps de devises liées à l'acquisition de Prudential et aux activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2 314 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 967 M$ au 31 décembre 2021. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2022 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2022. Se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2022	2021
Goodwill	10 604 $	9 081 $
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 882	2 786
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 327	2 728
Total	16 813 $	14 595 $

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie, y compris l'acquisition de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,8 G$ au 31 décembre 2022, en hausse de 2,2 G$ par rapport au 31 décembre 2021. Le goodwill a augmenté de 1,5 G$, les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,6 G$ et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 0,1 G$, principalement en raison de l'acquisition de Prudential et de l'incidence des fluctuations des devises.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018 $	21 138 $
Fonds détenus par des assureurs cédants	15 186	17 194
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 980	6 366
Autres actifs	6 798	4 522
Instruments financiers dérivés	2 314	967
Actifs d'impôt différé	1 152	1 057
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	724	736
Immobilisations corporelles	399	422
Impôt exigible	336	268
Total	58 907 $	52 670 $

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2022 totalisaient 58,9 G$, soit 6,2 G$ de plus qu'au 31 décembre 2021. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 3,9 G$ des actifs au titre des cessions en réassurance, une hausse de 2,3 G$ des autres actifs et d'une hausse de 1,3 G$ des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 2,0 G$ des fonds détenus par des assureurs cédants. L'augmentation des actifs au titre des cessions en réassurance découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée, facteur contrebalancé en partie par des ajustements de la juste valeur attribuable à une hausse des rendements des obligations.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds communs de placement	168 459 $	133 916 $
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	117 878	134 568
Obligations	69 371	60 647
Immeubles de placement	13 035	12 776
Trésorerie et autres	10 607	10 010
Prêts hypothécaires	2 159	2 377
Total partiel	381 509 $	354 294 $
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 388	3 125
Total	387 897 $	357 419 $

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 30,5 G$ au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 387,9 G$. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 77,7 G$ liée aux acquisitions d'entreprises, en raison de l'acquisition de Prudential et de l'incidence des fluctuations des devises de 9,5 G$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence combinée des produits nets tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 53,7 G$, par les retraits nets de 6,2 G$ et par les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G$.

Autres actifs gérés [1]

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	18 864 $	22 334 $
Actions de croissance	18 744	26 605
Actions – valeur	31 686	30 479
Titres à revenu fixe	36 444	46 246
Fonds négociés en bourse	230	58
Marché monétaire	232	199
Fonds d'Empower [2]	58 247	57 749
Total partiel	164 447 $	183 670 $
Actif des comptes institutionnels		
Actions	104 602 $	126 064 $
Titres à revenu fixe	59 843	60 681
Autres	2 842	6 740
Total partiel	167 287 $	193 485 $
Total des autres actifs gérés	331 734 $	377 155 $

1 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

2 Au 31 décembre 2022, les fonds d'Empower excluaient des fonds gérés de Putnam de 26,4 G$ (24,9 G$ au 31 décembre 2021), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Le total des autres actifs gérés a diminué de 45,4 G$, principalement en raison des fluctuations du marché et des sorties nettes de trésorerie, partiellement contrebalancées par l'incidence des fluctuations des devises. Empower englobe les fonds communs de placement exclusifs de 1 G$ acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential au 31 décembre 2022.

Passif

	31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	247 698 $	220 833 $
Autres passifs du fonds général	33 542	21 753
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	357 419
Total	669 137 $	600 005 $

Le total du passif a augmenté de 69,1 G$ par rapport au 31 décembre 2021, passant ainsi à 669,1 G$ au 31 décembre 2022.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 26,9 G$. Cette augmentation est principalement attribuable au montant de 44,2 G$ repris dans le cadre de l'acquisition de Prudential, à l'incidence des nouvelles affaires et au raffermissement du dollar américain, facteurs contrebalancés en partie par les ajustements de la juste valeur.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 30,5 G$ principalement en raison d'une hausse de 77,7 G$ liée à l'acquisition de Prudential, de l'incidence des fluctuations des devises de 9,5 G$ et de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence combinée des produits nets tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 53,7 G$ et par les retraits nets de 6,2 G$.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 11,8 G$, en raison essentiellement de la hausse de 6,7 G$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance qui découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. De plus, les autres passifs ont augmenté de 2,7 G$ et les débentures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1,7 G$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

		Sans participation				
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
31 décembre 2022						
Obligations	25 462 $	21 731 $	58 238 $	24 270 $	5 374 $	135 075 $
Prêts hypothécaires	12 313	4 287	12 616	6 105	224	35 545
Actions	8 226	2 764	817	388	–	12 195
Immeubles de placement	4 527	715	–	2 345	–	7 587
Autres actifs [1]	10 881	2 559	33 329	4 307	6 220	57 296
Total	61 409 $	32 056 $	105 000 $	37 415 $	11 818 $	247 698 $
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	61 409 $	32 056 $	105 000 $	37 415 $	11 818 $	247 698 $
31 décembre 2021						
Obligations	26 978 $	23 620 $	32 302 $	33 208 $	6 394 $	122 502 $
Prêts hypothécaires	11 781	4 661	4 641	5 891	80	27 054
Actions	8 665	3 116	211	391	–	12 383
Immeubles de placement	4 021	579	–	2 743	–	7 343
Autres actifs [1]	10 325	2 804	26 784	4 982	6 656	51 551
Total	61 770 $	34 780 $	63 938 $	47 215 $	13 130 $	220 833 $
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	61 770 $	34 780 $	63 938 $	47 215 $	13 130 $	220 833 $

1 Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Débentures et autres instruments d'emprunt	10 509 $	8 804 $
Autres passifs	8 794	6 063
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	8 247	1 542
Créditeurs	3 194	3 032
Passifs d'impôt différé	1 009	1 089
Instruments financiers dérivés	1 639	1 030
Impôt exigible	150	193
Total	33 542 $	21 753 $

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 33,5 G$ au 31 décembre 2022, une hausse de 11,8 G$ par rapport au 31 décembre 2021. L'augmentation découle essentiellement d'une augmentation de 6,7 G$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance qui découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. De plus, les autres passifs ont augmenté de 2,7 G$ et les débentures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1,7 G$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de 0,1 G$ des passifs d'impôt différé.

Les autres passifs, qui s'établissent à 8,8 G$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1er avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 033 M$ (3 316 M$ au 31 décembre 2021). L'augmentation du montant des produits en vigueur est principalement attribuable à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

31 décembre 2022	Valeur de marché	Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total[1]
Exploitation canadienne	32 799 $	– $	27 $	402 $	402 $
Exploitation américaine	23 465	758	–	12	770
Exploitation européenne	10 609	32	–	1 352	1 352
Solutions de gestion du capital et des risques[2]	656	169	–	–	169
Total	67 529 $	959 $	27 $	1 766 $	2 693 $

1 Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2022 pour chaque police.

2 L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2022 a augmenté de 1 731 M$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 2 693 M$, principalement en raison de la diminution des valeurs de marché et de l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2022, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M$ pour le trimestre (3 M$ pour le quatrième trimestre de 2021) et à 13 M$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (10 M$ pour la période correspondante de 2021), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La valeur de marché a diminué de 3 353 M$ par rapport au 31 décembre 2021 pour s'établir à 67 529 M$, principalement en raison de la diminution sur les marchés boursiers pour le cumul depuis le début de l'exercice.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débentures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2022, les débentures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1 705 M$ par rapport au 31 décembre 2021, pour se chiffrer à 10 509 M$.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le montant total de la facilité de 645 M$ (500 M$ US) a été prélevé à la date d'acquisition, de même qu'un montant de 416 M$ (323 M$ US) sur une facilité de crédit renouvelable existante afin de financer une partie de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential.

Le 1er juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement initial de 150 M$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 M$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 M$ (500 M$ US) avait été prélevé et le solde de la facilité de crédit renouvelable existante était de néant.

Le 16 novembre 2022, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 500 M€ d'obligations de premier rang à 4,70 % échéant le 16 novembre 2029. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de l'Euronext Dublin et à la cote du Global Exchange Market d'Euronext Dublin.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2022, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2022 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M$ (juste valeur de 53 M$ au 31 décembre 2021).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 $ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social en circulation se chiffrait à 10 011 M$, dont 5 791 M$ d'actions ordinaires, 2 720 M$ d'actions privilégiées et 1 500 M$ de billets RCRL de série 1, ces derniers étant présentés ci-dessous. Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2022, 931 853 110 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5 791 M$ étaient en circulation, comparativement à 930 620 338 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 748 M$ au 31 décembre 2021.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2022, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 en vertu de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Après le 31 décembre 2022, pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités commençant le 27 janvier 2023 et se terminant le 26 janvier 2024, qui vise le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2022, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 470 M$ et à 250 M$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série G	**Série H**	**Série I**	**Série L**	**Série M**	**Série N**
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 $	300 000 000 $	300 000 000 $	170 000 000 $	150 000 000 $	250 000 000 $
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020

	Série P	**Série Q**	**Série R**	**Série S**	**Série T**	**Série Y**
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	8 octobre 2021
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 $	200 000 000 $	200 000 000 $	200 000 000 $	200 000 000 $	200 000 000 $
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

	31 décembre	
	2022	2021
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 147 $	3 126 $
Empower	9	12
	3 156 $	3 138 $
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152 $	129 $

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 308 M$, en hausse de 41 M$ par rapport au 31 décembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 809 M$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 627 M$.

Liquidités et gestion et suffisance du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	31 décembre 2022		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie [1]	7 290 $	83 $	7 207 $
Obligations à court terme [2]	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 $	113 $	11 418 $
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État [2]	40 784 $	11 239 $	29 545 $
Obligations de sociétés [2]	114 562	55 833	58 729
Actions [1]	14 268	2 888	11 380
Prêts hypothécaires [1]	39 529	36 393	3 136
Total partiel	209 143 $	106 353 $	102 790 $
Total	220 674 $	106 466 $	114 208 $

	31 décembre 2021		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie [1]	6 075 $	32 $	6 043 $
Obligations à court terme [2]	5 671	1 923	3 748
Total partiel	11 746 $	1 955 $	9 791 $
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État [2]	47 126 $	11 795 $	35 331 $
Obligations de sociétés [2]	87 815	37 324	50 491
Actions [1]	14 183	1 759	12 424
Prêts hypothécaires [1]	28 852	25 446	3 406
Total partiel	177 976 $	76 324 $	101 652 $
Total	189 722 $	78 279 $	111 443 $

1 Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

2 Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2022, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 11,4 G$ (9,8 G$ au 31 décembre 2021) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 102,8 G$ (101,7 G$ au 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2022, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G$ (0,6 G$ au 31 décembre 2021) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021	**2022**	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 495 $	1 829 $	7 047 $	10 373 $
Financement	35	(425)	(620)	(992)
Investissement	(2 889)	(2 201)	(5 493)	(11 212)
	(1 359)	(797)	934	(1 831)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	13	(18)	281	(40)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 346)	(815)	1 215	(1 871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 636	6 890	6 075	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 290 $	6 075 $	7 290 $	6 075 $

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1,3 G$ par rapport au 30 septembre 2022. Au cours du quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,5 G$, une baisse de 0,3 G$ par rapport au quatrième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été de néant, l'émission de titres d'emprunt libellés en euros de 0,7 G$ ayant été contrebalancée par le paiement de dividendes de 0,5 G$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées ainsi que par la diminution nette de 0,2 G$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie à l'acquisition d'actifs de placement additionnels de 2,9 G$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,2 G$ par rapport au 31 décembre 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 7,0 G$, une baisse de 3,3 G$ par rapport à l'exercice 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,6 G$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 2,0 G$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, facteur partiellement contrebalancé par l'émission de titres d'emprunt libellés en euros dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels et l'augmentation nette de 0,6 G$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 5,5 G$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Engagements et obligations contractuelles

	Paiements exigibles par période						
Au 31 décembre 2022	**Total**	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**Plus de 5 ans**
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	9 544 $	725 $	– $	675 $	725 $	540 $	6 879 $
2) Obligations locatives	634	79	72	62	56	55	310
3) Obligations d'achat	537	184	108	79	55	47	64
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	5 336	5 245	84	–	–	–	7
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	315	315	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	16 366 $	6 548 $	264 $	816 $	836 $	642 $	7 260 $

1) Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.

2) Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies

b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 913 M$ US, montant duquel une tranche de 1 497 M$ US avait été émise au 31 décembre 2022.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 1 116 M$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 311 M$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2023 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. Le ratio du TSAV cible interne de la Canada Vie est maintenant exprimé en pourcentage précis plutôt que sous la forme d'une fourchette. La cible interne mise à jour est de 115 %, soit le point médian de la fourchette cible antérieure (qui allait de 110 % à 120 %).

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2022 était de 120 % (124 % au 31 décembre 2021). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2022 (0,6 G$ au 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie :

Ratio du TSAV

	31 décembre	
	2022	2021
Capital de première catégorie	13 201 $	12 584 $
Capital de deuxième catégorie	4 644	4 417
Total du capital disponible	17 845	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 531	13 225
Total des ressources en capital	28 376 $	30 226 $
Capital requis	23 582 $	24 323 $
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %) [1]	120 %	124 %

1 Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a diminué de quatre points au cours de l'exercice, ce qui s'explique par la hausse significative des taux d'intérêt au cours de l'exercice, qui a entraîné une diminution de l'élément provision d'excédent du total des ressources en capital du TSAV. La diminution du ratio a été contrebalancée en partie par l'apport du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit.

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points au cours du trimestre, passant de 118 % au 30 septembre 2022 à 120 % au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit. Les fluctuations des devises au cours du trimestre ont également eu une incidence favorable sur le ratio. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des exigences de capital attribuable aux activités et par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les exigences de capital et les ressources en capital.

Empower, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, a établi la cible interne relative au ratio des fonds propres à risque à une fourchette de 400 % à 425 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners, en fonction d'une évaluation des risques au sein de ses activités et des besoins opérationnels permettant de soutenir la croissance future. Par conséquent, le ratio des fonds propres à risque de Empower pourrait changer en fonction de l'évolution des risques et des besoins opérationnels. Empower présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins. Au 31 décembre 2022, le ratio des fonds propres à risque d'Empower est estimé à plus de 400 %.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV peut donner lieu à une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul permettant le lissage des produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation s'achèvera au prochain trimestre. En supposant que la compagnie conserve le scénario actuel, le calcul de lissage devrait donner lieu à une augmentation du ratio du TSAV de la Canada Vie d'environ un point pour le prochain trimestre, auquel moment la modification de scénario sera entièrement intégrée aux résultats.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près, sont préparées selon IFRS 4 et sont susceptibles de changer en vertu d'IFRS 17 et de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023, qui entrera en vigueur au cours du premier trimestre de 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2022 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	(1) point	(3) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et profite des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la juste valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie, y compris les marges actuarielles comprises dans la provision d'excédent. Toutefois, aux fins du TSAV, des taux d'intérêt fixes sont utilisés pour le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 décembre 2022	
	Hausse de 50 p.b.	**Baisse de 50 p.b.**
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	2 points

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, qui a remplacé IFRS 4 le 1er janvier 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques Faits nouveaux – Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 et Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du présent document.

Le BSIF a publié la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de cette ligne directrice pour la période de présentation de l'information financière qui se clôturera le 31 mars 2023. Compte tenu des conditions actuelles du marché et de la conjoncture actuelle, la compagnie s'attend à une incidence positive d'environ 10 points sur le ratio.

Le BSIF élabore une nouvelle approche, qui sera mise en œuvre en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.

Rendement des capitaux propres [1]

Rendement des capitaux propres fondamental [2]	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	15,0 %	15,4 %	17,2 %
Services financiers de l'exploitation américaine	10,9 %	10,3 %	12,2 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	(2,9) %	0,8 %	5,3 %
Exploitation européenne	16,7 %	16,0 %	14,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	25,0 %	25,3 %	33,7 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco [2]	13,6 %	13,5 %	14,6 %

Rendement des capitaux propres [1]	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	14,6 %	13,7 %	16,7 %
Services financiers de l'exploitation américaine	7,9 %	6,4 %	8,7 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	(2,9) %	0,8 %	5,0 %
Exploitation européenne	18,5 %	17,3 %	17,2 %
Solutions de gestion du capital et des risques	31,2 %	30,1 %	32,8 %
Total du bénéfice net de Lifeco [1]	13,6 %	12,7 %	14,0 %

1 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

2 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondamental de 13,6 % au 31 décembre 2022, contre 13,5 % au 30 septembre 2022 et 14,6 % au 31 décembre 2021. La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 13,6 % au 31 décembre 2022, contre 12,7 % au 30 septembre 2022 et 14,0 % au 31 décembre 2021.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations [1] ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

En 2022, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées [1]. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2022.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		
	Santé financière		AA		Non coté
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower (Services financiers) et de Putnam (Gestion d'actifs), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

1 Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

Profil

Client individuel

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Client collectif

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie a récemment concentré ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés, en particulier sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par l'unité Client individuel. L'acquisition de SécurIndemnité a permis à l'unité Client collectif d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays et composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Aperçu du marché

Produits et services

Client individuel

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution [3, 4]

• Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 15,8 % des nouvelles primes annualisées [1]
• Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 12,7 % des nouvelles souscriptions [1]
• Leader du secteur avec 26,1% des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers [2]
	Assurance vie individuelle
	• Assurance vie temporaire
	• Assurance vie universelle
	• Assurance vie avec participation
	Protection du vivant
	• Assurance invalidité
	• Assurance contre les maladies graves
	Produits individuels de gestion du patrimoine
	• Régimes d'épargne
	  • REER
	  • Régimes d'épargne non enregistrés
	  • CELI
	  • REEE
	  Investis dans :
	  • Fonds distincts
	  • Fonds communs de placement
	  • Options de placement garanties
	• Régimes de revenu de retraite
	  • Fonds de revenu de retraite
	  • Fonds de revenu viager
	  • Rentes immédiates
	  • Rentes différées
	• Prêts hypothécaires résidentiels [6]
	• Produits bancaires
		Solutions conseillers
		• 4 329 conseillers en sécurité financière
		Partenariats liés
		• 7 102 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux [5]
		• 1 240 conseillers associés aux 12 agents nationaux
		• 1 530 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie
		• 84 courtiers directs et groupes de producteurs
		Groupe Financier Horizons [5]
		• 5 330 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie
		Services d'investissement Quadrus ltée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) :
		• 2 860 représentants en placement

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

2 Au 31 octobre 2022.

3 Au 30 novembre 2022.

4 Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. Les partenariats liés et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2022.

5 Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2022 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

6 L'exploitation canadienne a cessé de monter des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

Client collectif

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

Part de marché

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 28 100 promoteurs de régimes [1]
- 20 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés [2]
- Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,8 millions de participants aux régimes [1]
- 19 % des régimes de capitalisation collectifs [2]

Produits et services

Assurance vie et assurance maladie collectives

- Assurance vie
- Assurance invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Assurance à l'intention des expatriés
- Assurance maladie complémentaire

Assurance créances

- Assurance vie
- Assurance invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- Assurance contre les maladies graves

Services de retraite et de placement collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs, y compris :
  - Régimes de retraite à cotisations définies
  - REER, REEE et CELI collectifs
  - Régimes de participation différée aux bénéfices
  - Régimes d'épargne non enregistrés

  Investis dans :
  - Fonds distincts
  - Options de placement garanties
  - Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
  - Rentes immédiates
  - Rentes différées
  - Fonds de revenu de retraite
  - Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans :
  - Fonds distincts
  - Options de placement garanties
  - Valeurs mobilières

Produits et services spécialisés

- Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté
- Consult+[MC]
- Experts médicaux de Teladoc[MC]
- Contact[MC]

Distribution

- Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 610 employés répartis dans 22 bureaux au pays, incluant 116 directeurs de comptes [1].
- Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

1 Au 31 décembre 2022.

2 Au 31 décembre 2021.

Concurrence

Client individuel

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution pour les produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Client collectif

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 20 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Faits nouveaux en 2022

- Engagement de la compagnie envers l'amélioration de l'offre de produits et de la prestation de service pour les clients :
  - Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.
  - En septembre 2022, la Canada Vie a lancé l'option visant à faire de Consult+ un guichet unique pour les solutions de soins virtuels en intégrant à son offre de base le Programme d'aide aux employés (PAE) et les services en santé mentale. L'ajout du PAE et des services en santé mentale permet d'offrir une combinaison judicieuse de services de santé physique et mentale au moyen d'une application unique et à un prix concurrentiel.
  - Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Canada Vie s'est dotée de capacités de traitement des demandes de règlement à Bangalore, en Inde. L'expansion a recours aux activités existantes d'Empower afin d'assurer son efficience et vient compléter notre service de soutien en matière d'indemnités au Canada et nos ressources complémentaires existants en permettant à la compagnie de traiter les demandes de règlement des Canadiens pratiquement 24 heures par jour, cinq jours par semaine, afin de répondre aux attentes des clients et d'offrir une meilleure expérience.
- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
  - La Canada Vie continue de moderniser les plateformes technologiques existantes et d'élargir les fonctionnalités numériques et la couverture de son application SimplementProtégé afin d'améliorer l'expérience des conseillers et des clients.
  - La compagnie a enrichi ses sites pour les participants afin de permettre un accès encore plus rapide aux Canadiens. Les participants peuvent maintenant s'inscrire au site Web Ma Canada Vie au travail afin d'accéder à leur régime et de consulter les renseignements sur leurs couvertures, et ce, même avant qu'ils ne soient pleinement admissibles à leurs avantages en matière d'emploi.
- Le 1er octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par l'unité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]					
Client individuel	126 $	91 $	140 $	437 $	580 $
Client collectif	213	178	194	736	705
Exploitation générale canadienne	(44)	14	(17)	(27)	(65)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]	295 $	283 $	317 $	1 146 $	1 220 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	2 $	(120) $	(13) $	(117) $	(43) $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	(1)	(3)	3	3	10
Incidence des modifications des lois fiscales	84	–	–	84	–
Bénéfice net	380 $	160 $	307 $	1 116 $	1 187 $
Souscriptions [2]					
Produits individuels d'assurance	130 $	93 $	120 $	413 $	421 $
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 630	1 988	3 274	9 929	11 468
Produits collectifs d'assurance	138	116	189	610	667
Produits collectifs de gestion du patrimoine	1 131	890	1 298	3 687	3 869
Souscriptions [2]	4 029 $	3 087 $	4 881 $	14 639 $	16 425 $
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets [2]					
Client individuel	(329) $	(756) $	332 $	(1 324) $	1 324 $
Client collectif	186	203	(509)	1 016	(1 252)
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets [2]	(143) $	(553) $	(177) $	(308) $	72 $
Honoraires et autres produits					
Client individuel	278 $	281 $	292 $	1 135 $	1 138 $
Client collectif	207	201	217	822	794
Exploitation générale canadienne	7	8	12	31	59
Honoraires et autres produits	492 $	490 $	521 $	1 988 $	1 991 $
Total de l'actif	195 082 $	189 196 $	203 982 $		
Autres actifs gérés [2,3]	4 057	3 964	5 742		
Total de l'actif géré [1]	199 139	193 160	209 724		
Autres actifs administrés [2,4]	26 344	25 505	29 615		
Total de l'actif administré [1,4]	225 483 $	218 665 $	239 339 $		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Au 31 décembre 2022, les fonds communs de placement exclusifs ne tenaient pas compte de fonds de 2,9 G$ comptabilisés à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (2,4 G$ au 31 décembre 2021).

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a augmenté de 73 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 380 M$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 295 M$, soit une diminution de 22 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la baisse des honoraires attribuable à une diminution des actifs, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et par la baisse des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans l'unité Client individuel, ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre des placements liés aux prêts hypothécaires rechargeables. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par les résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée qui découlent de la gestion efficace des demandes de règlements et de la rigueur des mesures liées aux prix prises par la direction.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 85 M$, comparativement à un montant négatif de 10 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques de 84 M$ découlant de l'adoption d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada. La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 2 M$, comparativement à un montant négatif de 13 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les incidences liées aux marchés ont représenté un montant négatif de 1 M$ au quatrième trimestre de 2022, comparativement à un montant positif de 3 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 71 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 116 M$. Le bénéfice fondamental a diminué de 74 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 146 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 30 M$, comparativement à un montant négatif de 33 M$ pour l'exercice précédent. La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 117 M$, comparativement à un montant négatif de 43 M$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et par le raffinement du modèle au cours du troisième trimestre de 2022. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tiennent également compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Les incidences liées aux marchés ont représenté un montant positif de 3 M$, comparativement à un montant positif de 10 M$ pour l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 9 M$, comparativement à une perte nette de 25 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus favorable de la révision des hypothèses actuarielles, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 188 M$, comparativement à 304 M$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse du bénéfice relatif au surplus et de l'incidence moindre des nouvelles affaires.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,9 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits individuels de fonds communs de placement et de fonds distincts. La compagnie a enregistré moins d'occasions en ce qui concerne les produits collectifs d'assurance sur les marchés des moyennes et grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 1,8 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 14,6 G$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2022, les sorties nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine se sont élevées à 143 M$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 177 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration au chapitre des sorties nettes de trésorerie est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de produits de retraite collectifs de gestion du patrimoine et à la baisse des résiliations et des retraits au sein de l'unité Client collectif, partiellement contrebalancée par la diminution des dépôts liés aux fonds distincts dans l'unité Client individuel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 308 M$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 72 M$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de la hausse des retraits dans les fonds communs de placement dans l'unité Client individuel, facteurs contrebalancés en partie par le caractère non récurrent d'une importante résiliation de produits collectifs au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2022 ont diminué de 29 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 492 M$. La diminution s'explique principalement par la baisse des honoraires tirés des activités de gestion du patrimoine découlant de la diminution des niveaux d'actif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 3 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 988 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de la baisse des honoraires au sein de l'exploitation générale canadienne découlant de la vente d'EverWest Real Estate Investors, LLC et d'EverWest Advisors, LLC (EverWest) au quatrième trimestre de 2021.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Client individuel

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution et la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2023 et les années à venir.

En 2023, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. En 2022, la compagnie a acquis une participation majoritaire dans deux cabinets de distribution afin de continuer à renforcer son réseau de distribution. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des initiatives stratégiques. La direction a repéré un des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

Client collectif

En 2022, l'unité Client collectif a affiché de solides résultats et a renforcé sa position concurrentielle sur le marché canadien de l'assurance collective grâce à l'acquisition de SécurIndemnité et à l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique. L'unité Client collectif détient une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

En 2023, l'unité Client collectif poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies de base visant à favoriser la croissance des activités. Elle prévoit améliorer sa position concurrentielle sur le marché en se concentrant sur l'accroissement de sa résilience opérationnelle. L'unité Client collectif améliorera sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle. L'unité Client collectif prévoit également tirer parti de l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui seront exploitées par le reste de l'entreprise afin d'améliorer l'efficience et le service à la clientèle.

L'accent mis sur la résilience opérationnelle combiné à une forte culture de gestion des charges sera un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers en 2023 et par la suite. Tout en se concentrant sur l'ensemble des secteurs d'activité, l'unité Client collectif prévoit axer davantage son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité, ce qui permettra d'améliorer l'efficience et l'efficacité des activités d'assurance invalidité afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

L'unité Client collectif cherchera également à élargir son territoire de distribution et à offrir à son bassin de participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. L'unité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de Putnam Investments (Putnam), des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement d'Empower, la compagnie aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité d'exploitation Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie, plus particulièrement sous la marque Putnam, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

Profil

Services financiers

Empower offre des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes à prestations définies et des régimes non admissibles offerts par l'employeur, y compris des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. En plus des produits offerts par l'employeur, elle offre des comptes de retraite individuels et des comptes de courtage imposables aux particuliers. Empower Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Empower Institutional offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies offerts par l'employeur. Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers spécialisés.

Gestion d'actifs

Putnam offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu et des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds négociés en bourse (FNB) Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels (y compris des fonds de couverture et des stratégies de remplacement), ainsi que des comptes à gestion distincte basés sur des modèles et des portefeuilles également basés sur des modèles. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

Aperçu du marché

Produits et services

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

Services financiers

Part de marché	Produits et services	Distribution
• Deuxième prestataire de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance au pays [1], selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 17,8 millions de comptes de participants et pour environ 81 000 régimes [2], avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam • Part de 25,8 % du marché des régimes de rémunération différée de gouvernements d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants [3] • Les fonds Empower Lifetime sont les 16e fonds à date cible en importance aux États-Unis [2]	• Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies et les régimes non admissibles offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies et les régimes non admissibles offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables	• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers d'Empower Institutional distribués par l'entremise des clients institutionnels • Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables offerts aux particuliers par l'entremise du groupe des solutions de retraite et distribués directement aux consommateurs par l'intermédiaire de Personal Capital

1 Au 21 juillet 2022.

2 Au 31 décembre 2022.

3 Au 30 septembre 2021.

Gestion d'actifs

Part de marché	Produits et services	Distribution
• Gestionnaire de placement d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 164,7 G$ US [1] • Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon	***Produits et services de gestion de placements*** • Particuliers – gamme de fonds communs de placement à capital variable et de fonds d'investissement à capital fixe, gamme de FNB à gestion active, régimes d'épargne-études, fonds communs de placement sous-jacents à des produits de rentes variables et comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles et portefeuilles basés sur des modèles pour les clients de sociétés financières tierces • Investisseurs institutionnels – régimes à prestations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives, fonds souverains de gestion du patrimoine et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) • Offres de placements pour les régimes à cotisations définies • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe et les actions, et PanAgora Asset Management Inc, une filiale de Putnam offrant des stratégies quantitatives • Sept comptes d'actions à gestion distincte basés sur des modèles ainsi que six portefeuilles à catégories d'actifs multiples également basés sur des modèles ***Services administratifs*** • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires et services fiduciaires et autres services de fiducie	***Particuliers*** • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les produits liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 130 000 conseillers [1] • Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam • Grâce à sa relation avec Empower et d'autres sociétés de tenue de dossiers, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies ***Investisseurs institutionnels*** • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam

1 Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Services financiers

La concurrence est forte sur les marchés des produits de retraite et de placement. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Faits nouveaux en 2022

Faits nouveaux de l'unité Services financiers

- Mises à jour sur les transactions stratégiques
  - En juillet 2022, Empower a lancé une nouvelle identité de marque, et la dénomination « Empower » a remplacé « Empower Retirement ». La compagnie croit que, puisqu'il illustre bien la croissance rapide de la compagnie ainsi que sa présence grandissante, le nouveau nom de marque destiné au grand public continuera de favoriser la croissance des affaires.
  - Le 1er avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis où elle comptait environ 81 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 décembre 2022.

    La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M$ US et d'une dette à court terme de 823 M$ US, en plus des ressources existantes.

    Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M$ US d'ici 2026.

    Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 18 M$ US avant impôt a été engagée au cours du quatrième trimestre de 2022. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
(en millions de dollars américains)	**31 dec. 2022**	30 sept. 2022	**31 dec. 2022**	**31 dec. 2022**
Restructuration et intégration (avant impôt)	18 $	15 $	68 $	68 $
Restructuration et intégration (après impôt)	14	11	51	51
Coûts de transaction (avant impôt)	–	25	79	86
Coûts de transaction (après impôt)	–	20	63	69

  - La compagnie La compagnie avait achevé l'intégration de MassMutual au 31 décembre 2022 et elle a réalisé des synergies de coûts annualisées finales de 160 M$ US avant impôt, un montant conforme à celui initialement attendu. Au quatrième trimestre de 2022, les synergies de coûts annualisées ont augmenté de 59 M$ US avant impôt, alors qu'elles se chiffraient à 101 M$ US avant impôt au 30 septembre 2022. Empower est en voie de réaliser des synergies annualisées relatives aux produits de 30 M$ US avant impôt en 2024, et les synergies relatives aux produits devraient s'accroître encore après 2024. À ce jour, la compagnie a engagé des charges de 125 M$ US liées à des coûts de restructuration et d'intégration avant impôt, dont un montant de 116 M$ US a été passé en charges, ce qui est conforme aux attentes initiales.

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
(en millions de dollars américains)	**31 dec. 2022**	30 sept. 2022	**31 dec. 2022**	**31 dec. 2022**
Restructuration et intégration (avant impôt)	– $	25 $	42 $	116 $
Restructuration et intégration (après impôt)	–	18	31	87

- L'intégration de Personal Capital a été achevée le 31 décembre 2022. À ce jour, la compagnie a engagé des coûts de restructuration et d'intégration de 57 M$ US avant impôt, dont un montant de 43 M$ US a été passé en charges, ce qui est conforme aux attentes initiales. Au cours du troisième trimestre de 2022, une provision liée à la contrepartie éventuelle de 41 M$ US avant impôt a été reprise, car la croissance de l'actif géré est inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle est payable.

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
(en millions de dollars américains)	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	**31 déc. 2022**	**31 déc. 2022**
Restructuration et intégration (avant impôt)	4 $	4 $	17 $	43 $
Restructuration et intégration (après impôt)	3	3	12	31
Coûts de transaction (avant impôt)	–	(41)	(41)	61
Coûts de transaction (après impôt)	–	(39)	(39)	57

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,3 billion de dollars américains au 31 décembre 2022, soit une hausse de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 31 décembre 2021 et de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 30 septembre 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 17,8 millions au 31 décembre 2022, par rapport à 13,0 millions au 31 décembre 2021 et à 17,5 millions au 30 septembre 2022. La hausse de l'actif administré et du nombre de participants par rapport au 31 décembre 2021 s'explique principalement par l'acquisition de Prudential. L'augmentation de l'actif administré par rapport au 30 septembre 2022 est principalement attribuable à une remontée des marchés boursiers.
- En 2022, la compagnie s'est vu attribuer les prix et classements suivants :
  - En janvier 2022, dans le cadre d'un sondage annuel mené par le magazine PLANSPONSOR qui évalue la satisfaction des employeurs à l'égard de leur fournisseur de régimes de retraite, Empower a été nommée 28 fois la meilleure dans sa catégorie.
  - Empower a été nommée par la Human Rights Campaign Foundation le meilleur environnement de travail en matière d'égalité pour les personnes LGBTQ+ en raison de la pertinence de ses politiques, de ses pratiques et de ses avantages pour les employés de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et queer.
  - En octobre 2022, Empower a remporté la médaille d'or du palmarès Service Awards de 2022 de Financial Advisor IQ dans les catégories « Meilleurs outils pour les participants » et « Meilleure présentation de l'information ».

Faits nouveaux de l'unité Gestion d'actifs

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 164,7 G$ US au 31 décembre 2022, en baisse de 37,8 G$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 176,6 G$ US, soit une diminution de 21,6 G$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents.
  - Putnam s'est classée 13e (sur 49) et 6e (sur 45) dans les catégories de rendement sur cinq et dix ans, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2021, qui a été publié au premier trimestre de 2022.
  - Au 31 décembre 2022, environ 73 % et 78 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, 43 % et 66 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 40 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
  - En mars 2022, Putnam Convertible Securities Fund a reçu un prix Refinitiv Lipper pour les fonds pour 2022, en reconnaissance de son rendement supérieur sur une période de cinq ans, ce qui témoigne du rendement ajusté en fonction des risques du fonds dans la catégorie des titres convertibles, qui est toujours excellent par rapport à la concurrence.
- Putnam a élargi son offre de produits novateurs :
  - En 2022, Putnam a fait une série d'annonces relatives à ses produits afin de faire face à l'évolution de la demande sur le marché pour les options de placement durables, y compris le lancement en janvier 2023 de trois fonds négociés en bourse (FNB) transparents à gestion active, le repositionnement de la série de fonds à date cible Putnam RetirementReady, qui deviendra la série de fonds Putnam Sustainable Retirement et le lancement de trois FNB à revenu fixe et à gestion active et deux FNB d'actions quantitatifs à gestion active qui sont axés sur les facteurs ESG.
  - Au cours du troisième trimestre de 2022, Putnam a lancé deux nouveaux FNB transparents et à gestion active. Le Putnam BDC Income ETF est axé sur les sociétés de développement des entreprises, tandis que le Putnam BioRevolution ETF est centré sur les sociétés qui exercent leurs activités à l'intersection de la technologie et de la biologie. Le Putnam BDC Income ETF est le premier FNB axé sur les sociétés de développement des entreprises à gestion active sur le marché.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental [1]	185 $	204 $	156 $	652 $	671 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	– $	– $	2 $	– $	6 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	9	(22)	(1)	(32)	(5)
Coûts de restructuration et d'intégration	(32)	(43)	(15)	(131)	(66)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	–	25	(50)	(29)	(107)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	162 $	164 $	92 $	460 $	499 $
Souscriptions [2]	40 278 $	35 854 $	40 104 $	165 268 $	204 584 $
Honoraires et autres produits	1 156	1 095	998	4 271	3 880
Bénéfice fondamental (en dollars américains) [1]	135 $	156 $	125 $	499 $	535 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	– $	– $	1 $	– $	5 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	7	(18)	(1)	(26)	(3)
Coûts de restructuration et d'intégration	(23)	(32)	(12)	(100)	(54)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	–	19	(40)	(24)	(86)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	119 $	125 $	73 $	349 $	397 $
Souscriptions (en dollars américains) [2]	29 616 $	27 370 $	31 829 $	127 010 $	162 455 $
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	850	836	792	3 270	3 092
Total de l'actif (en dollars américains) [3]	230 187 $	219 580 $	163 946 $		
Autres actifs gérés [2,3]	205 287	194 513	244 829		
Total de l'actif géré [1,3]	435 474	414 093	408 775		
Autres actifs administrés [2,3]	1 056 914	982 770	977 932		
Total de l'actif administré (en dollars américains) [1,3]	1 492 388 $	1 396 863 $	1 386 707 $		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens) [1,3]	2 014 725 $	1 927 671 $	1 761 118 $		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 L'acquisition de Prudential au cours du deuxième trimestre de 2022 a fourni un apport de 88 G$ US (119 G$ CA) au total de l'actif, de 1 G$ US (1 G$ CA) aux autres actifs gérés et de 197 G$ US (267 G$ CA) aux autres actifs administrés au 31 décembre 2022.

Résultats d'exploitation de l'unité Services financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental [1]	206 $	214 $	137 $	710 $	604 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	– $	– $	2 $	– $	6 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	9	(22)	(1)	(32)	(5)
Coûts de restructuration et d'intégration	(28)	(22)	(15)	(94)	(55)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	187 $	170 $	123 $	584 $	550 $
Souscriptions [2]	25 923 $	24 720 $	22 672 $	115 112 $	147 534 $
Honoraires et autres produits	862	824	673	3 136	2 640
Bénéfice fondamental (en dollars américains) [1]	151 $	164 $	110 $	544 $	482 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	– $	– $	1 $	– $	5 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	7	(18)	(1)	(26)	(3)
Coûts de restructuration et d'intégration	(20)	(16)	(12)	(72)	(44)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	138 $	130 $	98 $	446 $	440 $
Souscriptions (en dollars américains) [2]	19 061 $	18 870 $	17 994 $	88 603 $	117 036 $
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	634	629	534	2 400	2 103

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net a augmenté de 40 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 138 M$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 41 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 151 M$ US, principalement en raison du bénéfice fondamental de 47 M$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que de la hausse de l'apport des placements. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, et par la diminution des volumes de transactions ainsi que par la hausse des charges découlant de la croissance des activités.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 13 M$ US, soit un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, car la hausse des coûts de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Prudential a été contrebalancée par l'apport positif de l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential résultant de l'amélioration des marchés boursiers au cours du trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 6 M$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 446 M$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 62 M$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 544 M$ US, principalement en raison du bénéfice fondamental de 129 M$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 98 M$ US, comparativement à un montant négatif de 42 M$ US pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Prudential ainsi qu'à la volatilité du marché ayant engendré une inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont augmenté de 1,1 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 19,1 G$ US. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 28,4 G$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 88,6 G$ US, principalement en raison de la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions pour le premier trimestre de 2021 comprenaient une souscription sur le marché des grandes affaires d'Empower liée à un nouveau client qui compte environ 316 000 participants.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2022 ont augmenté de 100 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 634 M$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux honoraires liés à Prudential de 157 M$ US, contrebalancés en partie par la baisse des honoraires d'Empower provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, et la diminution des volumes de transactions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont augmenté de 297 M$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 400 M$ US, principalement en raison des honoraires liés à Prudential de 463 M$ US, partiellement contrebalancés par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Empower – actif administré (en dollars américains)

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds général	73 955 $	37 329 $
Fonds distincts	118 445	86 181
Autres actifs gérés [1, 2]	62 706	65 075
Autres actifs administrés [3]	1 056 914	977 932
	1 312 020 $	1 166 517 $

1 Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés comprenaient des fonds gérés de Putnam d'un montant de 19,6 G$ US (19,6 G$ US au 31 décembre 2021) et des fonds gérés de Prudential d'un montant de 89 G$ US (néant au 31 décembre 2021).

2 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif géré de Personal Capital.

3 Au 31 décembre 2022, les autres actifs administrés comprenaient des fonds gérés de Prudential d'un montant de 197 G$ US (néant au 31 décembre 2021).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2022 avait augmenté de 145,5 G$ US par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 1,3 billion de dollars américains, surtout en raison de l'acquisition de Prudential.

Résultats d'exploitation de l'unité Gestion d'actifs

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice net (perte nette) des activités principales [1]	2 $	(17) $	25 $	(23) $	92 $
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires [1]	(29)	(5)	18	(43)	3
Bénéfice net (perte nette) [2]	(27) $	(22) $	43 $	(66) $	95 $
Souscriptions [3]	14 355 $	11 134 $	17 432 $	50 156 $	57 050 $
Honoraires					
Frais de gestion de placements	196 $	193 $	220 $	792 $	855 $
Honoraires liés au rendement	17	(3)	12	11	15
Frais administratifs	36	35	37	142	146
Commissions et frais de placement	45	46	56	190	224
Honoraires	294 $	271 $	325 $	1 135 $	1 240 $
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) [1]	1 $	(13) $	20 $	(18) $	74 $
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires (en dollars américains) [1]	(21)	(4)	15	(32)	2
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) [2]	(20) $	(17) $	35 $	(50) $	76 $
Souscriptions (en dollars américains) [3]	10 555 $	8 500 $	13 835 $	38 407 $	45 419 $
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements	144 $	147 $	175 $	607 $	682 $
Honoraires liés au rendement	13	(2)	9	9	12
Frais administratifs	26	27	29	108	116
Commissions et frais de placement	33	35	45	146	179
Honoraires (en dollars américains)	216 $	207 $	258 $	870 $	989 $
Marge des activités principales (avant impôt) [4]	1,2 %	(7,2) %	11,4 %	(2,4) %	10,1 %

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

La perte nette pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffrée à 20 M$ US, comparativement à un bénéfice net de 35 M$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des honoraires découlant des autres actifs gérés et de l'incidence défavorable de certains éléments fiscaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette s'est élevée à 50 M$ US, comparativement à un bénéfice net de 76 M$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 3,3 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 10,6 G$ US, principalement en raison d'une diminution de 3,7 G$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 7,0 G$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 38,4 G$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement des produits d'investissement de Putnam par rapport aux indices de référence, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2022 ont diminué de 42 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 216 M$ US. La diminution est principalement attribuable à la baisse des frais de gestion de placements et des commissions et frais de placement qui découle d'une diminution des autres actifs gérés attribuable au repli des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe. La diminution des commissions et des frais de placement a été en grande partie contrebalancée par la baisse des charges liées aux placements.

Les honoraires pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont diminué de 119 M$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 870 M$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Autres actifs gérés – Putnam (en dollars américains)[1, 2]

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Autres actifs gérés au début	157 738 $	166 965 $	196 887 $	202 532 $	191 554 $
Souscriptions – fonds communs de placement et FNB[1]	5 577	4 697	5 206	21 254	22 343
Rachats – fonds communs de placement et FNB	(7 203)	(5 845)	(6 812)	(27 545)	(26 605)
(Sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement et FNB[1]	(1 626)	(1 148)	(1 606)	(6 291)	(4 262)
Souscriptions – marchés institutionnels[1]	4 978	3 803	8 629	17 153	23 076
Rachats – marchés institutionnels	(4 836)	(4 695)	(7 063)	(21 195)	(26 109)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels[1]	142	(892)	1 566	(4 042)	(3 033)
(Sorties) d'actifs nettes – total[1]	(1 484)	(2 040)	(40)	(10 333)	(7 295)
Incidence du rendement du marché	8 458	(7 187)	5 685	(27 487)	18 273
Autres actifs gérés à la fin[3]	164 712 $	157 738 $	202 532 $	164 712 $	202 532 $
Actif géré moyen[1]					
Fonds communs de placement et FNB	79 219	82 029	98 425	84 741	97 155
Actif des comptes institutionnels	85 771	87 854	102 090	91 813	100 968
Total des autres actifs gérés moyens[1]	164 990 $	169 883 $	200 515 $	176 554 $	198 123 $

1 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

2 Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés ne tiennent pas compte d'un montant de 1 061 M$ US au titre des actifs pour lesquels Putnam offre des recommandations de placement, mais n'a aucun contrôle sur la mise en œuvre des décisions de placement et aucune autorité en matière de négociation, ce qui comprend les portefeuilles basés sur des modèles et les comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles, ainsi que les indices personnalisés conçus par Putnam qui servent de référence pour les produits de placements en assurance de tiers (836 M$ US au 30 septembre 2022 et 412 M$ US au 31 décembre 2021).

3 Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés à la fin tiennent compte de l'actif géré pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco, d'un montant de 22,1 G$ US (20,4 G$ US au 30 septembre 2022 et 22,8 G$ US au 31 décembre 2021).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les autres actifs gérés moyens de Putnam ont diminué de 35,5 G$ US, ou 18 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 165,0 G$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du déclin des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe ainsi que des sorties nettes. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 1,6 G$ US, soit un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels ont diminué de 1,4 G$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les autres actifs gérés moyens ont diminué de 21,6 G$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 176,6 G$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 10,3 G$ US, comparativement à 7,3 G$ US pour l'exercice précédent.

Résultats d'exploitation de l'exploitation générale américaine

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]	6 $	12 $	(24) $	8 $	(28) $
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions	– $	25 $	(50) $	(29) $	(107) $
Coûts de restructuration et d'intégration	(4)	(21)	–	(37)	(11)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	2 $	16 $	(74) $	(58) $	(146) $
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) [1]	4 $	9 $	(20) $	5 $	(23) $
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) (en dollars américains)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions	– $	19 $	(40) $	(24) $	(86) $
Coûts de restructuration et d'intégration	(3)	(16)	–	(28)	(10)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	1 $	12 $	(60) $	(47) $	(119) $

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net s'est chiffré à 1 M$ US, comparativement à une perte nette de 60 M$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts de transaction et de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 tiennent compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 39 M$ US se rapportant à l'acquisition de Personal Capital.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette a diminué de 72 M$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 47 M$ US. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de certains éléments fiscaux ainsi qu'à la baisse des coûts de transaction, qui s'explique par la reprise d'une provision liée à la contrepartie éventuelle de 39 M$ US se rapportant à Personal Capital au troisième trimestre de 2022. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 76 M$ US se rapportant à l'acquisition de Personal Capital. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts de restructuration et d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Services financiers

Empower est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. L'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential au premier semestre de 2022 a permis à Empower de gagner une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. De plus, l'acquisition consolide encore la position qu'occupe Empower en tant que deuxième joueur en importance sur le marché des services de retraite aux États-Unis. L'unité d'exploitation Services financiers continue d'étudier les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2023, Empower continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2022, l'intégration de Personal Capital et de MassMutual a été achevée au cours du second semestre de l'exercice. La compagnie a réalisé d'autres synergies de coûts liées à la migration des activités de services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower tout au long de 2022, en plus de commencer à réaliser des synergies de coûts liées à la migration des activités de services de retraite de Prudential au cours du second semestre de 2022. D'autres synergies de coûts liées à Prudential devraient être réalisées en 2023 et au premier semestre de 2024.

Outre l'intégration de ces entreprises, il est prévu que des investissements continus dans l'amélioration de l'expérience client sur le Web, qui se traduira notamment par l'ajout de fonctions novatrices et de produits qui facilitent l'accès au service, seront effectués en 2023. Ces initiatives devraient accroître la rétention des clients et permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants. Les nouvelles capacités découlant de l'acquisition de Personal Capital permettront à Empower de continuer à mieux intégrer les affaires existantes de Prudential, qui consistent à aider les clients à mieux comprendre leurs besoins financiers actuels au moyen de conseils financiers et de l'établissement d'objectifs.

Gestion d'actifs

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme ajusté en fonction des risques en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

Putnam continue de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans l'ensemble de ses activités, y compris le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2023. Putnam continuera de développer et de peaufiner son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en cherchant à affermir sa propre image d'entreprise et de marque sur le marché. En tant que société privilégiant l'infonuagique, Putnam continue d'utiliser de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficience et faire naître des occasions.

Putnam concentre également ses efforts sur la gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir davantage en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Allemagne exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation de l'Irlande exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Profil

Royaume-uni

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière et des conseillers en avantages du personnel indépendants au Royaume-Uni et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Management (CLAM) est la société de gestion de fonds britannique qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni.

Irlande

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie détient également un certain nombre d'importantes entreprises de services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine en Irlande qui servent plus de 300 000 clients.

Allemagne

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Allemagne sont des produits individuels et collectifs d'assurance vie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

Aperçu du marché

Produits et services

Exploitation européenne

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni	***Royaume-Uni***	***Royaume-Uni***
• Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %[1] • Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %[1] • Part de marché des rentes immédiates de 20 % (conseillers seulement)[2] • Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 23 %[3] • Parmi les trois premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 9 % (conseillers seulement)[3] • Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 18 %[4]	• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) • Produits individuels et collectifs d'assurance vie • Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves • Prêts hypothécaires rechargeables	• Conseillers en sécurité financière • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel
Irlande	***Irlande***	***Irlande***
• Part de marché de l'assurance vie de 38 %[5] • ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 93 G€[6] • Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health, avec une part de marché de 21 %[5]	• Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Assurance maladie • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels	• Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés • Service à la clientèle numérique direct
Allemagne	***Allemagne***	***Allemagne***
• Détient une part de 4 % du marché des courtiers[6]	• Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une GRM) • Assurance vie individuelle	• Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

1 Au 31 décembre 2021.

2 La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2022 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

3 La part de marché est basée sur les souscriptions pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022.

4 Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022.

5 Au 30 septembre 2022.

6 Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations au Royaume-Uni.

Au cours des dernières années, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre en ce qui concerne les rentes individuelles, ce qui a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre 2022. La suspension a été levée en novembre 2022. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

En novembre 2022, la compagnie a annoncé qu'elle se retirait du marché de l'assurance individuelle au Royaume-Uni pour se recentrer sur les marchés des garanties collectives et internationales. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 37 G£ au 31 décembre 2022. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

Irlande

La compagnie est toujours la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, alors que sa part de marché s'établissait à 38 % au 30 septembre 2022. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie d'un important réseau de distribution par courtiers, du plus grand bassin d'agents de ventes directes et du plus important réseau de distribution par Bancassurance (relations avec cinq banques). Deux des banques de moindre envergure sont en train de réduire progressivement leurs activités en Irlande et se retireront officiellement du marché irlandais en 2023.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 93 G€ au 31 décembre 2022. ILIM continue d'élargir sa gamme de fonds immobiliers, d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs ESG, d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs, et de mettre l'accent sur les rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 13 G€ au 31 décembre 2022.

Irish Life Health figure parmi les trois plus importantes sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine aux particuliers et aux entreprises en Irlande par l'entremise d'un certain nombre de sociétés intermédiaires spécialisées.

Allemagne

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne.

Faits nouveaux en 2022

- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
  - Au cours du premier trimestre de 2022, Canada Life U.K. a annoncé le lancement de son portail remanié de finance immobilière destiné aux conseillers, un portail personnalisé et convivial qui permet aux conseillers d'obtenir des devis, de soumettre des demandes et de suivre l'avancement des dossiers facilement. De plus, le programme Simplified Platform a lancé Customer Online Access, ce qui marque la réalisation d'un engagement important que les activités de gestion du patrimoine avaient pris à l'égard des relations avec les principaux conseillers.
  - Au deuxième trimestre de 2022, Irish Life a investi dans une participation minoritaire dans Multiply.AI (Multiply), une société de technologies financières établie au Royaume-Uni, ce qui permet à Irish Life de concevoir et d'élaborer des parcours numériques conformes qui sont propres à la clientèle du marché irlandais.
- L'engagement de la compagnie à l'égard de la durabilité a également été mis en évidence :
  - Depuis avril 2022, les bureaux de Canada Life U.K. à Potters Bar et à Londres sont alimentés par de l'électricité entièrement renouvelable certifiée par le programme REGO (Renewable Energy Guarantees of Origin), ce qui fait en sorte que les émissions de carbone provenant de l'électricité alimentant ces bureaux sont nulles.
  - Canada Life Asset Management a appuyé un plan de revitalisation dans le nord de l'Angleterre, et a convenu de financer l'aménagement de deux immeubles de bureaux de catégorie A pour un montant de 75 M£.
- La compagnie a accru ses capacités en matière de produits et de services :
  - Au troisième trimestre de 2022, Irish Life a conclu un nouveau partenariat avec Centric Health Primary Care Limited, un important fournisseur de soins primaires en Irlande. L'entente de partenariat a reçu l'approbation réglementaire au cours du quatrième trimestre de 2022, et Care Connect, la nouvelle coentreprise, a vu le jour.
  - Au troisième trimestre de 2022, Canada Life Asset Management a lancé le LF Canlife Sterling Short Term Bond Fund, qui élargit les options destinées aux investisseurs ayant des besoins en liquidités à court et à moyen terme. Le fonds vise à procurer un revenu stable en investissant dans des obligations à revenu fixe et à taux variable à court terme libellées en livres sterling, y compris des instruments du marché monétaire.
- Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre. La suspension a été levée en novembre, les hausses des taux d'intérêt ayant réduit la taille totale du marché et la taille moyenne des affaires.
- Au cours de l'exercice, la compagnie s'est vu attribuer les classements suivants :
  - Dans le récent sondage « Group Watch 2022 » de Swiss Re, Canada Life U.K. a été classée au premier rang des fournisseurs du secteur de la protection collective en fonction des primes en vigueur, ainsi que du nombre de polices et de vies assurées.
  - Assekurata Assekuranz Rating-Agentur GmbH, une agence allemande de notation de la santé financière, a rehaussé la notation de Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la Canada Vie, pour la faire passer de AA- à AA, faisant de la Canada Vie une des compagnies d'assurance les mieux notées en Allemagne.
- Mises à jour sur les transactions stratégiques :
  - Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 3 M$ (18 M$ engagés à ce jour) liés à cette entente au cours du quatrième trimestre de 2022. En décembre 2022, l'entente de coentreprise a reçu l'autorisation de principe de la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland).
  - Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life, qui a été intégré à la division de détail d'ILA avec prise d'effet le 1er octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1er novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]					
Royaume-Uni	153 $	105 $	110 $	497 $	366 $
Irlande	59	65	67	267	288
Allemagne	37	37	41	156	196
Exploitation générale européenne	(10)	(7)	(5)	(28)	(20)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]	239 $	200 $	213 $	892 $	830 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	37 $	69 $	46 $	117 $	186 $
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	16	(15)	18	(5)	19
Coûts de transaction liés aux acquisitions	(5)	(5)	(24)	(20)	(24)
Incidence des modifications des lois fiscales	–	–	–	–	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises	–	–	(14)	–	(14)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	287 $	249 $	239 $	984 $	976 $
Souscriptions [2]					
Assurance	887 $	966 $	909 $	3 975 $	4 202 $
Gestion du patrimoine	5 551	5 616	5 584	23 305	22 411
Souscriptions [2]	6 438 $	6 582 $	6 493 $	27 280 $	26 613 $
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets [2]					
Royaume-Uni	190 $	198 $	42 $	827 $	348 $
Irlande	856	309	1 354	3 207	3 085
Allemagne	174	170	266	820	925
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets [2]	1 220 $	677 $	1 662 $	4 854 $	4 358 $
Honoraires et autres produits					
Royaume-Uni	40 $	37 $	42 $	166 $	175 $
Irlande	180	174	200	733	772
Allemagne	108	101	122	435	468
Honoraires et autres produits	328 $	312 $	364 $	1 334 $	1 415 $
Total de l'actif	179 274 $	165 283 $	200 899 $		
Autres actifs gérés [2]	50 539	46 749	60 480		
Total de l'actif géré [1]	229 813	212 032	261 379		
Autres actifs administrés [2, 3]	11 345	10 640	12 360		
Total de l'actif administré [2]	241 158 $	222 672 $	273 739 $		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Au 31 décembre 2022, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 10,8 G$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (10,0 G$ au 30 septembre 2022 et 10,8 G$ au 31 décembre 2021).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 48 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 287 M$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 26 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 239 M$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que par les résultats favorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité en Irlande, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par le caractère non récurrent des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au Royaume-Uni au cours de l'exercice précédent.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2022 ont représenté un montant positif de 48 M$, comparativement à un montant positif de 26 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et à une perte nette à la cession d'entreprises à l'exercice précédent. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction. Les incidences liées aux marchés sur les passifs sont demeurées comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des valeurs sur le marché immobilier au Royaume-Uni ayant été en grande partie contrebalancée par l'incidence favorable des affaires liées aux garanties de placement et des taux d'intérêt en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 8 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 984 M$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 892 M$, en hausse de 62 M$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande, à la hausse des honoraires et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité en Irlande. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par la nature non récurrente d'un profit à la liquidation d'un régime de retraite en 2021 en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 54 M$, pour s'établir à 92 M$, principalement en raison de la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction, ainsi que des incidences défavorables liées aux marchés attribuables aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte de l'incidence défavorable des modifications des lois fiscales sur les passifs d'impôt différé, ainsi que de la baisse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et d'une perte nette à la cession d'entreprises au sein de l'exploitation générale.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,1 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,4 G$. La hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de rentes collectives en Irlande a été plus que contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et en Allemagne, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont augmenté de 0,7 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27,3 G$, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni ainsi que de produits collectifs de rentes en Irlande. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Allemagne et par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2022, les entrées nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine et de placement seulement se sont établies à 1 220 M$, comparativement à des entrées nettes de 1 662 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des sorties en matière de gestion de fonds en Irlande. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4 854 M$, comparativement à 4 358 M$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2022, les honoraires et autres produits ont baissé de 36 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 328 M$. Cette diminution découle principalement de la baisse des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion en Irlande et en Allemagne, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 81 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 334 M$. L'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion dans toutes les unités d'exploitation a été plus que contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Royaume-Uni

À moyen et à long terme, le marché des produits de rentes immédiates au détail devrait afficher une croissance modeste. Certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates; néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir. La compagnie entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie prévoit continuer de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite et augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. La Canada Vie prévoit continuer d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers en sécurité financière. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent, étant donné que la croissance de ses activités devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

La division des garanties collectives conserve sa position de chef de file sur le marché, et la compagnie estime qu'une telle position favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'entrée en récession du Royaume-Uni provoquera une contraction de l'emploi. Elle ne s'attend toutefois pas à ce que cela ait une incidence significative sur le bénéfice en raison de l'effet compensateur de l'inflation des salaires.

Irlande

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande, et pour cette raison, les initiatives en matière d'innovation et de transformation se multiplient considérablement au sein de l'unité d'exploitation Irlande. La compagnie continue également d'élargir sa division de gestion du patrimoine et d'activités intermédiaires.

L'entreprise irlandaise tire parti de son statut d'organisation curieuse et collaborative, axée sur le numérique et dotée d'un réseau centralisé, qui adopte la technologie au profit de toutes ses parties prenantes. En 2022, elle a de nouveau activement revu et modifié sa stratégie afin d'accélérer les avancées qui aident ses clients et ses conseillers à relever les défis posés par le climat économique actuel. Le lancement du portail numérique MyIrishLife permet de montrer aux clients actuels et nouveaux d'Irish Life que nos produits et services sont les meilleurs sur le marché.

Irish Life continue d'élargir sa gamme de produits de mieux-être, conformément à l'engagement de la compagnie à soutenir ses clients, ses employés et la collectivité dans la gestion de leur bien-être mental, physique et financier. En 2022, Irish Life Health a dépassé 500 000 clients et, en tant que groupe, ses compagnies d'assurance servent maintenant plus de 1,5 million de clients adultes.

Le portefeuille de produits très diversifié de la compagnie, ses canaux de distribution et ses segments de marché cibles l'ont aidée à s'adapter avec succès aux défis économiques qui ont suivi la pandémie et à bien se positionner pour tirer parti des occasions qui devraient se présenter dans l'économie irlandaise en 2023. On peut voir dans le taux de satisfaction élevé de la clientèle et la position actuelle de chef de file d'ILA, qui détient maintenant une part de marché de 38 %, d'autres preuves de la position solide qu'occupe Irish Life.

Allemagne

Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de sa part de marché et de l'actif géré se poursuivra à mesure que l'économie allemande se redressera en 2023. La compagnie s'est positionnée de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits en unités de compte grâce à des investissements accrus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La compagnie mettra l'accent sur le canal de distribution intermédiaire indépendant, et elle dispose d'une solide plateforme de technologies de distribution en Allemagne qui lui confère une souplesse considérable en matière de service.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Profil

Réassurance

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie, de filiales de la Canada Vie et d'une filiale d'Empower. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Produits et services

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
• 4e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes [1] • Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes [1] • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le huitième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché [1] • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	***Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes*** • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques ***Réassurance couvrant le risque de longévité*** • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital ***Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution*** • Excédent de pertes et quote-part ***Réassurance IARD*** • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital ***Réassurance financée*** • Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

1 Au 31 décembre 2021.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en octobre 2021, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Faits nouveaux en 2022

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2022, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, notamment en Asie, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques. La compagnie a suivi de près les répercussions de l'ouragan Ian, qui a causé un nombre élevé de pertes assurées. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net de la compagnie comprend une provision de 128 M$ après impôt liée principalement aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur relativement à ces garanties. L'estimation de perte de la compagnie est fondée sur l'information actuellement disponible et sur l'exercice du jugement, et elle pourrait être modifiée à mesure que de l'information additionnelle est accessible.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]					
Réassurance	190 $	3 $	147 $	540 $	552 $
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	(3)	(2)	(2)	(8)	(5)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) [1]	187 $	1 $	145 $	532 $	547 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction [2]	10	119	(12)	129	(15)
Incidences liées aux marchés sur les passifs [2]	14	(5)	–	1	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	211 $	115 $	133 $	662 $	532 $
Total des primes, montant net					
Réassurance	8 446 $	7 205 $	7 216 $	31 711 $	29 514 $
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	6	6	6	20	19
Total des primes, montant net	8 452 $	7 211 $	7 222 $	31 731 $	29 533 $
Total de l'actif [3]	16 346 $	15 265 $	17 396 $		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 78 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 211 M$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 42 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 187 M$, principalement en raison de la forte croissance des nouvelles affaires, des résultats favorables au chapitre de la longévité et de l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 24 M$, comparativement à un montant négatif de 12 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'apport favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la diminution des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 130 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 662 M$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 532 M$, en baisse de 15 M$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une provision nette de 128 M$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian comptabilisée au troisième trimestre de 2022, contrebalancées en grande partie par la croissance des activités, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la longévité et l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent également une provision de 61 M$ relative aux événements météorologiques d'envergure.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 145 M$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à un montant positif de 130 M$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Total des primes, montant net

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Le montant net du total des primes au quatrième trimestre de 2022 a augmenté de 1,2 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,5 G$, principalement en raison des nouvelles affaires au cours de la période considérée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net du total des primes a augmenté de 2,2 G$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 31,7 G$, en raison essentiellement du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide et demeurera une priorité en 2023.

À l'échelle internationale, la Canada Vie a continué de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce à ses solutions de réassurance, et la compagnie a réalisé un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2023.

D'importants ouragans et inondations ont sévi en 2022, pour la sixième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2023 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance a diminué en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2022, ainsi que d'une appétence moindre à ces risques. En outre, en 2023, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

Résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Au quatrième trimestre de 2022, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 14 M$, comparativement à une perte nette de 6 M$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de charges de rémunération variable, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des produits nets tirés des placements. Il n'y avait aucune différence entre la perte nette et la perte fondamentale pour le quatrième trimestre de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 3 M$, comparativement à une perte nette de 66 M$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 3 M$, en baisse de 5 M$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements et de la baisse des charges d'exploitation. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont établis à néant, comparativement à un montant négatif de 58 M$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une provision comptabilisée à l'exercice précédent pour les paiements relativement à l'acquisition de la Canada Vie par la compagnie en 2003.

Gestion des risques

Aperçu

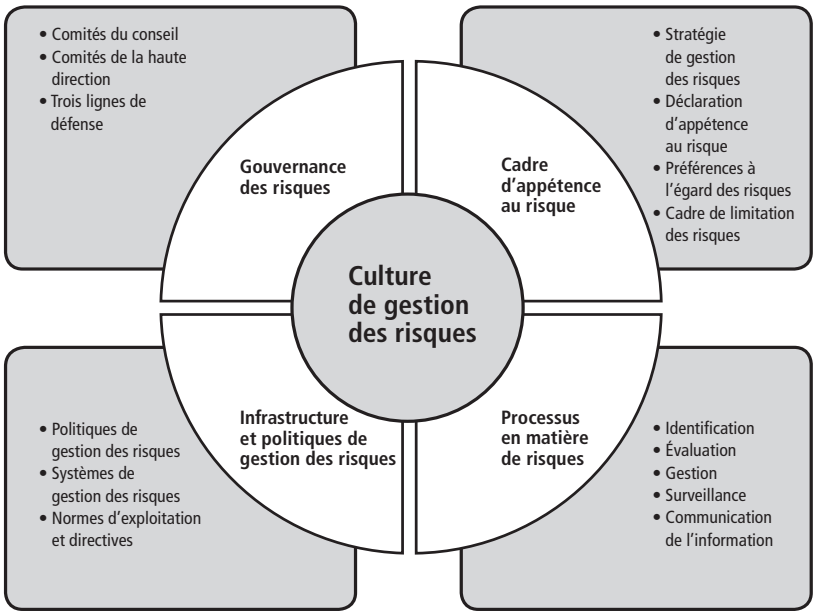
La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;

- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités, au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance – Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux, le cas échéant.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a établi un cadre au moyen des programmes de couverture dynamique associés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur certains produits du fonds général assortis de prestations garanties, en raison des pertes associées à la cession anticipée de titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du conseil. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés selon qu'il s'agit d'une couverture au niveau des produits, d'une couverture tactique du portefeuille ou d'une macro-couverture. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macrocouverture mise en place afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités d'Empower et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein des secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 46 M$, de 30 M$ et de 34 M$, respectivement, en 2022.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents[1] comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 499 M$, 218 M$ et 93 M$, respectivement, au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidités [1]

	31 décembre	
	2022	2021
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	11 418 $	9 791 $
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	29 545	35 331
Obligations de sociétés [2]	58 729	50 491
Actions	11 380	12 424
Prêts hypothécaires	3 136	3 406
	102 790 $	101 652 $
Total	114 208 $	111 443 $

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables [1, 3]		
Valeur de marché	66 329 $	48 767 $
Valeur comptable	79 228	54 232
Total	145 557 $	102 999 $

1 Les montants présentés ne tiennent pas compte des actifs non liquides et donnés en garantie. Se reporter à la rubrique Liquidités et gestion et suffisance du capital pour plus de détails au sujet de la composition de ces mesures.

2 Comprend les obligations à court terme et les obligations à long terme négociées sur les marchés publics assorties d'une notation BBB ou supérieure.

3 Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 114,2 G$, ou 0,8 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Environ 35 % (environ 48 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 30 % (24 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des ajustements de la juste valeur sous certaines conditions.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

1 Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales plus élevées puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examens et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel, ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examens, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La résilience opérationnelle résulte de la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer le risque lié aux technologies et de mieux communiquer l'information connexe. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à l'infrastructure

Le risque lié aux processus et à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défaillants qui doivent fournir des produits et des services et faire croître la valeur pour les actionnaires, ou du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique. Ces processus portent sur la gestion du changement, le regroupement et la présentation des données, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement des transactions, de la gouvernance, des communications ou de la gestion générale des processus.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles a trait aux conséquences défavorables potentielles résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficience des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs et aux activités d'atténuation des risques (p. ex., des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

Gestion du risque stratégique

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, d'un processus décisionnel fondé sur la valeur, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

La dynamique et les attitudes à l'égard des questions sociétales continuent d'évoluer. Des facteurs tels que la diversité et l'inclusion ainsi que les changements climatiques constituent maintenant une priorité du programme stratégique de la compagnie. Les événements sociétaux, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, à l'entrée en vigueur d'une réglementation ou aux coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers (le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

Le Conseil de stabilité financière (CSF) a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) afin d'élaborer des recommandations en matière d'information sur les changements climatiques qui pourraient encourager la prise de décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance et permettre une meilleure compréhension des actifs liés au carbone dans le secteur financier et de l'exposition du système financier aux risques climatiques. La compagnie appuie officiellement les recommandations du GIFCC. La compagnie participe également activement au projet parrainé par l'ONU « Capital as a Force for Good » et est membre du Conseil d'action en matière de finance durable du Canada.

La compagnie a publié sur son site Web ses informations annuelles à fournir au CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project), lesquelles sont conformes aux recommandations du GIFCC. Dans son rapport au CDP, la compagnie a démontré son engagement à l'égard de la durabilité de ses activités, de ses pratiques de gestion des risques et de l'évaluation de l'exposition de son portefeuille de placements à un large éventail de risques et d'occasions liés au climat. Les réponses de la compagnie au questionnaire annuel sur les changements climatiques du CDP décrivent l'engagement de celle-ci à comprendre les répercussions potentielles que les changements climatiques peuvent avoir sur ses activités et que ses activités peuvent avoir sur l'environnement, et son engagement à s'y attaquer.

L'objectif de la compagnie est d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 en ce qui a trait à ses activités et à ses investissements. La compagnie continue de travailler à l'établissement de cibles intermédiaires fondées sur la science. De plus, la compagnie est en voie d'accroître à 50 % la représentation des femmes au sein de la direction dans l'ensemble de ses secteurs d'ici 2030, et elle s'efforce d'atténuer la sous-représentation des minorités pour que celles-ci représentent 25 % de la direction d'ici 2030.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, d'Empower et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficience et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, les secteurs opérationnels s'assurent que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités. Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Ces sensibilités à l'égard du bénéfice représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	(247) $	(276) $
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(522) $	(722) $
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253) $	(262) $
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– $	– $
Baisse de 1 %	– $	– $
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	79 $	197 $
Baisse de 1 %	(290) $	(555) $
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	37 $	21 $
Hausse de 10 %	27 $	13 $
Baisse de 10 %	(28) $	(19) $
Baisse de 20 %	(146) $	(66) $
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	52 $	79 $
Hausse de 5 %	26 $	39 $
Baisse de 5 %	(70) $	(30) $
Baisse de 10 %	(236) $	(112) $
Modifications des hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	525 $	567 $
Baisse de 1 %	(620) $	(649) $
Charges – augmentation de 5 %	(193) $	(207) $
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(945) $	(1 002) $

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2022.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique, Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques, représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 247 M$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 522 M$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 253 M$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. En fonction de leur ampleur dans les différentes régions et pour les différentes durées concernées, les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence différente sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net. Toutefois, cette incidence ne devrait pas être significative.

Les paragraphes ci-dessous présentent l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 92 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 79 M$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 386 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 290 M$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des reculs importants des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des reculs des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Les situations suivantes montrent l'incidence prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 27 M$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 28 M$.
- Une remontée de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 37 M$.
- Une baisse de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 180 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 146 M$.

Les situations suivantes montrent les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- Une remontée de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 32 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 26 M$.
- Une baisse de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 90 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 70 M$.

- Une remontée de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 63 M$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 52 M$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 302 M$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 236 M$.

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après le recul des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 676 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 525 M$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 806 M$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 620 M$.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 193 M$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 945 M$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficiences fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
Aux 31 décembre	**2022**	2021	**2022**	2021
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	2,2 %	3,1 %	2,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,3 %	2,8 %	3,0 %	2,6 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes [1]	1,7 %	1,2 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes [1]	2,3 %	1,7 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

1 Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies [1]

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2022	2021	**2022**	2021
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(733) $	(1 199) $	926 $	1 568 $
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	299	(156)	(269)
Incidence de la variation du taux d'inflation	340	578	(299)	(507)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14 $	24 $	(12) $	(21) $
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(36)	25	44

1 Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 293 M$ (299 M$ en 2021) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M$ (19 M$ en 2021) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2022, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 296 M$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2022 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1er janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2022 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

IFRS 17 a remplacé IFRS 4, avec prise d'effet le 1er janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, la compagnie compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Au minimum, chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé dans les groupes suivants :
  - les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale;
  - les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite;
  - les autres contrats du portefeuille.
- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Modèle d'évaluation général (MEG)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Selon ce modèle, la compagnie évaluera, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

- des flux de trésorerie d'exécution (FTE) – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex. à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants; et
- de la marge sur services contractuels (MSC) – le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

À la fin de chaque période, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, la compagnie n'est pas tenue de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de la compagnie dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission, ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, la compagnie mettra en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1er janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti;
- les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité, qui n'aura pas d'incidence significative sur la compagnie.

Les informations fournies actuellement sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie (note 6 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022) constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la compagnie est le 1er janvier 2023, et la compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la compagnie évalue actuellement.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G$, du total du passif de 13,0 G$ et du total des capitaux propres d'environ 3,4 G$, par rapport au bilan de transition au 1er janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs dans le bilan de transition découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 6,3 G$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,3 G$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.

Le total des capitaux propres devrait diminuer d'environ 3,4 G$, soit de 0,2 G$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 3,2 G$ pour le surplus attribuable au compte de l'actionnaire.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera achevée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La compagnie prévoit être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement au premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 1, ***Présentation des états financiers***	En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 8, ***Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs***	En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 12, ***Impôts sur le résultat***	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IFRS 16 – ***Contrats de location***	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 16, *Contrats de location*, intitulées *Obligation locative découlant d'une cession-bail*. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants :

- l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction;
- l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues; et
- certains éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts de restructuration, les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	892 $	688 $	825 $	3 219 $	3 260 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	49 $	24 $	28 $	88 $	148 $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	44	(5)	41	(14)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	46	(54)	22	(41)	35
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	9	(2)	8	(11)
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	16	(76)	(68)	(207)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	4	2	19	18
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(21)	(178)	(90)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	6	47	24
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	–	–	55	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	–	–	29	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	–	(14)	–	(14)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	102 $	(72) $	(61) $	(144) $	(128) $
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	32	72	1	144	(4)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 026 $	688 $	765 $	3 219 $	3 128 $

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	295 $	283 $	317 $	1 146 $	1 220 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	1 $	(164) $	(18) $	(161) $	(58) $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	44	5	44	15
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	(2)	(4)	4	4	13
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	(1)	(1)	(3)
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	–	–	55	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	–	–	29	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	380 $	160 $	307 $	1 116 $	1 187 $

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	185 $	204 $	156 $	652 $	671 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	– $	– $	2 $	– $	7 $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	(1)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	12	(28)	(1)	(40)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	6	–	8	–
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(21)	(178)	(90)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	6	47	24
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	–	21	(52)	(48)	(115)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	4	2	19	8
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	162 $	164 $	92 $	460 $	499 $

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	239 $	200 $	213 $	892 $	830 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	38 $	77 $	59 $	128 $	219 $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	(8)	(13)	(11)	(33)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	21	(17)	19	(7)	27
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	2	(1)	2	(8)
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	(5)	(24)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	–
Incidence des modifications des lois fiscales	–	–	–	–	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	–	(14)	–	(14)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	287 $	249 $	239 $	984 $	976 $

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	187 $	1 $	145 $	532 $	547 $
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	10 $	111 $	(15) $	121 $	(20) $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	8	3	8	5
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	15	(5)	–	2	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	–	–	(1)	–
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	211 $	115 $	133 $	662 $	532 $

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(14) $	– $	(6) $	(3) $	(8) $
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	– $	– $	– $	– $	(68) $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	10
Bénéfice net (perte nette) – détenteur d'actions ordinaires	(14) $	– $	(6) $	(3) $	(66) $

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Total des primes, montant net	8 544 $	13 921 $	12 989 $	52 821 $	52 813 $
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) [1]	13 775	11 723	8 337	40 618	29 657
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	2 684	2 637	4 556	10 953	11 108
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	19 162	15 984	21 772	69 787	75 225
Total des primes et dépôts	44 165 $	44 265 $	47 654 $	174 179 $	168 803 $

1 Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Total de l'actif selon les états financiers	701 455 $	672 764 $	630 488 $
Autres actifs gérés	331 734	319 141	377 155
Total de l'actif géré	1 033 189 $	991 905 $	1 007 643 $
Autres actifs administrés [1]	1 464 523	1 392 368	1 283 949
Total de l'actif administré [1]	2 497 712 $	2 384 273 $	2 291 592 $

1 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré [1]			
Actifs des fonds distincts	93 816 $	89 892 $	101 537 $
Autres actifs gérés	4 057	3 964	5 742
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés [1]	23 975	23 143	27 340
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré [1]	121 848 $	116 999 $	134 619 $
Ajouter : autres actifs du bilan	101 266 $	99 304 $	102 445 $
Ajouter : autres actifs administrés	2 369	2 362	2 275
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	195 082 $	189 196 $	203 982 $
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	4 057	3 964	5 742
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne [1]	26 344	25 505	29 615
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne [1]	225 483 $	218 665 $	239 339 $

1 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

Exploitation américaine

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Services financiers			
Autres actifs gérés – Personal Capital	31 171 $	28 371 $	29 231 $
Actif administré – Empower			
Compte général	99 839	102 856	47 408
Fonds distincts	159 901	156 492	109 450
Autres actifs gérés	53 482	50 544	53 413
Autres actifs administrés	1 426 834	1 356 223	1 241 974
Actif administré – Empower	1 740 056 $	1 666 115 $	1 452 245 $
Autres actifs gérés – Putnam	222 363 $	217 679 $	257 216 $
Total partiel	1 993 590 $	1 912 165 $	1 738 692 $
Ajouter : ajustement au titre de la consolidation des autres actifs gérés	(29 878) $	(28 166) $	(28 927) $
Ajouter : autres actifs du bilan	51 013	43 672	51 353
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	310 753 $	303 020 $	208 211 $
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	277 138	268 428	310 933
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 426 834	1 356 223	1 241 974
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 014 725 $	1 927 671 $	1 761 118 $

Exploitation européenne

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulemant de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	127 807 $	116 788 $	138 963 $
Autres actifs gérés	50 539	46 749	60 480
Autres actifs administrés	11 345	10 640	12 360
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	189 691 $	174 177 $	211 803 $
Ajouter : autres actifs du bilan	51 467 $	48 495 $	61 936 $
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	179 274 $	165 283 $	200 899 $
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	50 539	46 749	60 480
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 345	10 640	12 360
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	241 158 $	222 672 $	273 739 $

Bénéfice net (perte nette) des activités principales

Pour son unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la compagnie présente le bénéfice net (la perte nette) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité d'exploitation. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Honoraires et produits nets tirés des placements	220 $	200 $	254 $	853 $	990 $
Déduire : charges	218	214	225	873	890
Bénéfice des activités principales	2 $	(14) $	29 $	(20) $	100 $
Déduire : impôt sur le résultat	1	(1)	9	(2)	26
Bénéfice net (perte nette) des activités principales	1 $	(13) $	20 $	(18) $	74 $
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires	(21)	(4)	15	(32)	2
Bénéfice net (perte nette)	(20) $	(17) $	35 $	(50) $	76 $
Bénéfice net (perte nette) (en dollars canadiens)	(27) $	(22) $	43 $	(66) $	95 $

1 Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Marge des activités principales (avant impôt)** – Cette mesure concerne l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et son calcul correspond au bénéfice des activités principales divisé par les honoraires et les produits nets tirés des placements.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d'imposition effectif pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Glossaire

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgation des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions. Le rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) présente le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises et les coûts de transaction liés aux acquisitions séparément de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	31 déc.	
Périodes closes les	**2022**	2021
Dollar américain	1,36	1,26
Livre sterling	1,59	1,70
Euro	1,39	1,44

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
  - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
  - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

  Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties)** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
  - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
  - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
  - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
  - Pour Putnam, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux fonds communs de placement et aux comptes institutionnels.

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre 2022	2021	2020
Total des produits	44 662 $	64 417 $	60 583 $
Bénéfice – détenteurs d'actions ordinaires			
Bénéfice net	3,219	3,128	2,943
Bénéfice fondamental [1]	3,219	3,260	2,669
Bénéfice net par action ordinaire			
De base – bénéfice net	3,455	3,365	3,173
Dilué – bénéfice net	3,452	3,360	3,172
De base – bénéfice fondamental [2]	3,455	3,507	2,878
Dilué – bénéfice fondamental [2]	3,452	3,502	2,877
Total de l'actif administré			
Total de l'actif	701 455 $	630 488 $	600 490 $
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels [3]	331 734	377 155	350 943
Total de l'actif géré [1]	1 033 189	1 007 643	951 433
Autres actifs administrés [3, 4]	1 464 523	1 283 949	1 034 096
Total de l'actif administré [1, 4]	2 497 712 $	2 291 592 $	1 985 529 $
Total du passif	669 137 $	600 005 $	573 475 $
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F [5]	–	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N [6]	0,437252	0,437252	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O [7]	–	–	0,556412
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y [8]	1,1250	0,2589	–
Actions ordinaires	1,960	1,804	1,752

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 et 2020 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

5 Le 31 décembre 2021, Lifeco a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % en circulation à un prix de rachat de 25,00 $ par action, plus un montant correspondant aux dividendes déclarés et impayés, moins les impôts qui doivent être déduits et prélevés par Lifeco.

6 Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025.

7 Ce taux de dividende variable est rajusté chaque trimestre pour correspondre au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 1,30 %. Le 31 décembre 2020, toutes les actions de série O en circulation ont été automatiquement converties en actions de série N à raison de une action pour une.

8 Le 8 octobre 2021, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette émission.

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2022 T4	2022 T3	2022 T2	2022 T1	2021 T4	2021 T3	2021 T2	2021 T1
Total des produits	14 072 $	12 372 $	9 188 $	9 030 $	18 122 $	17 432 $	17 955 $	10 908 $
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice fondamental								
Total [2]	892 $	688 $	830 $	809 $	825 $	870 $	826 $	739 $
De base – par action [1]	0,957	0,738	0,893	0,869	0,887	0,934	0,889	0,796
Dilué – par action [1]	0,956	0,738	0,892	0,868	0,885	0,932	0,888	0,796
Bénéfice net								
Total	1 026 $	688 $	735 $	770 $	765 $	872 $	784 $	707 $
De base – par action	1,101	0,738	0,789	0,827	0,822	0,938	0,844	0,762
Dilué – par action	1,100	0,738	0,788	0,825	0,820	0,936	0,842	0,761

1 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Les éléments suivants ont été exclus du bénéfice fondamental pour chaque trimestre.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

	2022 T4	2022 T3	2022 T2	2022 T1	2021 T4	2021 T3	2021 T2	2021 T1
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	49 $	24 $	24 $	(9) $	28 $	74 $	42 $	4 $
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	44	(3)	–	(5)	(5)	(5)	1
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	46	(54)	(19)	(14)	22	52	(14)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	9	4	3	(2)	(5)	(5)	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	16	(71)	(8)	(76)	(104)	(25)	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	4	14	1	2	14	1	1
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(60)	(17)	(21)	(32)	(21)	(16)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	16	5	6	8	6	4
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	–	–	–	(14)	–	–	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	–	–	–	–	–	–	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	–	–	–	–	–	(21)	–
Total après impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	134 $	– $	(95) $	(39) $	(60) $	2 $	(42) $	(32) $

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 026 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 765 M$ il y a un an. Ce montant représente 1,101 $ par action ordinaire (1,100 $ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 0,822 $ par action ordinaire (0,820 $ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 14 072 M$ et comprend des primes reçues de 8 544 M$, des produits nets tirés des placements réguliers de 2 176 M$, une variation à la hausse de 1 373 M$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 979 M$.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été adapté pour tenir compte du contexte de travail à distance qui a découlé de la pandémie de COVID-19, au besoin, et il a été efficace. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2022, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires de retraite à service complet de Prudential, que la compagnie a acquises le 1er avril 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les activités de services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 609 M$, un bénéfice net de 94 M$ après impôt (bénéfice fondamental de 172 M$ après impôt, compte non tenu des incidences défavorables liées aux marchés sur les passifs de 9 M$ et des coûts d'intégration de 19 M$ après impôt) et un montant de 43 M$ au titre des autres éléments de perte globale. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1er avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 étaient de 124 967 M$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1er avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 s'établissaient à 122 339 M$. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a terminé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de Prudential et de la répartition du prix d'achat.

Relation avec le groupe de sociétés de power corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés Power Corporation, dont la Société financière IGM Inc. (IGM), société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales. Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Management Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. Le compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, Power Sustainable, IGM, Sagard, Portage et les autres membres du groupe de société de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. En 2021, la Canada Vie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la Canada Vie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 448 actions d'IGM, une société liée contrôlée par Power Corporation, ce qui représente une participation de 3,87 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2022, la compagnie a gagné une quote-part du bénéfice de 30 M$ et a reçu des dividendes de 21 M$ relativement à son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sousconseillers pour ces services. Au cours de l'exercice, la compagnie et ses filiales ont investi des montants additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2022, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 85 M$ (105 M$ en 2021).

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

En 2022, aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis. Aucun prêt important ni aucune garantie importante conclu avec des parties liées n'était en cours au 31 décembre 2022. Aucune provision n'avait été constituée relativement aux montants non recouvrables relatifs à des parties liées au 31 décembre 2022.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

	2022				2021			
Périodes closes les	**31 déc.**	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	1,35 $	1,38 $	1,29 $	1,25 $	1,27 $	1,27 $	1,24 $	1,26 $
Produits et charges	1,36 $	1,31 $	1,28 $	1,27 $	1,26 $	1,26 $	1,23 $	1,27 $
Livre sterling								
Bilan	1,64 $	1,54 $	1,57 $	1,64 $	1,71 $	1,71 $	1,71 $	1,73 $
Produits et charges	1,59 $	1,54 $	1,60 $	1,70 $	1,70 $	1,74 $	1,72 $	1,75 $
Euro								
Bilan	1,45 $	1,35 $	1,35 $	1,38 $	1,44 $	1,47 $	1,47 $	1,47 $
Produits et charges	1,39 $	1,31 $	1,36 $	1,42 $	1,44 $	1,48 $	1,48 $	1,53 $

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	64 718 $	57 397 $
Primes cédées	(11 897)	(4 584)
Total des primes, montant net	52 821	52 813
Produits nets tirés des placements (note 6)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	8 146	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(23 903)	(2 083)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(15 757)	4 310
Honoraires et autres produits	7 598	7 294
	44 662	64 417
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	58 836	49 355
Montant cédé	(2 888)	(3 544)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	55 948	45 811
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	(24 006)	1 152
Montant cédé	(4 462)	1 891
Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	(28 468)	3 043
Participations des titulaires de polices et bonifications	2 184	1 441
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	50 295
Commissions	2 675	2 664
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 27)	7 109	6 337
Taxes sur les primes	497	500
Charges financières (note 16)	398	328
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 10)	373	336
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)	178	90
Bénéfice avant impôt	3 768	3 867
Impôt sur le résultat (note 26)	234	304
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 534	3 563
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 18)	185	301
Bénéfice net	3 349	3 262
Dividendes sur actions privilégiées (note 20)	130	134
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 219 $	3 128 $
Bénéfice par action ordinaire (note 20)		
De base	3,455 $	3,365 $
Dilué	3,452 $	3,360 $

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Bénéfice net	3 349 $	3 262 $
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	497	(391)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	88	117
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	28	(12)
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(986)	(131)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	186	35
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	44	(28)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(7)	3
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(45)	60
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	(16)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	–	(48)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	–	13
Participations ne donnant pas le contrôle	260	107
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(73)	(30)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	4	(321)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	505	705
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(130)	(190)
Participations ne donnant pas le contrôle	(41)	(67)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	18
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	345	466
Total des autres éléments de bénéfice global	349	145
Bénéfice global	3 698 $	3 407 $

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 290 $	6 075 $
Obligations (note 6)	159 587	140 612
Prêts hypothécaires (note 6)	39 529	28 852
Actions (note 6)	14 268	14 183
Immeubles de placement (note 6)	8 344	7 763
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
	237 838	205 804
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 7)	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 13)	25 018	21 138
Goodwill (note 10)	10 604	9 081
Immobilisations incorporelles (note 10)	6 209	5 514
Instruments financiers dérivés (note 28)	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 11)	724	736
Immobilisations corporelles (note 11)	399	422
Autres actifs (note 12)	6 798	4 522
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 980	6 366
Impôt exigible	336	268
Actifs d'impôt différé (note 26)	1 152	1 057
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	387 897	357 419
Total de l'actif	701 455 $	630 488 $
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13)	233 888 $	208 378 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 13)	13 810	12 455
Débentures et autres instruments d'emprunt (note 15)	10 509	8 804
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	8 247	1 542
Instruments financiers dérivés (note 28)	1 639	1 030
Créditeurs	3 194	3 032
Autres passifs (note 17)	8 794	6 063
Impôt exigible	150	193
Passifs d'impôt différé (note 26)	1 009	1 089
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	387 897	357 419
Total du passif	669 137	600 005
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 18)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	3 156	3 138
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 19)		
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720
Actions ordinaires	5 791	5 748
Surplus cumulé	17 809	16 424
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 24)	981	632
Surplus d'apport	209	192
Total des capitaux propres	32 318	30 483
Total du passif et des capitaux propres	701 455 $	630 488 $

Approuvé par le conseil d'administration :

Signé,	Signé,
Jeffrey Orr	Paul Mahon
Président du conseil	Président et chef de la direction

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2022					
	Capital social	**Surplus d'apport**	**Surplus cumulé**	**Cumul des autres éléments de bénéfice global**	**Participations ne donnant pas le contrôle**	**Total des capitaux propres**
Solde au début de l'exercice	9 968 $	192 $	16 424 $	632 $	3 267 $	30 483 $
Bénéfice net	–	–	3 349	–	185	3 534
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	349	(157)	192
	9 968	192	19 773	981	3 295	34 209
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	–	–	(130)	–	–	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 826)	–	–	(1 826)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	43	(54)	–	–	50	39
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	67	–	–	–	67
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(66)	(66)
Comptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	15	15
Cession d'une participation dans une filiale	–	–	8	–	6	14
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	4	–	–	(4)	–
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	–	–	(4)	–	–	(4)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(12)	–	12	–
Solde à la fin de l'exercice	10 011 $	209 $	17 809 $	981 $	3 308 $	32 318 $

	31 décembre 2021					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	8 365 $	186 $	14 990 $	487 $	2 987 $	27 015 $
Bénéfice net	–	–	3 262	–	301	3 563
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	145	(28)	117
	8 365	186	18 252	632	3 260	30 695
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	–	–	(134)	–	–	(134)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 677)	–	–	(1 677)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	97	(59)	–	–	46	84
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	63	–	–	–	63
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(38)	(38)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	2	–	–	(2)	–
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	1 500	–	–	–	–	1 500
Frais d'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	–	–	(13)	–	–	(13)
Émission d'actions privilégiées (note 19)	200	–	–	–	–	200
Rachat d'actions privilégiées	(194)	–	–	–	–	(194)
Frais d'émission d'actions (note 19)	–	–	(3)	–	–	(3)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(1)	–	1	–
Solde à la fin de l'exercice	9 968 $	192 $	16 424 $	632 $	3 267 $	30 483 $

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 768 $	3 867 $
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(348)	(351)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(23 273)	1 819
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	(294)	845
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	(294)	(84)
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	3 830	1 915
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	23 903	2 083
Autres	(245)	279
	7 047	10 373
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 19)	43	97
Émission d'actions privilégiées (note 19)	–	200
Rachat d'actions privilégiées (note 19)	–	(194)
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	–	1 500
Frais d'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	–	(13)
Émission de titres d'emprunt libellés en euros (note 15)	691	–
Augmentation de la marge de crédit des filiales [1]	1 096	63
Diminution de la marge de crédit de filiales [1]	(495)	(827)
(Augmentation) diminution des débentures et autres instruments d'emprunt	5	(4)
Frais d'émission d'actions (note 19)	–	(3)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	(4)	–
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 826)	(1 677)
Dividendes sur actions privilégiées versés (note 20)	(130)	(134)
	(620)	(992)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	27 036	27 288
Encaissements sur prêts hypothécaires	3 080	3 276
Ventes d'actions	4 278	6 286
Ventes d'immeubles de placement	55	40
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(171)	64
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(2 155)	(380)
Placement dans des obligations	(26 810)	(35 169)
Placement dans des prêts hypothécaires	(5 635)	(4 574)
Placement dans des actions	(4 461)	(7 073)
Placement dans des immeubles de placement	(710)	(970)
	(5 493)	(11 212)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	(40)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(1 871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 290 $	6 075 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	5 833 $	4 965 $
Intérêts versés	408	348
Dividendes reçus	403	382

1 La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, anciennement Great-West Life & Annuity Insurance Company) et Putnam Investments, LLC (Putnam). Avec prise d'effet le 1er août 2022, Great-West Life & Annuity Insurance Company a changé sa dénomination sociale pour Empower Annuity Insurance Company of America.

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 8 février 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1er janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Incidence de la COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel la compagnie exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et fiscales connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils en 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels du conflit, y compris les incidences financières, l'augmentation des risques liés à l'informatique et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement, du change et de l'inflation à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. En plus d'effectuer ses propres évaluations du crédit, la compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 6), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles (note 10), l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13) et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé (note 26) reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).
- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 9).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 10).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 10).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de manière linéaire sur la durée de la police (notes 12 et 17).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 13).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 23).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 26).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 26).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 29).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 31).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement, comme le détermine la direction.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances, des placements mis en équivalence ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé ou pour lesquels la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme disponibles à la vente. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements, dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées et désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, en cas de dépréciation, toute réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2x).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

h) Instruments financiers dérivés

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 28 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière semblable à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états consolidés du résultat net. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

j) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

k) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

l) Contrats de réassurance

Dans le cours normal des activités, la compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des comptes de correction de valeur sont constitués à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

m) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de contrats de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 7 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

n) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

o) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

p) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

q) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

r) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

s) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Classement des contrats

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 13 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 8 pour une analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Mesure

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

t) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

u) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

v) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

w) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

x) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 23). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

y) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont passés en charges dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

z) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 22). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les droits des unités émises aux administrateurs aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. Les droits des unités émises à certains employés aux termes de ces régimes sont principalement acquis sur une période de trois ans. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

aa) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation sont exercées.

ab) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal du preneur. En règle générale, la compagnie utilise le taux d'emprunt marginal du preneur comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

ac) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Empower (services financiers) et Putnam (gestion d'actifs) sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance est présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

ad) Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes importantes qui seront adoptées le 1er janvier 2023.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9)

IFRS 17 remplacera IFRS 4 avec prise d'effet le 1er janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, la compagnie compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Au minimum, chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé dans les groupes suivants :
  - les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale;
  - les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite;
  - les autres contrats du portefeuille.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Modèle d'évaluation général (MEG)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Selon ce modèle, la compagnie évaluera, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

a) des flux de trésorerie d'exécution (FTE) – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex. à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants; et

b) de la marge sur services contractuels (MSC) – le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

À la fin de chaque période, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, la compagnie n'est pas tenue de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de la compagnie dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission, ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, la compagnie mettra en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1er janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti;
- les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité, qui n'aura pas d'incidence significative sur la compagnie.

Les informations fournies actuellement sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie (note 6) constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la compagnie est le 1er janvier 2023, et la compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la compagnie évalue actuellement.

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative attendue de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	IFRS 9	IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1er janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 $	– $	2 041 $	– $	– $	142 653 $
Prêts hypothécaires	28 852	–	505	–	–	29 357
Actions	14 183	16	26	–	–	14 225
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(20 040)	–	697	350	48 684
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	–	–	–	–	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif	630 488 $	(20 024) $	2 572 $	697 $	350 $	614 083 $
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 378 $	(58 904) $	– $	6 812 $	– $	156 286 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	41 210	–	–	–	53 665
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 815)	–	–	(325)	9 586
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	–	–	–	–	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	–	–	–	–
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	65 253	–	–	–	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	292 166	–	–	–	292 166
Total du passif	600 005	(19 509)	–	6 812	(325)	586 983
Total des capitaux propres	30 483	(515)	2 572	(6 115)	675	27 100
Total du passif et des capitaux propres	630 488 $	(20 024) $	2 572 $	697 $	350 $	614 083 $

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G$, du total du passif de 13,0 G$ et du total des capitaux propres d'environ 3,4 G$, par rapport au bilan de transition au 1er janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 6,3 G$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,3 G$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.

Le total des capitaux propres devrait diminuer d'environ 3,4 G$, soit de 0,2 G$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 3,2 G$ pour le surplus attribuable au compte de l'actionnaire.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera achevée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La compagnie prévoit être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement au premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des autre modifications à venir
IAS 1 – *Présentation des états financiers*	En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 12 – *Impôts sur le résultat*	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IFRS 16 – *Contrats de location*	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 16, *Contrats de location*, intitulées *Obligation locative découlant d'une cession-bail*. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Acquisition de Personal Capital Corporation

Le 17 août 2020, Empower a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres de Personal Capital Corporation. À la conclusion de la répartition du prix d'achat, au quatrième trimestre de 2020, une provision de 26 $ (20 $ US) liée à la contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation a été comptabilisée, ce qui représente la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait à l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré définis dans la convention de fusion. La provision liée à la contrepartie éventuelle a été augmentée de 101 $ (80 $ US) en 2021, pour s'établir à 127 $ (100 $ US) au 31 décembre 2021, en raison de la croissance des actifs nets acquis au-delà du montant présumé à la date d'acquisition.

Aux termes de la convention de fusion, la contrepartie éventuelle peut augmenter pour s'établir à un montant de 236 $ (175 $ US), sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré, payable à la suite d'évaluations qui auront lieu aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle évaluée conformément à la convention de fusion après la finalisation de la répartition du prix d'achat sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la compagnie a effectué son premier paiement de 59 $ US, en fonction des seuils liés à l'actif géré atteints au 31 décembre 2021.

Au cours du troisième trimestre de 2022, la provision liée à la contrepartie éventuelle restante de 54 $ (41 $ US) a été reprise, ce qui s'est traduit par une économie de 54 $ des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net, car la croissance courante des actifs nets acquis était inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle serait payable. La juste valeur de la contrepartie éventuelle était de néant au 31 décembre 2022.

b) Acquisition des activités de services de retraite de Prudential

Le 1er avril 2022, Empower a conclu l'acquisition, au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance, des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La compagnie est responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités, et Prudential conserve son obligation envers les titulaires de contrat pour la partie réassurée. La compagnie a acquis les affaires pour un montant de 4 350 $ (3 480 $ US), ce qui comprend une contrepartie d'achat de 2 628 $ (2 102 $ US) incluant le prix d'achat de base, la commission de réassurance et les ajustements au fonds de roulement, et un capital requis pour financer les activités de 1 722 $ (1 378 $ US).

La transaction a été financée au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 500 $ (1 193 $ US) et d'une dette à court terme d'un montant de 823 $ US, en plus des ressources existantes. Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 $ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. À la date d'acquisition, le montant total de la facilité de 500 $ US avait été prélevé, de même qu'un montant de 323 $ US sur une facilité de crédit renouvelable existante, afin de financer une partie de l'acquisition. La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. Le 1er juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement de 150 $ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 $ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 $ (500 $ US) avait été prélevé, alors qu'aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable existante.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a terminé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de Prudential et de la répartition du prix d'achat. La contrepartie d'achat initiale a été rajustée, passant ainsi de 2 744 $ à 2 628 $ (2 195 $ US à 2 102 $ US).

Le goodwill initial de 1 109 $ (887 $ US) présenté dans les états financiers consolidés de la compagnie au 30 juin 2022 a été ajusté pour s'établir à 1 264 $ (1 011 $ US). Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés de la compagnie au 30 juin 2022 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, des actifs acquis et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 450 $ (360 $ US) et un amortissement cumulé de 22 $ (16 $ US) au 31 décembre 2022. Les autres passifs tiennent également compte d'un contrat de services-conseils en matière de placements assorti de modalités atypiques défavorables repris par la compagnie, dont le montant comptabilisé initialement était de 38 $ (30 $ US), dont une tranche de 5 $ (4 $ US) a été amortie tout au long de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La compagnie a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance acquis au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie et les taux d'actualisation. La valeur des immobilisations incorporelles acquises est déterminée en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits et du bénéfice, ainsi que les taux d'actualisation. Par ailleurs, la valeur des provisions techniques reprises est déterminée en fonction de jugements et d'estimations qui touchent le choix du modèle d'évaluation approprié et les projections des entrées et sorties de trésorerie, qui reposent sur les meilleures estimations des résultats techniques futurs, plus particulièrement du comportement des titulaires de polices, ainsi que les taux d'actualisation. Des ajustements ont également été apportés aux montants provisoires présentés pour les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis et les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts repris, ce qui n'a eu aucune incidence sur la juste valeur des actifs nets acquis.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux passifs repris le 1er avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022.

Actifs acquis et goodwill	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	487 $
Obligations	36 292
Prêts hypothécaires	8 017
Actions	381
Goodwill	1 264
Immobilisations incorporelles	450
Autres actifs	100
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	276
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700
Total des actifs acquis et du goodwill	124 967 $
Passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	43 550 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	690
Créditeurs	11
Autres passifs	388
Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700
Total des passifs repris	122 339 $

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition entre le 1er avril 2022 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement, au 30 juin 2022	1 109 $
Évaluation finale des immobilisations incorporelles	285
Ajustements de la contrepartie d'achat	(116)
Autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	(14)
Goodwill présenté au 31 décembre 2022	1 264 $

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiables individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relutif sur le bénéfice. Le goodwill est déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 102 $ (79 $ US), lesquelles sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Prudential a fourni un apport de 609 $ (525 $ US) aux produits, de 94 $ (70 $ US) au bénéfice net et a entraîné des pertes de 43 $ (34 $ US) au titre des autres éléments de perte globale. Ces montants sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Étant donné que Prudential avait un mode de présentation de l'information financière différent de celui de la compagnie, les données sur les produits et le bénéfice pro forma complémentaires de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période annuelle de présentation de l'information financière, n'ont pas été incluses.

c) Acquisition d'Ark Life Assurance Company

Le 1er novembre 2021, Irish Life Group Limited (Irish Life), une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a conclu l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 332 $ (230 €). Ark Life, qui n'accepte plus d'affaires nouvelles, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis d'Ark Life et de la répartition du prix d'achat.

Le goodwill initial de 21 $ (15 €) présenté dans les états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2021 a été ajusté à la conclusion de la répartition du prix d'achat. Un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat de 20 $ (14 €) a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat en tant que produits nets tirés des placements réguliers, et il n'est pas imposable. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2021 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 48 $ (34 €), pour lesquels le cumul de l'amortissement se chiffre à 4 $ (3 €) au 31 décembre 2022.

Les informations comparatives dans les états financiers consolidés de la compagnie n'ont pas été retraitées.

La compagnie a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie actualisés en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits, ainsi que les charges liées au renouvellement et les taux d'actualisation.

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 1er novembre 2021 et présentés au 31 décembre 2022.

Actifs acquis et goodwill	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 $
Obligations	333
Immobilisations incorporelles	48
Actifs au titre des cessions en réassurance	1 238
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	89
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des actifs acquis et du goodwill	4 569 $
Passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 257 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	43
Autres passifs	62
Passifs d'impôt différé	11
Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des passifs repris	4 217 $

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement, au 31 décembre 2021	21 $
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(48)
Comptabilisation de passifs d'impôt différé sur les immobilisations incorporelles et autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	7
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat au 31 décembre 2022	(20) $

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

d) Convention de réassurance aux États-Unis

Le 31 décembre 2022, Empower a conclu deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance de 7 946 $ à une partie non liée. Par suite de la transaction, des actifs au titre des cessions en réassurance de 7 946 $ (note 13), des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance de 7 031 $ et d'autres passifs de 918 $ (note 17) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés au 31 décembre 2022. Dans les états consolidés du résultat net, la compagnie a comptabilisé une hausse de 8 005 $ des primes cédées, une baisse de 8 005 $ du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices, ainsi qu'une hausse de 3 $ des charges d'exploitation et des frais administratifs (note 27) en raison de la transaction.

4. Charges de restructuration et d'intégration

a) Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

Au 31 décembre 2022, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 14 $ (56 $ au 31 décembre 2021). Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation canadienne.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	56 $	86 $
Montants utilisés	(42)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	14 $	56 $

La compagnie s'attend à utiliser une importante part de ces montants en 2023.

b) Restructuration et intégration d'Empower

La compagnie a comptabilisé des coûts d'intégration de 128 $ (74 $ en 2021) et des charges de restructuration de 50 $ (10 $ en 2021) dans les états consolidés du résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La restructuration est principalement attribuable aux réductions de l'effectif et à d'autres coûts de sortie liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company et de Prudential par la compagnie (note 3).

Au 31 décembre 2022, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 28 $ (19 $ au 31 décembre 2021). Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au sein d'Empower.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	19 $	37 $
Charges de restructuration	50	10
Montants utilisés	(43)	(28)
Fluctuations des taux de change	2	–
Solde à la fin de l'exercice	28 $	19 $

La compagnie s'attend à débourser une importante part de ces montants au cours de 2023. La compagnie prévoit engager des charges de restructuration et d'intégration supplémentaires relativement à l'acquisition de Prudential en 2023 (note 3).

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2022	2021
Trésorerie	4 013 $	3 202 $
Dépôts à court terme	3 277	2 873
Total	7 290 $	6 075 $

Au 31 décembre 2022, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 879 $ était soumis à des restrictions par la compagnie (1 303 $ au 31 décembre 2021). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2022		2021	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	113 596 $	113 596 $	103 645 $	103 645 $
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	181	181	168	168
Disponibles à la vente	11 864	11 864	12 123	12 123
Prêts et créances	33 946	30 448	24 676	26 717
	159 587	156 089	140 612	142 653
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	3 125	3 125	2 609	2 609
Disponibles à la vente	240	240	–	–
Prêts et créances	12 202	11 256	9 580	9 860
	15 567	14 621	12 189	12 469
Commerciaux	23 962	21 953	16 663	17 189
	39 529	36 574	28 852	29 658
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [1]	13 305	13 305	13 269	13 269
Disponibles à la vente	206	206	209	209
Disponibles à la vente, au coût [2]	119	119	124	124
Méthode de la mise en équivalence	638	610	581	633
	14 268	14 240	14 183	14 235
Immeubles de placement	8 344	8 344	7 763	7 763
Total	221 728 $	215 247 $	191 410 $	194 309 $

1 En vertu d'IAS 39, un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

2 Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance.

	2022			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	**Plus de 1 an à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Obligations [1]	13 560 $	42 892 $	103 095 $	159 547 $
Prêts hypothécaires [2]	2 688	19 108	17 722	39 518
Total	16 248 $	62 000 $	120 817 $	199 065 $

	2021			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations [1]	11 118 $	28 207 $	101 269 $	140 594 $
Prêts hypothécaires [2]	1 698	11 281	15 802	28 781
Total	12 816 $	39 488 $	117 071 $	169 375 $

1 Excluent la valeur comptable des obligations ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

2 Excluent la valeur comptable des prêts hypothécaires ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu. Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

6. Placements de portefeuille (suite)

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 448 actions d'IGM au 31 décembre 2022 (9 200 448 actions au 31 décembre 2021), soit une participation de 3,87 % (3,85 % au 31 décembre 2021). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2022	2021
Valeur comptable au début de l'exercice	366 $	354 $
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	30	33
Dividendes reçus	(21)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	375 $	366 $
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	237 $	243 $
Juste valeur à la fin de l'exercice	347 $	418 $

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2022 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2022, IGM détenait 37 337 133 actions ordinaires de la compagnie (37 337 133 actions au 31 décembre 2021).

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

i) Valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur

	2022	2021
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	11 $	14 $
Disponibles à la vente	–	7
Prêts et créances	40	71
Total	51 $	92 $

La valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur comprend des obligations de 40 $ et des prêts hypothécaires de 11 $ au 31 décembre 2022 (obligations de 18 $, prêts hypothécaires de 71 $ et actions de 3 $ au 31 décembre 2021). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 16 $ et de 28 $ au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement.

ii) La correction de valeur pour pertes de crédit et les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Obligations	**Prêts hypothécaires**	**Total**	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début de l'exercice	– $	28 $	28 $	– $	57 $	57 $
Charge pour pertes de crédit de l'exercice, montant net	–	42	42	–	30	30
Radiations, déduction faite des reprises	–	(54)	(54)	–	(59)	(59)
Solde à la fin de l'exercice	– $	16 $	16 $	– $	28 $	28 $

La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la charge pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

e) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2022					
	Obligations	**Prêts hypothécaires**	**Actions**	**Immeubles de placement**	**Autres**	**Total**
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	5 858 $	1 217 $	404 $	459 $	705 $	8 643 $
Profits nets (pertes nettes) réalisés						
Disponibles à la vente	(71)	–	27	–	–	(44)
Autres classements	–	17	–	–	(31)	(14)
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(42)	–	–	–	(42)
Autres produits (charges)	–	–	–	(154)	(243)	(397)
	5 787	1 192	431	305	431	8 146
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	4	–	–	–	–	4
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(22 558)	(639)	(636)	–	(33)	(23 866)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	(41)	–	(41)
	(22 554)	(639)	(636)	(41)	(33)	(23 903)
Total	(16 767) $	553 $	(205) $	264 $	398 $	(15 757) $

	2021					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	4 262 $	916 $	391 $	422 $	636 $	6 627 $
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	13	–	14	–	–	27
Autres classements	12	59	7	–	34	112
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(30)	–	–	–	(30)
Autres produits (charges)	–	–	–	(146)	(197)	(343)
	4 287	945	412	276	473	6 393
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(104)	–	–	–	–	(104)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 693)	(121)	2 150	–	70	(2 594)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	615	–	615
	(4 797)	(121)	2 150	615	70	(2 083)
Total	(510) $	824 $	2 562 $	891 $	543 $	4 310 $

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Placements de portefeuille (suite)

f) Actifs financiers transférés

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2022, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 191 $ (169 $ au 31 décembre 2021). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 9 550 $ (10 525 $ au 31 décembre 2021).

7. Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2022, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés se chiffraient à 15 186 $ (17 194 $ au 31 décembre 2021). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2022		2021	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 $	222 $	336 $	336 $
Obligations	11 172	11 172	14 105	14 105
Prêts hypothécaires	457	457	558	558
Autres actifs	129	129	126	126
Total	11 980 $	11 980 $	15 125 $	15 125 $
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	11 825 $	11 825 $	14 907 $	14 907 $
Surplus	155	155	218	218
Total	11 980 $	11 980 $	15 125 $	15 125 $

b) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

	2022	2021
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	383 $	1 032 $
Organismes gouvernementaux	1 122	1 463
Créances titrisées par des agences	139	183
Autres créances titrisées	1 350	1 660
Services financiers	2 020	2 628
Communications	327	427
Produits de consommation courante	1 728	2 031
Énergie	517	644
Produits industriels	1 029	1 243
Technologie	386	498
Transport	319	404
Services publics	1 652	1 892
Total des obligations à long terme	10 972	14 105
Obligations à court terme	200	–
Total	11 172 $	14 105 $

c) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

	2022	2021
Résidences multifamiliales	110 $	126 $
Biens commerciaux	347	432
Total	457 $	558 $

d) Qualité de l'actif :

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2022	2021
AAA	1 037 $	1 251 $
AA	2 607	3 721
A	4 289	5 222
BBB	3 124	3 749
BB ou inférieure	115	162
Total	11 172 $	14 105 $

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examens réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 $	6 075 $
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	113 777	103 813
Disponibles à la vente	11 864	12 123
Prêts et créances	33 946	24 676
Prêts hypothécaires	39 529	28 852
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
Fonds détenus par des assureurs cédants [1]	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018	21 138
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 709	1 239
Débiteurs	3 556	3 183
Primes en voie de recouvrement	1 715	1 944
Actifs du compte de négociation	2 972	1 671
Créances liées à des contrats de location-financement	536	433
Autres actifs [2]	1 995	1 196
Actifs dérivés	2 314	967
Total	270 227 $	232 823 $

1 Ce poste comprend un montant de 11 980 $ (15 125 $ au 31 décembre 2021) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 7).

2 Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 12).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2022 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 348 $ (318 $ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, une tranche de 12 061 $ des actifs au titre des cessions en réassurance de 25 018 $ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 14 512 $ du total de 21 138 $ au 31 décembre 2021). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 13 685 $ au 31 décembre 2022 (15 963 $ au 31 décembre 2021).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2022				
	Exploitation canadienne	**Exploitation américaine**	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Total**
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	892 $	330 $	7 539 $	3 222 $	11 983 $
Organismes gouvernementaux	17 054	3 283	6 631	373	27 341
Créances titrisées par des agences	175	1 270	–	15	1 460
Autres créances titrisées	2 355	15 022	734	123	18 234
Services financiers	3 625	13 507	4 520	921	22 573
Communications	1 008	1 872	667	137	3 684
Produits de consommation courante	4 352	10 934	1 743	968	17 997
Énergie	2 277	3 698	406	285	6 666
Produits industriels	2 187	8 670	1 250	418	12 525
Technologie	848	3 394	392	298	4 932
Transport	3 503	2 090	638	122	6 353
Services publics	9 507	8 482	3 131	478	21 598
Total des obligations à long terme	47 783	72 552	27 651	7 360	155 346
Obligations à court terme	3 001	17	822	401	4 241
Total	50 784 $	72 569 $	28 473 $	7 761 $	159 587 $

	2021				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	529 $	109 $	10 334 $	4 735 $	15 707 $
Organismes gouvernementaux	19 501	2 183	8 694	349	30 727
Créances titrisées par des agences	178	497	–	17	692
Autres créances titrisées	2 215	7 788	1 149	165	11 317
Services financiers	3 794	6 251	5 748	886	16 679
Communications	1 104	1 235	1 032	113	3 484
Produits de consommation courante	4 029	5 461	2 412	736	12 638
Énergie	2 602	2 634	482	330	6 048
Produits industriels	2 092	4 707	1 393	348	8 540
Technologie	729	1 732	411	319	3 191
Transport	3 674	1 227	897	135	5 933
Services publics	9 971	5 028	4 480	506	19 985
Total des obligations à long terme	50 418	38 852	37 032	8 639	134 941
Obligations à court terme	2 854	1 976	644	197	5 671
Total	53 272 $	40 828 $	37 676 $	8 836 $	140 612 $

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2022				
	Exploitation canadienne	**Exploitation américaine**	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Total**
Résidences unifamiliales	1 856 $	– $	– $	– $	1 856 $
Résidences multifamiliales	4 732	4 677	897	40	10 346
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	–	1 705	268	3 365
Commerciaux	9 126	11 278	3 503	55	23 962
Total	17 106 $	15 955 $	6 105 $	363 $	39 529 $

	2021				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 979 $	– $	– $	– $	1 979 $
Résidences multifamiliales	4 297	2 474	792	38	7 601
Prêts hypothécaires rechargeables	1 063	–	1 546	–	2 609
Commerciaux	9 364	3 696	3 553	50	16 663
Total	16 703 $	6 170 $	5 891 $	88 $	28 852 $

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2022	2021
AAA	25 399 $	20 254 $
AA	32 244	35 460
A	55 063	48 764
BBB	45 080	35 098
BB ou inférieure	1 801	1 036
Total	159 587 $	140 612 $

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2022	2021
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 604 $	662 $
A	697	304
Dérivés négociés en bourse	13	1
Total	2 314 $	967 $

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés, sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés.

	2022	2021
Moins de 30 jours	530 $	164 $
De 30 à 90 jours	348	34
Plus de 90 jours	147	141
Total	1 025 $	339 $

v) Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la correction de valeur pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	2022	2021
Polices avec participation	1 327 $	1 376 $
Polices sans participation	1 896	1 895
Total	3 223 $	3 271 $

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 35 % (environ 48 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 30 % (24 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des rajustements de la juste valeur sous certaines conditions.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2022, la compagnie détenait des liquidités de 950 $ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 $ US et d'une facilité de crédit non renouvelable de 500 $ US auprès de Great-West Lifeco U.S. LLC, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 $ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi que d'une marge de crédit de 50 $ US mise à la disposition d'Empower.

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
Débentures et autres instruments d'emprunt	9 544 $	725 $	– $	675 $	725 $	540 $	6 879 $
Titres de fiducies de capital [1]	150	–	–	–	–	–	150
Obligations d'achat	537	184	108	79	55	47	64
Cotisations au titre des régimes de retraite	315	315	–	–	–	–	–
Total	10 546 $	1 224 $	108 $	754 $	780 $	587 $	7 093 $

1 Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 $ (valeur comptable de 44 $).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la compagnie est exposée :

- La compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, la compagnie reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- En ce qui a trait aux produits qui donnent aux titulaires de polices le droit de racheter les soldes à la valeur comptable, la compagnie a doté ces produits de caractéristiques qui permettent d'atténuer le risque de taux d'intérêt.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,11 % en 2022 (0,11 % en 2021). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. En fonction de leur ampleur dans les différentes régions et pour les différentes durées concernées, les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence différente sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net. Toutefois, cette incidence ne devrait pas être significative.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	2022		2021	
	Hausse de 1 %	**Baisse de 1 %**[1]	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %[1]
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(92) $	386 $	(219) $	678 $
Augmentation (diminution) du bénéfice net	79 $	(290) $	197 $	(555) $

1 Pour la baisse de 1 %, les rendements sans risque initiaux sont réduits à zéro, ceux-ci n'étant pas négatifs actuellement.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées dans le tableau ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	2022				2021			
	Hausse de 20 %	**Hausse de 10 %**	**Baisse de 10 %**	**Baisse de 20 %**	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(43) $	(31) $	31 $	180 $	(26) $	(16) $	22 $	76 $
Augmentation (diminution) du bénéfice net	37 $	27 $	(28) $	(146) $	21 $	13 $	(19) $	(66) $

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	2022				2021			
	Hausse de 10 %	**Hausse de 5 %**	**Baisse de 5 %**	**Baisse de 10 %**	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(63) $	(32) $	90 $	302 $	(92) $	(46) $	38 $	144 $
Augmentation (diminution) du bénéfice net	52 $	26 $	(70) $	(236) $	79 $	39 $	(30) $	(112) $

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	2022		2021	
	Hausse de 1 %	**Baisse de 1 %**	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(676) $	806 $	(715) $	829 $
Augmentation (diminution) du bénéfice net	525 $	(620) $	567 $	(649) $

La compagnie est le promoteur d'un certain nombre d'ententes de rémunération différée à l'intention des employés en vertu desquelles les paiements aux participants sont différés et dépendent du rendement des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie couvre son exposition au risque lié aux marchés boursiers découlant de son régime d'unités d'actions liées au rendement au moyen de swaps sur rendement total.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2022			
		Montants connexes non compensés dans le bilan		
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie [1]	Garanties financières reçues ou versées [2]	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 314 $	(856) $	(1 274) $	184 $
Total des instruments financiers – actifs	2 314 $	(856) $	(1 274) $	184 $
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 639 $	(856) $	(513) $	270 $
Total des instruments financiers – passifs	1 639 $	(856) $	(513) $	270 $

	2021			
		Montants connexes non compensés dans le bilan		
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie [1]	Garanties financières reçues ou versées [2]	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	967 $	(527) $	(293) $	147 $
Total des instruments financiers – actifs	967 $	(527) $	(293) $	147 $
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 030 $	(527) $	(279) $	224 $
Total des instruments financiers – passifs	1 030 $	(527) $	(279) $	224 $

1 Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

2 Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 348 $ (318 $ au 31 décembre 2021), et un montant de 754 $ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (480 $ au 31 décembre 2021).

9. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 $	– $	– $	7 290 $
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	113 651	126	113 777
Prêts hypothécaires	–	–	3 125	3 125
Actions	10 532	76	2 697	13 305
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 532	113 727	5 948	130 207
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 864	–	11 864
Prêts hypothécaires	–	–	240	240
Actions	–	10	196	206
Total des actifs financiers disponibles à la vente	–	11 874	436	12 310
Immeubles de placement	–	–	8 344	8 344
Fonds détenus par des assureurs cédants	222	11 629	–	11 851
Dérivés [1]	13	2 301	–	2 314
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	73	–	73
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres [2]	11	180	–	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 377 $	141 507 $	15 668 $	175 552 $
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés [3]	– $	1 639 $	– $	1 639 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	13 810	–	13 810
Autres passifs	11	180	–	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 $	15 629 $	– $	15 640 $

1 Compte non tenu de garanties de 1 348 $ reçues de contreparties.

2 Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

3 Compte non tenu de garanties de 532 $ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 075 $	– $	– $	6 075 $
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	103 713	100	103 813
Prêts hypothécaires	–	–	2 609	2 609
Actions	11 577	12	1 680	13 269
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 577	103 725	4 389	119 691
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	12 123	–	12 123
Actions	4	1	204	209
Total des actifs financiers disponibles à la vente	4	12 124	204	12 332
Immeubles de placement	–	–	7 763	7 763
Fonds détenus par des assureurs cédants	336	14 663	–	14 999
Dérivés [1]	1	966	–	967
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	106	–	106
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	307	833	531	1 671
Autres [2]	76	93	–	169
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 376 $	132 510 $	12 887 $	163 773 $
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés [3]	3 $	1 027 $	– $	1 030 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	12 455	–	12 455
Autres passifs	76	93	–	169
Total des passifs évalués à la juste valeur	79 $	13 575 $	– $	13 654 $

1 Compte non tenu de garanties de 317 $ reçues de contreparties.

2 Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

3 Compte non tenu de garanties de 370 $ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

9. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente que la compagnie a classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2022							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net [3]	Prêts hypothécaires disponibles à la vente	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 $	2 609 $	1 680 $	– $	204 $	7 763 $	531 $	12 887 $
Total des profits (pertes)								
Compris dans le résultat net	(5)	(654)	209	–	27	(41)	(125)	(589)
Compris dans les autres éléments du résultat global [1]	–	(70)	20	10	(36)	(42)	30	(88)
Achats	51	–	888	–	29	710	710	2 388
Émissions	–	1 401	–	230	–	–	–	1 631
Ventes	(20)	–	(100)	–	(28)	(55)	(168)	(371)
Règlements	–	(161)	–	–	–	–	–	(161)
Autres	–	–	–	–	–	9	–	9
Transferts vers le niveau 3 [2]	–	–	–	–	–	–	12	12
Transferts hors du niveau 3 [2]	–	–	–	–	–	–	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	126 $	3 125 $	2 697 $	240 $	196 $	8 344 $	940 $	15 668 $
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(5) $	(654) $	209 $	– $	27 $	(41) $	(125) $	(589) $
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(5) $	(652) $	209 $	– $	– $	(34) $	(126) $	(608) $

1 Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

2 Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

3 Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

	2021						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net [4]	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	73 $	2 020 $	1 374 $	16 $	6 270 $	58 $	9 811 $
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	4	(121)	164	7	615	16	685
Compris dans les autres éléments du résultat global [1,2]	(5)	(21)	–	117	(52)	–	39
Achats	28	–	798	31	970	597	2 424
Émissions	–	896	–	–	–	–	896
Ventes	–	–	(199)	(7)	(40)	(140)	(386)
Règlements	–	(165)	–	–	–	–	(165)
Transferts vers le niveau 3 [2,3]	–	–	–	40	–	–	40
Transferts hors du niveau 3 [3,5]	–	–	(457)	–	–	–	(457)
Solde à la fin de l'exercice	100 $	2 609 $	1 680 $	204 $	7 763 $	531 $	12 887 $
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	4 $	(121) $	164 $	7 $	615 $	16 $	685 $
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2021	4 $	(115) $	161 $	– $	621 $	16 $	687 $

1 Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

2 En 2021, certaines actions auparavant classées comme disponibles à la vente, au coût, ont été réévaluées à une juste valeur de 147 $. Ces actions sont maintenant classées comme disponibles à la vente et ont été transférées au niveau 3, une évaluation fiable de leur juste valeur ayant pu être réalisée au cours de la période. La valeur comptable de 40 $ a été transférée au niveau 3, l'écart de 107 $ entre la valeur comptable et la juste valeur a été comptabilisé à titre de profit latent sur les actifs disponibles à la vente, et une charge d'impôt sur le résultat de 15 $ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat global.

3 Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

4 Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

5 Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire, permettant ainsi les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds de placement immobilier a été intégralement levée, tandis que la confiance à l'égard de l'évaluation des biens sous-jacents est revenue en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le 19 avril 2021, le placement de la compagnie dans ces fonds, d'une juste valeur de 457 $, a été transféré du niveau 3 au niveau 1.

9. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 3,9 % à 14,0 % Fourchette de 4,0 % à 7,5 % Moyenne pondérée de 2,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,9 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– $	30 379 $	69 $	– $	30 448 $
Prêts hypothécaires	–	33 209	–	–	33 209
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 820	–	–	8 820
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	72 408	69	–	72 477
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions [1]	–	–	–	119	119
Autres actions [2]	347	–	–	263	610
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	129	129
Total des actifs présentés à la juste valeur	347 $	72 408 $	69 $	511 $	73 335 $
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débentures et autres instruments d'emprunt	877 $	8 485 $	– $	– $	9 362 $
Billets avec remboursement de capital à recours limité	–	1 125	–	–	1 125
Total des passifs et des capitaux propres présentés à la juste valeur	877 $	9 610 $	– $	– $	10 487 $

1 Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

2 Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

	2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– $	26 668 $	49 $	– $	26 717 $
Prêts hypothécaires	–	27 049	–	–	27 049
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 319	–	–	8 319
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	62 036	49	–	62 085
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions [1]	–	–	–	124	124
Autres actions [2]	418	–	–	215	633
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	126	126
Total des actifs présentés à la juste valeur	418 $	62 036 $	49 $	465 $	62 968 $
Passifs présentés à la juste valeur					
Débentures et autres instruments d'emprunt	186 $	9 569 $	– $	– $	9 755 $
Billets avec remboursement de capital à recours limité	–	1 475	–	–	1 475
Total des passifs présentés à la juste valeur	186 $	11 044 $	– $	– $	11 230 $

1 Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

2 Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2022	2021
Coût		
Solde au début de l'exercice	10 258 $	11 283 $
Acquisitions et cessions d'entreprises	1 281	46
Ajustements à la répartition du prix d'achat	31	161
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(55)	(1 181)
Fluctuations des taux de change	338	(51)
Solde à la fin de l'exercice	11 853 $	10 258 $
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(1 177) $	(1 177) $
Fluctuations des taux de change	(72)	–
Solde à la fin de l'exercice	(1 249) $	(1 177) $
Valeur comptable nette	10 604 $	9 081 $

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2022	2021
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 482 $	1 479 $
Client individuel	2 560	2 549
Exploitation européenne	2 355	2 379
Exploitation américaine		
Services financiers	4 207	2 674
Total	10 604 $	9 081 $

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 6 209 $ (5 514 $ au 31 décembre 2021) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2022			
	Marques et marques de commerce	**Liées aux contrats de clients**	**Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires**	**Total**
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 048 $	2 542 $	354 $	3 944 $
Fluctuations des taux de change	31	136	–	167
Solde à la fin de l'exercice	1 079 $	2 678 $	354 $	4 111 $
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(130) $	(1 028) $	– $	(1 158) $
Fluctuations des taux de change	(7)	(64)	–	(71)
Solde à la fin de l'exercice	(137) $	(1 092) $	– $	(1 229) $
Valeur comptable nette	942 $	1 586 $	354 $	2 882 $

	2021			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 063 $	2 542 $	354 $	3 959 $
Fluctuations des taux de change	(15)	–	–	(15)
Solde à la fin de l'exercice	1 048 $	2 542 $	354 $	3 944 $
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(133) $	(1 028) $	– $	(1 161) $
Fluctuations des taux de change	3	–	–	3
Solde à la fin de l'exercice	(130) $	(1 028) $	– $	(1 158) $
Valeur comptable nette	918 $	1 514 $	354 $	2 786 $

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2022	2021
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 $	354 $
Client individuel	649	649
Exploitation européenne	218	221
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 566	1 473
Services financiers	95	89
Total	2 882 $	2 786 $

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2022			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	**7 à 30 ans**	**30 ans**	**De 3 à 10 ans**	
Mode d'amortissement	**Linéaire**	**Linéaire**	**Linéaire**	
Coût				
Solde au début de l'exercice	2 494 $	107 $	2 488 $	5 089 $
Entrées	522	–	352	874
Fluctuations des taux de change	140	(2)	76	214
Cessions	–	–	(30)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	3 156 $	105 $	2 886 $	6 147 $
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(821) $	(66) $	(1 474) $	(2 361) $
Fluctuations des taux de change	(32)	2	(58)	(88)
Cessions	–	–	2	2
Amortissement	(160)	(4)	(209)	(373)
Solde à la fin de l'exercice	(1 013) $	(68) $	(1 739) $	(2 820) $
Valeur comptable nette	2 143 $	37 $	1 147 $	3 327 $

En 2022, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 25 $ à l'égard des logiciels au Royaume-Uni, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

	2021			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	7 à 30 ans	30 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 248 $	111 $	2 185 $	3 544 $
Entrées	1 261	–	340	1 601
Fluctuations des taux de change	(15)	(4)	(21)	(40)
Cessions	–	–	(16)	(16)
Solde à la fin de l'exercice	2 494 $	107 $	2 488 $	5 089 $
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(688) $	(65) $	(1 304) $	(2 057) $
Fluctuations des taux de change	4	3	11	18
Cessions	–	–	14	14
Amortissement	(137)	(4)	(195)	(336)
Solde à la fin de l'exercice	(821) $	(66) $	(1 474) $	(2 361) $
Valeur comptable nette	1 673 $	41 $	1 014 $	2 728 $

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients et aux canaux de distribution est de 15 ans et de 11 ans, respectivement (15 ans et 12 ans au 31 décembre 2021, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

11. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2022	2021
Valeur comptable au début de l'exercice	882 $	871 $
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(146)	(130)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	736	741
Entrées	14	21
Cessions	–	(1)
Pertes de valeur	(18)	–
Amortissement	(19)	(16)
Change	11	(9)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	724 $	736 $

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 399 $ au 31 décembre 2022 (422 $ au 31 décembre 2021).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2022	2021
Exploitation canadienne	601 $	652 $
Exploitation américaine	334	317
Exploitation européenne	187	188
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 123 $	1 158 $

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

12. Autres actifs

	2022	2021
Coûts d'acquisition différés	663 $	615 $
Actifs au titre de droits d'utilisation	371	389
Actifs du compte de négociation [1]	2 972	1 671
Créances liées à des contrats de location-financement	536	433
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 23)	463	363
Charges payées d'avance	134	123
Autres actifs divers	1 659	928
Total	6 798 $	4 522 $

1 Ce poste comprend des obligations d'un montant de 2 647 $ et des actions d'un montant de 325 $ au 31 décembre 2022 (obligations d'un montant de 1 322 $, et actions d'un montant de 349 $ au 31 décembre 2021).

Le total des autres actifs, d'un montant de 4 799 $ (2 752 $ au 31 décembre 2021) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2022	2021
Solde au début de l'exercice	615 $	618 $
Entrées	121	113
Amortissement	(58)	(55)
Fluctuations des taux de change	8	(34)
Cessions	(23)	(27)
Solde à la fin de l'exercice	663 $	615 $

12. Autres actifs (suite)

	2022		
Actifs au titre de droits d'utilisation	**Immeubles**	**Matériel**	**Total**
Coût au début de l'exercice	578 $	12 $	590 $
Entrées	40	2	42
Modifications	(8)	(1)	(9)
Fluctuations des taux de change	16	–	16
Coût à la fin de l'exercice	626 $	13 $	639 $
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(194) $	(7) $	(201) $
Amortissement	(66)	(3)	(69)
Modifications	6	1	7
Fluctuations des taux de change	(5)	–	(5)
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(259) $	(9) $	(268) $
Valeur comptable à la fin de l'exercice	367 $	4 $	371 $

	2021		
	Immeubles	Matériel	Total
Coût au début de l'exercice	568 $	8 $	576 $
Entrées	21	5	26
Modifications	(10)	(1)	(11)
Fluctuations des taux de change	(1)	–	(1)
Coût à la fin de l'exercice	578 $	12 $	590 $
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(134) $	(5) $	(139) $
Amortissement	(66)	(2)	(68)
Modifications	7	–	7
Fluctuations des taux de change	(1)	–	(1)
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(194) $	(7) $	(201) $
Valeur comptable à la fin de l'exercice	384 $	5 $	389 $

Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a neuf contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans.

Le tableau suivant présente les échéances des paiements de loyers à recevoir.

	2022	2021
Un an ou moins	34 $	30 $
Plus de un an à deux ans	36	31
Plus de deux ans à trois ans	37	32
Plus de trois ans à quatre ans	37	33
Plus de quatre ans à cinq ans	37	33
Plus de cinq ans	879	717
Total des paiements de loyers non actualisés	1 060	876
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	524	443
Total des créances liées à des contrats de location-financement	536 $	433 $
Produits financiers sur l'investissement net dans les contrats de location	28 $	27 $

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	2022		
	Passif, montant brut	**Actif au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	233 888 $	24 945 $	208 943 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	13 810	73	13 737
Total	247 698 $	25 018 $	222 680 $

	2021		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 378 $	21 032 $	187 346 $
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	106	12 349
Total	220 833 $	21 138 $	199 695 $

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2022		
	Passif, montant brut	**Actif au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	49 871 $	(226) $	50 097 $
Exploitation américaine	10 649	4 003	6 646
Exploitation européenne	128	–	128
Solutions de gestion du capital et des risques	761	–	761
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	32 056	274	31 782
Exploitation américaine	105 000	16 193	88 807
Exploitation européenne	37 415	4 688	32 727
Solutions de gestion du capital et des risques	11 818	86	11 732
Total	247 698 $	25 018 $	222 680 $

	2021		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	50 049 $	(115) $	50 164 $
Exploitation américaine	10 694	13	10 681
Exploitation européenne	141	–	141
Solutions de gestion du capital et des risques	886	–	886
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	34 780	207	34 573
Exploitation américaine	63 938	14 708	49 230
Exploitation européenne	47 215	6 197	41 018
Solutions de gestion du capital et des risques	13 130	128	13 002
Total	220 833 $	21 138 $	199 695 $

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres.

	2022					
	Obligations	**Prêts hypothécaires**	**Actions**	**Immeubles de placement**	**Autres**	**Total**
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	20 382 $	11 710 $	8 043 $	4 519 $	5 217 $	49 871 $
Exploitation américaine	4 472	597	137	–	5 443	10 649
Exploitation européenne	54	–	46	8	20	128
Solutions de gestion du capital et des risques	554	6	–	–	201	761
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	21 731	4 287	2 764	715	2 559	32 056
Exploitation américaine	58 238	12 616	817	–	33 329	105 000
Exploitation européenne	24 270	6 105	388	2 345	4 307	37 415
Solutions de gestion du capital et des risques	5 374	224	–	–	6 220	11 818
Autres	13 653	3 076	1 229	327	403 154	421 439
Total des capitaux propres	10 859	908	844	430	19 277	32 318
Total de la valeur comptable	159 587 $	39 529 $	14 268 $	8 344 $	479 727 $	701 455 $
Juste valeur	156 089 $	36 574 $	14 240 $	8 344 $	479 727 $	694 974 $

	2021					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	21 370 $	11 166 $	8 522 $	4 013 $	4 978 $	50 049 $
Exploitation américaine	4 876	607	76	–	5 135	10 694
Exploitation européenne	66	–	67	8	–	141
Solutions de gestion du capital et des risques	666	8	–	–	212	886
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	23 620	4 661	3 116	579	2 804	34 780
Exploitation américaine	32 302	4 641	211	–	26 784	63 938
Exploitation européenne	33 208	5 891	391	2 743	4 982	47 215
Solutions de gestion du capital et des risques	6 394	80	–	–	6 656	13 130
Autres	7 257	1 202	873	157	369 683	379 172
Total des capitaux propres	10 853	596	927	263	17 844	30 483
Total de la valeur comptable	140 612 $	28 852 $	14 183 $	7 763 $	439 078 $	630 488 $
Juste valeur	142 653 $	29 658 $	14 235 $	7 763 $	439 078 $	633 387 $

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

c) Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	2022			
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	**Actifs au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**	
Solde au début de l'exercice	61 770 $	(102) $	61 872 $	
Incidence des nouvelles affaires	(60)	(4)	(56)	
Variations normales des affaires en vigueur	(571)	11	(582)	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(415)	(138)	(277)	
Transfert d'affaires avec des parties externes	–	4 038	(4 038)	
Incidence des fluctuations des taux de change	685	(28)	713	
Solde à la fin de l'exercice	61 409 $	3 777 $	57 632 $	

	Polices sans participation			
	Passif, montant brut	**Actifs au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**	**Total, montant net**
Solde au début de l'exercice	146 608 $	21 134 $	125 474 $	187 346 $
Incidence des nouvelles affaires	5 881	(374)	6 255	6 199
Variations normales des affaires en vigueur	(28 141)	(5 733)	(22 408)	(22 990)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	264	433	(169)	(446)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(29)	5 084	(5 113)	(9 151)
Acquisition de Prudential (note 3)	43 550	–	43 550	43 550
Incidence des fluctuations des taux de change	4 346	624	3 722	4 435
Solde à la fin de l'exercice	172 479 $	21 168 $	151 311 $	208 943 $

	2021		
	Polices avec participation		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	58 264 $	(186) $	58 450 $
Incidence des nouvelles affaires	(78)	–	(78)
Variations normales des affaires en vigueur	3 819	27	3 792
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(223)	57	(280)
Incidence des fluctuations des taux de change	(12)	–	(12)
Solde à la fin de l'exercice	61 770 $	(102) $	61 872 $

	Polices sans participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	150 638 $	22 177 $	128 461 $	186 911 $
Incidence des nouvelles affaires	10 559	84	10 475	10 397
Variations normales des affaires en vigueur	(12 920)	(1 472)	(11 448)	(7 656)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(673)	(540)	(133)	(413)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(613)	(37)	(576)	(576)
Acquisition d'Ark Life (note 3)	1 257	1 238	19	19
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 640)	(316)	(1 324)	(1 336)
Solde à la fin de l'exercice	146 608 $	21 134 $	125 474 $	187 346 $

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Selon IFRS 4, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2022, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence de l'acquisition de Prudential de 43 550 $. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 22 990 $, qui s'expliquent principalement par les ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt. Les transferts d'affaires avec des parties externes comprennent une nouvelle entente de réassurance (note 3).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 169 $ en 2022 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 127 $ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et une diminution de 147 $ enregistrée par l'exploitation européenne, contrebalancées en partie par une hausse de 105 $ enregistrée par l'exploitation canadienne.

La diminution enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 194 $, facteur partiellement contrebalancé par les hausses découlant de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 55 $ et de la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 24 $.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 128 $.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 311 $. Ce facteur a été contrebalancé en partie par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 76 $, le raffinement de la modélisation de 58 $ et une diminution de 55 $ découlant des modifications du taux d'imposition des sociétés.

L'exploitation américaine n'a enregistré aucun changement découlant des mesures prises par la direction ou de la révision des hypothèses.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 277 $ en 2022, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles.

Le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont entrées en vigueur le 15 octobre 2021. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes, une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et une augmentation de l'écart de crédit net maximum sur les réinvestissements à long terme.

En 2021, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence des nouvelles affaires de 10 397 $. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 7 656 $ et aux fluctuations des taux de change de 1 336 $.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 133 $ en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend des diminutions de 219 $ et de 7 $ enregistrées par l'exploitation européenne et l'exploitation américaine, respectivement, contrebalancées en partie par des hausses de 75 $ et de 18 $ enregistrées par l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, respectivement.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 165 $, la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 29 $ et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 22 $.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes de 5 $.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 172 $, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 44 $ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 37 $. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs, qui tiennent compte de l'incidence nette de nouvelles normes de 146 $ et du raffinement de la modélisation de 29 $.

L'augmentation enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre des charges de 11 $ et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la longévité à l'égard de l'assurance vie de 6 $.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 280 $ en 2021, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles.

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2022			2021		
	Passif, montant brut	**Actifs au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	12 455 $	106 $	12 349 $	9 145 $	130 $	9 015 $
Variations normales des affaires en vigueur	2 433	38	2 395	3 497	38	3 459
Résultats au chapitre des placements	(2 523)	(76)	(2 447)	(242)	(62)	(180)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	1	–	1	–	–	–
Acquisition de Prudential (note 3)	690	–	690	–	–	–
Acquisition d'Ark Life (note 3)	–	–	–	43	–	43
Incidence des fluctuations des taux de change	754	5	749	12	–	12
Solde à la fin de l'exercice	13 810 $	73 $	13 737 $	12 455 $	106 $	12 349 $

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. L'incidence sur les résultats au chapitre des placements en 2022 est attribuable aux ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt.

e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

i) Primes reçues

	2022	2021
Primes directes	30 016 $	26 219 $
Primes liées à la réassurance prise en charge	34 702	31 178
Total	64 718 $	57 397 $

ii) Prestations aux titulaires de polices

	2022	2021
Directes	24 628 $	20 903 $
Réassurance prise en charge	34 208	28 452
Total	58 836 $	49 355 $

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard.

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par des entités du secteur opérationnel Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 8c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion des risques

i) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	(247) $	(276) $
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(522) $	(722) $
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253) $	(262) $
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– $	– $
Baisse de 1 %	– $	– $
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	79 $	197 $
Baisse de 1 %	(290) $	(555) $
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	37 $	21 $
Hausse de 10 %	27 $	13 $
Baisse de 10 %	(28) $	(19) $
Baisse de 20 %	(146) $	(66) $
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	52 $	79 $
Hausse de 5 %	26 $	39 $
Baisse de 5 %	(70) $	(30) $
Baisse de 10 %	(236) $	(112) $
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	525 $	567 $
Baisse de 1 %	(620) $	(649) $
Charges – augmentation de 5 %	(193) $	(207) $
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(945) $	(1 002) $

Les sensibilités à l'égard du bénéfice illustrées dans le tableau ci-dessus représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2022			2021		
	Passif, montant brut	**Actifs au titre des cessions en réassurance**	**Montant net**	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	81 927 $	48 $	81 879 $	84 829 $	92 $	84 737 $
Exploitation américaine	115 649	20 196	95 453	74 632	14 721	59 911
Exploitation européenne	37 543	4 688	32 855	47 356	6 197	41 159
Solutions de gestion du capital et des risques	12 579	86	12 493	14 016	128	13 888
Total	247 698 $	25 018 $	222 680 $	220 833 $	21 138 $	199 695 $

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

14. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 388 $ au 31 décembre 2022 (3 125 $ au 31 décembre 2021).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les états consolidés du résultat net.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1er avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 033 $ (3 316 $ au 31 décembre 2021).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 562 $	12 500 $
Obligations	69 371	60 647
Prêts hypothécaires	2 159	2 377
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	117 878	134 568
Fonds communs de placement	168 459	133 916
Immeubles de placement	13 035	12 776
	385 464	356 784
Produits à recevoir	692	442
Autres passifs	(4 647)	(2 932)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 388	3 125
Total [1]	387 897 $	357 419 $

1 Au 31 décembre 2022, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 283 $ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (83 754 $ au 31 décembre 2021). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 157 $, des obligations de 12 437 $, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 $, des fonds communs de placement de 53 778 $, des produits à recevoir de 103 $ et d'autres passifs de (207) $.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	357 419 $	334 032 $
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	40 618	29 657
Produits nets tirés des placements	8 019	9 442
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Retraits des titulaires de polices	(46 859)	(40 324)
Acquisitions d'entreprises [1]	77 700	2 844
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	64	(30)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(14)	(22)
Virement (vers le) du fonds général, montant net	(59)	22
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	3 263	1 635
Total	30 478	23 387
Solde à la fin de l'exercice	387 897 $	357 419 $

1 Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential en 2022 et de l'acquisition d'Ark Life en 2021 (note 3).

c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Produits nets tirés des placements	8 019 $	9 442 $
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Total	(44 235)	29 605
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	(44 235)	29 605
Montant net	– $	– $

14. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

d) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 9)

	2022			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1]	270 907 $	106 720 $	14 455 $	392 082 $

1 Compte non tenu d'un montant de 4 185 $ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1]	249 543 $	96 575 $	13 822 $	359 940 $

1 Compte non tenu d'un montant de 2 521 $ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2022, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 301 $ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 137 $ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2021), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2022, un montant de 3 928 $ (5 394 $ au 31 décembre 2021) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 25).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	13 822 $	13 556 $
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(310)	415
Achats [1]	1 011	333
Ventes	(366)	(482)
Transferts vers le niveau 3	343	5
Transferts hors du niveau 3	(45)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	14 455 $	13 822 $

1 Comprend un montant de 236 $ au titre des actifs de niveau 3 acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential (note 3).

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2022, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 6 332 $ (6 194 $ en 2021).

Au 31 décembre 2022, les autres actifs (note 12) comprenaient des placements de 2 777 $ (1 525 $ au 31 décembre 2021) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam et Empower, ainsi que des placements de 195 $ (146 $ au 31 décembre 2021) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2022		2021	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 4,628 % (0,172 % à 0,203 % au 31 décembre 2021), non garantis	135 $	135 $	122 $	122 $
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % (50 $ US; 50 $ US au 31 décembre 2021), non garantie	67	67	64	64
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (500 $ US; 0 $ US au 31 décembre 2021), non garantie	675	675	–	–
Total à court terme	877	877	186	186
Capital :				
À long terme				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	196	223	195	270
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	395	447	394	549
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	372	342	478
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €)	721	744	–	–
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	498	467	498	533
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	342	493	479
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €) [1]	725	724	720	743
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	597	507	597	602
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) [1]	722	665	717	768
	4 691	4 491	3 956	4 422
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	108	100	125
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 $	157	177	157	215
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 $ US)	669	555	629	820
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 $ US)	403	380	379	431
	1 072	935	1 008	1 251
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 $ US)	930	729	874	1 057
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 $ US)	672	600	632	617
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 $ US)	935	588	879	899
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 $ US)	537	406	506	490
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 $ US)	538	451	506	493
	2 010	1 445	1 891	1 882
Total à long terme	9 632	8 485	8 618	9 569
Total	10 509 $	9 362 $	8 804 $	9 755 $

1 Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 $ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le 1er avril 2022, le montant total de la facilité de 500 $ US a été prélevé, de même qu'un montant de 323 $ US sur une facilité de crédit renouvelable existante, afin de financer une partie de l'acquisition de Prudential (note 3). La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement de 150 $ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante le 1er juillet 2022, puis un versement final de 173 $ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 $ (500 $ US) avait été prélevé, alors qu'aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable existante.

Le 16 novembre 2022, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 500 € d'obligations de premier rang à 4,70 %, échéant le 16 novembre 2029, dont la valeur comptable était de 721 $ au 31 décembre 2022. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de l'Euronext Dublin et à la cote du Global Exchange Market d'Euronext Dublin.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 $ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 $.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net (note 16). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 8 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

16. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2022	2021
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	24 $	7 $
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	280	275
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	20
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	29	15
	374	321
Total	398 $	328 $

17. Autres passifs

	2022	2021
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	563 $	989 $
Obligations locatives	507	522
Découverts bancaires	274	407
Provisions au titre des produits différés	293	314
Autres	7 157	3 831
Total	8 794 $	6 063 $

Un montant de 6 636 $ (4 238 $ au 31 décembre 2021) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	**2022**	2021
Solde au début de l'exercice	314 $	345 $
Entrées	63	70
Amortissement	(63)	(71)
Fluctuations des taux de change	(7)	(14)
Cessions	(14)	(16)
Solde à la fin de l'exercice	293 $	314 $

	2022		
Obligations locatives	**Immeubles**	**Matériel**	**Total**
Solde au début de l'exercice	517 $	5 $	522 $
Entrées	40	2	42
Modifications	(2)	–	(2)
Paiements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	15	–	15
Intérêts	19	–	19
Solde à la fin de l'exercice	503 $	4 $	507 $

	2021		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	565 $	3 $	568 $
Entrées	21	5	26
Modifications	(2)	–	(2)
Paiements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	(2)	–	(2)
Intérêts	21	–	21
Solde à la fin de l'exercice	517 $	5 $	522 $

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés en ce qui a trait aux obligations locatives.

	2022	2021
Un an ou moins	79 $	83 $
Plus de un an à deux ans	72	71
Plus de deux ans à trois ans	62	63
Plus de trois ans à quatre ans	56	55
Plus de quatre ans à cinq ans	55	52
Plus de cinq ans	310	340
Total des obligations locatives non actualisées	634 $	664 $

18. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, Empower et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés et les participations ne donnant pas le contrôle liées à la participation ne donnant pas le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland) d'Irish Life et liées à la participation donnant le contrôle d'une filiale de la Canada Vie dans certaines entreprises canadiennes en service-conseil.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2022	2021
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Canada Vie	1 809 $	1 708 $
Empower	–	–
	1 809	1 708
Participations des titulaires de polices		
Canada Vie	(1 625)	(1 405)
Empower	(2)	(1)
	(1 627)	(1 406)
Bénéfice net – compte de participation	182	302
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	3	(1)
Total	185 $	301 $

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à (157) $ [(28) $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021].

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2022	2021
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 147 $	3 126 $
Empower	9	12
Total	3 156 $	3 138 $
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152 $	129 $

19. Capital social

a) Billets avec remboursement de capital à recours limité

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2022 Valeur comptable	2022 Juste valeur	2021 Valeur comptable	2021 Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 $	1 125 $	1 500 $	1 475 $

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 $ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série 1, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série 1 sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2022 Nombre	2022 Valeur comptable	2021 Nombre	2021 Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 $	12 000 000	300 $
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 800 000	2 720 $	108 800 000	2 720 $
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	930 620 338	5 748 $	927 853 106	5 651 $
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 232 772	43	2 767 232	97
Solde à la fin de l'exercice	931 853 110	5 791 $	930 620 338	5 748 $

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

19. Capital social (suite)

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement, et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 $ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 $ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2022 au prix de 25,00 $ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 $ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

c) Actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2022, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

20. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2022	2021
Bénéfice		
Bénéfice net	3 349 $	3 262 $
Dividendes sur actions privilégiées	(130)	(134)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 219 $	3 128 $
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	931 682 589	929 461 348
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	598 494	1 496 586
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	932 281 083	930 957 934
Bénéfice de base par action ordinaire	3,455 $	3,365 $
Bénéfice dilué par action ordinaire	3,452 $	3,360 $
Dividendes par action ordinaire	1,960 $	1,804 $

21. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2022	2021
Capital de première catégorie	13 201 $	12 584 $
Capital de deuxième catégorie	4 644	4 417
Total du capital disponible	17 845	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 531	13 225
Total des ressources en capital	28 376 $	30 226 $
Capital requis	23 582 $	24 323 $
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)[1]	120 %	124 %

1 Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

22. Paiements fondés sur des actions

a) La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1er janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1er janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2022, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 72 500 000.

En 2022, 2 369 100 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 638 300 en 2021). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2022 était de 3,57 $ par option (2,60 $ en 2021). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2022 : rendement des actions de 5,07 % (5,43 % en 2021), volatilité prévue de 18,15 % (18,47 % en 2021), taux d'intérêt sans risque de 1,60 % (1,18 % en 2021) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2021).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2022		2021	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	16 123 727	32,92 $	16 399 279	32,69 $
Attribuées	2 369 100	38,68	2 638 300	32,28
Exercées	(1 232 772)	31,24	(2 767 232)	30,90
Frappées de déchéance ou expirées	(166 440)	34,41	(146 620)	33,39
Options en circulation à la fin de l'exercice	17 093 615	33,82 $	16 123 727	32,92 $
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	8 950 405	33,73 $	8 522 967	33,78 $

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 39,35 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (36,11 $ en 2021).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 6 $ après impôt en 2022 (5 $ après impôt en 2021), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2022.

	En circulation			Pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
27,13 $ – 36,87 $	777 980	0,30	30,15	777 980	30,15	2023
30,28 $ – 36,87 $	1 166 380	1,32	32,53	1 166 380	32,53	2024
34,68 $ – 36,87 $	1 453 683	2,19	35,67	1 453 683	35,67	2025
30,28 $ – 36,87 $	1 888 352	3,19	34,50	1 888 352	34,50	2026
30,28 $ – 36,87 $	1 255 300	4,19	36,41	1 255 300	36,41	2027
30,28 $ – 34,21 $	1 551 020	5,16	34,19	1 237 010	34,20	2028
30,28 $ – 32,50 $	2 345 500	6,16	30,33	1 171 700	30,33	2029
32,22 $ – 32,22 $	1 782 800	7,16	32,22	–	–	2030
32,10 $ – 38,75 $	2 503 500	8,16	32,28	–	–	2031
31,59 $ – 38,71 $	2 369 100	9,16	38,68	–	–	2032

b) Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2022, une tranche de 6 $ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (6 $ en 2021). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 66 $ (69 $ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 2 $ (16 $ en 2021) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 40 $ (40 $ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

c) Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 74 $ (102 $ en 2021) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 131 $ (156 $ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 13 $ (13 $ en 2021) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 16 764 705.

Au cours de 2022, Putnam a attribué 3 519 634 actions ordinaires incessibles de catégorie B (2 824 156 en 2021) à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 49 $ (41 $ en 2021) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

f) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 13 $ en 2022 (13 $ en 2021), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 743 $	7 602 $	– $	– $
Produits d'intérêts	193	159	–	–
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	(1 420)	498	–	–
Cotisations patronales	109	115	18	19
Cotisations salariales	21	18	–	–
Prestations versées	(324)	(306)	(18)	(19)
Liquidations	(10)	(142)	–	–
Frais administratifs	(8)	(8)	–	–
Fluctuations des taux de change	(13)	(193)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 291 $	7 743 $	– $	– $
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 961 $	8 554 $	367 $	409 $
Coût des services rendus au cours de la période	72	91	3	3
Coût financier	197	181	11	10
Cotisations salariales	21	18	–	–
Prestations versées	(324)	(306)	(18)	(19)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(2)	(1)	–	–
Liquidations	(10)	(200)	–	–
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	(2 074)	(150)	(60)	(25)
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	(1)	(16)	(33)	(10)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	8	(16)	(16)	(1)
Fluctuations des taux de change	(23)	(194)	2	–
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	5 825 $	7 961 $	256 $	367 $
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	466 $	(218) $	(256) $	(367) $
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(310)	(41)	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	156 $	(259) $	(256) $	(367) $
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 12)	463 $	363 $	– $	– $
Autres passifs (note 17)	(307)	(622)	(256)	(367)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	156 $	(259) $	(256) $	(367) $
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	5 586 $	7 646 $	– $	– $
Régimes non capitalisés	239 $	315 $	256 $	367 $

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2022	2021
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	41 $	29 $
Intérêts sur le plafond de l'actif	1	1
Variation du plafond de l'actif	251	11
Fluctuations des taux de change	17	–
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	310 $	41 $

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	93 $	109 $	3 $	3 $
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	184	184	–	–
Cotisations salariales	(21)	(18)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	256	275	3	3
Frais administratifs	8	8	–	–
Réductions	(2)	(1)	–	–
Liquidations	–	(58)	–	–
Coût financier, montant net	5	23	11	10
Charge – résultat net	267	247	14	13
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(2 067)	(182)	(109)	(36)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	1 420	(498)	–	–
Variation du plafond de l'actif	251	11	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(396)	(669)	(109)	(36)
Total de la charge (des produits), y compris les réévaluations	(129) $	(422) $	(95) $	(23) $

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2022	2021
Titres de participation	36 %	39 %
Titres de créance	52 %	51 %
Biens immobiliers	8 %	7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 %	3 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 614 $ au 31 décembre 2022 et à 6 980 $ au 31 décembre 2021, dont un montant de 5 520 $ (6 902 $ au 31 décembre 2021) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 393 $	7 361 $	256 $	367 $
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	432	600	–	–
Obligation au titre des prestations définies	5 825 $	7 961 $	256 $	367 $

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 151 $	7 137 $	256 $	367 $
Incidence de la croissance future présumée des rentes	674	824	–	–
Obligation au titre des prestations définies	5 825 $	7 961 $	256 $	367 $

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Employés en service	37 %	41 %	14 %	15 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	18 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	47 %	41 %	86 %	85 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	14,5 ans	17,6 ans	9,9 ans	11,8 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2023 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	62 $	– $	62 $
Régimes non capitalisés	25	19	44
Régimes à cotisations définies	209	–	209
Total	296 $	19 $	315 $

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	2,2 %	3,1 %	2,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,3 %	2,8 %	3,0 %	2,6 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes [1]	1,7 %	1,2 %	–	–
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes [1]	2,3 %	1,7 %	–	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

1 Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	**2022**	2021
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,6	22,8	22,5
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,6	24,5	24,2	24,0
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	24,7	25,1	24,9
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,6	26,5	26,2

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 164 $ de l'obligation au titre des prestations définies et de 5 $ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2022	2021	**2022**	2021
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(733) $	(1 199) $	926 $	1 568 $
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	299	(156)	(269)
Incidence de la variation du taux d'inflation	340	578	(299)	(507)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14	24	(12)	(21)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(36)	25	44

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

24. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2022								
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	**Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger**	**Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente**	**Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie**	**Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi**	**Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement**	**Total**	**Participations ne donnant pas le contrôle**	**Actionnaires**
Solde au début de l'exercice	948 $	(30) $	145 $	33 $	(463) $	10 $	643 $	(11) $	632 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	497	88	(942)	(45)	505	–	103	219	322
Impôt sur le résultat	–	28	179	12	(130)	–	89	(62)	27
	497	116	(763)	(33)	375	–	192	157	349
Solde à la fin de l'exercice	1 445 $	86 $	(618) $	– $	(88) $	10 $	835 $	146 $	981 $

	2021								
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	1 339 $	(135) $	266 $	24 $	(978) $	10 $	526 $	(39) $	487 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(391)	117	(159)	12	705	–	284	40	324
Impôt sur le résultat	–	(12)	38	(3)	(190)	–	(167)	(12)	(179)
	(391)	105	(121)	9	515	–	117	28	145
Solde à la fin de l'exercice	948 $	(30) $	145 $	33 $	(463) $	10 $	643 $	(11) $	632 $

25. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Gestion d'actifs	100,00 % [1]

1 Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,39 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de Power Corporation, et leur en a rendu. En 2021, la Canada Vie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la Canada Vie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

25. Transactions entre parties liées (suite)

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 448 actions d'IGM, soit une participation de 3,87 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2022, la compagnie a comptabilisé un montant de 30 $ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 $ de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2022, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 14).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2022	2021
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	19 $	21 $
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	14	16
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	11	13
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	11	14
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	18	24
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	8	11
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	4	6
Total	85 $	105 $

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Management Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'a été conclu avec des parties liées en 2022 ou en 2021. Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'étaient en cours au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables liés à des parties liées au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2022	2021
Salaire	20 $	19 $
Attributions fondées sur des actions	19	17
Attributions fondées sur des options	7	6
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	29	24
Valeur de rente	–	(1)
Total	75 $	65 $

26. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

Impôt exigible

	2022	2021
Total de l'impôt exigible	421 $	148 $

Impôt différé

	2022	2021
Création et résorption de différences temporaires	(232) $	147 $
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	24	21
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	21	(12)
Total de l'impôt différé	(187) $	156 $
Total de la charge d'impôt	234 $	304 $

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 24)

	2022	2021
Charge (économie) d'impôt exigible	(157) $	(38) $
Charge (économie) d'impôt différé	68	205
Total	(89) $	167 $

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2022	2021
(Économie) d'impôt exigible	(1) $	(1) $
(Économie) d'impôt différé	7	(6)
Total	6 $	(7) $

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 27,50 % [1].

	2022		2021	
Bénéfice avant impôt	3 768 $		3 867 $	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	1 036	27,50 %	1 025	26,50 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(228)	(6,05)	(266)	(6,88)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(444)	(11,79)	(374)	(9,66)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	24	0,64	21	0,54
(Comptabilisation) décomptabilisation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales de l'exercice précédent	8	0,21	(15)	(0,39)
Autres	(162)	(4,30)	(87)	(2,25)
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	234 $	6,21 %	304 $	7,86 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	209 $	5,88 %	358 $	9,89 %

1 Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, entrée en vigueur en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,50 % à 28,0 % (établi à 27,50 % en 2022 selon un calcul au prorata).

26. Impôt sur le résultat (suite)

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elle exerce ses activités.

c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

	2022						
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	**Placements de portefeuille**	**Reports en avant de pertes**	**Immobilisations incorporelles**	**Crédits d'impôt**	**Autres**	**Total**
Solde au début de l'exercice	(575) $	(644) $	1 388 $	(807) $	324 $	282 $	(32) $
Comptabilisé dans les états du résultat net	(1 494)	1 471	144	(58)	(46)	170	187
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	51	–	–	–	(119)	(68)
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	–	–	(5)	–	–	(2)	(7)
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(90)	(4)	–	139	–	34	79
Fluctuations des taux de change et autres	(70)	(14)	92	(60)	12	24	(16)
Solde à la fin de l'exercice	(2 229) $	860 $	1 619 $	(786) $	290 $	389 $	143 $

	2021						
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(320) $	(766) $	1 411 $	(670) $	285 $	389 $	329 $
Comptabilisé dans les états du résultat net	(236)	116	(19)	(125)	39	69	(156)
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	8	–	–	–	(213)	(205)
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	–	–	(2)	–	–	8	6
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	–	(1)	1	(17)	–	(4)	(21)
Fluctuations des taux de change et autres	(19)	(1)	(3)	5	–	33	15
Solde à la fin de l'exercice	(575) $	(644) $	1 388 $	(807) $	324 $	282 $	(32) $

	2022	2021
Comptabilisés dans les bilans consolidés :		
Actifs d'impôt différé	1 152 $	1 057 $
Passifs d'impôt différé	(1 009)	(1 089)
Total	143 $	(32) $

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2022, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 619 $ (1 388 $ au 31 décembre 2021) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 7 319 $, dont une tranche de 4 478 $ expirera entre 2026 et 2042; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 2 841 $. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une filiale américaine a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 466 $ (345 $ US) au 31 décembre 2022 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 109 $ (42 $ en 2021) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 550 $ (212 $ en 2021). De ce montant, une tranche de 156 $ expirera entre 2023 et 2038; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 394 $. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 11 $ (20 $ en 2021) relativement aux différences temporaires de 55 $ (94 $ en 2021) liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

27. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel	4 614 $	4 191 $
Frais généraux et administratifs	2 291	1 938
Charges d'intérêts sur les contrats de location	19	21
Amortissement des immobilisations corporelles	116	119
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	69	68
Total	7 109 $	6 337 $

28. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 8 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues, compte tenu de la marge initiale sur les dérivés négociés en bourse de 378 $ au 31 décembre 2022 (65 $ au 31 décembre 2021)[1].

1 La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit.

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

28. Instruments financiers dérivés (suite)

	2022				
	Montant nominal	**Risque de crédit maximal**	**Risque de crédit futur**	**Risque de crédit équivalent**	**Équivalent pondéré en fonction du risque**
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	6 267 $	99 $	72 $	130 $	2 $
Contrats à terme normalisés – achat	6	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	169	–	–	–	–
Options achetées	1	–	–	–	–
	6 443	99	72	130	2
Contrats de change					
Swaps de devises	30 522	2 108	1 890	3 687	63
Contrats à terme de gré à gré	5 828	35	77	97	1
	36 350	2 143	1 967	3 784	64
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 750	55	109	164	1
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	13	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	271	4	–	–	–
Options sur actions achetées	1	–	–	–	–
Options sur actions vendues	3	–	–	–	–
Swaps sur défaillance	675	–	–	–	–
	3 846	72	109	164	1
Total	46 639 $	2 314 $	2 148 $	4 078 $	67 $

	2021				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	5 075 $	207 $	59 $	263 $	5 $
Contrats à terme normalisés – achat	1	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	147	–	–	–	–
Options achetées	11	–	–	–	–
	5 234	207	59	263	5
Contrats de change					
Swaps de devises	22 654	564	1 424	1 958	36
Contrats à terme de gré à gré	4 455	50	65	100	1
	27 109	614	1 489	2 058	37
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	2 146	142	134	261	1
Contrats à terme normalisés – achat	15	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	578	1	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	1 488	3	129	133	1
	4 227	146	263	394	2
Total	36 570 $	967 $	1 811 $	2 715 $	44 $

b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie.

	2022				
	Montant nominal				Juste valeur estimative totale
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	581 $	1 341 $	4 320 $	6 242 $	(358) $
Contrats à terme normalisés – achat	6	–	–	6	–
Contrats à terme normalisés – vente	169	–	–	169	–
Options achetées	1	–	–	1	–
	757	1 341	4 320	6 418	(358)
Contrats de change					
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	943
Contrats à terme de gré à gré	3 262	–	–	3 262	(66)
	6 477	7 521	17 416	31 414	877
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 482	–	–	1 482	6
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	12	–
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	–	–	1 134	13
Autres contrats à terme de gré à gré	271	–	–	271	3
Options sur actions achetées	1	–	–	1	–
Options sur actions vendues	3	–	–	3	–
Swaps sur défaillance	–	500	175	675	–
	2 903	500	175	3 578	22
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	83	–	–	83	(3)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	25	25	3
Contrats de change					
Swaps de devises	–	100	–	100	6
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	58	210	–	268	22
	58	310	25	393	31
Couvertures d'investissement net					
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	134
Contrats de change à terme	2 027	456	–	2 483	(28)
	2 027	456	2 270	4 753	106
Total	12 305 $	10 128 $	24 206 $	46 639 $	675 $

28. Instruments financiers dérivés (suite)

	2021 [1]				
	Montant nominal				Juste valeur estimative totale
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	518 $	948 $	3 586 $	5 052 $	164 $
Contrats à terme normalisés – achat	1	–	–	1	–
Contrats à terme normalisés – vente	147	–	–	147	–
Options achetées	11	–	–	11	–
	677	948	3 586	5 211	164
Contrats de change					
Swaps de devises	2 574	4 298	13 462	20 334	(420)
Contrats à terme de gré à gré	2 450	–	–	2 450	(4)
	5 024	4 298	13 462	22 784	(424)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 952	–	–	1 952	52
Contrats à terme normalisés – achat	15	–	–	15	–
Contrats à terme normalisés – vente	578	–	–	578	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	1 488	–	–	1 488	3
	4 033	–	–	4 033	53
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	78	–	–	78	(1)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	23	23	8
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	43	151	–	194	89
	43	151	23	217	97
Couvertures d'investissement net					
Swaps de devises	–	–	2 320	2 320	–
Contrats de change à terme	1 409	518	–	1 927	48
	1 409	518	2 320	4 247	48
Total	11 264 $	5 915 $	19 391 $	36 570 $	(63) $

1 La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Les paragraphes qui suivent présentent les types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés de la compagnie.

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Des swaps sur défaillance sont utilisés pour transférer le risque de crédit à une autre partie.

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie pour 2022, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, ainsi que les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

29. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, dont des recours collectifs au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

30. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 913 $ US, dont une tranche de 1 497 $ US était émise au 31 décembre 2022.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 5 336 $ au 31 décembre 2022, une tranche de 5 245 $ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 84 $ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans et une tranche de 7 $ étant assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

i) Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 467 $ (1 263 $ au 31 décembre 2021).

   De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

ii) La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 74 $ (63 $ au 31 décembre 2021) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

31. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-dessous tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

	2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits						
Total des primes, montant net	15 103 $	2 025 $	3 962 $	31 731 $	– $	52 821 $
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des placements – réguliers	3 066	3 253	1 526	250	51	8 146
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 900)	(8 088)	(7 066)	(1 856)	7	(23 903)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(3 834)	(4 835)	(5 540)	(1 606)	58	(15 757)
Honoraires et autres produits	1 988	4 271	1 334	5	–	7 598
	13 257	1 461	(244)	30 130	58	44 662
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 628	(3 941)	(3 193)	29 170	–	29 664
Autres [1]	3 893	4 374	1 741	248	25	10 281
Charges financières	133	228	22	9	6	398
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	111	205	56	1	–	373
Charges de restructuration et d'intégration	–	178	–	–	–	178
Bénéfice avant impôt	1 492	417	1 130	702	27	3 768
Impôt sur le résultat	160	(10)	59	18	7	234
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 332	427	1 071	684	20	3 534
Participations ne donnant pas le contrôle	188	(6)	3	–	–	185
Bénéfice net	1 144	433	1 068	684	20	3 349
Dividendes sur actions privilégiées	112	–	18	–	–	130
Bénéfice net avant la répartition du capital	1 032	433	1 050	684	20	3 219
Incidence de la répartition du capital	84	27	(66)	(22)	(23)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 $	460 $	984 $	662 $	(3) $	3 219 $

1 Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

	2021					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits						
Total des primes, montant net	13 900 $	4 518 $	4 862 $	29 533 $	– $	52 813 $
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements – réguliers	2 878	1 937	1 325	262	(9)	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	522	(900)	(1 375)	(334)	4	(2 083)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	3 400	1 037	(50)	(72)	(5)	4 310
Honoraires et autres produits	1 991	3 880	1 415	8	–	7 294
	19 291	9 435	6 227	29 469	(5)	64 417
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	13 577	4 797	3 200	28 721	–	50 295
Autres [1]	3 792	3 654	1 736	212	107	9 501
Charges financières	134	159	24	9	2	328
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	110	171	55	–	–	336
Charges de restructuration et d'intégration	–	90	–	–	–	90
Bénéfice (perte) avant impôt	1 678	564	1 212	527	(114)	3 867
Impôt sur le résultat	182	73	140	(30)	(61)	304
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 496	491	1 072	557	(53)	3 563
Participations ne donnant pas le contrôle	304	(7)	4	–	–	301
Bénéfice net (perte nette)	1 192	498	1 068	557	(53)	3 262
Dividendes sur actions privilégiées	114	–	18	–	2	134
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	1 078	498	1 050	557	(55)	3 128
Incidence de la répartition du capital	109	1	(74)	(25)	(11)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 187 $	499 $	976 $	532 $	(66) $	3 128 $

1 Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	2022	2021
Produits		
États-Unis	27 369 $	21 256 $
Royaume-Uni	1 089	1 369
Japon	(383)	4 297
Autres	2 055	2 547
Total des produits	30 130 $	29 469 $

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations, qui sont en grande partie contrebalancées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

31. Information sectorielle (suite)

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2022				
	Exploitation canadienne	**Exploitation américaine**	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Total**
Actif					
Actif investi	90 751 $	98 929 $	39 420 $	8 738 $	237 838 $
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 794	7 966	3 053	–	16 813
Autres actifs	4 721	37 584	8 994	7 608	58 907
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	–	387 897
Total	195 082 $	310 753 $	179 274 $	16 346 $	701 455 $

	2022				
	Exploitation canadienne	**Exploitation américaine**	**Exploitation européenne**	**Solutions de gestion du capital et des risques**	**Total**
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	81 927 $	115 649 $	37 542 $	12 580 $	247 698 $
Autres passifs	8 238	20 204	4 112	988	33 542
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	–	387 897
Total	183 981 $	302 127 $	169 461 $	13 568 $	669 137 $

	2021				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	92 400 $	55 376 $	48 669 $	9 359 $	205 804 $
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 722	5 826	3 047	–	14 595
Autres actifs	4 323	30 090	10 220	8 037	52 670
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	–	357 419
Total	203 982 $	208 211 $	200 899 $	17 396 $	630 488 $

	2021				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	84 829 $	74 632 $	47 356 $	14 016 $	220 833 $
Autres passifs	7 752	8 800	4 309	892	21 753
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	–	357 419
Total	194 118 $	200 351 $	190 628 $	14 908 $	600 005 $

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	2022	2021
Actif		
Royaume-Uni	5 396 $	6 507 $
États-Unis	6 832	5 902
Japon	3 310	4 102
Autres	808	885
Total de l'actif	16 346 $	17 396 $

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
360 Main Street
Suite 2300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3
Canada

Tél. : 204 942-0051
Téléc. : 204 947-9390
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 13 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total de son passif. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan. L'utilisation de cette méthode nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La direction formule de nombreuses hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur les taux de mortalité, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19, le cas échéant, ainsi que celles portant sur le comportement des titulaires de polices. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les résultats historiques de la compagnie et du secteur étaient limités, et ii) les résultats historiques pouvaient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
    - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
    - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices :
    - en évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
    - en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et de la mortalité;
    - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Impôt sur le résultat – Se reporter aux notes 2 et 26 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie comptabilise un impôt différé pour l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes, en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels les différences devraient être réalisées. La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. Certaines filiales de la compagnie ont un historique de pertes et leur actif d'impôt différé est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La compagnie a conclu qu'avec le recours à certaines occasions de planification fiscale, il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera généré pour utiliser certaines des pertes inutilisées.

Dans la détermination de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé de la compagnie dans ses filiales, la direction a dû porter des jugements relatifs à l'évaluation de la mise en œuvre prévue des stratégies fiscales de la direction. De plus, la direction formule des estimations et pose des hypothèses importantes pour établir les prévisions à l'égard du bénéfice imposable futur, plus précisément à l'égard des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues, ainsi que pour déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé. L'audit de ces jugements a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes en fiscalité, ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux stratégies fiscales, aux taux de croissance des produits et aux marges de charges prévues et à la réponse à la question de savoir si les actifs d'impôt différé dans les filiales de la compagnie seront réalisés ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité, nous avons analysé le caractère raisonnable de la projection du bénéfice imposable futur prévu établie par la direction afin de déterminer si les modèles avaient correctement pris en compte l'incidence des stratégies de planification fiscale.
- Nous avons testé le caractère raisonnable des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues utilisées pour établir le bénéfice imposable futur prévu pour réaliser l'actif d'impôt différé :
    - en évaluant les principaux facteurs influençant les taux de croissance des produits et les marges de charges prévues établis par la direction et utilisés dans les prévisions en ayant recours à des éléments probants provenant du marché et provenant de sources internes propres à l'entité;
    - en effectuant une analyse rétrospective du bénéfice imposable futur à l'aide des résultats réels des exercices antérieurs.
- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité et d'autres spécialistes, nous avons évalué les stratégies de planification fiscale proposées qui sont prises en compte dans l'analyse de la recouvrabilité afin de déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé.

Acquisition des affaires de retraite de Prudential Financial – Se reporter à la note 3b) des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le 1er avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (« Prudential ») au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance. La compagnie a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris en fonction de leur juste valeur respective à la date d'acquisition, ce qui comprend les immobilisations incorporelles liées aux contrats de clients (les « immobilisations incorporelles ») et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « passifs relatifs aux contrats d'assurance »).

La direction a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie. Bien que cette évaluation repose sur plusieurs hypothèses et estimations, celles ayant le degré de subjectivité le plus élevé sont liées aux prévisions à l'égard des produits et du bénéfice et aux taux d'actualisation.

Plusieurs des composantes prises en compte dans la détermination de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance obligent la direction à porter des jugements et à faire des estimations portant sur 1) le traitement comptable approprié, et 2) le caractère approprié des modèles d'évaluation qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et qui incluent les taux d'actualisation. Les jugements et estimations ayant le degré de subjectivité le plus élevé portent sur la détermination du traitement comptable approprié, sur le caractère approprié des modèles d'évaluation et sur les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et des taux d'actualisation.

L'audit de ces jugements, hypothèses et estimations a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en juste valeur, de spécialistes en actuariat et de spécialistes en instruments financiers.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à ces jugements, hypothèses, estimations et traitements comptables utilisées pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont notamment compris les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et du bénéfice en comparant les prévisions avec ce qui suit :
    - les résultats historiques de l'entité acquise;
    - les résultats réels de l'entité acquise après l'acquisition;
    - les analyses sous-jacentes décrivant les stratégies d'affaires et les plans de croissance, y compris l'estimation des produits et des coûts par participant;
    - les rapports de tiers et la performance de sociétés comparables.
- Avec l'aide des spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination des taux d'actualisation, de même qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance :

- Avec l'aide de spécialistes en instruments financiers, nous avons revu l'évaluation de la direction liée au traitement comptable des passifs relatifs aux contrats d'assurance :
    - en évaluant les contrats signés pour comprendre la nature des produits et pour déterminer si tous les faits et circonstances clés ont été intégrés à l'évaluation de la direction;
    - en analysant les normes comptables pertinentes, y compris divers aspects des normes IFRS, du cadre conceptuel et des directives.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
    - en examinant les modèles d'évaluation pour vérifier si les hypothèses clés y ont été incorporées;
    - en recalculant l'estimation de la direction portant sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats aux estimations fournies par la compagnie.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices :
    - en évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels;
    - en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices;
    - en analysant l'interprétation et les jugements exercés par la direction en fonction des données d'entrée correspondantes, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») – Se reporter à la note 2 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie adoptera IFRS 17 pour la période ouverte le 1er janvier 2023 et elle a inclus une estimation de l'incidence financière sur le bilan consolidé d'ouverture au 1er janvier 2022 (la date de transition) conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre exigera une part considérable de jugement et d'interprétation, et qui aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise, évalue et présente les contrats d'assurance, et sur la façon dont elle fournit des informations à leur sujet. Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle norme, la compagnie a fait certains choix de méthodes comptables et a présenté l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués ainsi que certains reclassements et autres ajustements transitoires qui reflètent l'application future des exigences d'IFRS 17, notamment en ce qui concerne l'établissement de la marge sur services contractuels initiale. Ces informations seront plus détaillées en 2023, une fois la nouvelle norme adoptée.

La direction a dû porter des jugements et formuler des estimations pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition, ainsi que pour estimer l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à divers spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Lorsque des informations supplémentaires découlant d'IFRS 17 devront être présentées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, des tests plus poussés portant sur l'incidence de la transition seront effectués. Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à la détermination par la direction du traitement comptable à appliquer lors de la transition et à l'estimation de l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués :

- Nous avons évalué les jugements portés par la direction pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition en analysant les informations fournies en fonction des directives comptables comprises dans IFRS 17;
- Nous avons évalué le caractère approprié et raisonnable de certains reclassements, des principaux modèles, hypothèses importantes et autres données pertinentes servant à déterminer les ajustements transitoires, ce qui comprend la marge sur services contractuels, ainsi que leur incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Paul Stauch.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 8 février 2023

Page laissée en blanc intentionnellement.

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 81

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR, au www.sedar.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 9 février 2023.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2022, Power Corporation du Canada (« Power ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de Power, détenaient, directement ou indirectement, 62,2 % et 3,9 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Ce rapport contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAII ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris les composantes des ratios non conformes aux normes IFRS, et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

Ce rapport contient également d'autres mesures financières, notamment :

- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils** représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les mêmes épargnes des clients qui sont détenues dans différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.
- **L'actif sous services-conseils** est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.
- **L'actif géré** est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Le fonds de roulement,** qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. IG Gestion de patrimoine (« IG »), gestionnaire de patrimoine, et Placements Mackenzie (« Mackenzie »), gestionnaire d'actifs, sont les principales filiales en exploitation de la Société. La Société exerce également des activités par l'intermédiaire d'Investment Planning Counsel (« IPC »), gestionnaire de patrimoine, et détient des investissements stratégiques dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») et Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), comme il est décrit de façon plus détaillée dans le présent rapport de gestion.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM se chiffraient à 249,4 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 277,1 G$ au 31 décembre 2021, comme il est présenté dans le tableau 6. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 255,2 G$, comparativement à 259,7 G$ en 2021. Pour le quatrième trimestre de 2022, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 247,8 G$, comparativement à 272,0 G$ au quatrième trimestre de 2021.

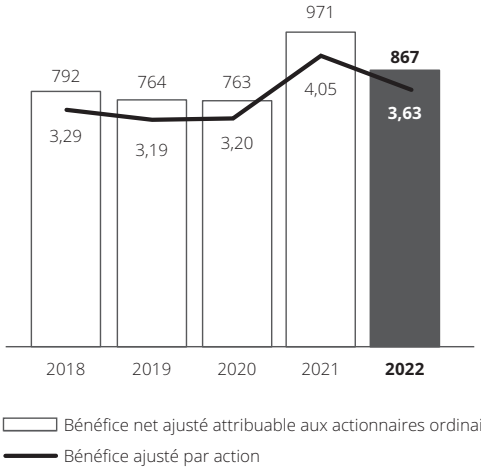
Le total de l'actif géré s'élevait à 217,0 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 245,3 G$ au 31 décembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 224,6 G$, comparativement à 231,4 G$ en 2021. Pour le quatrième trimestre de 2022, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 216,5 G$, comparativement à 241,9 G$ pour le quatrième trimestre de 2021.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 867,2 M$, ou 3,63 $ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 978,9 M$, ou 4,08 $ par action, en 2021, ce qui représente une diminution du bénéfice par action de 11,0 %. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 224,7 M$, ou 0,94 $ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 268,5 M$, ou 1,11 $ par action, pour la période correspondante de 2021, ce qui représente une diminution de 15,3 % du bénéfice par action.

Le bénéfice net par action pour l'exercice 2022 a diminué de 10,4 % par rapport au bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2021. Le bénéfice net par action pour le quatrième trimestre de 2022 a diminué de 13,0 % par rapport au bénéfice

Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1] et bénéfice ajusté par action[1]

Pour les exercices (en M$, sauf les montants par action)



Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice net ajusté par action excluent les montants après impôt suivants :

2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au remboursement anticipé de débentures.

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

2021 – la contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*

net ajusté par action (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ») pour le quatrième trimestre de 2021. En 2021, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 971,2 M$, ou 4,05 $ par action, pour l'exercice, et à 260,8 M$, ou 1,08 $ par action, pour le quatrième trimestre.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, les autres éléments comprenaient une contrepartie additionnelle à recevoir de 10,6 M$ (7,7 M$ après impôt) liée à la vente de la participation de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») en 2020.

Les capitaux propres se chiffraient à 6,3 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 6,5 G$ au 31 décembre 2021. Le rendement ajusté des capitaux propres (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 14,0 %, contre 16,4 % pour la période correspondante de 2021. Le rendement ajusté des capitaux propres, compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 15,2 %, comparativement à 19,0 % en 2021. En 2022, le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'à la fin de 2021.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power Corporation du Canada (« Power ») dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G$, ce qui a fait passer la participation de la Société dans ChinaAMC de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4 % à 2,4 %. La contrepartie restante de 597 M$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues.

Les avantages de l'acquisition de ChinaAMC comprennent :

- l'accroissement de la participation au secteur de la gestion d'actifs chinois en pleine croissance, grâce à une participation importante dans l'un des gestionnaires d'actifs de premier plan en Chine;
- le renforcement des relations et des occasions d'affaires entre Mackenzie et ChinaAMC au fur et à mesure que Mackenzie crée des solutions mondiales, entièrement diversifiées et différenciées pour ses clients et qu'elle renforce les occasions de distribution en Chine;
- la simplification de la structure organisationnelle de la Société financière IGM et de Power par le regroupement de leur participation dans ChinaAMC au sein de Mackenzie.

Aperçu des marchés

Faisant suite à une période prolongée de solides rendements des marchés des capitaux qui a commencé au deuxième trimestre de 2020, les rendements négatifs enregistrés en 2022 reflétaient la volatilité des marchés mondiaux.

- L'indice composé de rendement total S&P/TSX a augmenté de 6,0 % au quatrième trimestre de 2022 et a diminué de 5,8 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers américains, représentés par l'indice de rendement total S&P 500, ont augmenté de 7,6 % au quatrième trimestre de 2022 et ont diminué de 18,1 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers européens, représentés par l'indice de rendement total MSCI Europe (net), ont augmenté de 9,6 % au quatrième trimestre de 2022 et ont diminué de 9,5 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers asiatiques, représentés par l'indice de rendement total MSCI AC Asia Pacific (net), ont augmenté de 12,5 % au quatrième trimestre de 2022 et ont diminué de 17,2 % pour l'exercice.
- L'indice obligataire universel de rendement total FTSE TMX Canada a augmenté de 0,1 % au quatrième trimestre de 2022 et a diminué de 11,7 % pour l'exercice.
- Les placements de nos clients ont obtenu un rendement moyen de 5,4 % au quatrième trimestre de 2022 et de -9,9 % pour l'exercice.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont diminué de 10,0 %, passant de 277,1 G$ au 31 décembre 2021 à 249,4 G$ au 31 décembre 2022. Se reporter au tableau 6 pour consulter la ventilation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM.

Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

	Trimestres clos les			*Exercices clos les*	
(en M$, sauf le bénéfice par action)	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**224,7 $**	216,1 $	260,8 $	**867,2 $**	971,2 $
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	**–**	–	7,7	**–**	7,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**224,7 $**	216,1 $	268,5 $	**867,2 $**	978,9 $
Bénéfice ajusté par action[1]	**0,94 $**	0,91 $	1,08 $	**3,63 $**	4,05 $
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	**–**	–	0,03	**–**	0,03
Bénéfice par action[2]	**0,94 $**	0,91 $	1,11 $	**3,63 $**	4,08 $
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué *(en milliers)*	**237 958**	237 808	241 443	**238 996**	240 019
BAIIA avant les commissions de vente[1]	**366,1 $**	356,0 $	411,8 $	**1 425,6 $**	1 547,0 $
Commissions fondées sur les ventes versées	**(22,2)**	(25,6)	(42,9)	**(130,8)**	(170,5)
BAIIA après les commissions de vente[1]	**343,9**	330,4	368,9	**1 294,8**	1 376,5
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	**22,2**	25,6	39,3	**123,5**	151,0
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	**(20,9)**	(20,1)	(16,2)	**(77,6)**	(56,7)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	**(26,2)**	(26,4)	(25,4)	**(104,0)**	(99,8)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat[1]	**319,0**	309,5	366,6	**1 236,7**	1 371,0
Charges d'intérêts[3]	**28,7**	28,6	28,6	**113,8**	113,9
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**290,3**	280,9	338,0	**1 122,9**	1 257,1
Impôt sur le résultat	**63,3**	63,9	76,5	**250,4**	283,9
Bénéfice net ajusté[1]	**227,0**	217,0	261,5	**872,5**	973,2
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	**–**	–	7,7	**–**	7,7
Bénéfice net	**227,0 $**	217,0 $	269,2 $	**872,5 $**	980,9 $

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*
2. *Bénéfice dilué par action*
3. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.*

Secteurs à présenter

Les secteurs à présenter de la Société sont Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres. Ces secteurs tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 2, 3 et 4).

- ***Gestion de patrimoine*** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- ***Gestion d'actifs*** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- ***Investissements stratégiques et autres*** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur. Les investissements sont classés dans ce secteur (plutôt que dans le secteur Gestion de patrimoine ou le secteur Gestion d'actifs) lorsque cela est

justifié en raison de différents segments de marché, profils de croissance ou autres caractéristiques uniques.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.

Présentation financière

La présentation financière comprend les produits et les charges afin qu'ils correspondent aux indicateurs clés des activités et qui reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les catégories sont les suivantes :

- ***Produits du secteur Gestion de patrimoine –*** Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- ***Produits du secteur Gestion d'actifs*** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.
- ***Rémunération des courtiers*** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- ***Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires*** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à des clients du secteur Gestion de patrimoine et d'activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients, ainsi que le nombre de relations qui existent avec les conseillers et les clients.
- ***Charges liées aux activités et aux services de soutien*** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- ***Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller*** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location. La charge d'intérêts est affectée à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

L'impôt sur le résultat est présenté dans chaque secteur. Les variations consolidées des taux d'imposition effectifs de la Société financière IGM sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction

Tableau 2 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Produits										
Gestion de patrimoine	**610,8 $**	672,5 $	**– $**	– $	**– $**	– $	**(4,6)$**	(5,0)$	**606,2 $**	667,5 $
Gestion d'actifs	**–**	–	**260,5**	296,8	**–**	–	**(27,3)**	(30,0)	**233,2**	266,8
Charge de rémunération des courtiers	**–**	–	**(76,9)**	(91,7)	**–**	–	**4,5**	5,0	**(72,4)**	(86,7)
Gestion d'actifs – produits nets	**–**	–	**183,6**	205,1	**–**	–	**(22,8)**	(25,0)	**160,8**	180,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	**2,6**	1,4	**5,6**	1,3	**7,4**	1,1	**–**	–	**15,6**	3,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	**–**	–	**–**	–	**65,4**	50,7	**–**	–	**65,4**	50,7
	613,4	673,9	**189,2**	206,4	**72,8**	51,8	**(27,4)**	(30,0)	**848,0**	902,1
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	**276,9**	284,8	**21,3**	24,1	**–**	–	**–**	–	**298,2**	308,9
Activités et services de soutien	**121,3**	115,9	**90,9**	88,3	**0,4**	1,3	**(0,1)**	–	**212,5**	205,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**44,6**	49,5	**1,0**	1,6	**–**	–	**(27,3)**	(30,0)	**18,3**	21,1
	442,8	450,2	**113,2**	114,0	**0,4**	1,3	**(27,4)**	(30,0)	**529,0**	535,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**170,6**	223,7	**76,0**	92,4	**72,4**	50,5	**–**	–	**319,0**	366,6
Charges d'intérêts[2]	**22,8**	22,7	**5,9**	5,9	**–**	–	**–**	–	**28,7**	28,6
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**147,8**	201,0	**70,1**	86,5	**72,4**	50,5	**–**	–	**290,3**	338,0
Impôt sur le résultat	**39,7**	53,8	**18,8**	21,2	**4,8**	1,5	**–**	–	**63,3**	76,5
Bénéfice net ajusté[1]	**108,1**	147,2	**51,3**	65,3	**67,6**	49,0	**–**	–	**227,0**	261,5
Participation ne donnant pas le contrôle	**0,2**	–	**–**	–	**2,1**	0,7	**–**	–	**2,3**	0,7
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**107,9 $**	147,2 $	**51,3 $**	65,3 $	**65,5 $**	48,3 $	**– $**	– $	**224,7**	260,8
Autres éléments[1], déduction faite de l'impôt										
Profit à la vente de Personal Capital									**–**	7,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									**224,7 $**	268,5 $

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.*

surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

Les autres éléments, qui figurent aux tableaux 2 et 3, comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait

Tableau 3 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Cumul annuel

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Produits										
Gestion de patrimoine	**2 484,0 $**	2 572,9 $	**– $**	– $	**– $**	– $	**(18,7)$**	(19,3)$	**2 465,3 $**	2 553,6 $
Gestion d'actifs	**–**	–	**1 077,7**	1 126,1	**–**	–	**(111,7)**	(114,6)	**966,0**	1 011,5
Charge de rémunération des courtiers	**–**	–	**(327,6)**	(355,3)	**–**	–	**18,7**	19,3	**(308,9)**	(336,0)
Gestion d'actifs – produits nets	**–**	–	**750,1**	770,8	**–**	–	**(93,0)**	(95,3)	**657,1**	675,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	**4,1**	3,6	**5,7**	5,8	**14,6**	2,7	**(0,3)**	(0,2)	**24,1**	11,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	**–**	–	**–**	–	**210,7**	196,4	**–**	–	**210,7**	196,4
	2 488,1	2 576,5	**755,8**	776,6	**225,3**	199,1	**(112,0)**	(114,8)	**3 357,2**	3 437,4
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	**1 126,1**	1 089,3	**79,4**	88,7	**–**	–	**–**	–	**1 205,5**	1 178,0
Activités et services de soutien	**476,9**	466,1	**358,4**	335,6	**4,9**	4,9	**(0,3)**	(0,2)	**839,9**	806,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**181,9**	189,7	**4,9**	6,9	**–**	–	**(111,7)**	(114,6)	**75,1**	82,0
	1 784,9	1 745,1	**442,7**	431,2	**4,9**	4,9	**(112,0)**	(114,8)	**2 120,5**	2 066,4
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**703,2**	831,4	**313,1**	345,4	**220,4**	194,2	**–**	–	**1 236,7**	1 371,0
Charge d'intérêts[2]	**90,3**	90,3	**23,5**	23,6	**–**	–	**–**	–	**113,8**	113,9
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**612,9**	741,1	**289,6**	321,8	**220,4**	194,2	**–**	–	**1 122,9**	1 257,1
Impôt sur le résultat	**164,2**	198,0	**76,4**	81,0	**9,6**	4,9	**0,2**	–	**250,4**	283,9
Bénéfice net ajusté[1]	**448,7**	543,1	**213,2**	240,8	**210,8**	189,3	**(0,2)**	–	**872,5**	973,2
Participation ne donnant pas le contrôle	**0,2**	–	**–**	–	**5,1**	2,0	**–**	–	**5,3**	2,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**448,5 $**	543,1 $	**213,2 $**	240,8 $	**205,7 $**	187,3 $	**(0,2)$**	– $	**867,2**	971,2
Autres éléments[1], déduction faite de l'impôt										
Profit à la vente de Personal Capital									**–**	7,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									**867,2 $**	978,9 $

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.*

rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre et ils ne sont pas attribués à des secteurs. Les autres éléments pour le quatrième trimestre de 2021 comprenaient un profit à la vente de Personal Capital d'un montant de 10,6 M$ (7,7 M$ après impôt), en raison de la contrepartie additionnelle à recevoir en ce qui a trait à la vente de la participation de la Société dans Personal Capital en 2020. Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des périodes considérées, comme il est indiqué dans les tableaux 2, 3 et 4.

Tableau 4 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2022

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022
Produits										
Gestion de patrimoine	**610,8 $**	611,3 $	**– $**	– $	**– $**	– $	**(4,6)$**	(4,5)$	**606,2 $**	606,8 $
Gestion d'actifs	**–**	–	**260,5**	262,7	**–**	–	**(27,3)**	(27,3)	**233,2**	235,4
Charge de rémunération des courtiers	**–**	–	**(76,9)**	(77,5)	**–**	–	**4,5**	4,6	**(72,4)**	(72,9)
Gestion d'actifs – produits nets	**–**	–	**183,6**	185,2	**–**	–	**(22,8)**	(22,7)	**160,8**	162,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	**2,6**	2,8	**5,6**	3,8	**7,4**	4,7	**–**	(0,2)	**15,6**	11,1
Quote-part du résultat des entreprises associées	**–**	–	**–**	–	**65,4**	46,9	**–**	–	**65,4**	46,9
	613,4	614,1	**189,2**	189,0	**72,8**	51,6	**(27,4)**	(27,4)	**848,0**	827,3
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	**276,9**	278,0	**21,3**	16,4	**–**	–	**–**	–	**298,2**	294,4
Activités et services de soutien	**121,3**	118,5	**90,9**	86,0	**0,4**	1,1	**(0,1)**	(0,1)	**212,5**	205,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**44,6**	44,0	**1,0**	1,2	**–**	–	**(27,3)**	(27,3)	**18,3**	17,9
	442,8	440,5	**113,2**	103,6	**0,4**	1,1	**(27,4)**	(27,4)	**529,0**	517,8
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**170,6**	173,6	**76,0**	85,4	**72,4**	50,5	**–**	–	**319,0**	309,5
Charge d'intérêts[2]	**22,8**	22,7	**5,9**	5,9	**–**	–	**–**	–	**28,7**	28,6
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**147,8**	150,9	**70,1**	79,5	**72,4**	50,5	**–**	–	**290,3**	280,9
Impôt sur le résultat	**39,7**	40,5	**18,8**	21,0	**4,8**	2,4	**–**	–	**63,3**	63,9
Bénéfice net ajusté[1]	**108,1**	110,4	**51,3**	58,5	**67,6**	48,1	**–**	–	**227,0**	217,0
Participation ne donnant pas le contrôle	**0,2**	–	**–**	–	**2,1**	0,9	**–**	–	**2,3**	0,9
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**107,9 $**	110,4 $	**51,3 $**	58,5 $	**65,5 $**	47,2 $	**– $**	– $	**224,7**	216,1
Autres éléments[1], déduction faite de l'impôt									**–**	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									**224,7 $**	216,1 $

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.*

Tableau 5 : Taux d'imposition effectif

	Trimestres clos les			*Exercices clos les*	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	**26,61 %**	26,62 %	26,64 %	**26,62 %**	26,63 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	**(5,51)**	(3,93)	(3,39)	**(4,50)**	(3,65)
Autres	**0,70**	0,05	(0,48)	**0,18**	(0,36)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	**21,80 %**	22,74 %	22,77 %	**22,30 %**	22,62 %

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils

	Gestion de patrimoine				Gestion d'actifs[1]					
	IG Gestion de patrimoine		Investment Planning Counsel		Placements Mackenzie		Éliminations intersociétés[2]		Données consolidées	
(en M$)	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Trimestres clos les										
Flux bruts										
Ventes brutes de fonds communs de placement[3]	**2 125 $**	2 959 $	**138 $**	174 $	**1 559 $**	2 592 $	**– $**	– $	**3 822 $**	5 725 $
Entrées brutes des courtiers	**3 031**	3 437	**1 157**	1 509	**–**	–	**–**	–	**4 188**	4 946
Flux nets										
Ventes nettes de fonds communs de placement[3]	**(718)**	457	**(148)**	(129)	**(966)**	512	**–**	–	**(1 832)**	840
Créations nettes de parts de FNB	**–**	–	**–**	–	**134**	245	**–**	–	**134**	245
Ventes nettes de fonds d'investissement	**(718)**	457	**(148)**	(129)	**(832)**	757	**–**	–	**(1 698)**	1 085
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels[4]	**–**	–	**–**	–	**(135)**	(576)	**–**	–	**(135)**	(576)
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**(18)**	36	**(33)**	20	**–**	–	**51**	(56)	**–**	–
Ventes nettes des produits d'IGM	**(736)**	493	**(181)**	(109)	**(967)**	181	**51**	(56)	**(1 833)**	509
Autres flux nets des courtiers	**1 165**	492	**226**	232	**–**	–	**2**	1	**1 393**	725
Total des flux nets	**429**	985	**45**	123	**(967)**	181	**53**	(55)	**(440)**	1 234
Exercices clos les										
Flux bruts										
Ventes brutes de fonds communs de placement[3]	**10 587 $**	11 845 $	**621 $**	774 $	**7 496 $**	12 022 $	**– $**	– $	**18 704 $**	24 641 $
Entrées brutes des courtiers	**12 872**	13 434	**4 424**	5 366	**–**	–	**–**	–	**17 296**	18 800
Flux nets										
Ventes nettes de fonds communs de placement[3, 5]	**43**	1 813	**(322)**	(288)	**(1 736)**	3 908	**–**	–	**(2 015)**	5 433
Créations nettes de parts de FNB[6]	**–**	–	**–**	–	**705**	1 532	**–**	–	**705**	1 532
Ventes nettes de fonds d'investissement	**43**	1 813	**(322)**	(288)	**(1 031)**	5 440	**–**	–	**(1 310)**	6 965
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels[4]	**–**	–	**–**	–	**(834)**	(306)	**–**	–	**(834)**	(306)
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**(32)**	431	**(39)**	180	**–**	–	**71**	(611)	**–**	–
Ventes nettes des produits d'IGM	**11**	2 244	**(361)**	(108)	**(1 865)**	5 134	**71**	(611)	**(2 144)**	6 659
Autres flux nets des courtiers	**2 679**	1 440	**616**	596	**–**	–	**6**	6	**3 301**	2 042
Total des flux nets	**2 690**	3 684	**255**	488	**(1 865)**	5 134	**77**	(605)	**1 157**	8 701

1. *Les flux du secteur Gestion d'actifs excluent les mandats de sous-conseiller exécutés pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.*
2. *Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.*
3. *L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.*
4. *Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes :*
   Au premier trimestre de 2022 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
   Au deuxième trimestre de 2021 – Mackenzie a obtenu des mandats d'un montant de 680 M$ à titre de sous-conseiller.
   Au quatrième trimestre de 2021 – un client institutionnel a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour un mandat d'un montant total de 667 M$.
5. *Au cours de l'exercice 2021, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des rachats et des rachats nets de 361 M$.*
6. *FNB – Au cours de l'exercice 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M$ parmi les FNB de Mackenzie.*

Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils

Au 31 décembre 2022, l'actif géré et l'actif sous services-conseils se chiffraient à 249,4 G$, comparativement à 277,1 G$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 10,0 %, comme il est présenté au tableau 6. Au 31 décembre 2022, le total de l'actif géré s'élevait à 217,0 G$, comparativement à 245,3 G$ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 11,5 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les entrées nettes se sont établies à 1,2 G$, comparativement à 8,7 G$ en 2021, comme il est présenté au tableau 6. Les rachats nets de fonds d'investissement pour l'exercice se sont chiffrés à 1,3 G$ en 2022, comparativement à des ventes nettes de 7,0 G$ en 2021. Pour le quatrième trimestre de 2022, les sorties nettes se sont établies à 440 M$, comparativement à des entrées nettes de 1,2 G$ pour le quatrième trimestre de 2021, comme il est présenté au tableau 6. Pour le quatrième trimestre, les rachats

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils (suite)

	Gestion de patrimoine				Gestion d'actifs				
	IG Gestion de patrimoine		Investment Planning Counsel		Placements Mackenzie		Éliminations intersociétés[1]		Données consolidées	
(en M$)	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021
Actif géré et actif sous services-conseils										
Gestion de patrimoine[2]										
Actif géré	**99 275 $**	110 541 $	**4 622 $**	5 629 $			**– $**	– $	**103 897 $**	116 170 $
Actifs de Mackenzie vendus par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**850**	957	**3 195**	3 640			**–**	–	**4 045**	4 597
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	**10 691**	8 059	**21 730**	23 808			**(7)**	(11)	**32 414**	31 856
Actif sous services-conseils	**110 816**	119 557	**29 547**	33 077			**(7)**	(11)	**140 356**	152 623
Gestion d'actifs										
Fonds communs de placement					**54 434 $**	62 969 $			**54 434**	62 969
FNB					**5 219**	5 393			**5 219**	5 393
Fonds d'investissement					**59 653**	68 362			**59 653**	68 362
Comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels					**6 422**	7 948			**6 422**	7 948
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie					**47 023**	52 805			**47 023**	52 805
Total des comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels					**53 445**	60 753			**53 445**	60 753
Total excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine					**113 098**	129 115			**113 098**	129 115
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine					**73 514**	81 228			**73 514**	81 228
Total de l'actif géré					**186 612**	210 343			**186 612**	210 343
FNB										
Distribués à des tiers					**5 219**	5 393			**5 219**	5 393
Détenus dans les produits gérés d'IGM					**7 176**	7 281	**(7 176)**	(7 281)	**–**	–
Total des FNB					**12 395**	12 674	**(7 176)**	(7 281)	**5 219**	5 393
Données consolidées										
Actif géré	**99 275**	110 541	**4 622**	5 629	**186 612**	210 343	**(73 514)**	(81 228)	**216 995**	245 285
Actifs de Mackenzie vendus par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**850**	957	**3 195**	3 640	**–**	–	**(4 045)**	(4 597)	**–**	–
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	**10 691**	8 059	**21 730**	23 808	**–**	–	**(7)**	(11)	**32 414**	31 856
Actif géré et actif sous services-conseils	**110 816**	119 557	**29 547**	33 077	**186 612**	210 343	**(77 566)**	(85 836)	**249 409**	277 141

1. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
2. L'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprend les comptes à gestion distincte.

nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 1,7 G$, comparativement à des ventes nettes de 1,1 G$ en 2021. Les flux nets et les ventes nettes sont fondés sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.

La Société tire également parti des actifs gérés sous-jacents des investissements de la Société dans des entreprises associées, notamment ChinaAMC et Northleaf. À l'heure actuelle, cet actif géré n'est pas présenté à titre d'actif géré et d'actif sous services-conseils de la Société.

Au 31 décembre 2022, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G$), comparativement à 1 661,6 milliards RMB¥ (330,5 G$) au 31 décembre 2021, soit une hausse de 3,6 % (2,2 % en $ CA). Au 31 décembre 2022, la Société financière IGM détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, laquelle est passée à 27,8 % le 12 janvier 2023.

Au 31 décembre 2022, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 24,1 G$, comparativement à 19,5 G$ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 23,6 %. La Société financière IGM détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Les variations de l'actif géré des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Principales données annuelles

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 7.

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 7, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen. L'actif géré et l'actif sous services-conseils se sont chiffrés à 240,0 G$ en 2020, ont augmenté pour s'établir à 277,1 G$ en 2021 et ont diminué pour s'établir à 249,4 G$ en 2022. Les variations sont principalement attribuables aux fluctuations des marchés des capitaux au cours des périodes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 255,2 G$, comparativement à 259,7 G$ en 2021. L'incidence de l'évolution du total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 $ en 2022, soit le même montant qu'en 2021 et en 2020.

Sommaire des résultats trimestriels

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

Tableau 7 : Principales données annuelles

	2022	2021	2020
États consolidés du résultat net *(en M$)*			
Produits			
Gestion de patrimoine	**2 465,3 $**	2 553,6 $	2 259,6 $
Gestion d'actifs – produits nets	**657,1**	675,5	529,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	**24,1**	11,9	11,0
Quote-part du résultat des entreprises associées	**210,7**	196,4	147,0
	3 357,2	3 437,4	2 947,4
Charges	**2 234,3**	2 180,3	1 973,4
	1 122,9	1 257,1	974,0
Profit à la vente de Personal Capital	**–**	10,6	37,2
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition	**–**	–	25,2
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	**–**	–	3,4
Charges de restructuration et autres charges	**–**	–	(74,5)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 122,9**	1 267,7	965,3
Impôt sur le résultat	**250,4**	286,8	200,7
Bénéfice net	**872,5**	980,9	764,6
Participation ne donnant pas le contrôle	**(5,3)**	(2,0)	(0,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**867,2 $**	978,9 $	764,4 $
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS *(en M$)*			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**867,2 $**	971,2 $	762,9 $
Autres éléments :			
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	**–**	7,7	31,4
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition et de l'impôt	**–**	–	21,4
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	**–**	–	3,4
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	**–**	–	(54,7)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**867,2 $**	978,9 $	764,4 $
Bénéfice par action *($)*			
Bénéfice ajusté par action[1]			
– De base	**3,64 $**	4,07 $	3,20 $
– Dilué	**3,63**	4,05	3,20
Bénéfice par action			
– De base	**3,64**	4,10	3,21
– Dilué	**3,63**	4,08	3,21
Dividendes par action *($)*			
Actions ordinaires	**2,25 $**	2,25 $	2,25 $
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen *(en G$)*			
Actif géré des fonds d'investissement	**168,9 $**	173,4 $	161,7 $
Total de l'actif géré	**224,6**	231,4	168,5
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	**255,2**	259,7	191,2
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin *(en G$)*			
Actif géré des fonds d'investissement	**163,6 $**	184,5 $	159,5 $
Total de l'actif géré	**217,0**	245,3	214,0
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	**249,4**	277,1	240,0
Total de l'actif de la Société *(en M$)*	**18 873 $**	17 661 $	16 062 $
Total de la dette à long terme *(en M$)*	**2 100 $**	2 100 $	2 100 $
Nombre d'actions ordinaires en circulation *(en milliers)*	**237 668**	239 679	238 308
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué *(en milliers)*	**238 996**	240 019	238 307

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*

Tableau 8 : Sommaire des résultats trimestriels

	Q4 2022	Q3 2022	Q2 2022	Q1 2022	Q4 2021	Q3 2021	Q2 2021	Q1 2021
États consolidés du résultat net *(en M$)*								
Produits								
Gestion de patrimoine	**606,2 $**	606,8 $	611,1 $	641,2 $	667,5 $	655,0 $	627,6 $	603,5 $
Gestion d'actifs	**233,2**	235,4	241,6	255,8	266,8	263,4	248,3	233,0
Charge de rémunération des courtiers	**(72,4)**	(72,9)	(77,4)	(86,2)	(86,7)	(85,9)	(82,7)	(80,7)
Gestion d'actifs – produits nets	**160,8**	162,5	164,2	169,6	180,1	177,5	165,6	152,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	**15,6**	11,1	(0,6)	(2,0)	3,8	2,5	2,5	3,1
Quote-part du résultat des entreprises associées	**65,4**	46,9	50,0	48,4	50,7	55,9	48,2	41,6
	848,0	827,3	824,7	857,2	902,1	890,9	843,9	800,5
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	**298,2**	294,4	303,8	309,1	308,9	294,0	291,1	284,0
Activités et services de soutien	**212,5**	205,5	206,4	215,5	205,5	197,6	196,8	206,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**18,3**	17,9	18,3	20,6	21,1	20,7	20,4	19,8
Charges d'intérêts[1]	**28,7**	28,6	28,4	28,1	28,6	28,7	28,5	28,1
	557,7	546,4	556,9	573,3	564,1	541,0	536,8	538,4
Bénéfice avant les éléments suivants	**290,3**	280,9	267,8	283,9	338,0	349,9	307,1	262,1
Profit à la vente de Personal Capital	**–**	–	–	–	10,6	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**290,3**	280,9	267,8	283,9	348,6	349,9	307,1	262,1
Impôt sur le résultat	**63,3**	63,9	59,4	63,8	79,4	78,4	69,3	59,7
Bénéfice net	**227,0**	217,0	208,4	220,1	269,2	271,5	237,8	202,4
Participation ne donnant pas le contrôle	**2,3**	0,9	1,3	0,8	0,7	0,7	0,4	0,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**224,7 $**	216,1 $	207,1 $	219,3 $	268,5 $	270,8 $	237,4 $	202,2 $
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS *(en M$)*								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[2]	**224,7 $**	216,1 $	207,1 $	219,3 $	260,8 $	270,8 $	237,4 $	202,2 $
Autres éléments :								
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt (2,9 M$)	**–**	–	–	–	7,7	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**224,7 $**	216,1 $	207,1 $	219,3 $	268,5 $	270,8 $	237,4 $	202,2 $
Bénéfice par action *($)*								
Bénéfice ajusté par action[2]								
– De base	**0,95 $**	0,91 $	0,87 $	0,91 $	1,09 $	1,13 $	0,99 $	0,85 $
– Dilué	**0,94**	0,91	0,87	0,91	1,08	1,13	0,99	0,85
Bénéfice par action								
– De base	**0,95**	0,91	0,87	0,91	1,12	1,13	0,99	0,85
– Dilué	**0,94**	0,91	0,87	0,91	1,11	1,13	0,99	0,85
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué *(en milliers)*	**237 958**	237 808	239 242	241 251	241 443	240 575	239 821	238 474
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen *(en G$)*								
Actif géré des fonds d'investissement	**163,3 $**	164,3 $	169,3 $	179,0 $	181,9 $	178,6 $	170,2 $	162,7 $
Total de l'actif géré	**216,5**	217,3	225,2	238,4	241,9	238,3	227,8	217,6
Actif géré et actif sous services-conseils	**247,8**	247,2	255,3	269,5	272,0	267,4	255,4	243,9
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin *(en G$)*								
Actif géré des fonds d'investissement	**163,6 $**	157,6 $	160,2 $	178,5 $	184,5 $	176,8 $	174,4 $	165,5 $
Total de l'actif géré	**217,0**	208,7	213,1	237,1	245,3	236,2	233,6	221,6
Actif géré et actif sous services-conseils	**249,4**	238,1	242,1	268,3	277,1	265,2	262,0	248,5

1. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.*
2. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine (« IG ») et Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »).

Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent ce qui suit :

- ***Les honoraires de conseil*** comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils.
- ***Les honoraires liés aux produits et aux programmes*** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent les honoraires de gestion, d'administration et d'autres honoraires connexes, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré.
- ***Les autres produits tirés de la planification financière*** sont des honoraires se rapportant à l'offre d'autres produits financiers aux clients, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller sont transférées entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, est une société de gestion de patrimoine de premier plan au Canada dont l'intérêt premier est de fournir une vaste gamme de services de planification financière personnelle aux Canadiens.

Investment Planning Counsel, qui a été fondée en 1996, est une société indépendante qui distribue des produits et offre des services et des conseils financiers au Canada. Elle compte 653 conseillers.

Le secteur Gestion de patrimoine propose une démarche exhaustive en matière de planification qui est assurée par les conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers.

La revue des activités du secteur Gestion de patrimoine porte principalement sur IG Gestion de patrimoine, car elle représente 98 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de l'ensemble du secteur.

Faits nouveaux en 2022

En avril 2022, IG Gestion de patrimoine a lancé deux nouvelles séries de produits, soit huit fonds au total. Les Portefeuilles pour contribuables américains IG (les « Portefeuilles ») offrent aux investisseurs une solution de placement globale qui simplifie la production de la déclaration de revenus pour les résidents canadiens qui paient de l'impôt aux États-Unis. La deuxième série de produits, les Fonds en dollars US IG Mackenzie (les « Fonds »), est destinée aux investisseurs qui désirent faire des placements en dollars américains. Les nouveaux Fonds offrent aux clients une diversification complète pour leurs avoirs en dollars américains, et les nouveaux Portefeuilles visent à simplifier la production de la déclaration de revenus, qui est souvent complexe et coûteuse. IG Gestion de patrimoine a collaboré avec les gestionnaires de placement réputés de Mackenzie et de Gestion d'actifs BlackRock pour offrir ces solutions de placement diversifiées, qui représentent pour les Canadiens un moyen novateur d'atteindre leurs objectifs financiers.

IG Gestion de patrimoine et Nesto Inc. (« nesto ») ont conclu une entente stratégique en vertu de laquelle nesto offrira des services hypothécaires de nouvelle génération en marque blanche aux clients d'IG Gestion de patrimoine à l'échelle du Canada par l'entremise de sa solution Mortgage Cloud. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie continue d'IG Gestion de patrimoine visant à transformer ses activités, et fait suite à la modernisation de ses plateformes de gestion de placements et de planification financière.

La solution Mortgage Cloud de nesto sera intégrée aux solutions de prêts hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine, ce qui permettra aux conseillers d'IG Gestion de patrimoine d'offrir aux clients une expérience améliorée en matière de services hypothécaires, caractérisée par :

- un processus de demande en ligne;
- des délais de traitement rapides;
- un suivi en temps réel et des mises à jour régulières sur l'état d'avancement du traitement des demandes;
- des outils dynamiques permettant notamment de téléverser des documents hypothécaires à l'aide d'un appareil mobile.

IG Gestion de patrimoine et nesto commenceront à offrir les nouveaux services hypothécaires intégrés sur la plateforme Mortgage Cloud de nesto en 2023.

IG Gestion de patrimoine

IG Gestion de patrimoine est l'une des sociétés de planification financière indépendantes les plus importantes au Canada et ses conseillers sont présents dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre. Nous sommes animés par notre mission d'inspirer la confiance financière qui peut transformer la vie de nos clients et de leurs familles, et nous sommes profondément engagés à améliorer la littératie financière dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

Notre réseau exclusif se compose de 3 235 conseillers. Plus de un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise sont clients d'IG Gestion de patrimoine.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 77 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M$, qui sont désignés comme les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 20 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 $ et 1 M$, qui sont désignés comme les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Stratégie

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer la confiance financière.

IG Gestion de patrimoine a une stratégie axée sur le client, qui met l'accent sur les segments de marché des clients à valeur élevée et aisés, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M$ et entre 100 000 $ et 1 M$, respectivement.

IG Gestion de patrimoine s'engage à accroître la confiance financière de tous les Canadiens en tirant parti de ses gens, de son expertise et de ses ressources, car elle croit que cela contribuera à créer des collectivités plus solides et à assurer un avenir meilleur pour tous.

Nous sommes d'avis que les Canadiens méritent d'obtenir des conseils qui satisfont à des normes élevées et qui tiennent compte de toutes les dimensions de leur vie financière dans le cadre de plans financiers conçus pour répondre à leurs besoins et s'y adapter.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Nous nous acquittons de notre mandat stratégique en nous concentrant sur la prestation de conseils financiers exhaustifs et de solutions de placement bien élaborées qui sont conçues pour procurer des rendements et une gestion des risques qui sont fondés sur les besoins et les exigences de chaque client.

Conseils financiers

Nos conseillers se concentrent sur la prestation de conseils financiers, soit la valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.

Conseillers

IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine fournit des conseils par l'intermédiaire des deux canaux suivants :

- Les conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine se concentrent sur les segments de marché des clients à valeur élevée et aisés, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M$ et entre 100 000 $ et 1 M$, respectivement.
- IG Gestion de patrimoine dispose d'un Centre de service national qui soutient environ 240 000 clients dont les besoins sont moins complexes, ce qui permet à nos pratiques de conseillers entrepreneurs de se concentrer sur les clients dont les besoins sont plus complexes.

Notre réseau de conseillers entrepreneurs crée un avantage concurrentiel et favorise l'engagement des clients en mettant l'accent sur des solutions exhaustives en matière de planification et de produits financiers. Notre avantage est également consolidé par l'embauche de conseillers de haut calibre, l'approfondissement des compétences, l'amélioration de la technologie, la mise en œuvre d'une approche de segmentation de la clientèle et le renforcement d'une marque solide.

L'actif sous services-conseils comprend les éléments suivants :

- Clients disposant d'un actif du ménage de plus de 1 M$ (définis comme les « clients à valeur élevée ») – total de 37,7 G$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 13,3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 34 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage allant de 100 000 $ à 1 M$ (définis comme les « clients aisés ») – total de 63,6 G$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 57 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage de moins de 100 000 $ (définis comme les « clients du marché de masse ») – total de 9,5 G$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 9 % du total de l'actif sous services-conseils.

Les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont des chefs de file du secteur en termes de détention d'un titre accrédité dans le domaine de la planification financière. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Voici une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2022 :

- 1 741 pratiques de conseillers (1 761 au 31 décembre 2021), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 96 % de l'actif géré.
- 333 nouveaux conseillers (380 au 31 décembre 2021), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 161 conseillers associés et vice-présidents régionaux (1 137 au 31 décembre 2021). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 235 conseillers (3 278 au 31 décembre 2021).

IG Gestion de patrimoine évalue son réseau de conseillers au moyen d'une mesure clé, soit la productivité des conseillers. La productivité est évaluée en fonction des entrées brutes par conseiller et elle est surveillée tant pour les conseillers recrues comptant moins de quatre ans d'expérience que pour les pratiques de conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience.

- Les entrées brutes des recrues se sont établies à 0,66 M$ par conseiller au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 0,60 M$ par conseiller pour la période correspondante de 2021.
- Les entrées brutes des pratiques de conseillers se sont établies à 1,49 M$ par pratique, comparativement à 1,69 M$ pour la période correspondante de 2021.

Les initiatives clés qui ont une incidence sur la productivité des conseillers sont les suivantes :

- L'option d'achat avec frais d'acquisition reportés a été éliminée en 2017, ce qui a écarté un obstacle à la compétitivité.
- Les critères de recrutement ont été resserrés, ce qui a permis d'augmenter les chances de succès tout en améliorant notre culture et notre marque.
- Le Centre de service national assure des niveaux de service constants aux clients dont les besoins sont moins complexes et il crée de la capacité pour les conseillers.
- Des améliorations aux produits et à la tarification ont été apportées en ciblant les clients à valeur élevée et aisés.
- Des améliorations aux technologies sont apportées de façon continue, comme le Portail des conseillers hébergé par Salesforce.
- L'expérience client a été bonifiée grâce au Plan vivant IG[MC] et à d'autres améliorations.
- Une application numérique a été créée pour présenter des propositions de placement personnalisées aux clients (propulsée par CapIntel).

Nous soutenons aussi nos conseillers et nos clients au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers et les spécialistes qui offrent des services aux clients détiennent des permis de vente de fonds communs de placement et, pour un certain nombre d'entre eux, de valeurs mobilières.

Expériences client

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services exhaustifs de planification qui permettent de synchroniser tous les aspects de leur vie financière. IG Gestion de patrimoine sert environ un million de clients d'un bout à l'autre du Canada. Une des grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG[MC] permet aux clients de collaborer avec un conseiller IG dans le cadre d'une expérience numérique améliorée afin d'élaborer et de suivre un plan financier conçu en fonction des objectifs propres à chaque client.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des solutions en matière de prêts hypothécaires et des services bancaires qui sont offerts dans le cadre d'un plan financier exhaustif.

Le Programme philanthropique est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le compte de services-conseils IG (le « CSCIG ») est un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui propose des honoraires de conseil transparents à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.

Solutions financières

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement, et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active. Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

Nos solutions de placement mettent à profit les relations que nous entretenons avec des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan, y compris Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme Fidelity Investments Canada, T. Rowe Price, Sagard, Beutel Goodman Investment Counsel, PanAgora, PIMCO, Northleaf, BristolGate Capital Partners, Aristotle Capital Boston, Putnam Investments, Franklin Templeton Investments, Wellington Management, Rockefeller Asset Management, JP Morgan Asset Management, BlackRock, ClearBridge Investments, 1832 Asset Management et ChinaAMC.

Nous fournissons à nos clients une gamme complète de solutions financières, bien construite et à des tarifs concurrentiels, qui comprennent des placements sur les marchés publics et privés, ainsi que des stratégies de placement alternatives. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes d'avis que des solutions gérées bien conçues représentent le meilleur moyen d'aider les conseillers à se concentrer sur la prestation de conseils financiers à leurs clients.

Nous élaborons des portefeuilles à l'aide de solutions de placement qui font appel à des stratégies de placement sur les marchés publics, les marchés privés et les marchés alternatifs.

Nos solutions de placement comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des solutions gérées qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques choisies en matière de placements, de risque et de rendement soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors, les Portefeuilles Action climat IG, les Portefeuilles pour contribuables américains IG et les Portefeuilles à risque géré IG.

- *Portefeuilles Profil*[MC] – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de quatre solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles offrent une exposition semblable à celle des placements des Fonds privés Profil.
- *Portefeuilles privés Profil*[MC] – Les Portefeuilles privés Profil sont des portefeuilles modèles composés de Fonds privés Profil, qui sont offerts aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine dépassent 250 000 $. Les Portefeuilles privés Profil ont été conçus de manière à favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde. Les améliorations récentes comprennent l'ajout de nouveaux portefeuilles modèles à mandat discrétionnaire et de six nouveaux Fonds privés Profil pour soutenir les nouveaux modèles : trois Fonds privés de répartition active Profil, le Fonds privé de placements alternatifs Profil qui comprend des mandats axés sur des stratégies macroéconomiques mondiales, de positions longues/courtes et de couverture d'actions mondiales, le Fonds privé de FNB Profil offrant une exposition aux fonds négociés en bourse (« FNB ») et le Fonds privé à faible volatilité Profil dont la couverture géographique s'étend aux marchés canadien, américain, internationaux et émergents.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire).

Nous avons intégré des investissements dans des actifs privés grâce à la création du mandat de crédit privé du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil. Le Fonds a prévu des engagements dans trois placements en titres de créance de sociétés fermées de Northleaf Capital Partners axés sur les prêts aux sociétés à moyenne capitalisation en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que dans des placements gérés par BlackRock, PIMCO et Sagard. Nous avons également introduit des mandats de placement privé dans le cadre du Fonds privé d'actions canadiennes Profil et du Fonds privé d'actions américaines Profil. Ces deux mandats visent à offrir aux investisseurs une diversification accrue et une appréciation du capital à long terme au moyen de placements dans des sociétés fermées. Le Fonds privé d'actions canadiennes Profil a pris des engagements à l'égard du fonds de croissance de Northleaf et le Fonds privé d'actions américaines Profil a pris des engagements à l'égard du Northleaf Capital Opportunities Fund.

Pour soutenir l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, IG Gestion de patrimoine est un signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques de l'Association pour l'investissement responsable. Pour soutenir cette initiative, les clients d'IG Gestion de patrimoine peuvent investir dans les Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en les comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar† est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2022, 84,0 % de l'actif des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était dans des fonds notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar† et 55,4 % dans des fonds notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar†, les proportions étaient de 84,0 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 53,3 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2022. La note Morningstar† est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

Actif géré et actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine se chiffrait à 140,4 G$ au 31 décembre 2022, soit une baisse de 8,0 % par rapport au 31 décembre 2021. Le niveau de l'actif sous services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées des clients, les sorties des clients et les rendements des placements.

L'actif géré du secteur Gestion de patrimoine s'est établi à 103,9 G$, soit une baisse de 10,6 % par rapport au 31 décembre 2021. Le niveau de l'actif géré est influencé par les ventes, les rachats et les rendements des placements.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 9 et 10.

Tableau 9 : Variation de l'actif sous services-conseils – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Entrées brutes des clients	**4 188 $**	3 655 $	4 946 $	14,6 %	(15,3)%
Sorties brutes des clients	**3 712**	3 209	3 837	15,7	(3,3)
Flux nets	**476**	446	1 109	6,7	(57,1)
Rendements des placements	**6 571**	(1 296)	6 052	n.s.	8,6
Variation de l'actif, montant net	**7 047**	(850)	7 161	n.s.	(1,6)
Actif au début	**133 309**	134 159	145 462	(0,6)	(8,4)
Actif sous services-conseils à la fin	**140 356 $**	133 309 $	152 623 $	5,3 %	(8,0)%
IG Gestion de patrimoine	**110 816**	105 029	119 557	5,5	(7,3)
Investment Planning Counsel	**29 547**	28 286	33 077	4,5	(10,7)
Actif sous services-conseils moyen	**139 155 $**	137 793 $	149 702 $	1,0 %	(7,0)%
IG Gestion de patrimoine	**109 638**	108 549	117 379	1,0	(6,6)
Investment Planning Counsel	**29 524**	29 251	32 334	0,9	(8,7)

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Entrées brutes des clients	**17 296 $**	18 800 $	(8,0)%
Sorties brutes des clients	**14 345**	14 622	(1,9)
Flux nets	**2 951**	4 178	(29,4)
Rendements des placements	**(15 218)**	15 862	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(12 267)**	20 040	n.s.
Actif au début	**152 623**	132 583	15,1
Actif sous services-conseils à la fin	**140 356 $**	152 623 $	(8,0)%
IG Gestion de patrimoine	**110 816**	119 557	(7,3)
Investment Planning Counsel	**29 547**	33 077	(10,7)
Actif sous services-conseils moyen	**141 530 $**	142 867 $	(0,9)%
IG Gestion de patrimoine	**111 271**	111 880	(0,5)
Investment Planning Counsel	**30 268**	30 997	(2,4)

Actif géré et actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé d'IG Gestion de patrimoine. Il regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré, qui sont détenus dans les comptes de nos clients et pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placements. Les honoraires de conseil sont facturés en fonction d'un pourcentage annuel de la quasi-totalité de l'actif sous services-conseils, par l'intermédiaire des honoraires du compte de services-conseils IG, et ils représentent la majorité des honoraires gagnés auprès de nos clients. La rémunération de nos conseillers se calcule aussi en fonction de l'actif sous services-conseils et de l'apport d'actifs nets de nos clients.

Au 31 décembre 2022, l'actif sous services-conseils s'élevait à 110,8 G$, soit une baisse de 7,3 % par rapport au 31 décembre 2021, et l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 99,3 G$, soit une baisse de 10,2 %.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 11 et 12.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 3,0 G$, en baisse de 11,8 % par rapport à 3,4 G$ pour la période correspondante de 2021. Les entrées brutes des clients en 2022 constituent le deuxième résultat le plus élevé de l'histoire d'IG Gestion de patrimoine pour un quatrième trimestre. Les entrées nettes des clients se sont chiffrées à 429 M$, soit une baisse de 56,4 % par rapport à des entrées nettes des clients de 985 M$ pour la période correspondante de 2021. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,4 G$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 4,6 G$ au quatrième trimestre de 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils

Tableau 10 : Variation de l'actif géré – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Ventes	**2 263 $**	2 097 $	3 133 $	7,9 %	(27,8)%
Rachats	**3 129**	2 541	2 805	23,1	11,6
Ventes nettes (rachats nets)	**(866)**	(444)	328	(95,0)	n.s.
Rendements des placements	**4 728**	(759)	3 788	n.s.	24,8
Variation de l'actif, montant net	**3 862**	(1 203)	4 116	n.s.	(6,2)
Actif au début	**100 035**	101 238	112 054	(1,2)	(10,7)
Actif géré à la fin	**103 897 $**	100 035 $	116 170 $	3,9 %	(10,6)%
IG Gestion de patrimoine	**99 275**	95 460	110 541	4,0	(10,2)
Investment Planning Counsel	**4 622**	4 575	5 629	1,0	(17,9)
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	**103 867 $**	103 874 $	115 115 $	– %	(9,8)%
IG Gestion de patrimoine	**99 208**	99 128	109 521	0,1	(9,4)
Investment Planning Counsel	**4 659**	4 746	5 594	(1,8)	(16,7)

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Ventes	**11 208 $**	12 619 $	(11,2)%
Rachats	**11 487**	11 094	3,5
Ventes nettes (rachats nets)	**(279)**	1 525	n.s.
Rendements des placements	**(11 994)**	11 612	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(12 273)**	13 137	n.s.
Actif au début	**116 170**	103 033	12,8
Actif géré à la fin	**103 897 $**	116 170 $	(10,6)%
IG Gestion de patrimoine	**99 275**	110 541	(10,2)
Investment Planning Counsel	**4 622**	5 629	(17,9)
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	**106 768 $**	110 445 $	(3,3)%
IG Gestion de patrimoine	**101 859**	104 962	(3,0)
Investment Planning Counsel	**4 909**	5 483	(10,5)

d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 12,9 G$, en baisse de 4,2 % par rapport à 13,4 G$ pour la période correspondante de 2021. Les entrées brutes des clients en 2022 constituent le deuxième résultat annuel le plus élevé de l'histoire d'IG Gestion de patrimoine. Les entrées nettes des clients se sont établies à 2,7 G$ pour l'exercice, soit une baisse de 1,0 G$ par rapport à des entrées nettes des clients de 3,7 G$ pour la période correspondante de 2021. En 2022, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 11,4 G$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 12,6 G$ en 2021.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 12.

Au 31 décembre 2022, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 76,7 G$, ou 77 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en baisse de 1,4 %, comparativement à 77,8 G$ au 31 décembre 2021, soit 70 % de l'actif géré.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 110,8 G$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 7,3 % par rapport à 119,6 G$ au 31 décembre 2021. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 99,3 G$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 10,2 % par rapport à 110,5 G$ au 31 décembre 2021. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 99,2 G$ au quatrième trimestre de 2022, en baisse de 9,4 % par rapport à 109,5 G$ au quatrième trimestre de 2021. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement totalisait 101,9 G$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en baisse de 3,0 % par rapport à 105,0 G$ en 2021.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 2,1 G$, soit une baisse de 28,2 % par rapport à la période correspondante de 2021. Les rachats de fonds communs

Tableau 11 : Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Entrées brutes des clients	**3 031 $**	2 773 $	3 437 $	9,3 %	(11,8)%
Sorties brutes des clients	**2 602**	2 367	2 452	9,9	6,1
Flux nets	**429**	406	985	5,7	(56,4)
Rendements des placements	**5 358**	(851)	4 614	n.s.	16,1
Variation de l'actif, montant net	**5 787**	(445)	5 599	n.s.	3.4
Actif au début	**105 029**	105 474	113 958	(0,4)	(7,8)
Actif à la fin	**110 816 $**	105 029 $	119 557 $	5,5 %	(7,3)%
Actif sous services-conseils quotidien moyen	**109 638 $**	108 549 $	117 379 $	1,0 %	(6,6)%

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Entrées brutes des clients	**12 872 $**	13 434 $	(4,2)%
Sorties brutes des clients	**10 182**	9 750	4,4
Flux nets	**2 690**	3 684	(27,0)
Rendements des placements	**(11 431)**	12 600	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(8 741)**	16 284	n.s.
Actif au début	**119 557**	103 273	15,8
Actif à la fin	**110 816 $**	119 557 $	(7,3)%
Actif sous services-conseils moyen	**111 271 $**	111 880 $	(0,5)%

Tableau 12 : Variation de l'actif géré – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Ventes	**2 125 $**	1 970 $	2 959 $	7,9 %	(28,2)%
Rachats	**2 843**	2 374	2 502	19,8	13,6
Ventes nettes (rachats nets)	**(718)**	(404)	457	(77,7)	n.s.
Rendements des placements	**4 533**	(739)	3 533	n.s.	28,3
Variation de l'actif, montant net	**3 815**	(1 143)	3 990	n.s.	(4,4)
Actif au début	**95 460**	96 603	106 551	(1,2)	(10,4)
Actif à la fin	**99 275 $**	95 460 $	110 541 $	4,0 %	(10,2)%
Actif géré quotidien moyen	**99 208 $**	99 128 $	109 521 $	0,1 %	(9,4)%
Ventes nettes au titre de l'actif géré					
Ventes nettes de fonds d'investissement	**(718)$**	(404)$	457 $	(77,7)%	n.s.
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**(18)**	(13)	36	(38,5)	n.s.
	(736)$	(417)$	493 $	(76,5)%	n.s.

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Ventes	**10 587 $**	11 845 $	(10,6)%
Rachats	**10 544**	10 032	5,1
Ventes nettes (rachats nets)	**43**	1 813	(97,6)
Rendements des placements	**(11 309)**	11 015	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(11 266)**	12 828	n.s.
Actif au début	**110 541**	97 713	13,1
Actif à la fin	**99 275 $**	110 541 $	(10,2)%
Actif géré quotidien moyen	**101 859 $**	104 962 $	(3,0)%
Ventes nettes au titre de l'actif géré			
Ventes nettes de fonds d'investissement	**43 $**	1 813 $	(97,6)%
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	**(32)**	431	n.s.
	11 $	2 244 $	(99,5)%

de placement ont totalisé 2,8 G$, soit une hausse de 13,6 % par rapport à 2021. Pour le quatrième trimestre de 2022, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 718 M$, comparativement à des ventes nettes de 457 M$ en 2021. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 4,5 G$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 3,5 G$ au cours du quatrième trimestre de 2021.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 11,0 % au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 8,8 % au quatrième trimestre de 2021. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'est établi à 10,0 % au 31 décembre 2022, comparativement à 9,2 % au 31 décembre 2021, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,6 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2022. Le taux de rachat d'IG Gestion de patrimoine a été très stable, comparativement au secteur des fonds communs de placement dans son ensemble, ce qui reflète notre intérêt primordial pour la planification financière.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 10,6 G$, soit une baisse de 10,6 % par rapport à 2021. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 10,5 G$, soit une hausse de 5,1 % par rapport à 2021. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 43 M$, comparativement à des ventes nettes de 1,8 G$ en 2021. En 2022, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 11,3 G$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 11,0 G$ en 2021.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 110,8 G$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,5 %, comparativement à 105,0 G$ au 30 septembre 2022. Au 31 décembre 2022, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 99,3 G$, soit une augmentation de 4,0 %, par rapport à 95,5 G$ au 30 septembre 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 99,2 G$ au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 99,1 G$ au troisième trimestre de 2022, soit une augmentation de 0,1 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,1 G$, soit une hausse de 7,9 % par rapport au troisième trimestre de 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,8 G$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 19,8 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 11,0 % au quatrième trimestre, comparativement à 9,3 % au troisième trimestre de 2022. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 718 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 404 M$ au cours du trimestre précédent.

Autres produits et services d'IG gestion de patrimoine

Fonds distincts

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2022, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,3 G$, comparativement à 1,5 G$ au 31 décembre 2021.

Assurance

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective.

Au 31 décembre 2022, le nombre total de polices en vigueur s'établissait à environ 377 000, pour une valeur assurée de 103 G$, comparativement à environ 379 000 polices, pour une valeur assurée de 102 G$ au 31 décembre 2021. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Prêts hypothécaires et activités bancaires

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires† d'IG Gestion de patrimoine. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires†.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires† se sont chiffrés à 122 M$ et à 732 M$, contre 221 M$ et 1,08 G$ en 2021, ce qui constitue une diminution de 44,7 % et de 32,5 %, respectivement. Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires† totalisaient 7,7 G$, comparativement à 8,4 G$ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 7,8 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires† ouverts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevait à 74 M$ et à 749 M$, respectivement, comparativement à 276 M$ et à 1,3 G$ en 2021. Au 31 décembre 2022, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires† était de 4,2 G$, comparativement à 3,9 G$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 52 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires† d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires†, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires† s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt en circulation des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires†, incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires†, s'élevait à 5,8 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 5,7 G$ au 31 décembre 2021.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 13 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel.

IG Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 14. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 104,6 M$, soit une baisse de 25,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, et une baisse de 4,5 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 437,4 M$, soit une baisse de 16,4 % par rapport à 2021.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 165,4 M$, soit une baisse de 23,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, et une baisse de 3,9 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 686,9 M$, soit une baisse de 14,4 % par rapport à 2021.

Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

Produits tirés des honoraires

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif

Tableau 13 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine

				Variation	
Trimestres clos les	**31 déc.**	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.
(en M$)	**2022**	2022	2021	2022	2021
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	**344,8 $**	341,8 $	370,6 $	0,9 %	(7,0)%
Honoraires liés aux produits et aux programmes	**225,8**	225,5	252,8	0,1	(10,7)
	570,6	567,3	623,4	0,6	(8,5)
Frais de rachat	**0,7**	0,8	1,7	(12,5)	(58,8)
Autres produits tirés de la planification financière	**39,5**	43,2	47,4	(8,6)	(16,7)
Total du secteur Gestion de patrimoine	**610,8**	611,3	672,5	(0,1)	(9,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**2,6**	2,8	1,4	(7,1)	85,7
	613,4	614,1	673,9	(0,1)	(9,0)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	**187,5**	184,5	195,2	1,6	(3,9)
Rémunération fondée sur les ventes	**20,4**	19,7	15,9	3,6	28,3
Autres					
Autres commissions liées aux produits	**19,7**	19,5	21,3	1,0	(7,5)
Croissance des affaires	**49,3**	54,3	52,4	(9,2)	(5,9)
	69,0	73,8	73,7	(6,5)	(6,4)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	**276,9**	278,0	284,8	(0,4)	(2,8)
Activités et services de soutien	**121,3**	118,5	115,9	2,4	4,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**44,6**	44,0	49,5	1,4	(9,9)
	442,8	440,5	450,2	0,5	(1,6)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**170,6**	173,6	223,7	(1,7)	(23,7)
Charges d'intérêts	**22,8**	22,7	22,7	0,4	0,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**147,8**	150,9	201,0	(2,1)	(26,5)
Impôt sur le résultat	**39,7**	40,5	53,8	(2,0)	(26,2)
Bénéfice net ajusté[1]	**108,1**	110,4	147,2	(2,1)	(26,6)
Participation ne donnant pas le contrôle	**0,2**	–	–	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**107,9 $**	110,4 $	147,2 $	(2,3)%	(26,7)%

1 Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 13 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine (suite)

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	**1 391,5 $**	1 417,2 $	(1,8)%
Honoraires liés aux produits et aux programmes	**923,9**	961,1	(3,9)
	2 315,4	2 378,3	(2,6)
Frais de rachat	**4,0**	10,0	(60,0)
Autres produits tirés de la planification financière	**164,6**	184,6	(10,8)
Total du secteur Gestion de patrimoine	**2 484,0**	2 572,9	(3,5)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**4,1**	3,6	13,9
	2 488,1	2 576,5	(3,4)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	**754,0**	740,1	1,9
Rémunération fondée sur les ventes	**76,1**	56,1	35,7
Autres			
Autres commissions liées aux produits	**76,8**	75,5	1,7
Croissance des affaires	**219,2**	217,6	0,7
	296,0	293,1	1,0
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	**1 126,1**	1 089,3	3,4
Activités et services de soutien	**476,9**	466,1	2,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**181,9**	189,7	(4,1)
	1 784,9	1 745,1	2,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**703,2**	831,4	(15,4)
Charges d'intérêts	**90,3**	90,3	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**612,9**	741,1	(17,3)
Impôt sur le résultat	**164,2**	198,0	(17,1)
Bénéfice net ajusté[1]	**448,7**	543,1	(17,4)
Participation ne donnant pas le contrôle	**0,2**	–	n.s.
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**448,5 $**	543,1 $	(17,4)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont chiffrés à 283,1 M$ au quatrième trimestre de 2022, en baisse de 18,0 M$, ou 6,0 %, par rapport à 301,1 M$ en 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires de conseil se sont chiffrés à 1 140,4 M$, en baisse de 13,9 M$, ou 1,2 %, par rapport à 1 154,3 M$ en 2021.

La diminution des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 était principalement attribuable à la baisse de l'actif sous services-conseils moyen de 6,6 %, comme l'illustre le tableau 11, contrebalancée en partie par l'augmentation du taux des honoraires de conseil. La diminution des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 était principalement attribuable à la baisse de 0,5 % de l'actif sous services-conseils moyen, comme l'illustre le tableau 11, et à la baisse du taux des honoraires de conseil. Le taux moyen des honoraires de conseil pour le quatrième trimestre s'est établi à 102,4 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 101,8 points de base en 2021, et le taux s'est établi à 102,5 points de base pour l'exercice, comparativement à 103,2 points de base en 2021. La variation du taux moyen des honoraires de conseil pour le trimestre et l'exercice reflète principalement les changements dans la composition des clients et des produits.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 214,7 M$ pour le trimestre considéré, en baisse de 9,8 % par rapport à 238,1 M$ pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la diminution de 9,4 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 12. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 875,1 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 903,5 M$ en 2021, ce qui représente une diminution de 3,1 % qui est principalement

Tableau 14 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	**283,1 $**	280,4 $	301,1 $	1,0 %	(6,0)%
Honoraires liés aux produits et aux programmes	**214,7**	214,1	238,1	0,3	(9,8)
	497,8	494,5	539,2	0,7	(7,7)
Frais de rachat	**0,6**	0,8	1,7	(25,0)	(64,7)
Autres produits tirés de la planification financière	**32,4**	37,3	41,7	(13,1)	(22,3)
Total du secteur Gestion de patrimoine	**530,8**	532,6	582,6	(0,3)	(8,9)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**2,1**	2,2	1,3	(4,5)	61,5
	532,9	534,8	583,9	(0,4)	(8,7)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	**140,3**	136,6	142,0	2,7	(1,2)
Rémunération fondée sur les ventes	**20,4**	19,7	15,9	3,6	28,3
Autres					
Autres commissions liées aux produits	**16,8**	16,9	18,0	(0,6)	(6,7)
Croissance des affaires	**39,7**	45,5	43,8	(12,7)	(9,4)
	56,5	62,4	61,8	(9,5)	(8,6)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	**217,2**	218,7	219,7	(0,7)	(1,1)
Activités et services de soutien	**108,8**	102,9	103,6	5,7	5,0
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**41,5**	41,0	45,6	1,2	(9,0)
	367,5	362,6	368,9	1,4	(0,4)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**165,4**	172,2	215,0	(3,9)	(23,1)
Charges d'intérêts	**22,6**	22,6	22,5	–	0,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**142,8**	149,6	192,5	(4,5)	(25,8)
Impôt sur le résultat	**38,2**	40,1	51,4	(4,7)	(25,7)
Bénéfice net ajusté[1]	**104,6 $**	109,5 $	141,1 $	(4,5)%	(25,9)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 3,0 %, comme l'illustre le tableau 12. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes au quatrième trimestre s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,3 points de base en 2021, et le taux s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen pour l'exercice 2022, comparativement à 86,0 points de base en 2021, ce qui reflète des réductions de la tarification de certains fonds et des changements dans la composition des produits.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.;
- les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires†.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 32,4 M$ au quatrième trimestre de 2022, ont diminué de 9,3 M$ par rapport à 41,7 M$ en 2021. Pour l'exercice, les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont établis à 140,5 M$, ont diminué de 22,9 M$ par rapport à 163,4 M$ en 2021. La diminution pour le trimestre et l'exercice est principalement attribuable à une baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice est présenté dans le tableau 15.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte aux profits ou aux pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aux produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux titres et autres

Tableau 14 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine (suite)

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	**1 140,4 $**	1 154,3 $	(1,2)%
Honoraires liés aux produits et aux programmes	**875,1**	903,5	(3,1)
	2 015,5	2 057,8	(2,1)
Frais de rachat	**3,9**	9,9	(60,6)
Autres produits tirés de la planification financière	**140,5**	163,4	(14,0)
Total du secteur Gestion de patrimoine	**2 159,9**	2 231,1	(3,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**2,4**	2,6	(7,7)
	2 162,3	2 233,7	(3,2)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	**558,9**	536,0	4,3
Rémunération fondée sur les ventes	**76,1**	56,1	35,7
Autres			
Autres commissions liées aux produits	**65,5**	62,8	4,3
Croissance des affaires	**182,2**	184,6	(1,3)
	247,7	247,4	0,1
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	**882,7**	839,5	5,1
Activités et services de soutien	**423,6**	416,9	1,6
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**169,1**	174,5	(3,1)
	1 475,4	1 430,9	3,1
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**686,9**	802,8	(14,4)
Charges d'intérêts	**89,7**	89,6	0,1
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**597,2**	713,2	(16,3)
Impôt sur le résultat	**159,8**	190,3	(16,0)
Bénéfice net ajusté[1]	**437,4 $**	522,9 $	(16,4)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

produits qui ne se rapportent pas à nos activités principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Charges

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers ou de clients.

La rémunération fondée sur l'actif fluctue en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la rémunération fondée sur l'actif a diminué de 1,7 M$ par rapport à 2021, pour s'établir à 140,3 M$, ce qui est principalement attribuable à la hausse des taux et à la baisse de l'actif sous services-conseils moyen. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la rémunération fondée sur l'actif s'est établie à 558,9 M$, en hausse de 22,9 M$ par rapport à 2021, ce qui est principalement attribuable à la hausse des taux découlant de variations dans la productivité des conseillers.

La rémunération fondée sur les ventes d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité). Tous les versements de rémunération fondée sur les ventes sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 20,4 M$

Tableau 15 : Activités bancaires hypothécaires – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (*en M$*)	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	**34,1 $**	32,2 $	33,1 $	5,9 %	3,0 %
Charges d'intérêts	**29,5**	25,7	25,5	14,8	15,7
Produits d'intérêts nets	**4,6**	6,5	7,6	(29,2)	(39,5)
Profit sur ventes[1]	**–**	–	0,5	–	(100,0)
Ajustements de la juste valeur	**(5,7)**	(1,0)	–	n.s.	n.s.
Autres	**4,0**	2,8	0,7	42,9	n.s.
	2,9 $	8,3 $	8,8 $	(65,1)%	(67,0)%
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	**4 567 $**	4 638 $	5 111 $	(1,5)%	(10,6)%
Autres	**2 357**	2 419	2 411	(2,6)	(2,2)
	6 924 $	7 057 $	7 522 $	(1,9)%	(8,0)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes[2] :					
Titrisations	**359 $**	535 $	297 $	(32,9)%	20,9 %
Autres[1]	**–**	–	176	–	(100,0)
	359 $	535 $	473 $	(32,9)%	(24,1)%

Exercices clos les (*en M$*)	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires			
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés			
Produits d'intérêts	**127,2 $**	147,0 $	(13,5)%
Charges d'intérêts	**102,8**	111,4	(7,7)
Produits d'intérêts nets	**24,4**	35,6	(31,5)
(Pertes) profits sur ventes[1]	**(3,5)**	3,9	n.s.
Ajustements de la juste valeur	**(3,1)**	1,4	n.s.
Autres	**8,2**	3,5	134,3
	26,0 $	44,4 $	(41,4)%
Moyenne des prêts hypothécaires gérés			
Titrisations	**4 708 $**	5 431 $	(13,3)%
Autres	**2 404**	2 503	(4,0)
	7 112 $	7 934 $	(10,4)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes[2] :			
Titrisations	**1 281 $**	1 506 $	(14,9)%
Autres[1]	**355**	872	(59,3)
	1 636 $	2 378 $	(31,2)%

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, ainsi que les (profits) pertes réalisés sur ces ventes.
2. Représentent les montants en principal vendus.

pour le quatrième trimestre de 2022, soit une hausse de 4,5 M$ par rapport à 15,9 M$ en 2021. Pour l'exercice, la charge liée à la rémunération fondée sur les ventes s'est chiffrée à 76,1 M$, soit une hausse de 20,0 M$ par rapport à 56,1 M$ en 2021. L'augmentation de la charge s'explique par le fait que des commissions fondées sur les ventes additionnelles ont été inscrites à l'actif et amorties tout au long de 2021 et de 2022.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 56,5 M$ au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 61,8 M$ en 2021, soit une baisse de 5,3 M$ attribuable à la diminution des autres charges liées aux programmes pour les conseillers et à la distribution de produits d'assurance. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 247,7 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 247,4 M$ en 2021.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre

fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 108,8 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 103,6 M$ en 2021, soit une hausse de 5,2 M$. Pour l'exercice, les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 423,6 M$ en 2022, comparativement à 416,9 M$ en 2021, soit une hausse de 6,7 M$, ou 1,6 %.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 41,5 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 45,6 M$ en 2021, soit une baisse de 4,1 M$, ou 9,0 %. Pour l'exercice, les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 169,1 M$ en 2022, comparativement à 174,5 M$ en 2021, soit une baisse de 5,4 M$, ou 3,1 %. Ces diminutions enregistrées au cours du trimestre et de l'exercice sont principalement attribuables à la baisse de l'actif géré.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 22,6 M$ et 89,7 M$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, respectivement, des données comparables aux données de 2021. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme à IG Gestion de patrimoine d'un montant de 1,7 G$.

Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

Produits tirés des honoraires

Au quatrième trimestre de 2022, les produits tirés des honoraires de conseil se sont établis à 283,1 M$, en hausse de 2,7 M$, ou 1,0 %, par rapport au troisième trimestre. L'augmentation des honoraires de conseil au quatrième trimestre était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 1,0 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 11. Le taux moyen des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'est établi à 102,4 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 102,5 points de base au troisième trimestre.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 214,7 M$ au quatrième trimestre de 2022, soit une augmentation de 0,6 M$, comparativement à 214,1 M$ au troisième trimestre de 2022. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes s'élevait à 85,9 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 85,7 points de base au troisième trimestre.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 32,4 M$ au quatrième trimestre de 2022, ont diminué de 4,9 M$ par rapport à 37,3 M$ au troisième trimestre, en raison de la diminution du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires.

Charges

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 217,2 M$, en baisse de 1,5 M$ par rapport à 218,7 M$ au trimestre précédent.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 108,8 M$ au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 102,9 M$ au trimestre précédent, en hausse de 5,9 M$, ou 5,7 %.

Investment Planning Counsel

Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires lié à Investment Planning Counsel a diminué de 2,8 M$ et de 9,1 M$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022 par rapport aux périodes correspondantes de 2021.

Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 2,4 M$ par rapport au trimestre précédent.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend les activités de Placements Mackenzie (« Mackenzie »).

Les produits du secteur Gestion d'actifs comprennent ce qui suit :

- ***Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets*** tierces parties comprennent les honoraires provenant de nos fonds communs de placement et les honoraires de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement. La rémunération versée aux courtiers vient contrebalancer les honoraires perçus.
- ***Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine*** comprennent les honoraires provenant du secteur Gestion de patrimoine. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs.

La dette et les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure de boutiques de placement et nous utilisons une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle;
- les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les fonds négociés en bourse, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Stratégie de gestion d'actifs

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble.

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

Mackenzie met l'accent sur cinq stratégies clés :

- devenir le leader dans le marché de détail par la segmentation;
- développer les activités institutionnelles mondiales grâce à une approche ciblée;
- offrir des solutions de placement novatrices et des rendements;
- mettre en place des processus d'affaires simples, faciles et numérisés;
- continuer de favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Ces stratégies ont une incidence sur nos priorités stratégiques et assurent la croissance future des activités. Nous comptons réussir en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir

une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de ses priorités stratégiques : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. En outre, notre participation dans Northleaf accroît nos capacités de placement en offrant à nos clients des solutions de placements en actions de sociétés fermées, instruments de crédit privé et infrastructures à l'échelle mondiale, et notre participation dans ChinaAMC offre à nos clients un accès aux marchés financiers chinois. Nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Mackenzie s'associe à Wealthsimple pour distribuer des FNB par l'intermédiaire de sa gamme de produits. En 2022, Mackenzie a conclu une nouvelle entente pluriannuelle de distribution de produits et de services avec Les Placements PFSL du Canada Ltée (« Primerica ») aux termes de laquelle Mackenzie est l'un des deux fournisseurs exclusifs de solutions de placement. Le 30 juin 2022, Mackenzie a lancé une gamme de 25 fonds conçus pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leurs clients. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable pour renforcer ses relations de distribution. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

Actif géré

Un sommaire des variations du total de l'actif géré est présenté au tableau 16, et un sommaire des variations de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 17. L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré.

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 186,6 G$, soit une baisse de 11,3 % par rapport à 210,3 G$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré de Mackenzie (excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine) s'est établi à 113,1 G$,

Tableau 16 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M$)	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	**(966)$**	(594)$	512 $	(62,6)%	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	**134**	(86)	245	n.s.	(45,3)
Fonds d'investissement[1]	**(832)**	(680)	757	(22,4)	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes[2]	**(135)**	(139)	(576)	2,9	76,6
Total des ventes nettes (rachats nets)	**(967)**	(819)	181	(18,1)	n.s.
Rendements des placements	**3 385**	(812)	3 162	n.s.	7,1
Variation de l'actif, montant net	**2 418**	(1 631)	3 343	n.s.	(27,7)
Actif au début	**63 657**	65 288	72 967	(2,5)	(12,8)
Actif à la fin	**66 075 $**	63 657 $	76 310 $	3,8 %	(13,4)%
Actif géré consolidé					
Fonds communs de placement	**54 434 $**	52 541 $	62 969 $	3,6 %	(13,6)%
FNB	**5 219**	5 010	5 393	4,2	(3,2)
Fonds d'investissement[1]	**59 653**	57 551	68 362	3,7	(12,7)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	**6 422**	6 106	7 948	5,2	(19,2)
	66 075	63 657	76 310	3,8	(13,4)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie	**47 023**	45 015	52 805	4,5	(10,9)
Total compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	**113 098**	108 672	129 115	4,1	(12,4)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	**73 514**	71 834	81 228	2,3	(9,5)
Actif géré consolidé	**186 612 $**	180 506 $	210 343 $	3,4 %	(11,3)%
Total de l'actif géré moyen[3]					
À l'exclusion des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	**112 651 $**	113 448 $	126 759 $	(0,7)%	(11,1)%
Données consolidées	**186 260**	187 323	207 143	(0,6)	(10,1)

Exercices clos les (en M$)	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine			
Ventes nettes (rachats nets)			
Fonds communs de placement[4]	**(1 736)$**	3 908 $	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB[5]	**705**	1 532	(54,0)
Fonds d'investissement[1]	**(1 031)**	5 440	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes[2]	**(834)**	(306)	(172,5)
Total des ventes nettes (rachats nets)	**(1 865)**	5 134	n.s.
Rendements des placements	**(8 370)**	7 413	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(10 235)**	12 547	n.s.
Actif au début	**76 310**	63 763	19,7
Actif à la fin	**66 075 $**	76 310 $	(13,4)%
Total de l'actif géré moyen[3]			
À l'exclusion des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	**117 801 $**	120 988 $	(2,6)%
Données consolidées	**194 040**	198 946	(2,5)

1. *Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.*
2. *Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes :*
   Au premier trimestre de 2022 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
   Au deuxième trimestre de 2021 – Mackenzie a obtenu des mandats d'un montant de 680 M$ à titre de sous-conseiller.
   Au quatrième trimestre de 2021 – un client institutionnel a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 667 M$.
3. *En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.*
4. *Fonds communs de placement – Des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :*
   Cumul annuel de 2021 – cela a donné lieu à des rachats et à des rachats nets de 361 M$.
5. *FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M$ parmi les FNB de Mackenzie.*

Tableau 17 : Variation de l'actif géré des fonds d'investissement – Gestion d'actifs[1]

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Ventes	**1 559 $**	1 281 $	2 592 $	21,7 %	(39,9)%
Rachats	**2 525**	1 875	2 080	34,7	21,4
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	**(966)**	(594)	512	(62,6)	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	**134**	(86)	245	n.s.	(45,3)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement[2]	**(832)**	(680)	757	(22,4)	n.s.
Rendements des placements	**2 934**	(713)	2 816	n.s.	4,2
Variation de l'actif, montant net	**2 102**	(1 393)	3 573	n.s.	(41,2)
Actif au début	**57 551**	58 944	64 789	(2,4)	(11,2)
Actif à la fin	**59 653 $**	57 551 $	68 362 $	3,7 %	(12,7)%
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	**54 434 $**	52 541 $	62 969 $	3,6 %	(13,6)%
FNB	**5 219**	5 010	5 393	4,2	(3,2)
Fonds d'investissement	**59 653 $**	57 551 $	68 362 $	3,7 %	(12,7)%
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	**59 421 $**	60 405 $	66 833 $	(1,6)%	(11,1)%

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Ventes	**7 496 $**	12 022 $	(37,6)%
Rachats	**9 232**	8 114	13,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement[3]	**(1 736)**	3 908	n.s.
Créations nettes de parts de FNB[4]	**705**	1 532	(54,0)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement[2]	**(1 031)**	5 440	n.s.
Rendements des placements	**(7 678)**	6 452	n.s.
Variation de l'actif, montant net	**(8 709)**	11 892	n.s.
Actif au début	**68 362**	56 470	21,1
Actif à la fin	**59 653 $**	68 362 $	(12,7)%
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	**62 114 $**	63 003 $	(1,4)%

1. *Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.*
2. *Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.*
3. *Fonds communs de placement – Des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :*
   Cumul annuel de 2021 – cela a donné lieu à des rachats et à des rachats nets de 361 M$.
4. *FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M$ parmi les FNB de Mackenzie.*

en baisse de 12,4 % par rapport à 129,1 G$ pour l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

Variation de l'actif géré – Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,6 G$, en baisse de 11,3 % par rapport à 210,3 G$ au 31 décembre 2021. L'actif géré, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine, s'élevait à 113,1 G$, en baisse de 12,4 %, par rapport à 129,1 G$ au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 59,7 G$, comparativement à 68,4 G$ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 12,7 %. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie de 54,4 G$ a diminué de 13,6 %, par rapport à 63,0 G$ au 31 décembre 2021. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les produits gérés de la Société financière IGM, se chiffrait à 5,2 G$ au 31 décembre 2022, soit une baisse de 3,2 % par rapport à 5,4 G$ au 31 décembre 2021. L'actif des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 12,4 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 12,7 G$ au 31 décembre 2021.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,6 G$, soit une baisse de 39,9 %, comparativement à 2,6 G$ en 2021. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,5 G$, soit une hausse de 21,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 se sont établis à 966 M$, comparativement à des ventes nettes de 512 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 134 M$, comparativement à 245 M$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 832 M$, comparativement à des ventes nettes de 757 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 2,9 G$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 2,8 G$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les rachats nets, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 967 M$, comparativement à des ventes nettes de 181 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2021, un client institutionnel a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 667 M$. Compte non tenu de cette transaction, les ventes nettes se sont établies à 848 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 3,4 G$, comparativement à une augmentation de 3,2 G$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 7,5 G$, ce qui représente une baisse de 37,6 %, comparativement à 12,0 G$ en 2021. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 9,2 G$, soit une hausse de 13,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont établis à 1,7 G$, comparativement à des ventes nettes de 3,9 G$ en 2021. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 705 M$, comparativement à 1,5 G$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevés à 1,0 G$, comparativement à des ventes nettes de 5,4 G$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 7,7 G$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 6,5 G$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des rachats et des rachats nets de 361 M$. Compte non tenu de cette transaction en 2021, les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 19,1 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, par rapport à 2021, et les rachats nets de fonds communs de placement se sont chiffrés à 1,7 G$ en 2022, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 4,3 G$ en 2021.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,5 G$ et à 9,1 G$, respectivement, comparativement à 2,0 G$ et à 8,0 G$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 7,6 G$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Pour le quatrième trimestre de 2022, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 18,2 %, comparativement à 13,3 % pour le quatrième trimestre de 2021. Au 31 décembre 2022, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,0 %, comparativement à 13,6 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 12,9 % au 31 décembre 2021. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 16,2 % au 31 décembre 2022. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les rachats nets, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 1,9 G$, comparativement à des ventes nettes de 5,1 G$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de l'actif de 8,4 G$, comparativement à une augmentation de 7,4 G$ pour l'exercice précédent.

En 2021, Mackenzie a obtenu des mandats d'un montant de 680 M$ à titre de sous-conseiller dans le cadre de notre partenariat stratégique avec China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller, et Wealthsimple a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de ces deux transactions ainsi que des mandats liés à ChinaAMC et des transactions pour 2021 mentionnés précédemment, les rachats nets, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 2,3 G$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des ventes nettes de 5,5 G$ pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 47,0 G$, comparativement à 52,8 G$ au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 73,5 G$, soit 70,8 %, du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 81,2 G$, soit 69,9 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 31 décembre 2021.

Variation de l'actif géré – Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,6 G$, en hausse de 3,4 %, comparativement à 180,5 G$ au 30 septembre 2022. L'actif géré, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine, s'élevait à 113,1 G$, en hausse de 4,1 %, par rapport à 108,7 G$ au 30 septembre 2022.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 59,7 G$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,7 %, comparativement à 57,6 G$ au 30 septembre 2022. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 54,4 G$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,6 %, comparativement à 52,5 G$ au 30 septembre 2022. L'actif des FNB de Mackenzie se chiffrait à 5,2 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 5,0 G$ au 30 septembre 2022. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'est établi à 12,4 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 11,5 G$ au 30 septembre 2022.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,6 G$, soit une hausse de 21,7 % par rapport au troisième trimestre de 2022. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,5 G$, soit une hausse de 34,7 % par rapport au troisième trimestre de 2022. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 966 M$, comparativement à des rachats nets de 594 M$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,5 G$, comparativement à 1,8 G$ pour le troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 18,2 % pour le trimestre considéré, comparativement à 13,4 % pour le troisième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 134 M$, comparativement à (86) M$ au troisième trimestre.

Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 832 M$, comparativement à des rachats nets de 680 M$ au troisième trimestre.

Au 31 décembre 2022, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 47,0 G$, comparativement à 45,0 G$ au 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 73,5 G$, soit 70,8 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 71,8 G$, soit 71,8 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 30 septembre 2022.

Gestion de placements

Au 31 décembre 2022, l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,6 G$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 73,5 G$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Notre équipe de placement se répartit actuellement en 17 boutiques spécialisées. Cette approche favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

La participation économique de 56 % de Mackenzie dans Northleaf augmente ses capacités d'investissement en offrant aux clients des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments, TOBAM, ChinaAMC et Impax Asset Management. En 2022, 1832 Asset Management, Addenda, Brandywine, BlackRock et T. Rowe Price ont été ajoutés à titre de sous-conseillers pour le lancement de la gamme de Fonds Mackenzie FuturePath, conçue pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leurs clients.

En 2022, Mackenzie a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives relatives aux changements climatiques afin de soutenir l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Parmi ces initiatives, qui s'appuient sur la stratégie en matière de développement durable de Mackenzie, figurent les suivantes :

- présenter des cibles intermédiaires pour 2030 en vue d'atteindre la carboneutralité;
- prendre des engagements auprès de 100 sociétés responsables de la majeure partie des émissions financées produites par des sociétés dans lesquelles Mackenzie investit pour le compte de ses clients;
- continuer d'attirer des talents et d'améliorer les données et les capacités pour gérer les risques liés aux changements climatiques.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2022, 55,8 %, 58,2 % et 64,6 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar†. Au 31 décembre 2022, 85,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar† étaient notés trois étoiles ou plus, et 57,1 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar†, les proportions étaient de 84,0 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 53,3 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2022.

En 2022, Mackenzie a une fois de plus été reconnue pour ses rendements exceptionnels, qui lui ont permis de remporter les prix suivants :

- Prix Lipper de Refinitiv – Sept prix se rapportant à six fonds communs de placement et à un fonds négocié en bourse. Ces prix sont remis chaque année et récompensent les fonds ayant obtenu les meilleurs rendements ajustés en fonction du risque par rapport à leurs pairs.
- FundGrade A+ de Fundata – Huit trophées se rapportant à quatre fonds communs de placement et à quatre fonds négociés en bourse. Ces prix sont remis chaque année et récompensent les fonds auxquels FundGrade accorde une note élevée de façon constante tout au long de l'année civile.

Produits

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2022, Mackenzie a lancé 30 fonds communs de placement, dont une gamme de 25 Fonds FuturePath par l'entremise de son nouveau partenariat avec Les Services Financiers Primerica (Canada) (« Primerica »), deux fonds alternatifs en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf ») et deux FNB, dont un en collaboration avec Wealthsimple. En janvier 2023, Mackenzie a déposé un prospectus provisoire pour le lancement à venir d'un fonds commun de placement et d'un FNB additionnels en partenariat avec Corporate Knights.

Fonds communs de placement

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, Mackenzie a lancé 29 fonds communs de placement :

- le Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie
- le Fonds nord-américain équilibré Mackenzie
- le Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie
- le Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie
- Les 25 Fonds Mackenzie FuturePath qui soutiennent un nouveau partenariat avec Primerica. Cette nouvelle famille de fonds tirera parti d'un large éventail de stratégies de placement concurrentielles de Mackenzie et couvrira toutes les principales catégories de placements et les principaux styles de placement du Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (« CIFSC »).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater a été lancé. Ce fonds d'actions mondiales investit dans des chefs de file de l'innovation de régions, de capitalisations boursières et de secteurs différents qui présentent un important avantage concurrentiel, de solides occasions de croissance et une proposition de valeur unique.

Fonds alternatifs

Mackenzie compte actuellement dix fonds dans le domaine des placements alternatifs, y compris quatre produits en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf »). En 2022, Mackenzie a lancé deux produits en collaboration avec Northleaf dans le cadre de son engagement à accroître l'accès des épargnants aux solutions de placement sur les marchés privés.

- le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf
- le Fonds mondial de capital-investissement Mackenzie Northleaf

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement lorsqu'ils construisent des portefeuilles diversifiés à long terme.

En 2022, Mackenzie a lancé deux nouveaux FNB. Ces FNB ont élargi davantage notre gamme diversifiée de FNB :

- le FINB d'obligations vertes nord-américaines Wealthsimple
- le FINB d'actions des marchés émergents Mackenzie

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 45 FNB : 24 FNB actifs et à bêta stratégique et 21 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 12,4 G$, ce qui comprend des investissements de 7,2 G$ des produits gérés d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Lancement en 2023

En janvier 2023, le lancement du Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie (fonds communs de placement) et du FINB Global 100 Corporate Knights Mackenzie a été confirmé. Ces fonds investiront dans des titres de capitaux propres de façon à reproduire l'indice 100 Global Corporate Knights.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Gestion d'actifs comprend les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine et les investissements du secteur Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement et les FNB de Mackenzie.

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs est présenté dans le tableau 18. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 51,3 M$, soit une baisse de 21,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, et une baisse de 12,3 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 213,2 M$, soit une baisse de 11,5 % par rapport à 2021.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 76,0 M$, soit une baisse de 17,7 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, et une baisse de 11,0 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 313,1 M$, soit une baisse de 9,4 % par rapport à 2021.

Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
  - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les honoraires d'administration tirés de nos fonds d'investissement et des honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie

Tableau 18 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs

				Variation	
Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	**232,5 $**	234,7 $	265,4 $	(0,9)%	(12,4)%
Frais de rachat	**0,7**	0,7	1,4	–	(50,0)
	233,2	235,4	266,8	(0,9)	(12,6)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	**(76,9)**	(77,5)	(88,1)	(0,8)	(12,7)
Rémunération fondée sur les ventes	**–**	–	(3,6)	–	(100,0)
	(76,9)	(77,5)	(91,7)	(0,8)	(16,1)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	**156,3**	157,9	175,1	(1,0)	(10,7)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	**27,3**	27,3	30,0	–	(9,0)
Gestion d'actifs – produits nets	**183,6**	185,2	205,1	(0,9)	(10,5)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**5,6**	3,8	1,3	47,4	n.s.
	189,2	189,0	206,4	0,1	(8,3)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	**21,3**	16,4	24,1	29,9	(11,6)
Activités et services de soutien	**90,9**	86,0	88,3	5,7	2,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**1,0**	1,2	1,6	(16,7)	(37,5)
	113,2	103,6	114,0	9,3	(0,7)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**76,0**	85,4	92,4	(11,0)	(17,7)
Charges d'intérêts	**5,9**	5,9	5,9	–	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**70,1**	79,5	86,5	(11,8)	(19,0)
Impôt sur le résultat	**18,8**	21,0	21,2	(10,5)	(11,3)
Bénéfice net ajusté[1]	**51,3 $**	58,5 $	65,3 $	(12,3)%	(21,4)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 18 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs (suite)

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Produits			
Gestion d'actifs			
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	**962,9 $**	1 007,0 $	(4,4)%
Frais de rachat	**3,1**	4,5	(31,1)
	966,0	1 011,5	(4,5)
Charges de rémunération des courtiers			
Rémunération fondée sur l'actif	**(320,3)**	(335,8)	(4,6)
Rémunération fondée sur les ventes	**(7,3)**	(19,5)	(62,6)
	(327,6)	(355,3)	(7,8)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	**638,4**	656,2	(2,7)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	**111,7**	114,6	(2,5)
Gestion d'actifs – produits nets	**750,1**	770,8	(2,7)
Produits tirés des placements nets et autres produits	**5,7**	5,8	(1,7)
	755,8	776,6	(2,7)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires	**79,4**	88,7	(10,5)
Activités et services de soutien	**358,4**	335,6	6,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**4,9**	6,9	(29,0)
	442,7	431,2	2,7
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt[1]	**313,1**	345,4	(9,4)
Charges d'intérêts	**23,5**	23,6	(0,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**289,6**	321,8	(10,0)
Impôt sur le résultat	**76,4**	81,0	(5,7)
Bénéfice net ajusté[1]	**213,2 $**	240,8 $	(11,5)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

des honoraires provient des honoraires de gestion tirés de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des fonds négociés en bourse et des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est destinée à des épargnants et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes.

- Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.
- Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif et la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif représente les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. La rémunération fondée sur les ventes est versée aux courtiers à la vente de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. À compter du 1er juin 2022, Mackenzie a cessé

de vendre des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés, conformément aux modifications réglementaires.

- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseiller tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 156,3 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 18,8 M$, ou 10,7 %, comparativement à 175,1 M$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est attribuable à une diminution de 11,1 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 16, contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 55,1 points de base pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 54,8 points de base pour la période correspondante de 2021. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 638,4 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 17,8 M$, ou 2,7 %, comparativement à 656,2 M$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties était principalement attribuable à une diminution de 2,6 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 16. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'est établi à 54,2 points de base, inchangé par rapport à 2021.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 27,3 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 2,7 M$, ou 9,0 %, comparativement à 30,0 M$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des honoraires de gestion découle principalement d'une diminution de l'actif géré moyen de 8,4 %. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 14,7 points de base, comparativement à 14,8 points de base pour la période correspondante de 2021.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 111,7 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une baisse de 2,9 M$, ou 2,5 %, comparativement à 114,6 M$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des honoraires de gestion découle de la diminution de l'actif géré moyen de 2,2 %. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 14,7 points de base, inchangé par rapport à 2021.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 5,6 M$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1,3 M$ pour l'exercice précédent, et à 5,7 M$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 5,8 M$ pour l'exercice précédent.

Charges

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires s'élevaient à 21,3 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, en baisse de 2,8 M$, ou 11,6 %, par rapport à 24,1 M$ en 2021. Les charges se sont élevées à 79,4 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente une baisse de 9,3 M$, ou 10,5 %, par rapport à 88,7 M$ pour l'exercice précédent. La diminution enregistrée au cours du trimestre et de l'exercice est attribuable à la baisse des commissions versées aux intermédiaires, conformément à la baisse des ventes nettes de fonds d'investissement.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 90,9 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, en hausse de 2,6 M$, ou 2,9 %, par rapport à 88,3 M$ en 2021. Les charges se sont établies à 358,4 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une augmentation de 22,8 M$, ou 6,8 %, par rapport à 335,6 M$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller s'élevaient à 1,0 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1,6 M$ en 2021. Les charges se sont établies à 4,9 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 6,9 M$ pour l'exercice précédent en raison d'une baisse des comptes gérés à titre de sous-conseiller.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 5,9 M$ au quatrième trimestre de 2022, inchangées par rapport à la période correspondante de 2021. Les charges d'intérêts s'élevaient à 23,5 M$ pour l'exercice, comparativement à 23,6 M$ en 2021. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme à Mackenzie d'un montant de 0,4 G$.

Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont chiffrés à 156,3 M$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,6 M$, ou 1,0 %, par rapport à 157,9 M$ au troisième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- L'actif géré moyen s'est établi à 112,7 G$ pour le trimestre considéré, une baisse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent.
- Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets s'est établi à 55,1 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 55,2 points de base pour le troisième trimestre.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 27,3 M$ pour le trimestre considéré, inchangés par rapport au trimestre précédent. La diminution de l'actif géré moyen a été contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion. L'actif géré moyen s'est établi à 73,6 G$ pour le trimestre considéré, une baisse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Le taux des honoraires de gestion se situait à 14,7 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 14,6 points de base pour le troisième trimestre.

Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 5,6 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à 3,8 M$ pour le troisième trimestre.

Charges

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 21,3 M$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,9 M$, ou 29,9 %, par rapport à 16,4 M$ pour le troisième trimestre. L'augmentation au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires et au calendrier de certaines charges.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 90,9 M$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 4,9 M$, ou 5,7 %, comparativement à 86,0 M$ pour le troisième trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,0 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,2 M$ au troisième trimestre.

Investissements stratégiques et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Investissements stratégiques et autres comprend les investissements dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et Portage Ventures LP (« Portage »). Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice provenant du secteur Investissements stratégiques et autres comprend la quote-part revenant à la Société du résultat de ses entreprises associées, Lifeco, ChinaAMC et Northleaf, ainsi que les produits tirés des placements nets liés au capital non attribué.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 1,6 % de sa participation de 4 % dans Lifeco.

Les actifs détenus dans le secteur Investissements stratégiques et autres sont présentés dans le tableau 19.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice net ajusté du secteur Investissements stratégiques et autres est présenté dans le tableau 20.

Résultats de 2022 par rapport à ceux de 2021

La quote-part du résultat des entreprises associées a augmenté de 14,7 M$ au quatrième trimestre de 2022 comparativement au quatrième trimestre de 2021, et a augmenté de 14,3 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, par rapport à 2021. Ces résultats reflètent le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de ChinaAMC et de Northleaf, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. L'augmentation observée au cours du trimestre est attribuable à une augmentation de la quote-part du résultat de Lifeco de 10,5 M$ et de la quote-part du résultat de Northleaf de 7,4 M$, contrebalancée en partie par une diminution de la quote-part du résultat de ChinaAMC de 2,8 M$. L'augmentation observée au cours de l'exercice est attribuable à une augmentation de la quote-part du résultat de Lifeco de 3,1 M$ et de la quote-part du résultat de Northleaf de 16,0 M$, contrebalancée en partie par une diminution de la quote-part du résultat de ChinaAMC de 4,4 M$.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 7,4 M$ au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 6,3 M$ par rapport à 1,1 M$ en 2021. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 14,6 M$ pour l'exercice 2022, en hausse de 11,9 M$ par rapport

Tableau 19 : Total de l'actif – Investissements stratégiques et autres

(en M$)	**31 décembre 2022**	31 décembre 2021
Investissements dans des entreprises associées		
Lifeco	**1 075,2 $**	1 020,8 $
ChinaAMC	**787,2**	768,7
Northleaf	**284,5**	258,8
Autres	**40,1**	–
	2 187,0	2 048,3
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Wealthsimple (investissement direct seulement)	**484,1**	1 133,5
Investissement dans Portage et autres investissements	**118,5**	157,9
	602,6	1 291,4
Capital non attribué et autres	**782,3**	767,5
Total de l'actif	**3 571,9 $**	4 107,2 $
Juste valeur de Lifeco	**1 168,3 $**	1 415,5 $

Tableau 20 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques et autres

Trimestres clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Variation 30 sept. 2022	Variation 31 déc. 2021
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits	**7,4 $**	4,7 $	1,1 $	57,4 %	n.s. %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Investissement dans Lifeco	**40,9**	27,6	30,4	48,2	34,5
Investissement dans ChinaAMC	**14,2**	14,7	17,0	(3,4)	(16,5)
Investissement dans Northleaf	**10,7**	4,6	3,3	132,6	224,2
Autres	**(0,4)**	–	–	n.s.	n.s.
	65,4	46,9	50,7	39,4	29,0
	72,8	51,6	51,8	41,1	40,5
Charges					
Activités et services de soutien	**0,4**	1,1	1,3	(63,6)	(69,2)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**72,4**	50,5	50,5	43,4	43,4
Impôt sur le résultat	**4,8**	2,4	1,5	100,0	220,0
Bénéfice net ajusté[1]	**67,6**	48,1	49,0	40,5	38,0
Participation ne donnant pas le contrôle	**2,1**	0,9	0,7	133,3	200,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**65,5 $**	47,2 $	48,3 $	38,8 %	35,6 %

Exercices clos les *(en M$)*	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Produits			
Produits tirés des placements nets et autres produits	**14,6 $**	2,7 $	n.s. %
Quote-part du résultat des entreprises associées			
Investissement dans Lifeco	**128,2**	125,1	2,5
Investissement dans ChinaAMC	**57,2**	61,6	(7,1)
Investissement dans Northleaf	**25,7**	9,7	164,9
Autres	**(0,4)**	–	n.s.
	210,7	196,4	7,3
	225,3	199,1	13,2
Charges			
Activités et services de soutien	**4,9**	4,9	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat[1]	**220,4**	194,2	13,5
Impôt sur le résultat	**9,6**	4,9	95,9
Bénéfice net ajusté[1]	**210,8**	189,3	11,4
Participation ne donnant pas le contrôle	**5,1**	2,0	155,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1]	**205,7 $**	187,3 $	9,8 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

à 2,7 M$ en 2021. L'augmentation au cours du trimestre et de l'exercice par rapport à 2021 est principalement attribuable aux hausses de taux d'intérêt obtenues relativement au capital non attribué de la Société.

Résultats du quatrième trimestre de 2022 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022

la quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 65,4 M$ au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 18,5 M$ par rapport au troisième trimestre de 2022, principalement en raison de l'augmentation de la quote-part du résultat de Lifeco et de Northleaf. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 7,4 M$ pour le quatrième trimestre de 2022, en hausse de 2,7 M$ par rapport à 4,7 M$ pour le troisième trimestre. L'augmentation des produits tirés des placements nets et autres produits au quatrième trimestre de 2022 par rapport au trimestre précédent est principalement liée aux hausses de taux d'intérêt obtenues relativement au capital non attribué de la Société.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 18,9 G$, comparativement à 17,7 G$ au 31 décembre 2021.

Autres titres de placement

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 21.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Ces investissements sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Wealthsimple est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

La Société est l'actionnaire principal de Wealthsimple, grâce à sa participation directe et indirecte combinée de 24 % dont la juste valeur était de 492 M$ au 31 décembre 2022, inchangée par rapport au trimestre précédent, et représentant une diminution de 661 M$ par rapport à 1 153 M$ au 31 décembre 2021. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables. Cette variation de la juste valeur est conforme aux fluctuations des valeurs boursières et des multiples de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que des prévisions à l'égard des produits de la société et d'autres prévisions financières.

Portage consiste en des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalisait 603 M$ au 31 décembre 2022, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tableau 21 : Autres titres de placement

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
(en M$)	**Coût**	**Juste valeur**	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	**242,7 $**	**602,6 $**	226,2 $	1 291,4 $
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	**12,7**	**12,9**	1,2	1,6
Fonds d'investissement exclusifs	**156,7**	**159,0**	101,3	105,0
	169,4	**171,9**	102,5	106,6
	412,1 $	**774,5 $**	328,7 $	1 398,0 $

Tableau 22 : Prêts

(en M$)	**31 décembre 2022**	31 décembre 2021
Coût amorti	**5 022,3 $**	5 297,0 $
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	**0,8**	0,6
	5 021,5	5 296,4
À la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	57,4
	5 021,5 $	5 353,8 $

Prêts

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 22.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 26,6 % du total de l'actif au 31 décembre 2022, comparativement à 30,3 % au 31 décembre 2021.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2022, un passif correspondant totalisant 4,6 G$ a été comptabilisé au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 5,1 G$ au 31 décembre 2021.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 371,9 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 315,8 M$ au 31 décembre 2021.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 décembre 2022, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 9,0 G$, dont une tranche de 2,2 G$ est montée par les filiales de Lifeco.

Accords de titrisation

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2022, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 351,4 M$, comparativement à 283,7 M$ en 2021. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 7 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

Tableau 23 : Investissement dans des entreprises associées

	31 décembre 2022					31 décembre 2021			
(en M$)	**Lifeco**	**ChinaAMC**	**Northleaf**	**Autre**	**Total**	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Total
Trimestres clos les									
Valeur comptable au 1er octobre	**1 038,9 $**	**764,8 $**	**273,8 $**	**– $**	**2 077,5 $**	1 001,5 $	742,6 $	255,3 $	1 999,4 $
Investissement	**–**	**–**	**–**	**40,5**	**40,5**	–	–	0,2	0,2
Dividendes	**(18,3)**	**–**	**–**	**–**	**(18,3)**	(18,3)	–	–	(18,3)
Quote-part des éléments suivants :									
Bénéfice[1]	**40,9**	**14,2**	**10,7** [2]	**(0,4)**	**65,4**	30,4	17,0	3,3 [2]	50,7
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	**13,7**	**8,2**	**–**	**–**	**21,9**	7,2	9,1	–	16,3
Valeur comptable au 31 décembre	**1 075,2 $**	**787,2 $**	**284,5 $**	**40,1 $**	**2 187,0 $**	1 020,8 $	768,7 $	258,8 $	2 048,3 $
Exercices clos les									
Valeur comptable au 1er janvier	**1 020,8 $**	**768,7 $**	**258,8 $**	**– $**	**2 048,3 $**	962,4 $	720,3 $	248,5 $	1 931,2 $
Investissement	**–**	**–**	**–**	**40,5**	**40,5**	–	–	0,6	0,6
Dividendes	**(73,2)**	**(31,3)**	**–**	**–**	**(104,5)**	(67,4)	(26,8)	–	(94,2)
Quote-part des éléments suivants :									
Bénéfice[1]	**128,2**	**57,2**	**25,7**[2]	**(0,4)**	**210,7**	125,1	61,6	9,7[2]	196,4
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	**(0,6)**	**(7,4)**	**–**	**–**	**(8,0)**	0,7	13,6	–	14,3
Valeur comptable au 31 décembre	**1 075,2 $**	**787,2 $**	**$ 284,5 $**	**40,1 $**	**2 187,0 $**	1 020,8 $	768,7 $	258,8 $	2 048,3 $

1. *La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans le secteur Investissements stratégiques et autres.*
2. *La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 8,6 M$ et à 20,6 M$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice de 2022, comparativement à 2,6 M$ et à 7,7 M$, respectivement, en 2021.*

Participation dans des entreprises associées

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 décembre 2022, la Société détenait une participation de 4,0 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, par rapport à 2021, est présentée dans le tableau 23.

Le 12 janvier 2023, afin de financer partiellement l'acquisition d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC, la Société a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. La Société continuera de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 2,4 % dans Lifeco. Le profit comptable à la vente des actions de Lifeco de la Société financière IGM s'élève à environ 124 M$ avant impôt. Lifeco mettra en œuvre IFRS 17 avec prise d'effet le 1er janvier 2023, ce qui aura une incidence sur le profit comptable finalement comptabilisé à la vente des actions de Lifeco.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de ChinaAMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G$) au 31 décembre 2022, soit une hausse de 3,6 % (2,2 % en dollars canadiens) par rapport à 1 661,6 milliards RMB¥ (330,5 G$) au 31 décembre 2021.

La participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau 23. L'augmentation des autres éléments du résultat global, s'élevant à 8,1 M$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, est attribuable à une appréciation de 1,0 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès de Power, une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée

de 13,9 % à 27,8 %. La Société continuera de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 27,8 % dans ChinaAMC.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco. Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 24,1 G$ au 31 décembre 2022, ce qui représente une hausse de 4,6 G$, ou 23,6 %, comparativement à 19,5 G$ au 31 décembre 2021. L'augmentation au cours de l'exercice est attribuable au montant de 3,8 G$ affecté à de nouveaux engagements et à l'augmentation de 1,2 G$ découlant des actifs libellés en dollars américains, facteurs partiellement contrebalancés par une baisse de 0,4 G$ ayant trait au rendement du capital et autres.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

Situation de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1 072,9 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1 292,4 M$ au 31 décembre 2021. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 0,8 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1,3 M$ au 31 décembre 2021, comme l'illustre le tableau 24.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts.

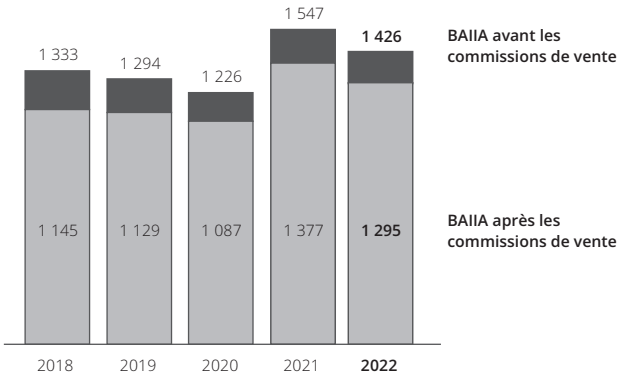
Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 846,8 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 908,0 M$ au 31 décembre 2021 (se reporter au tableau 25).

Le fonds de roulement, qui comprend le capital non attribué, est utilisé aux fins suivantes :

- le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le paiement d'intérêts relativement à la dette à long terme;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme;
- les dépenses d'investissement dans les activités et les acquisitions d'entreprises.

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »)[1]

Pour les exercices (en M$)



Le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente excluent les éléments suivants :

2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au remboursement anticipé de débentures.

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée revenant à la Société.

2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

2021 – la contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.

1. *Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.*

Tableau 24 : Activités de dépôt – Situation financière

Aux 31 décembre *(en M$)*	**2022**	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**0,8 $**	1,3 $
Fonds de clients déposés	**4 347,4**	2 238,6
Débiteurs et autres montants à recevoir	**0,6**	0,6
Prêts	**9,4**	10,8
Total de l'actif	**4 358,2 $**	2 251,3 $
Passif et capitaux propres		
Passif lié aux dépôts	**4 334,0 $**	2 220,3 $
Autres passifs	**15,2**	20,4
Capitaux propres	**9,0**	10,6
Total du passif et des capitaux propres	**4 358,2 $**	2 251,3 $

Tableau 25 : Fonds de roulement

Aux 31 décembre (en M$)	**2022**	2021
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 072,9 $**	1 292,4 $
Fonds de clients déposés	**4 347,4**	2 238,6
Débiteurs et autres actifs	**462,6**	405,0
Tranche courante des prêts hypothécaires titrisés et autres prêts	**992,2**	1 234,5
	6 875,1	5 170,5
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	**726,4**	879,1
Dépôts et certificats	**4 332,8**	2 219,0
Tranche courante des obligations à l'égard des entités de titrisation et autres	**969,1**	1 164,4
	6 028,3	4 262,5
Fonds de roulement	**846,8 $**	908,0 $

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 1 425,6 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1 547,0 M$ pour 2021. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 1 294,8 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1 376,5 M$ pour 2021. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 26, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 219,5 M$ en 2022, comparativement à une augmentation de 520,8 M$ en 2021.

Tableau 26 : Flux de trésorerie

Exercices clos les (en M$)	**31 déc. 2022**	31 déc. 2021	Variation
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 122,9 $**	1 267,7 $	(11,4)%
Impôt sur le résultat payé	**(330,9)**	(153,5)	(115,6)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**(54,3)**	(170,6)	68,2
	737,7	943,6	(21,8)
Activités de financement	**(1 091,9)**	(1 521,9)	28,3
Activités d'investissement	**134,7**	1 099,1	(87,7)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(219,5)**	520,8	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**1 292,4**	771,6	67,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**1 072,9 $**	1 292,4 $	(17,0)%

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2022, par rapport à 2021, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- la réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées;
- la réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- la déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus;
- la réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie;
- des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres;
- la déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 par rapport à 2021 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 171,0 M$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 626,9 M$ en 2022, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 428,9 M$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 442,7 M$ en 2021;
- le rachat de 2 890 000 actions ordinaires en 2022 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 115,7 M$. Aucune action n'a été rachetée en 2021;
- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 537,2 M$ en 2022, comparativement à 537,0 M$ en 2021.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 par rapport à 2021 avaient principalement trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres titres de placement totalisant 150,5 M$ et le produit de 120,1 M$ de la vente d'autres titres de placement en 2022, comparativement à 131,8 M$ et à 348,2 M$, respectivement, en 2021;
- une augmentation des prêts de 1 274,4 M$ et des remboursements de prêts et autres de 1 584,4 M$ en 2022, comparativement à 1 776,1 M$ et à 2 744,7 M$, respectivement, en 2021, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions et autres s'est établie à 107,1 M$ en 2022, comparativement à 75,3 M$ en 2021.

Cumul des autres éléments de bénéfice global

Le cumul des autres éléments du résultat global totalisait 362,8 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 883,1 M$ au 31 décembre 2021, comme l'illustre le tableau 27.

Le profit ou la perte lié aux avantages du personnel découle principalement des variations des taux d'actualisation. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les taux d'actualisation ont augmenté d'environ 1,95 %, ce qui a donné lieu à un profit par le biais des autres éléments du résultat global de 137,0 M$ (100,0 M$ après impôt).

Tableau 27 : Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

(en M$)	Avantages du personnel	Autres titres de placement	Investissements dans des entreprises associées et autres	Total
2022				
Solde au 1er janvier	**(95,7)$**	**919,2 $**	**59,6 $**	**883,1 $**
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**100,0**	**(585,5)**	**(10,8)**	**(496,3)**
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**–**	**(24,0)**	**–**	**(24,0)**
Solde au 31 décembre	**4,3 $**	**309,7 $**	**48,8 $**	**362,8 $**
2021				
Solde au 1er janvier	(197,0)$	293,5 $	39,9 $	136,4 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	101,3	834,5	19,7	955,5
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(208,8)	–	(208,8)
Solde au 31 décembre	(95,7)$	919,2 $	59,6 $	883,1 $

La perte liée aux autres placements en 2022 est principalement liée aux variations de la juste valeur de Wealthsimple, ce qui est conforme au recul des marchés boursiers et aux évaluations de sociétés ouvertes comparables, ainsi qu'au fait que Wealthsimple se concentre sur ses principaux secteurs d'activité et revoit ses attentes en matière de produits.

La perte au titre des participations dans des entreprises associées en 2022 a trait à la quote-part de la Société des autres éléments du résultat global des entreprises associées, qui se compose principalement des avantages du personnel, de l'écart de change et des titres disponibles à la vente.

En 2022, un profit réalisé de 27,8 M$ (24,0 M$ après impôt) lié aux autres titres de placement a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués. En 2021, la Société financière IGM Inc. a cédé une partie de son investissement dans Wealthsimple et un profit réalisé de 241 M$ (209 M$ après impôt) a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués.

Sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 8,3 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 8,6 G$ au 31 décembre 2021. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

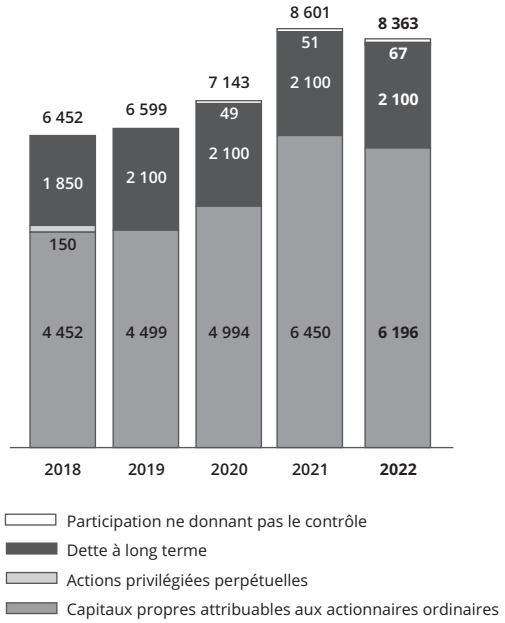
La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G$ au 31 décembre 2022, inchangée par rapport au 31 décembre 2021. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté 2 890 000 actions ordinaires à un coût de 115,7 M$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 18 des états financiers consolidés). Le 1er mars 2022, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat d'un maximum de 6 millions de ses actions ordinaires aux fins d'annulation afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations

Capital

Aux 31 décembre (en M$)



prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

En 2022, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 536,1 M$ sur actions ordinaires, ou 2,25 $ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par DBRS Morningstar aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS Morningstar, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS Morningstar, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais leur qualité de crédit est inférieure à la notation AA. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Tableau 28 : Instruments financiers

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
(en M$)	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**602,6 $**	**602,6 $**	1 291,4 $	1 291,4 $
– À la juste valeur par le biais du résultat net	**171,9**	**171,9**	106,6	106,6
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**–**	57,4	57,4
Instruments financiers dérivés	**63,7**	**63,7**	41,2	41,2
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	**5 021,5**	**4 905,5**	5 296,4	5 354,2
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	**51,6**	**51,6**	17,8	17,8
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	**4 334,0**	**4 334,0**	2 220,3	2 220,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	**4 610,4**	**4 544,6**	5 057,9	5 146,4
Dette à long terme	**2 100,0**	**2 013,9**	2 100,0	2 544,4

Instruments financiers

Le tableau 28 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres titres de placement classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 24 des états financiers annuels, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Cadre de gestion des risques

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») exhaustif, qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à notre politique de GRE, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

Gouvernance du risque

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par les services de la GRE, de la conformité et de l'audit interne.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.
- Le comité des ressources humaines supervise les politiques et les pratiques de rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel, ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du chef des ressources humaines. En avril 2022, la Société a nommé sa première cheffe de la gestion des risques, qui agit à titre de présidente du comité de gestion des risques de la haute direction. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent

notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; i) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; ii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les services juridiques et de la conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques de la Société sont efficaces.

Appétit pour le risque et principes en matière de risque

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente, sur une base régulière, des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité des risques du conseil d'administration.

Culture de gestion des risques

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers et des sondages sur les risques pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et de faciliter son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

Principaux risques de l'entreprise

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen de notre processus de gestion continue des risques.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

1) Risque financier

Risque de liquidité et de financement

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 29.

L'échéancier de la dette à long terme de 2,1 G$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

Tableau 29 : Obligations contractuelles

Aux 31 décembre 2022 *(en M$)*	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	– $	21,3 $	30,3 $	– $	51,6 $
Dépôts et certificats[1]	4 332,5	0,3	0,5	0,7	4 334,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	947,8	3 651,3	11,3	4 610,4
Contrats de location[2]	–	31,5	95,5	118,8	245,8
Dette à long terme	–	–	525,0	1 575,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite[3]	–	2,0	–	–	2,0
Total des obligations contractuelles	**4 332,5 $**	**1 002,9 $**	**4 302,6 $**	**1 705,8 $**	**11 343,8 $**

1. *Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.*
2. *Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.*
3. *Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2023 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.*

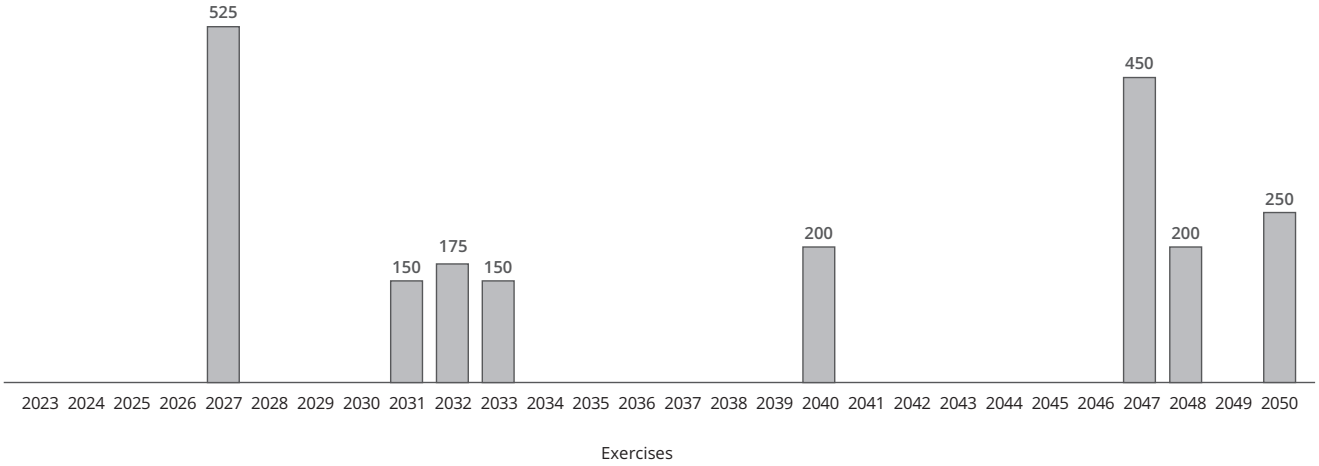
En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M$ au 31 décembre 2022, inchangées par rapport au 31 décembre 2021. Les marges de crédit au 31 décembre 2022 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M$, inchangées par rapport au 31 décembre 2021. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2021, a été finalisée. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 14,4 M$, comparativement à un déficit de solvabilité de 61,3 M$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt, ainsi que du rendement des actifs du régime. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 95,0 M$, comparativement à 79,2 M$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022. Au cours de l'exercice, la Société a versé des cotisations en trésorerie de 11,5 M$ (2021 – 14,3 M$). La Société financière IGM prévoit verser des cotisations annuelles d'environ 2,0 M$ en 2023. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Échéances de la dette à long terme

(en M$)



Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 072,9 M$ (2021 – 1 292,4 M$) étaient composés de soldes de trésorerie de 346,3 M$ (2021 – 326,2 M$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 726,6 M$ (2021 – 966,2 M$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 81,6 M$ (2021 – 358,7 M$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 306,8 M$ (2021 – 350,6 M$), d'acceptations bancaires de 293,2 M$ (2021 – 198,3 M$) et d'autre papier commercial de société de 45,0 M$ (2021 – 58,6 M$).

Les fonds de clients déposés de 4 347,4 M$ (2021 – 2 238,6 M$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties.

L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,0 G$ (2021 – 5,4 G$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,6 G$ (2021 – 5,0 G$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 371,9 M$ (2021 – 315,8 M$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 12,7 M$ (2021 – 13,7 M$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen d'un réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,5 G$ (2021 – 2,6 G$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,1 G$ (2021 – 2,4 G$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 55,2 M$ (2021 – 67,6 M$) et à 21,3 M$ (2021 – 34,1 M$), respectivement, au 31 décembre 2022. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2022, une proportion de 53,3 % (2021 – 53,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,2 M$, comparativement à 2,8 M$ au 31 décembre 2021. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,7 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1,5 M$ au 31 décembre 2021.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 0,2 M$, par rapport au 31 décembre 2021, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 71,2 M$ (2021 – 39,5 M$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 10,5 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 0,7 M$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2022. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Se référer aux notes 2, 7 et 23 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2022, ce swap avait une juste valeur de 20,5 M$ (31 décembre 2021 – 1,0 M$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G$ (31 décembre 2021 – 0,3 G$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2022, ces swaps avaient une juste valeur négative de 19,6 M$ (31 décembre 2021 – juste valeur de 3,5 M$) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G$ (31 décembre 2021 – 1,3 G$). Au 31 décembre 2022, la juste valeur nette de 0,9 M$ (31 décembre 2021 – 4,5 M$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,5 G$ (31 décembre 2021 – 1,6 G$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 4,7 M$ (31 décembre 2021 – 0,6 M$) sur un montant notionnel en cours de 191,6 M$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 128,6 M$).

Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,7 M$ (31 décembre 2021 – une diminution de 3,0 M$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées, lesquelles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des autres investissements était de 0,8 G$ (31 décembre 2021 – 1,4 G$), comme l'illustre le tableau 21, et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 2,2 G$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 2,0 G$), comme l'illustre le tableau 23.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2022, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 37,2 M$ (41,1 M$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 2,7 M$ (3,0 M$).

Tableau 30 : Actif géré de la Société financière IGM – Composition en fonction de l'actif et en fonction de la devise

Au 31 décembre 2022	Fonds d'investissement	Total
Trésorerie	**1,5 %**	**1,3 %**
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	**3,3**	**3,5**
Autres titres à revenu fixe	**22,8**	**22,8**
Actions canadiennes	**20,5**	**25,4**
Actions étrangères	**49,0**	**44,7**
Biens immeubles	**2,9**	**2,3**
	100,0 %	**100,0 %**
Dollars canadiens	**54,0 %**	**58,5 %**
Dollars américains	**32,4**	**29,5**
Autres	**13,6**	**12,0**
	100,0 %	**100,0 %**

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM s'établissait à 249,4 G$ au 31 décembre 2022, comparativement à 277,1 G$ au 31 décembre 2021.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de conseil et les honoraires de gestion d'actifs qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

2) Risque opérationnel

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou des événements externes, mais il exclut les risques d'entreprise, qui constituent une catégorie distincte de notre cadre de GRE.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet régulièrement à des exercices de simulation. La Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de permettre le maintien des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Le plan de continuité des affaires de la Société a prouvé son efficacité pour ce qui est de permettre à la Société de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

Cyber-risque et risque lié aux technologies

Nous avons recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir les activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, nous avons mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, avons comparé nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur et avons établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et nous nous sommes dotés des moyens d'intervention appropriés. La nécessité d'atténuer le risque de perte de données potentielle est accrue en raison de la prolongation des programmes de télétravail.

Risque lié aux relations avec des tiers

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et nous permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur et une politique en matière d'impartition, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

Risque lié aux modèles

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

Environnement juridique et réglementaire

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et

changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Le service de la conformité est responsable d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance à l'égard de questions liées à la conformité avec la réglementation.

Risque lié à la protection de la vie privée

Le risque lié à la protection de la vie privée est le risque que les renseignements personnels soient accessibles, recueillis, utilisés, transférés, divulgués et conservés en violation des lois, des règlements ou des normes éthiques applicables. Nos clients nous confient leurs renseignements personnels et nous avons la responsabilité réglementaire et éthique de les protéger. Nous ne recueillons que les renseignements personnels nécessaires pour fournir nos produits et services aux clients, et lorsque nous avons obtenu leur consentement. Nous ne divulguons pas ni ne partageons de renseignements personnels sur les clients à moins que la loi ne l'exige, lorsque cela est nécessaire pour leur fournir des produits ou des services, ou lorsque les clients nous en donnent l'autorisation pour une autre raison.

Si nous devons partager les renseignements personnels des clients avec des tiers fournisseurs de services, nous demeurons responsables de ces renseignements et nous les protégeons au moyen de mesures contractuelles et d'autres mesures qui engagent les fournisseurs de services à maintenir des niveaux de protection comparables aux nôtres.

La Société financière IGM a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise lié à la protection de la vie privée pour gérer le risque lié à la protection de la vie privée. Notre chef de la protection des renseignements personnels dirige et supervise notre programme en matière de protection de la vie privée, en partenariat avec des équipes interfonctionnelles, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des normes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise concernant la gestion et la protection des renseignements personnels. Les responsables délégués de la protection de la vie privée de l'entreprise et des sociétés en exploitation, qui relèvent ultimement du chef de la protection des renseignements personnels, travaillent avec les unités d'exploitation de première ligne pour traiter des questions de protection de la vie privée.

Les employés et les conseillers sont tenus de suivre une formation obligatoire sur la protection de la vie privée lors de leur intégration, et chaque année par la suite. La formation aborde nos obligations, nos pratiques exemplaires en matière

de protection de la vie privée, ainsi que la façon de gérer et de signaler les plaintes, les demandes d'accès à l'information et les atteintes à la vie privée, et de prévenir ces dernières.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre la Corporation Financière Mackenzie. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) Risque lié à la planification stratégique

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une stratégie inadéquate ou inappropriée, ou découlant de faits nouveaux en matière de réglementation.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La Société a également une fonction de surveillance de l'exécution de la stratégie et un comité qui examine et approuve les analyses de rentabilité des initiatives stratégiques et qui surveille les progrès réalisés par rapport à nos priorités et à nos objectifs stratégiques.

Le président et chef de la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, est chargé chaque année de dresser le plan stratégique de la Société, de l'examiner et de le mettre à jour. Le plan stratégique énonce les objectifs annuels et les objectifs à long terme de la Société à la lumière des possibilités et des risques qui pourraient se présenter et de manière à favoriser la croissance rentable soutenue de la Société et l'augmentation de la valeur de la participation de ses actionnaires à long terme. Il appartient au conseil d'approuver la stratégie commerciale globale de la Société. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le conseil examine les risques à court, à moyen et à long terme qui sont inhérents au plan stratégique ainsi que les forces et les faiblesses éventuelles des tendances qui se dessinent et des possibilités qui se présentent et approuve les plans commerciaux, financiers et de gestion des capitaux annuels de la Société. La question de la stratégie est abordée à chaque réunion du conseil, y compris les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et la mise en œuvre de celui-ci.

Risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications.

Risque lié aux acquisitions

La Société est exposée à des risques relatifs à ses acquisitions et à ses investissements stratégiques. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition et des investissements stratégiques de la Société repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) Risques d'entreprise

Conjoncture commerciale générale

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, l'inflation et les facteurs démographiques peuvent influer sur la confiance des investisseurs, leurs niveaux de revenus et leur épargne. En outre, le risque géopolitique, l'instabilité gouvernementale et d'autres facteurs peuvent influer sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance économique mondiale et la conjoncture des marchés au sein desquels la Société exerce ses activités. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et de services de la Société financière IGM ou amener les investisseurs à demander le rachat de leurs placements. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec les clients et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers du secteur Gestion de patrimoine et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 31 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

Événements ou pertes catastrophiques

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société.

Produits et services offerts

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour

Tableau 31 : Taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme

	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	**10,0 %**	9,2 %
Mackenzie	**16,0 %**	13,6 %
Counsel	**20,4 %**	22,3 %

obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons aux conseillers du secteur Gestion de patrimoine, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

Relations d'affaires/relations avec les clients

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec les clients ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Gestion d'actifs – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

Risque lié au personnel

Ce risque correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers du secteur Gestion de patrimoine, de les former de façon à leur faire atteindre un niveau de compétences approprié, d'assurer la mobilisation du personnel ou de gérer la relève et la transition au niveau des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de mobiliser un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence négative sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement

de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Nous avons également mis en place une stratégie en matière de mieux-être dans le but de soutenir nos employés en s'assurant qu'ils sont en bonne condition physique, ont une bonne santé émotionnelle, sont à l'aise financièrement et disposent d'un réseau social.

La COVID-19 a perturbé considérablement la vie professionnelle et personnelle des gens. Les mesures prises par la Société comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de télétravail afin d'assurer la santé et la sécurité de nos employés et de nos conseillers au moyen de la distanciation sociale.
- Fournir les outils et les processus nécessaires pour permettre à nos employés et à nos conseillers de travailler efficacement de la maison.
- Offrir divers programmes de mieux-être, y compris les programmes d'aide aux employés et de cybersanté et d'autres programmes pour favoriser le bien-être mental et physique de nos employés, de nos conseillers et de leurs familles.
- Élaborer une stratégie visant le retour sur le lieu de travail incluant l'introduction d'un modèle de travail hybride afin de favoriser la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle et de permettre à nos employés et à nos conseillers de réintégrer les bureaux de façon sécuritaire lorsque le temps sera venu.

5) Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux liés à nos activités d'exploitation, à nos activités d'investissement, au respect de nos engagements en matière de développement durable et, de plus en plus, à la conformité à la réglementation. Nous reconnaissons que nos activités peuvent présenter des risques environnementaux et sociaux et que ces risques peuvent avoir des répercussions sur les parties prenantes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris sur les clients, les entités émettrices et les fournisseurs.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'utilisation du sol, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur le développement durable approuvé par le conseil d'administration. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux importants soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux et des risques liés aux changements climatiques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité du développement durable et le conseil de la diversité et de l'inclusion. Le comité du développement durable se compose de dirigeants qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »).

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des employés, des contractants et des dirigeants, notre code de conduite du fournisseur, notre politique sur la prévention du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PRI »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance concernant les facteurs ESG. Ce rapport sur le développement durable peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide en matière de facteurs ESG, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position aux palmarès Global 100 de 2023 et des 50 meilleures entreprises citoyennes de 2022 de Corporate Knights.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Pour la cinquième année consécutive, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP en ce qui a trait à son leadership dans la communication de l'information sur les changements climatiques.

Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs, les analystes, les agences de notation et les autres parties prenantes.

Communication de l'information selon le GIFCC

Le GIFCC recommande aux organisations de fournir de l'information sur les risques et occasions liés au climat dans quatre domaines, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs. La mise en œuvre intégrale des recommandations du GIFCC s'inscrit dans un processus s'étalant sur plusieurs années.

Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au développement durable et au climat. Le conseil rencontre la direction au moins une fois par année afin de discuter des plans et des nouveaux enjeux relatifs aux facteurs ESG. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques importants liés aux facteurs ESG soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

La responsabilité de la gestion continue des occasions et des risques liés au climat revient essentiellement aux principaux dirigeants de chacune de nos sociétés en exploitation en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les comités de gestion des risques et du développement durable de la Société financière IGM exercent des fonctions de surveillance, et notre chef de la gestion des risques supervise la mise en œuvre des programmes de développement durable de l'entreprise et de gestion des risques d'entreprise.

Nous avons mis sur pied une équipe de travail interfonctionnelle du GIFCC à l'échelle de l'entreprise composée de hauts dirigeants qui sont responsables de diriger la planification et la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Cette équipe de travail met l'accent sur l'amélioration de nos connaissances et de nos outils afin de quantifier les risques liés au climat de concert avec les acteurs de notre secteur, sur l'intégration accrue des enjeux liés au climat dans notre stratégie d'affaires, nos activités et notre gamme de produits, sur la progression de notre engagement auprès des entités dans lesquelles nous investissons et sur les façons de répondre aux attentes accrues en matière d'information à fournir.

Le comité directeur du développement durable de Mackenzie est responsable de l'approbation et de la gouvernance des politiques liées à l'entreprise et au développement durable, de l'approbation et de la surveillance des priorités en matière d'administration des placements, incluant le climat; de l'approbation et du suivi des objectifs liés aux changements climatiques; et de l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de rendement clés, à la feuille de route stratégique et au marché.

Le comité de l'investissement durable d'IG Gestion de patrimoine est chargé de l'examen et de l'approbation des questions relatives aux investissements durables et aux facteurs ESG, y compris, sans s'y limiter, l'évaluation et la prise en compte des risques et des occasions liés au climat.

Stratégie

Par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine et d'actif, la Société Financière IGM joue un rôle important dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. En novembre 2021, la Société financière IGM a détaillé ses engagements climatiques dans un énoncé de position publié sur son site Web. Elle se donne trois axes prioritaires :

1. *Investir dans une économie verte et résiliente sur le plan climatique* – Nos processus et produits de placement sont l'occasion pour nous de gérer les risques climatiques et d'imaginer des solutions innovantes face aux problèmes climatiques que nous connaissons.
2. *Participer à façonner la transition mondiale* – Nous jouons un rôle essentiel en proposant à nos clients des conseils et des solutions de placement qui sont bons pour le climat, en aidant les entreprises à s'adapter et en contribuant à faire avancer les pratiques et les politiques.
3. *Traduire nos engagements en actions* – Nous serons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, et nous

donnerons à nos employés les moyens de respecter nos engagements.

Nos sociétés en exploitation participent activement à des groupes industriels qui soutiennent nos engagements en matière de climat en encourageant les sociétés à améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, à réduire les émissions et à élargir les informations financières sur les changements climatiques. La Société financière IGM s'est également jointe au Partnership for Carbon Accounting Financials dans le cadre de sa démarche pour mesurer et déclarer les émissions de gaz à effet de serre associées à ses prêts hypothécaires et ses investissements.

Les occasions et risques liés au climat sont repérés et évalués au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques. Nos occasions et risques liés au climat peuvent être regroupés dans les impacts physiques des changements climatiques et les incidences liées à la transition vers une économie carboneutre.

Risques

Nos risques liés au climat tiennent principalement aux risques physiques et de transition susceptibles de peser sur le rendement des placements de nos clients, et ainsi donner lieu à une baisse des honoraires; de nuire à notre réputation; de créer des risques de marché découlant des changements de la demande à l'égard des produits; ou d'entraîner de nouvelles exigences réglementaires, juridiques ou liées à la présentation de l'information qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. La diversification au sein de l'ensemble de nos portefeuilles de placements nous aide à gérer notre exposition à une société, à un secteur ou à une région géographique qui pourrait être exposé aux risques liés au climat. Nous sommes également exposés à l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur nos biens, dont les activités pourraient être perturbées, et sur les évaluations des immeubles de placement et des prêts hypothécaires des clients, ce qui pourrait peser sur le rendement financier et sur la capacité d'utiliser ces éléments d'actif à long terme si une approche proactive n'est pas adoptée à cet égard.

Nos sociétés en exploitation se sont engagées à maintenir des programmes et des politiques d'investissement durable qui tiennent particulièrement compte des risques liés au climat. Nous fournissons des données et des outils à nos équipes d'investissement pour effectuer des analyses climatiques à l'aide de données actuelles et prospectives et nous intégrons les risques importants liés au climat dans nos processus de placement et de supervision pour les sous-conseillers en gestion des placements. Dans le cadre du processus d'embauche et de l'évaluation continue des sous-conseillers, nos équipes demandent de l'information sur la façon dont les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, sont déterminés, sur les processus et les outils utilisés, sur les mesures et les cibles, ainsi que sur la façon dont la stratégie et la gouvernance sont influencées. Parallèlement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, nous allouons plus de ressources aux secteurs tels que la formation, les analyses, les paramètres, l'établissement de cibles, la planification stratégique et le travail collaboratif avec des organisations.

Occasions

Nous avons pour priorité de répondre à la demande croissante en matière d'investissement durable et de tirer parti des occasions d'investir dans la transition vers une économie carboneutre. Nous mettons également davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication avec les clients et les conseillers à propos de l'investissement durable et des changements climatiques.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue une priorité stratégique, et nous avons mis sur pied une équipe dédiée au sein de Mackenzie qui met en lumière les facteurs ESG et le climat dans l'ensemble de l'entreprise. Deux boutiques de placement de Mackenzie se sont vu confier ce mandat, soit Greenchip et Betterworld. La boutique Greenchip privilégie l'investissement thématique dans la lutte contre les changements climatiques et la boutique Betterworld mise sur des solutions axées sur des objectifs durables auxquels sont intégrés des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

À IG Gestion de patrimoine, nous avons intégré les questions environnementales et climatiques aux processus de sélection et de surveillance de nos sous-conseillers, ainsi qu'à notre stratégie de développement de produits. En octobre 2021, IG Gestion de patrimoine a lancé ses Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées qui vise à offrir aux clients la possibilité d'appuyer la transition mondiale vers une économie carboneutre et de profiter des occasions qui en découlent.

Scénarios

Nous avons mis en place un outil pour nos fonds d'investissement destiné à améliorer notre évaluation quantitative des risques liés au climat. Cet outil analyse les émissions et d'autres données liées aux changements climatiques en ce qui a trait aux sociétés dans lesquelles nous investissons et aux portefeuilles. Ce système nous permet de modéliser d'éventuels scénarios de transition et de suivre nos portefeuilles en fonction de l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. Ce système examine également le caractère suffisant des réductions d'émissions au fil du temps pour

atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nous explorons des outils d'analyse de scénarios avec l'aide de fournisseurs externes de données afin de réaliser une analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans l'ensemble de nos activités.

Gestion des risques

L'évaluation et la gestion des risques liés au climat sont intégrées à notre cadre de GRE. Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Les risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux. Nous mettons davantage l'accent sur la définition de la relation entre les risques liés au climat et d'autres risques significatifs.

À Placements Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de déterminer l'importance des risques physiques et des risques liés à la transition et de définir à quel moment et de quelle manière ceux-ci doivent être intégrés dans son processus de placement. À IG Gestion de patrimoine et à IPC, la direction évalue les pratiques d'investissement durable des sous-conseillers en gestion des placements, y compris l'intégration des risques liés au climat dans leurs pratiques d'investissement et de participation active.

Engagement

Pour maximiser l'efficacité de son action, les interventions chez Mackenzie sont le fait autant de ses équipes internes que de son spécialiste externe en matière d'engagement, pour lesquel les changements climatiques sont une priorité. Investment Planning Counsel fait appel à un fournisseur de services d'engagement pour inciter les entreprises à améliorer leur comportement et leur stratégie dans plusieurs domaines, notamment celui des changements climatiques. Au sein d'IG Gestion de patrimoine, les sous-conseillers en gestion des placements, dont Mackenzie, sont responsables des activités relatives à l'engagement, et IG Gestion de patrimoine surveille leurs pratiques dans le cadre d'un contrôle et d'une surveillance réguliers.

Placements Mackenzie est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et participe au Réseau des investisseurs sur le risque climatique (« CERES »). Mackenzie et IG adhèrent à Action Climat 100+ et sont devenues des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Mesures et cibles

Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP et dans notre rapport sur le développement durable, disponibles sur notre site Web.

Actuellement, nous signalons des émissions de GES du périmètre 1, du périmètre 2 et du périmètre 3, dans la mesure du possible, dont des émissions du périmètre 3 liées à nos actifs immobiliers dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie. Nous continuons de nous efforcer de donner des évaluations et des renseignements plus complets sur nos émissions relativement à nos portefeuilles de placements, à mesure que les outils se perfectionnent et que les renseignements se précisent.

Au cours de l'exercice, la Société financière IGM a réalisé son objectif pour 2022, c'est-à-dire d'atteindre la carboneutralité dans ses bureaux et dans le cadre de ses déplacements. Pour ce faire, les émissions ont été réduites au fil du temps en ayant recours à des sources d'énergie renouvelables et au moyen de l'achat de crédits compensatoires des émissions de carbone. Placements Mackenzie a également fixé des objectifs intermédiaires pour ses portefeuilles de placement dans le cadre de son engagement à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers. La nature à long terme de ces objectifs nécessite l'exercice d'un jugement important, et la Société fera le point sur ses progrès dans le cadre de son rapport sur le développement durable et de la communication de l'information au CDP.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 64 % (4,1 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 2,3 billions de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 53 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,6 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2021, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 75 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 164 G$ au 31 décembre 2022, la Société financière IGM fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 46 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2022.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 71 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 71 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2022. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique;
- l'importance réitérée du rôle du conseiller financier;
- les politiques publiques quant à l'épargne-retraite;
- les changements au cadre réglementaire;
- l'environnement hautement concurrentiel;
- l'évolution et les changements de la technologie.

L'Environnement concurrentiel

Nos filiales, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Notre filiale de gestion d'actifs, Placements Mackenzie, est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. Nous travaillons notamment à la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficience et de bonifier le service à nos clients. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

Une distribution vaste et diversifiée

En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

Une vaste gamme de produits

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables avec les clients

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers ont tissées avec les clients. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'application de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après :

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les investissements d'entreprise et les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 12 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

  Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

  La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au 1er avril 2022 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.
- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant

au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 16 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2022, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

  En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global.

  Les taux d'actualisation ont augmenté considérablement depuis le 31 décembre 2021. Le taux d'actualisation du RRE de la Société au 31 décembre 2022 s'établissait à 5,25 %, comparativement à 3,30 % au 31 décembre 2021. Les actifs du régime de retraite ont diminué pour s'établir à 510,7 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 566,7 M$ au 31 décembre 2021, en raison de reculs sur les marchés, en partie contrebalancés par les cotisations. Le total de l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies a diminué pour s'établir à 423,9 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 588,4 M$ au 31 décembre 2021, en raison principalement de l'augmentation du taux d'actualisation. Le régime de retraite à prestations définies a présenté un actif au titre des prestations constituées de 86,8 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à un passif au titre des prestations constituées de 21,7 M$ au 31 décembre 2021. Les écarts actuariels comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, ont représenté des gains de 137,0 M$ (100,0 M$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

  Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2022 entraînerait une variation de 17,9 M$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 16,0 M$ des autres éléments du résultat global et de 1,9 M$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 15 des états financiers consolidés.

Changements de méthodes comptables

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2022.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié IFRS 17 qui exige que les contrats d'assurance soient évalués au moyen d'estimations et d'hypothèses mises à jour qui reflètent l'échelonnement des flux de trésorerie et toute incertitude ayant trait aux contrats d'assurance. Elle entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette norme devrait avoir une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de cette norme sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2022, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2022, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Compte non tenu de ce qui précède, au cours du quatrième trimestre de 2022, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

Transactions entre parties liées

La Société financière IGM conclut des opérations avec La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), qui est une filiale de sa société liée, Lifeco qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2022 et en 2021, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 48,7 M$ (2021 – 52,7 M$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 61,4 M$ (2021 – 63,3 M$) et a versé un montant de 19,5 M$ (2021 – 22,6 M$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 0,6 M$ (2021 – 15,5 M$) à la Canada Vie relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2022, la Société n'a vendu aucun prêt hypothécaire résidentiel à la Canada Vie, comparativement à des prêts hypothécaires résidentiels vendus pour un montant de 11,9 M$ en 2021.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis de Power une participation additionnelle dans ChinaAMC et a vendu à Power une partie de son investissement dans Lifeco.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 9, 27 et 29 des états financiers consolidés de la Société.

Données liées aux actions en circulation

Au 31 décembre 2022, il y avait 237 668 062 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2022, il y avait 11 725 342 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 596 299 pouvaient être exercées. Au 3 février 2022, il y avait 237 780 120 actions ordinaires en circulation et 11 575 766 options sur actions en cours, dont 6 461 906 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant 98
États consolidés du résultat net 101
États consolidés du résultat global 102
Bilans consolidés 103
États consolidés des variations des capitaux propres 104
Tableaux consolidés des flux de trésorerie 105

Notes annexes

Note 1 Information sur la Société 106
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables 106
Note 3 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients 112
Note 4 Charges 112
Note 5 Autres titres de placement 113
Note 6 Prêts 114
Note 7 Titrisations 114
Note 8 Autres actifs 115
Note 9 Participations dans des entreprises associées 116
Note 10 Immobilisations 118
Note 11 Commissions de vente inscrites à l'actif 118
Note 12 Goodwill et immobilisations incorporelles 119
Note 13 Dépôts et certificats 120
Note 14 Autres passifs 120
Note 15 Avantages du personnel 120
Note 16 Impôt sur le résultat 124
Note 17 Dette à long terme 125
Note 18 Capital social 125
Note 19 Gestion du capital 126
Note 20 Paiements fondés sur des actions 127
Note 21 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) 129
Note 22 Gestion des risques 129
Note 23 Instruments financiers dérivés 133
Note 24 Juste valeur des instruments financiers 134
Note 25 Bénéfice par action ordinaire 137
Note 26 Passifs éventuels et garanties 137
Note 27 Transactions entre parties liées 138
Note 28 Information sectorielle 138
Note 29 Événement postérieur à la date de clôture 140

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Autres titres de placement – Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») (se reporter aux notes 2, 5 et 24 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

Le solde des autres titres de placement de la Société comprend un placement en titres de capitaux propres dans Wealthsimple, qui est comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Étant donné que Wealthsimple est une société fermée, la direction doit faire preuve d'un degré élevé de jugement pour déterminer la juste valeur de l'investissement. À cette fin, la direction a tenu compte d'une approche par le marché fondée sur des paramètres d'évaluation observables, incluant les multiples des produits, et de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La direction a dû porter des jugements importants pour déterminer les démarches d'évaluation les plus appropriées et les données d'entrées utilisées pour chacune d'entre elles, y compris les multiples des produits connexes à appliquer dans le cadre de l'approche par le marché.

L'audit de la juste valeur de Wealthsimple a exigé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu, dont le recours à des spécialistes en juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nos procédures d'audit relatives à la juste valeur de Wealthsimple comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- Nous avons évalué le caractère approprié des approches liées à la juste valeur et avons élaboré des estimations de la juste valeur indépendantes dans le cadre d'une approche par le marché indépendante, en analysant les multiples des produits de sociétés ouvertes comparables et en s'appuyant sur les prévisions à l'égard des produits et les prévisions financières fournies à la Société par Wealthsimple.
- Nous avons évalué l'information interne et externe pertinente, y compris les données sur le secteur, ainsi que le caractère raisonnable des données non observables dans les cas où ces données étaient plus subjectives.
- Nous avons comparé l'estimation de la juste valeur indépendante à l'estimation de la juste valeur établie par la direction.
- Nous avons effectué une évaluation rétrospective indépendante et avons analysé la performance financière de Wealthsimple au moyen de prévisions à l'égard des produits et de prévisions financières fournies à la Société par Wealthsimple afin de déterminer l'incidence sur la détermination de la juste valeur.
- Nous avons évalué les autres informations disponibles et avons examiné si ces informations étayaient ou contredisaient les conclusions de la Société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./ s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 9 février 2023

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Produits		
Gestion de patrimoine *(note 3)*	**2 465 306 $**	2 553 600 $
Gestion d'actifs	**965 984**	1 011 456
Charge de rémunération des courtiers	**(308 871)**	(335 970)
Gestion d'actifs – produits nets *(note 3)*	**657 113**	675 486
Produits tirés des placements nets et autres produits	**24 068**	22 542
Quote-part du résultat des entreprises associées *(note 9)*	**210 762**	196 367
	3 357 249	3 447 995
Charges *(note 4)*		
Services-conseils et croissance des affaires	**1 205 472**	1 178 009
Activités et services de soutien	**839 941**	806 380
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**75 125**	82 020
Charges d'intérêts *(note 17)*	**113 768**	113 936
	2 234 306	2 180 345
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 122 943**	1 267 650
Impôt sur le résultat *(note 16)*	**250 365**	286 763
Bénéfice net	**872 578**	980 887
Participation ne donnant pas le contrôle *(note 9)*	**(5 334)**	(1 938)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**867 244 $**	978 949 $
Bénéfice par action *(en $) (note 25)*		
– De base	**3,64 $**	4,10 $
– Dilué	**3,63 $**	4,08 $

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Bénéfice net	**872 578 $**	980 887 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) *(note 5)*, déduction faite de l'impôt de 92 009 $ et de (130 242) $	**(585 515)**	834 519
Avantages du personnel		
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de (36 950) $ et de (37 466) $	**100 049**	101 283
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	**12 689**	23 519
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 2 541 $ et de (4 284) $	**(23 508)**	(3 787)
	(496 285)	955 534
Total du bénéfice global	**376 293 $**	1 936 421 $

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	**2022**	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 072 892 $**	1 292 446 $
Autres titres de placement *(note 5)*	**774 536**	1 398 023
Fonds de clients déposés	**4 347 354**	2 238 624
Débiteurs et autres montants à recevoir	**368 806**	387 157
Impôt sur le résultat à recouvrer	**15 544**	17 344
Prêts *(note 6)*	**5 021 483**	5 353 842
Instruments financiers dérivés *(note 23)*	**63 665**	41 172
Autres actifs *(note 8)*	**156 240**	54 298
Participation dans des entreprises associées *(note 9)*	**2 186 961**	2 048 255
Immobilisations *(note 10)*	**326 288**	315 964
Commissions de vente inscrites à l'actif *(note 11)*	**372 173**	325 424
Impôt sur le résultat différé *(note 16)*	**1 419**	29 269
Immobilisations incorporelles *(note 12)*	**1 363 642**	1 356 704
Goodwill *(note 12)*	**2 802 173**	2 802 066
	18 873 176 $	17 660 588 $
Passif		
Créditeurs et charges à payer	**507 573 $**	553 429 $
Impôt sur le résultat à payer	**7 122**	104 113
Instruments financiers dérivés *(note 23)*	**51 581**	17 773
Dépôts et certificats *(note 13)*	**4 333 997**	2 220 274
Autres passifs *(note 14)*	**355 577**	382 466
Obligations à l'égard d'entités de titrisation *(note 7)*	**4 610 438**	5 057 917
Obligations locatives	**192 793**	197 969
Impôt sur le résultat différé *(note 16)*	**451 005**	525 476
Dette à long terme *(note 17)*	**2 100 000**	2 100 000
	12 610 086	11 159 417
Capitaux propres		
Capital social *(note 18)*		
Actions ordinaires	**1 672 799**	1 658 680
Surplus d'apport	**54 134**	51 069
Bénéfices non distribués	**4 106 714**	3 856 996
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) *(note 21)*	**362 766**	883 083
Participation ne donnant pas le contrôle *(note 9)*	**66 677**	51 343
	6 263 090	6 501 171
	18 873 176 $	17 660 588 $

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 9 février 2023.

Signé,

James O'Sullivan
Administrateur

Signé,

John McCallum
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – Actions ordinaires *(note 18)*	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) *(note 21)*	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2022						
Solde au début	**1 658 680 $**	**51 069 $**	**3 856 996 $**	**883 083 $**	**51 343 $**	**6 501 171 $**
Bénéfice net	**–**	**–**	**872 578**	**–**	**–**	**872 578**
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	**–**	**–**	**–**	**(496 285)**	**–**	**(496 285)**
Total du bénéfice global	**–**	**–**	**872 578**	**(496 285)**	**–**	**376 293**
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	**34 429**	**–**	**–**	**–**	**–**	**34 429**
Rachetées aux fins d'annulation	**(20 310)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(20 310)**
Options sur actions						
Charge de la période	**–**	**4 941**	**–**	**–**	**–**	**4 941**
Exercées	**–**	**(1 876)**	**–**	**–**	**–**	**(1 876)**
Dividendes sur actions ordinaires	**–**	**–**	**(536 069)**	**–**	**–**	**(536 069)**
Participation ne donnant pas le contrôle	**–**	**–**	**(5 334)**	**–**	**15 334**	**10 000**
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global *(note 5)*	**–**	**–**	**24 032**	**(24 032)**	**–**	**–**
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	**–**	**–**	**(105 489)**	**–**	**–**	**(105 489)**
Solde à la fin	**1 672 799 $**	**54 134 $**	**4 106 714 $**	**362 766 $**	**66 677 $**	**6 263 090 $**
2021						
Solde au début	1 598 381 $	51 663 $	3 207 469 $	136 364 $	48 913 $	5 042 790 $
Bénéfice net	–	–	980 887	–	–	980 887
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	955 534	–	955 534
Total du bénéfice global	–	–	980 887	955 534	–	1 936 421
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	60 299	–	–	–	–	60 299
Options sur actions						
Charge de la période	–	3 802	–	–	–	3 802
Exercées	–	(4 396)	–	–	–	(4 396)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(537 795)	–	–	(537 795)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(1 938)	–	2 430	492
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global *(note 5)*	–	–	208 815	(208 815)	–	–
Autres	–	–	(442)	–	–	(442)
Solde à la fin	1 658 680 $	51 069 $	3 856 996 $	883 083 $	51 343 $	6 501 171 $

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 122 943 $**	1 267 650 $
Impôt sur le résultat payé	**(330 869)**	(153 501)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	**77 587**	56 683
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	**(123 513)**	(151 022)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	**103 994**	99 818
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	**(106 262)**	(102 134)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	**5 855**	14 403
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	**(3 680)**	(38 342)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	**746 055**	993 555
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	**(8 385)**	(49 965)
	737 670	943 590
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	**(160)**	(3 861)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	**1 171 025**	1 428 861
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	**(1 626 896)**	(2 442 698)
Remboursements d'obligations locatives	**(25 592)**	(23 023)
Émission d'actions ordinaires	**42 553**	55 904
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(115 667)**	–
Dividendes sur actions ordinaires versés	**(537 197)**	(537 027)
	(1 091 934)	(1 521 844)
Activités d'investissement		
Achat d'autres placements	**(150 508)**	(131 778)
Produit de la vente d'autres placements	**120 070**	348 206
Augmentation des prêts	**(1 274 427)**	(1 776 070)
Remboursement des prêts et autres	**1 584 354**	2 744 676
Entrées d'immobilisations, montant net	**(37 672)**	(10 643)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et autres	**(107 107)**	(75 276)
	134 710	1 099 115
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(219 554)**	520 861
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**1 292 446**	771 585
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**1 072 892 $**	1 292 446 $
Trésorerie	**346 257 $**	326 225 $
Équivalents de trésorerie	**726 635**	966 221
	1 072 892 $	1 292 446 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	**253 558 $**	247 377 $
Intérêts versés	**201 741 $**	221 129 $

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

Aux 31 décembre 2022 et 2021 ***(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)***

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 5, 7, 9, 11, 12, 14, 15, 16 et 24.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Gestion d'actifs Co., Ltd. (« ChinaAMC ») et dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, ainsi que des honoraires de gestion de placement et des honoraires d'administration connexes, sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou d'autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont également

comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Autres titres de placement

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Prêts

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré. Les produits tirés des activités de prêts hypothécaires sont inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont comptabilisés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

Commissions de vente

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès d'un client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien.

Contrats de location

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif au titre des régimes de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des

prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les actifs ou les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris au poste Charges sous Activités et services de soutien.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent lié au régime de retraite à prestations définies et est inclus au poste Autres actifs. Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié au RRSD et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et est inclus au poste Autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, à l'exception du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation qui inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (se reporter à la note 23). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est par la suite comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié IFRS 17 qui exige que les contrats d'assurance soient évalués au moyen d'estimations et d'hypothèses mises à jour qui reflètent l'échelonnement des flux de trésorerie et l'incertitude ayant trait aux contrats d'assurance. Elle entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette norme devrait avoir une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de cette norme sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Note 3. Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

	2022	2021
Honoraires de conseil	**1 372 815 $**	1 397 859 $
Honoraires liés aux produits et aux programmes	**923 856**	961 122
	2 296 671	2 358 981
Frais de rachat	**4 005**	10 029
Autres produits tirés de la planification financière	**164 630**	184 590
Gestion de patrimoine	**2 465 306**	2 553 600
Gestion d'actifs	**965 984**	1 011 456
Charge de rémunération des courtiers	**(308 871)**	(335 970)
Gestion d'actifs – produits nets	**657 113**	675 486
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	**3 122 419 $**	3 229 086 $

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 4. Charges

	2022	2021
Commissions	**932 018 $**	918 793 $
Salaires et avantages du personnel	**609 341**	590 388
Charges locatives	**25 949**	27 117
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	**103 994**	99 818
Autres	**374 111**	348 273
	2 045 413	1 984 389
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**75 125**	82 020
Charges d'intérêts	**113 768**	113 936
	2 234 306 $	2 180 345 $

Note 5. Autres titres de placement

	2022		2021	
	Coût	**Juste valeur**	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	**242 704 $**	**602 612 $**	226 220 $	1 291 434 $
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	**12 689**	**12 933**	1 173	1 552
Fonds d'investissement exclusifs	**156 663**	**158 991**	101 327	105 037
	169 352	**171 924**	102 500	106 589
	412 056 $	**774 536 $**	328 720 $	1 398 023 $

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Portage est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Portage est sous le contrôle de la société mère de Power Corporation du Canada.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 602,6 M$, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Investissement dans Wealthsimple

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power Corporation du Canada. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 24 % dans Wealthsimple (2021 – 23 %) qui était évaluée à 492 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 1 153 M$). La participation dans Wealthsimple a diminué de 661 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables. Cette variation de la juste valeur est conforme aux fluctuations des valeurs boursières et des multiples de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que des prévisions à l'égard des produits de la société et d'autres prévisions financières.

En 2022, un profit réalisé de 27,8 M$ (24,0 M$ après impôt) lié aux autres titres de placement a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués. En 2021, la Société financière IGM Inc. a cédé une partie de son investissement dans Wealthsimple et un profit réalisé de 241 M$ (209 M$ après impôt) a été transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués.

À la juste valeur par le biais du résultat net

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2022, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 163,6 G$ (2021 – 184,5 G$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. L'exposition maximale au risque de perte de la Société se limite à son investissement direct dans les fonds d'investissement exclusifs.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2022, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 14,6 M$ (2021 – 25,1 M$), de titres de capitaux propres de 97,5 M$ (2021 – 50,9 M$) et de titres à revenu fixe de 22,3 M$ (2021 – 13,0 M$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Note 6. Prêts

	Échéance contractuelle				
	1 an ou moins	**Entre 1 an et 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**2022 Total**	2021 Total
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	**963 837 $**	**4 056 068 $**	**2 393 $**	**5 022 298 $**	5 297 054 $
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				**815**	648
				5 021 483	5 296 406
À la juste valeur par le biais du résultat net				**–**	57 436
				5 021 483 $	5 353 842 $
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				**648 $**	778 $
Radiations, déduction faite des recouvrements				**(689)**	(407)
Pertes de crédit attendues				**856**	277
Solde à la fin				**815 $**	648 $

Au 31 décembre 2022, les prêts douteux totalisaient 2 159 $ (2021 – 2 822 $).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 138,8 M$ (2021 – 154,7 M$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 102,8 M$ (2021 – 111,4 M$). Les pertes réalisées à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 3,5 M$ (2021 – profits de 3,9 M$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 3,1 M$ (2021 – montant positif de 1,4 M$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 7. Titrisations

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur s'élevait à 0,9 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 4,5 M$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
2022			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	**2 494 400 $**	**2 459 828 $**	**34 572 $**
PCAA commandité par des banques	**2 143 241**	**2 150 610**	**(7 369)**
Total	**4 637 641 $**	**4 610 438 $**	**27 203 $**
Juste valeur	**4 532 493 $**	**4 544 609 $**	**(12 116)$**
2021			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 653 682 $	2 651 293 $	2 389 $
PCAA commandité par des banques	2 371 320	2 406 624	(35 304)
Total	5 025 002 $	5 057 917 $	(32 915)$
Juste valeur	5 083 991 $	5 146 420 $	(62 429)$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 8. Autres actifs

	2022	2021
Actif au titre des prestations constituées *(note 15)*	**86 779 $**	– $
Charges différées et payées d'avance	**56 412**	52 225
Autres	**13 049**	2 073
	156 240 $	54 298 $

D'autres actifs totalisant 33,1 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 29,6 M$) devraient être réalisés d'ici un an.

Note 9. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Autres	Total
2022					
Solde au début	**1 020 700 $**	**768 724 $**	**258 831 $**	**– $**	**2 048 255 $**
Entrées	**–**	**–**	**–**	**40 430**	**40 430**
Dividendes	**(73 181)**	**(31 319)**	**–**	**–**	**(104 500)**
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice	**128 227**	**57 231**	**25 668**	**(364)**	**210 762**
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	**(521)**	**(7 465)**	**–**	**–**	**(7 986)**
Solde à la fin	**1 075 225 $**	**787 171 $**	**284 499 $**	**40 066 $**	**2 186 961 $**
2021					
Solde au début	962 388 $	720 282 $	248 498 $	– $	1 931 168 $
Entrées	–	–	643	–	643
Dividendes	(67 356)	(26 877)	–	–	(94 233)
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice	125 103	61 574	9 690[1]	–	196 367
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	565	13 745	–	–	14 310
Solde à la fin	1 020 700 $	768 724 $	258 831 $	– $	2 048 255 $

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 20 534 $ en 2022 (2021 – 7 752 $).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de Power Corporation du Canada (« Power ») et a vendu une partie de sa participation dans Lifeco à Power (se reporter à la note 29).

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de Power Corporation du Canada. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 37 337 133 actions de Lifeco (2021 – 37 337 133), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2021 – 4,0 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par Power Corporation du Canada; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes et d'importantes opérations intersociétés qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La juste valeur de l'investissement de la Société dans Lifeco totalisait 1 168,3 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 1 415,5 M$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

Au 31 décembre 2022, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2021 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2022, consulter les informations qu'elle a publiées.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC (2021 – 13,9 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de ChinaAMC :

	2022		2021	
(en millions)	**Dollars canadiens**	**Yuan chinois**	Dollars canadiens	Yuan chinois
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	**3 461**	**17 650**	3 241	16 295
Total du passif	**1 032**	**5 261**	996	5 007
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	**1 446**	**7 475**	1 560	8 015
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**418**	**2 163**	449	2 312
Total du bénéfice global	**434**	**2 248**	444	2 287

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Au moyen d'un instrument d'acquisition appartenant à Mackenzie, sa filiale, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco. Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Northleaf :

(en millions)	**2022**	2021
Aux 31 décembre		
Total de l'actif	**160,3 $**	119,6 $
Total du passif	**113,2**	106,0
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Produits	**137,0 $**	99,8 $
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**40,7**	17,9
Total du bénéfice global	**40,7**	17,9

Note 10. Immobilisations

	Mobilier et matériel	Immeubles et composants	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
2022				
Coût	**353 374 $**	**69 592 $**	**280 946 $**	**703 912 $**
Moins : amortissement cumulé	**(252 558)**	**(19 915)**	**(105 151)**	**(377 624)**
	100 816 $	**49 677 $**	**175 795 $**	**326 288 $**
Variation des immobilisations :				
Solde au début	**81 423 $**	**51 105 $**	**183 436 $**	**315 964 $**
Entrées	**37 325**	**243**	**20 416**	**57 984**
Cessions	**(1 163)**	**–**	**–**	**(1 163)**
Amortissement	**(16 769)**	**(1 671)**	**(28 057)**	**(46 497)**
Solde à la fin	**100 816 $**	**49 677 $**	**175 795 $**	**326 288 $**
2021				
Coût	336 025 $	69 349 $	260 530 $	665 904 $
Moins : amortissement cumulé	(254 602)	(18 244)	(77 094)	(349 940)
	81 423 $	51 105 $	183 436 $	315 964 $
Variation des immobilisations :				
Solde au début	99 036 $	51 411 $	179 243 $	329 690 $
Entrées	9 296	1 339	32 658	43 293
Cessions	(9 166)	–	–	(9 166)
Amortissement	(17 743)	(1 645)	(28 465)	(47 853)
Solde à la fin	81 423 $	51 105 $	183 436 $	315 964 $

Note 11. Commissions de vente inscrites à l'actif

	2022	2021
Coût	**585 363 $**	461 149 $
Moins : amortissement cumulé	**(213 190)**	(135 725)
	372 173 $	325 424 $
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	**325 424 $**	231 085 $
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	**124 336**	151 022
Amortissement	**(77 587)**	(56 683)
	46 749	94 339
Solde à la fin	**372 173 $**	325 424 $

Note 12. Goodwill et immobilisations incorporelles

	À durée de vie déterminée		À durée de vie indéterminée			
	Logiciels	Contrats de distribution et autres contrats de gestion	Contrats de gestion de fonds d'investissement	Appellations commerciales	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
2022						
Coût	**365 318 $**	**289 286 $**	**740 559 $**	**285 177 $**	**1 680 340 $**	**2 802 173 $**
Moins : amortissement cumulé	**(203 479)**	**(113 219)**	**–**	**–**	**(316 698)**	**–**
	161 839 $	**176 067 $**	**740 559 $**	**285 177 $**	**1 363 642 $**	**2 802 173 $**
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	**160 336 $**	**170 632 $**	**740 559 $**	**285 177 $**	**1 356 704 $**	**2 802 066 $**
Entrées	**40 264**	**20 082**	**–**	**–**	**60 346**	**107**
Cessions	**(2)**	**(223)**	**–**	**–**	**(225)**	**–**
Amortissement	**(38 759)**	**(14 424)**	**–**	**–**	**(53 183)**	**–**
Solde à la fin	**161 839 $**	**176 067 $**	**740 559 $**	**285 177 $**	**1 363 642 $**	**2 802 173 $**
2021						
Coût	325 123 $	270 327 $	740 559 $	285 177 $	1 621 186 $	2 802 066 $
Moins : amortissement cumulé	(164 787)	(99 695)	–	–	(264 482)	–
	160 336 $	170 632 $	740 559 $	285 177 $	1 356 704 $	2 802 066 $
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	155 923 $	139 931 $	740 559 $	285 177 $	1 321 590 $	2 803 075 $
Entrées	38 865	44 072	–	–	82 937	(1 009)
Cessions	(19)	(867)	–	–	(886)	–
Amortissement	(34 433)	(12 504)	–	–	(46 937)	–
Solde à la fin	160 336 $	170 632 $	740 559 $	285 177 $	1 356 704 $	2 802 066 $

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2022		2021	
	Goodwill	**Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée**	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée
Gestion de patrimoine	**1 491 687 $**	**23 055 $**	1 491 687 $	23 055 $
Gestion d'actifs	**1 310 486**	**1 002 681**	1 310 379	1 002 681
Total	**2 802 173 $**	**1 025 736 $**	2 802 066 $	1 025 736 $

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, ce qui constitue des données d'entrée de niveau 3. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation

pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

Note 13. Dépôts et certificats

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 4 334,0 M$ (2021 – 2 220,3 M$), liés aux dépôts et aux certificats.

		Échéance				
	À vue	**1 an ou moins**	**Entre 1 an et 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**2022 Total**	2021 Total
Dépôts	**4 332 493 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**4 332 493 $**	2 218 611 $
Certificats	**–**	**350**	**487**	**667**	**1 504**	1 663
	4 332 493 $	**350 $**	**487 $**	**667 $**	**4 333 997 $**	2 220 274 $

Note 14. Autres passifs

	2022	2021
Dividendes à payer	**133 688 $**	134 816 $
Intérêts à payer	**36 659**	26 775
Passif au titre des prestations constituées *(note 15)*	**81 367**	125 732
Provisions	**18 356**	26 674
Autres	**85 507**	68 469
	355 577 $	382 466 $

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2022, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 3,2 M$ (2021 – 7,3 M$), des reprises de provisions de 1,5 M$ (2021 – 4,0 M$) et des paiements de 10,0 M$ (2021 – 54,1 M$).

D'autres passifs totalisant 235,6 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 244,9 M$) devraient être réglés d'ici un an.

Note 15. Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1er juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1er juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2021, a été finalisée. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 14,4 M$, comparativement à un déficit de solvabilité de 61,3 M$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt, ainsi que du rendement des actifs du régime. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 95,0 M$, comparativement à 79,2 M$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022. Au cours de l'exercice, la Société a versé des cotisations de 11,4 M$ (2021 – 13,6 M$). La Société prévoit verser des cotisations annuelles d'environ 2,0 M$ en 2023. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2022			2021		
	Régime de retraite à prestations définies	**RRSD**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	**566 727 $**	**– $**	**– $**	516 945 $	– $	– $
Cotisations des employés	**1 810**	**–**	**–**	1 964	–	–
Cotisations de l'employeur	**11 438**	**–**	**–**	13 598	–	–
Prestations versées	**(30 590)**	**–**	**–**	(27 748)	–	–
Produits d'intérêts	**18 613**	**–**	**–**	13 774	–	–
Entrées	**998**	**–**	**–**	–	–	–
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime	**(58 266)**	**–**	**–**	48 194	–	–
Solde à la fin	**510 730**	**–**	**–**	566 727	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	**588 351**	**71 557**	**32 551**	650 064	74 825	42 135
Prestations versées	**(30 590)**	**(5 808)**	**(3 722)**	(27 748)	(3 853)	(2 671)
Coût des services rendus de l'exercice	**21 027**	**1 971**	**344**	25 707	2 107	679
Cotisations des employés	**1 810**	**–**	**–**	1 964	–	–
Charges d'intérêts	**19 094**	**2 069**	**931**	17 177	1 668	960
Entrées	**998**	**–**	**–**	–	–	–
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
Ajustements liés à l'expérience	**(2 506)**	**(1 048)**	**708**	(3 348)	1 861	(6 402)
Hypothèses financières	**(174 233)**	**(12 657)**	**(5 529)**	(75 465)	(5 051)	(2 150)
Solde à la fin	**423 951**	**56 084**	**25 283**	588 351	71 557	32 551
Actif (passif) au titre des prestations constituées	**86 779 $**	**(56 084)$**	**(25 283)$**	(21 624)$	(71 557)$	(32 551)$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2022			2021		
	Régime de retraite à prestations définies	**RRSD**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation	**5,25 %**	**5,25 %-5,30 %**	**5,25 %**	3,30 %	2,65 %-3,10 %	3,00 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,75 %**	**3,75 %**	**s.o.**	3,75 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé[1]	**s.o.**	**s.o.**	**5,40 %**	s.o.	s.o.	5,50 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	**23,1 ans**	**23,1 ans**	**23,1 ans**	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2040 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 15,7 années (2021 – 20,7 années).

Charge au titre des avantages :

	2022			2021		
	Régime de retraite à prestations définies	**RRSD**	**Autres avantages postérieurs à l'emploi**	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus de l'exercice	**21 027 $**	**1 971 $**	**344 $**	25 707 $	2 107 $	679 $
Coûts financiers nets	**481**	**2 069**	**931**	3 403	1 668	960
	21 508 $	**4 040 $**	**1 275 $**	29 110 $	3 775 $	1 639 $

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2022		2021	
	Augmentation (diminution) du passif	**Augmentation (diminution) de la charge**	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	**(16 828)$**	**(1 866)$**	(28 634)$	(2 391)$
Baisse	**17 877**	**1 886**	30 242	2 389
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	**4 755**	**585**	7 805	838
Baisse	**(4 718)**	**(581)**	(7 674)	(822)
Mortalité				
Augmentation de un an	**6 334**	**477**	11 214	721
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	**(1 138)**	**44**	(1 683)	82
Baisse	**1 181**	**(47)**	1 755	(87)
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	**46**	**14**	30	12
Baisse	**(41)**	**(12)**	(26)	(13)
Mortalité				
Augmentation de un an	**923**	**51**	1 415	48
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	**(501)**	**27**	(763)	42
Baisse	**521**	**(28)**	797	(44)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Hausse	**498**	**27**	659	20
Baisse	**(441)**	**(23)**	(574)	(17)
Mortalité				
Augmentation de un an	**571**	**33**	807	30

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2022	2021
Titres de capitaux propres	**58,4 %**	61,5 %
Titres à revenu fixe	**28,7**	30,2
Stratégies alternatives	**11,1**	7,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1,8**	1,0
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien a totalisé 8,7 M$ (2021 – 6,9 M$).

Régime d'épargne-retraite (« RER ») collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 9,5 M$ (2021 – 8,6 M$).

Note 16. Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat :

	2022	2021
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	**233 550 $**	230 651 $
Ajustements au titre des exercices antérieurs	**1 537**	(676)
	235 087	229 975
Impôt différé	**15 278**	56 788
	250 365 $	286 763 $

Taux d'imposition effectif :

	2022	2021
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	**26,62 %**	26,63 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées *(note 9)*	**(4,50)**	(3,65)
Autres éléments	**0,18**	(0,36)
Taux d'imposition effectif	**22,30 %**	22,62 %

Impôt sur le résultat différé

La composition et les variations de l'impôt différé net se présentent comme suit :

	Passif au titre des prestations constituées	Reports en avant de pertes	Commissions de vente inscrites à l'actif	Immobilisations incorporelles	Autres titres de placement	Autres	Total
2022							
Solde au début	**33 886 $**	**6 459 $**	**(86 616)$**	**(289 835)$**	**(142 751)$**	**(17 350)$**	**(496 207)$**
Comptabilisé dans les :							
États du résultat net	**1 569**	**(46)**	**(12 260)**	**(654)**	**619**	**(4 506)**	**(15 278)**
États du résultat global	**(36 950)**	**–**	**–**	**–**	**95 552**	**2 541**	**61 143**
États des variations des capitaux propres	**–**	**–**	**–**	**–**	**485**	**–**	**485**
Fluctuation des taux de change et autres	**–**	**274**	**–**	**–**	**–**	**(3)**	**271**
Solde à la fin	**(1 495)$**	**6 687 $**	**(98 876)$**	**(290 489)$**	**(46 095)$**	**(19 318)$**	**(449 586)$**
2021							
Solde au début	67 467 $	27 604 $	(61 579)$	(288 229)$	(45 961)$	(2 757)$	(303 455)$
Comptabilisé dans les :							
États du résultat net	3 885	(21 145)	(25 037)	(1 605)	(1 371)	(11 515)	(56 788)
États du résultat global	(37 466)	–	–	–	(97 653)	(4 284)	(139 403)
États des variations des capitaux propres	–	–	–	–	3 438	–	3 438
Fluctuation des taux de change et autres	–	–	–	(1)	(1 204)	1 206	1
Solde à la fin	33 886 $	6 459 $	(86 616)$	(289 835)$	(142 751)$	(17 350)$	(496 207)$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2022	2021
Actifs d'impôt différé	**1 419 $**	29 269 $
Passifs d'impôt différé	**(451 005)**	(525 476)
	(449 586)$	(496 207)$

Note 17. Dette à long terme

Échéance	Taux	**2022**	2021
26 janvier 2027	3,44 %	**400 000 $**	400 000 $
13 décembre 2027	6,65 %	**125 000**	125 000
9 mai 2031	7,45 %	**150 000**	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	**175 000**	175 000
7 mars 2033	7,11 %	**150 000**	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	**200 000**	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	**200 000**	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	**250 000**	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	**200 000**	200 000
21 mars 2050	4,206 %	**250 000**	250 000
		2 100 000 $	2 100 000 $

La dette à long terme comprend les débentures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 106,6 M$ (2021 – 106,6 M$).

Note 18. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
Actions de catégorie 1, sans droit de vote
Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	2022		2021	
	Actions	**Valeur attribuée**	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	**239 679 043**	**1 658 680 $**	238 308 284	1 598 381 $
Émises en vertu du régime d'options sur actions *(note 20)*	**879 019**	**34 429**	1 370 759	60 299
Rachetées aux fins d'annulation	**(2 890 000)**	**(20 310)**	–	–
Solde à la fin	**237 668 062**	**1 672 799 $**	239 679 043	1 658 680 $

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1er mars 2022, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 28 février 2023 et la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires permis en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 6,0 millions, ou environ 2,5 % de ses actions ordinaires en circulation au 15 février 2022.

En 2022, 2 890 000 actions ont été rachetées (2021 – néant) à un coût de 115,7 M$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Note 19. Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 100,0 M$ au 31 décembre 2022, inchangée par rapport au 31 décembre 2021. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté 2 890 000 actions ordinaires à un coût de 115,7 M$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 18). En 2022, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 536,1 M$ sur actions ordinaires, ou 2,25 $ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Note 20. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2022, 18 151 379 actions ordinaires (2021 – 19 030 398) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2022, la Société a attribué 1 546 295 options à des salariés (2021 – 1 648 345). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été estimée à 4,91 $ l'option (2021 – 2,73 $) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 44,02 $ (2021 – 35,19 $). Les autres hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2022	2021
Prix d'exercice	**44,59 $**	35,29 $
Taux d'intérêt sans risque	**2,04 %**	1,29 %
Durée de vie attendue des options	**7 ans**	7 ans
Volatilité attendue	**23,00 %**	23,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	**5,12 %**	6,41 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Le prix d'exercice moyen s'est établi à 39,50 $ en 2022 (2021 – 43,18 $).

La Société a constaté une charge de rémunération de 4,9 M$ liée à son régime d'options sur actions (2021 – 3,8 M$).

	2022		2021	
	Nombre d'options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	**11 712 164**	**39,36 $**	11 930 224	40,37 $
Attribuées	**1 546 295**	**44,59**	1 648 345	35,29
Exercées	**(879 019)**	**37,03**	(1 370 759)	40,78
Frappées de déchéance	**(654 098)**	**43,77**	(495 646)	46,08
Solde à la fin	**11 725 342**	**39,98 $**	11 712 164	39,36 $
Pouvant être exercées à la fin	**6 596 299**	**41,01 $**	6 179 244	41,83 $

Options en circulation au 31 décembre 2022	**Date d'expiration**	**Prix d'exercice ($)**	**Options en circulation**	**Options pouvant être exercées**
	2023	**44,73 – 47,26**	**792 305**	**792 305**
	2024	**53,81**	**655 609**	**655 609**
	2025	**43,28 – 43,97**	**811 009**	**811 009**
	2026	**34,88 – 38,17**	**996 944**	**789 852**
	2027	**39,71 – 41,74**	**1 008 498**	**887 028**
	2028	**37,58 – 40,10**	**1 206 782**	**953 538**
	2029	**34,29 – 36,91**	**1 213 371**	**654 968**
	2030	**31,85 – 38,65**	**2 017 199**	**796 028**
	2031	**35,01 – 46,02**	**1 516 710**	**255 962**
	2032	**36,57 – 45,56**	**1 506 915**	**–**
			11 725 342	**6 596 299**

Régimes d'unités d'actions

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 21,1 M$ en 2022 (2021 – 31,5 M$) et un passif de 40,1 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 45,8 M$).

Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de deux ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 4,7 M$ (2021 – 4,4 M$).

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme de combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 29,8 M$ (2021 – 31,8 M$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges sous Activités et services de soutien dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Note 21. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres titres de placement	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2022				
Solde au début	**(95 666)$**	**919 152 $**	**59 597 $**	**883 083 $**
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**100 049**	**(585 515)**	**(10 819)**	**(496 285)**
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**–**	**(24 032)**	**–**	**(24 032)**
Solde à la fin	**4 383 $**	**309 605 $**	**48 778 $**	**362 766 $**
2021				
Solde au début	(196 949)$	293 448 $	39 865 $	136 364 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	101 283	834 519	19 732	955 534
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(208 815)	–	(208 815)
Solde à la fin	(95 666)$	919 152 $	59 597 $	883 083 $

Les montants sont comptabilisés déduction faite de l'impôt.

En 2022, la Société a comptabilisé des pertes après impôt de 585,5 M$ dans les autres éléments du résultat global en raison des variations de la juste valeur des placements de la Société principalement liées à un ajustement à la juste valeur de 561,8 M$ relativement à Wealthsimple.

En 2021, la Société a comptabilisé des profits après impôt de 834,5 M$ dans les autres éléments du résultat global en raison des variations de la juste valeur des placements de la Société principalement liées à un ajustement à la juste valeur de 776,3 M$ relativement à Wealthsimple au premier trimestre.

Note 22. Gestion des risques

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2022 *(en M$)*	**À vue**	**Moins de 1 an**	**Entre 1 an et 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Instruments financiers dérivés	**– $**	**21,3 $**	**30,3**	**$ – $**	**51,6 $**
Dépôts et certificats[1]	**4 332,5**	**0,3**	**0,5**	**0,7**	**4 334,0**
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	**–**	**947,8**	**3 651,3**	**11,3**	**4 610,4**
Contrats de location[2]	**–**	**31,5**	**95,5**	**118,8**	**245,8**
Dette à long terme	**–**	**–**	**525,0**	**1 575,0**	**2 100,0**
Capitalisation des régimes de retraite[3]	**–**	**2,0**	**–**	**–**	**2,0**
Total des échéances contractuelles	**4 332,5 $**	**1 002,9 $**	**4 302,6**	**$ 1 705,8 $**	**11 343,8 $**

1 Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2 Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

3 Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2023 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M$ au 31 décembre 2022, inchangées par rapport au 31 décembre 2021. Les marges de crédit au 31 décembre 2022 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M$, inchangées par rapport au 31 décembre 2021. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 072,9 M$ (2021 – 1 292,4 M$) étaient composés de soldes de trésorerie de 346,3 M$ (2021 – 326,2 M$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 726,6 M$ (2021 – 966,2 M$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 81,6 M$ (2021 – 358,7 M$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 306,8 M$ (2021 – 350,6 M$), d'acceptations bancaires de 293,2 M$ (2021 – 198,3 M$) et d'autre papier commercial de société de 45,0 M$ (2021 – 58,6 M$).

Les fonds de clients déposés de 4 347,4 M$ (2021 – 2 238,6 M$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,0 G$ (2021 – 5,4 G$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,6 G$ (2021 – 5,0 G$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 371,9 M$ (2021 – 315,8 M$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 12,7 M$ (2021 – 13,7 M$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,5 G$ (2021 – 2,6 G$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,1 G$ (2021 – 2,4 G$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 55,2 M$ (2021 – 67,6 M$) et à 21,3 M$ (2021 – 34,1 M$), respectivement, au 31 décembre 2022. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2022, une proportion de 53,3 % (2021 – 53,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2022, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,2 M$, comparativement à 2,8 M$ au 31 décembre 2021. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,7 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1,5 M$ au 31 décembre 2021.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M$ au 31 décembre 2022, comparativement à 0,6 M$ par rapport au 31 décembre 2021, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; et v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 71,2 M$ (2021 – 39,5 M$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 10,5 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 0,7 M$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2022. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers et des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2022, ce swap avait une juste valeur de 20,5 M$ (2021 – 1,0 M$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G$ (2021 – 0,3 G$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2022, ces swaps avaient une juste valeur négative de 19,6 M$ (2021 – 3,5 M$) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G$ (2021 – 1,3 G$). Au 31 décembre 2022, la juste valeur nette de 0,9 M$ (2021 – 4,5 M$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,5 G$ (2021 – 1,6 G$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 4,7 M$ (2021 – 0,6 M$) sur un montant notionnel en cours de 191,6 M$ au 31 décembre 2022 (2021 – 128,6 M$).

Au 31 décembre 2022, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,7 M$ (2021 – une diminution de 3,0 M$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 5) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées (se reporter à la note 9), qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des placements en titres de capitaux propres était de 0,8 G$ (2021 – 1,4 G$) et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 2,2 G$ (2021 – 2,0 G$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2022, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 37,2 M$ (41,1 M$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait été une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 2,7 M$ (3,0 M$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats.

Note 23. Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	Montant notionnel				Juste valeur		
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Risque de crédit	Actif	Passif
2022							
Swaps							
Comptabilité de couverture	**– $**	**71 634 $**	**52 290 $**	**123 924 $**	**899 $**	**899 $**	**26 $**
Sans comptabilité de couverture	**555 248**	**973 750**	**34 636**	**1 563 634**	**55 789**	**55 789**	**49 604**
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	**18 150**	**45 319**	**–**	**63 469**	**6 977**	**6 977**	**1 951**
	573 398 $	**1 090 703 $**	**86 926 $**	**1 751 027 $**	**63 665 $**	**63 665 $**	**51 581 $**
2021							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– $	42 227 $	– $	42 227 $	– $	– $	90 $
Sans comptabilité de couverture	769 567	972 623	771	1 742 961	20 401	20 401	17 683
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	16 167	38 341	–	54 508	20 771	20 771	–
	785 734 $	1 053 191 $	771 $	1 839 696 $	41 172 $	41 172 $	17 773 $

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 8,9 M$ (2021 – 5,8 M$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 10,5 M$ (2021 – 0,7 M$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

Note 24. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables

(niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres titres de placement classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le

montant notionnel du swap. Les autres titres de placement classés dans le niveau 3, d'un montant de 603 M$, sont principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthsimple avec une juste valeur de 492 M$. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres des placements, le cas échéant, des flux de trésorerie prévus et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables. Une augmentation (diminution) de 5 % de chacune de ces variables, prises individuellement, donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Weathsimple d'environ 25 M$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

		Juste valeur			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2022					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**602 612 $**	**– $**	**– $**	**602 612 $**	**602 612 $**
– À la juste valeur par le biais du résultat net	**171 924**	**160 495**	**–**	**11 429**	**171 924**
Instruments financiers dérivés	**63 665**	**–**	**37 900**	**25 765**	**63 665**
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	**5 021 483**	**–**	**372 983**	**4 532 493**	**4 905 476**
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	**51 581**	**–**	**46 332**	**5 249**	**51 581**
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	**4 333 997**	**–**	**4 334 010**	**–**	**4 334 010**
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	**4 610 438**	**–**	**–**	**4 544 609**	**4 544 609**
Dette à long terme	**2 100 000**	**–**	**2 013 917**	**–**	**2 013 917**
2021					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 291 434 $	– $	– $	1 291 434 $	1 291 434 $
– À la juste valeur par le biais du résultat net	106 589	104 658	1 931	–	106 589
Prêts					
– À la juste valeur par le biais du résultat net	57 436	–	57 436	–	57 436
Instruments financiers dérivés	41 172	–	34 074	7 098	41 172
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 296 406	–	270 156	5 083 991	5 354 147
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	17 773	–	11 635	6 138	17 773
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	2 220 274	–	2 220 530	–	2 220 530
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 057 917	–	–	5 146 420	5 146 420
Dette à long terme	2 100 000	–	2 544 380	–	2 544 380

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2022 et en 2021.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2022 et 2021.

	Solde au 1er janvier	Profits/ (pertes) compris dans le bénéfice net[1]	Profits/(pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde au 31 décembre
2022						
Autres titres de placement						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**1 291 434 $**	**– $**	**(677 525)$**	**36 140 $**	**47 437 $**	**602 612 $**
– À la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**–**	**–**	**11 429**	**–**	**11 429**
Instruments financiers dérivés, montant net	**960**	**28 010**	**–**	**(5 605)**	**2 849**	**20 516**
2021						
Autres titres de placement						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	593 273 $	– $	964 761 $	15 868 $	282 468 $[2]	1 291 434 $
– À la juste valeur par le biais du résultat net	279	(181)	–	–	98	–
Instruments financiers dérivés, montant net	(21 103)	12 852	–	1 974	(7 237)	960

1. Inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

2. Se rapporte à la cession d'une partie de l'investissement de la Société financière IGM Inc. dans Wealthsimple (se reporter à la note 5).

Note 25. Bénéfice par action ordinaire

	2022	2021
Bénéfice		
Bénéfice net	**872 578 $**	980 887 $
Participation ne donnant pas le contrôle	**(5 334)**	(1 938)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**867 244 $**	978 949 $
Nombre d'actions ordinaires *(en milliers)*		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	**238 470**	238 841
Ajouter : exercice potentiel des options sur actions en circulation[1]	**526**	1 178
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	**238 996**	240 019
Bénéfice par action ordinaire *(en dollars)*		
– De base	**3,64 $**	4,10 $
– Dilué	**3,63 $**	4,08 $

1. Exclut 837 milliers d'actions en 2022 liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif (2021 – 272 milliers d'actions).

Note 26. Passifs éventuels et garanties

Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre la Corporation Financière Mackenzie. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

Note 27. Transactions entre parties liées

Transactions entre parties liées et soldes

La Société conclut des opérations avec La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), qui est une filiale de sa société liée, Lifeco, qui est une filiale de Power Corporation du Canada. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2022 et en 2021, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 48,7 M$ (2021 – 52,7 M$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 61,4 M$ (2021 – 63,3 M$) et a versé un montant de 19,5 M$ (2021 – 22,6 M$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 0,6 M$ (2021 – 15,5 M$) à la Canada Vie relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- En 2022, la Société n'a vendu aucun prêt hypothécaire résidentiel à la Canada Vie (2021 – 11,9 M$).

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis une participation additionnelle dans ChinaAMC auprès de Power et a vendu une partie de sa participation dans Lifeco à Power (se reporter à la note 29).

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2022	2021
Rémunération et avantages du personnel	**4 084 $**	3 981 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**4 042**	3 793
Paiements fondés sur des actions	**1 756**	1 066
	9 882 $	8 840 $

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 20).

Note 28. Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Investissements stratégiques et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

2022

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total
Produits					
Gestion de patrimoine	**2 483 960 $**	**– $**	**– $**	**(18 654)$**	**2 465 306 $**
Gestion d'actifs	**–**	**1 077 678**	**–**	**(111 694)**	**965 984**
Charge de rémunération des courtiers	**–**	**(327 521)**	**–**	**18 650**	**(308 871)**
Gestion d'actifs – produits nets	**–**	**750 157**	**–**	**(93 044)**	**657 113**
Produits tirés des placements nets et autres produits	**4 094**	**5 690**	**14 575**	**(291)**	**24 068**
Quote-part du résultat des entreprises associées	**–**	**–**	**210 762**	**–**	**210 762**
	2 488 054	**755 847**	**225 337**	**(111 989)**	**3 357 249**
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	**1 126 124**	**79 353**	**–**	**(5)**	**1 205 472**
Activités et services de soutien	**476 912**	**358 403**	**4 917**	**(291)**	**839 941**
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	**181 872**	**4 946**	**–**	**(111 693)**	**75 125**
	1 784 908	**442 702**	**4 917**	**(111 989)**	**2 120 538**
	703 146	**313 145**	**220 420**	**–**	**1 236 711**
Charges d'intérêts[1]	**90 247**	**23 521**	**–**	**–**	**113 768**
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**612 899**	**289 624**	**220 420**	**–**	**1 122 943**
Impôt sur le résultat	**164 162**	**76 435**	**9 596**	**172**	**250 365**
	448 737	**213 189**	**210 824**	**(172)**	**872 578**
Participation ne donnant pas le contrôle	**(200)**	**–**	**(5 134)**	**–**	**(5 334)**
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**448 537 $**	**213 189 $**	**205 690 $**	**(172)$**	**867 244 $**
Actifs identifiables	**11 255 665 $**	**1 243 428 $**	**3 571 910 $**	**– $**	**16 071 003 $**
Goodwill	**1 491 687**	**1 310 486**	**–**	**–**	**2 802 173**
Total de l'actif	**12 747 352 $**	**2 553 914 $**	**3 571 910 $**	**– $**	**18 873 176 $**

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

2021

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total des secteurs	Ajustements[1]	Total
Produits							
Gestion de patrimoine	2 572 891 $	– $	– $	(19 291)$	2 553 600 $	– $	2 553 600 $
Gestion d'actifs	–	1 126 007	–	(114 551)	1 011 456	–	1 011 456
Charge de rémunération des courtiers	–	(355 242)	–	19 272	(335 970)	–	(335 970)
Gestion d'actifs – produits nets	–	770 765	–	(95 279)	675 486	–	675 486
Produits tirés des placements nets et autres produits	3 619	5 850	2 722	(249)	11 942	10 600	22 542
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	196 367	–	196 367	–	196 367
	2 576 510	776 615	199 089	(114 819)	3 437 395	10 600	3 447 995
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	1 089 282	88 746	–	(19)	1 178 009	–	1 178 009
Activités et services de soutien	466 170	335 544	4 916	(250)	806 380	–	806 380
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	189 678	6 892	–	(114 550)	82 020	–	82 020
	1 745 130	431 182	4 916	(114 819)	2 066 409	–	2 066 409
	831 380	345 433	194 173	–	1 370 986	10 600	1 381 586
Charges d'intérêts[2]	90 284	23 652	–	–	113 936	–	113 936
Bénéfice avant impôt sur le résultat	741 096	321 781	194 173	–	1 257 050	10 600	1 267 650
Impôt sur le résultat	197 959	81 026	4 916	–	283 901	2 862	286 763
	543 137	240 755	189 257	–	973 149	7 738	980 887
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(1 938)	–	(1 938)	–	(1 938)
	543 137 $	240 755 $	187 319 $	– $	971 211 $	7 738 $	978 949 $
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt					7 738	(7 738)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					978 949 $	– $	978 949 $
Actifs identifiables	9 237 235 $	1 514 124 $	4 107 163 $	– $	14 858 522 $	– $	14 858 522 $
Goodwill	1 491 687	1 310 379	–	–	2 802 066 $	– $	2 802 066 $
Total de l'actif	10 728 922 $	2 824 503 $	4 107 163 $	– $	17 660 588 $	– $	17 660 588 $

1. *Le profit à la vente de Personal Capital n'a pas trait à un secteur précis et, par conséquent, a été exclu des résultats sectoriels. Cet élément a été réintégré aux postes Produits tirés des placements nets et autres produits et Impôt sur le résultat à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*

Note 29. Événement postérieur à la date de clôture

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power Corporation du Canada (« Power ») dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4 % à 2,4 %. La contrepartie restante de 597 M$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues. La Société continuera de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 27,8 % dans ChinaAMC et sa participation de 2,4 % dans Lifeco.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com

ENTREPRISE GÉNÉREUSE CERTIFICATION IMAGINE CANADA

Certifiée Entreprise généreuse par Imagine Canada, Power Corporation du Canada est reconnue pour son excellence et son leadership en matière d'investissement communautaire.

UN GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites

IMPRIMÉ AU CANADA